Rapport Financier Annuel

Document de Référence

2011

rubis

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU GROUPE 2

1.1 Message des Gérants 04
1.2 Profil du Groupe 06
1.3 Chiffres clés du Groupe 08
1.4 Bourse et actionnariat 10
1.5 Panorama du Groupe 12
1.6 Politique de mécénat 14

2. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS 18

2.1 Rubis Terminal : Stockage de produits liquides 18
2.2 Rubis Energie : Distribution de GPL et de produits pétroliers 28

3. PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE 38

3.1 Synthèse des résultats financiers de l'exercice 2011 40
3.2 Évolution récente et perspectives du Groupe 47

4. FACTEURS DE RISQUES ET ASSURANCES 48

4.1 Identification des risques significatifs 50
4.2 Gestion et suivi des risques 52
4.3 Assurances et politique de couverture des risques 54

5. RESPONSABILITÉ SOCIALE DE L'ENTREPRISE 56

5.1 Informations sociales 58
5.2 Informations environnementales 64
5.3 Informations sociétales 68

6. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTRÔLE INTERNE 70

6.1 Spécificité de la société en commandite par actions 72
6.2 Déclaration en matière de gouvernement d'entreprise – code de référence 72
6.3 Composition des organes de Direction et de Surveillance 73
6.4 Fonctionnement des organes de Direction et de Surveillance 79
6.5 Rémunération et avantages des organes de Direction et de Surveillance 82
6.6 Options de souscription d'actions et actions de performance (Rapport Spécial de la Gérance) 85
6.7 Opérations avec des apparentés 89
6.8 Procédures de contrôle interne 89
6.9 Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce 94
6.10 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce 97

7. RUBIS ET SES ACTIONNAIRES 98

7.1 Renseignements de caractère général concernant le capital social 100
7.2 Dividendes 101
7.3 Programme de rachat d'actions - auto-contrôle 102
7.4 Répartition du capital et des droits de vote 102
7.5 Actionnariat salarié 103
7.6 Tableau d'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices 104

8. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR RUBIS 106

8.1 Renseignements statutaires 108
8.2 Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs 111
8.3 Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 juin 2012 113

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 114

9.1 Attestation des personnes responsables 116
9.2 Incorporation par référence 118
9.3 Documents accessibles au public 119
9.4 Table de concordance du Document de Référence 120
9.5 Table de concordance du Rapport Financier Annuel 121
9.6 Table de concordance des informations sociales et environnementales 122

10. ÉTATS FINANCIERS 124

10.1 Comptes consolidés 2011 et annexe 124
10.2 Comptes sociaux 2011, annexe et autres informations 172
10.3 Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, les comptes annuels et les conventions et engagements réglementés 194

AVANT-PROPOS

Société spécialisée depuis plus de 20 ans dans le stockage de produits liquides et la distribution de GPL et de produits pétroliers, Rubis a créé Rubis Mécénat en 2011.

Le groupe Rubis a souhaité structurer ses projets de mécénat par la création d'un fonds de dotation destiné à les faire vivre. Ce fonds privilégie les causes humanitaires et environnementales ainsi que le soutien à une génération d'artistes contemporains, porteurs d'espérance et d'énergie.

Rubis Mécénat s'est ainsi donné pour mission de soutenir des artistes qu'il choisit, suit, accompagne, des artistes auxquels il croit, privilégiant ceux qui sont installés dans les pays où le Groupe est implanté. Ce soutien se matérialise à la fois par l'organisation d'expositions, par le financement de la production d'oeuvres nouvelles et par l'acquisition de certaines œuvres d'art commissionnées par Rubis Mécénat.

Le projet de Rubis Mécénat est de créer des passerelles entre ses actions humanitaires ou environnementales et les artistes que le fonds soutient.

Rubis vous invite aujourd'hui à parcourir son Rapport Financier Annuel, à travers le choix, cette année, d'une thématique artistique... sous un angle parfois insolite !

"L'art doit se donner un but qui recule sans cesse"

Antoine de Rivarol

1. PRESENTATION DU GROUPE

1.1	Message des Gérants	4
1.2	Profil du Groupe	6
1.3	Chiffres clés du Groupe	8
1.4	Bourse et actionnariat	10
1.5	Panorama du Groupe	12
1.6	Politique de mécénat	14

“Le monde en mouvement”

LES 4 PARTIES DU MONDE SOUTENANT LA SPHÈRE CÉLESTE
JEAN-BAPTISTE CARPEAUX
Vers 1872
Plâtre
Dimensions : 2,80 x 1,77 x 1,45 m
MUSÉE D'ORSAY, PARIS
© Photo RMN - Hervé Lewandowski

EDITO

Malgré un environnement général profondément chaotique, l'année 2011 aura été marquée par une nouvelle expansion industrielle de Rubis accompagnée de performances robustes.

En ces temps perturbés, sans doute durablement, Rubis a montré sur une longue période une formidable résistance et une régularité remarquable de sa performance.

Arrêtons-nous un instant sur les chocs externes principaux que Rubis a su surmonter et gérer :

- les crises financières successives de 2009 et 2011 ;
- la hausse continue et substantielle des prix des produits ;
- la climatologie très défavorable depuis de nombreuses années, sans effet sur l'élasticité des prix ;
- l'accroissement substantiel des coûts d'exploitation résultant des nouvelles règles environnementales (Plan de Prévention de Risques Technologiques, taxe carbone, CEE, sécurité) ;
- les conflits sociaux dans les sociétés des Antilles françaises ;
- la fermeture de raffineries en Europe continentale ;
- la hausse massive des prélèvements de toutes sortes touchant nos activités.

Dans ce contexte, Rubis a pourtant connu depuis 10 ans une croissance composée de 15 % de ses résultats et plus particulièrement cette année, une croissance de 25 % de son résultat net.

Il n'y a pas de miracle : l'économie, comme la gestion des entreprises, est une discipline dont l'efficacité repose sur la pertinence des choix d'investissements stratégiques. Aujourd'hui, bien des États devraient s'en inspirer !

Les relais de croissance pour les années à venir sont d'ores et déjà en place chez Rubis :

- poursuite des désinvestissements des Majors de l'industrie et fermetures de raffineries en Europe ;
- poursuite des gains de productivité sur les marchés (+7 % à périmètre constant en 2011) ;
- développement des marques distributeurs dans la bouteille de gaz (Frangaz) ;
- nouveaux investissements massifs engagés à Rotterdam, à Anvers et à Ceyhan (Turquie) ;
- consolidation de nos positions en Europe avec les acquisitions récentes en Espagne et en Suisse ;
- développement de nos activités dans les pays émergents avec l'Afrique australe, la Turquie et l'arc des Caraïbes.

À plus long terme, Rubis recèle aussi de formidables opportunités. À titre d'exemples :

- l'intégration du supply/shipping partout où nos positions commerciales sont fortes ;
- la distribution décentralisée de GNL ;
- le stockage et la distribution des nouveaux biocarburants de 2e et 3e génération ;
- le stockage de CO_2 réfrigéré et d'éthylène dans les grandes zones pétrochimiques ;
- l'extension du modèle économique de Rubis à d'autres zones géographiques.

La maîtrise d'un tel développement repose bien entendu sur une grande rigueur financière et une forte culture d'entreprise, articulée autour des valeurs de responsabilité et d'entrepreneuriat ; sans oublier l'impact bénéfique de l'intégration de Rubis dans son environnement économique et social à travers son rayonnement culturel, aujourd'hui soutenu par son fonds de dotation Rubis Mécénat.

Confronté à un environnement très mouvant, Rubis apparaît comme un îlot de stabilité pour ses partenaires, d'épanouissement pour son personnel et de prospérité pour ses actionnaires. Plus que jamais confiant dans le futur de Rubis, il sera proposé une nouvelle augmentation du dividende par action de 9,5 %.

La force de Rubis est d'avoir su fédérer, autour d'un projet industriel clair et des valeurs d'entreprise fortes, des collaborateurs très attachés au Groupe, des actionnaires qui n'ont jamais cessé d'apporter leur soutien à notre développement et des clients et fournisseurs soucieux de l'indépendance, du professionnalisme et de la réactivité de Rubis partout dans le monde.

Que tous en soient ici vivement remerciés.

"Être bon en affaires, c'est la forme

GILLES GOBIN ET JACQUES RIOU
Associés-Gérants

d'art la plus fascinante"

Andy Warhol

1.2. PROFIL DU GROUPE

RUBIS est une entreprise de services et de distribution.

• Le service de stockage de produits liquides contribue à hauteur de 40 % des résultats. Le métier consiste à louer à des industriels des capacités de stockage abritant des produits liquides (pétroliers, chimiques, agroalimentaires). Généralement situées en façade maritime (dépôts côtiers), ces installations s'adressent à des professionnels assurant l'importation puis la distribution locale de ces produits. Certains dépôts sont spécialisés dans le transit et largement tournés vers l'international.

• La distribution de GPL et de produits pétroliers contribue à hauteur de 60 % des résultats.
Rubis, à l'origine un des rares spécialistes du secteur de la distribution de GPL en France, s'est développé au fil des ans sur trois continents (Europe, Afrique, zone Caraïbes) sur son métier de base (le GPL), en l'élargissant à l'ensemble de la filière de distribution de produits pétroliers : stations-service, fioul commercial, aviation, marine, lubrifiants.

• Rubis opère à partir d'actifs logistiques complexes (terminaux de stockage et d'importation, centres emplisseurs de bouteilles de gaz) correspondant à des "installations classées" détenues en propre.

• Rubis sert une demande répondant à des besoins primaires : la demande d'énergie. En conséquence, cette demande est généralement stable et peu sensible aux aléas de la conjoncture économique.

• Rubis privilégie une présence sur des marchés de niches avec des positions de leader, où le contrôle de sa logistique d'approvisionnement lui confère une complète indépendance et un avantage compétitif pérenne.

• Les terminaux du Groupe sont situés à des carrefours logistiques, où les investissements nautiques (tirant d'eau, longueur de quais, capacité de déchargement) lui procurent des avantages compétitifs décisifs.

Le Groupe a connu une croissance forte et régulière depuis 2000, porté par la croissance organique, les nouvelles implantions et les acquisitions, tout en améliorant de façon constante sa productivité.

1.3. CHIFFRES CLES DU GROUPE

2011

L'exercice 2011 illustre la dimension nouvelle prise par le Groupe, notamment suite aux acquisitions réalisées fin 2010.
Rubis a su démontrer sur une longue période sa forte capacité à absorber les chocs externes : la demande d'énergie restant peu exposée au cycle économique et ses marchés conservant des déterminants locaux.
Sur 10 ans (2001-2011) les performances industrielles et financières sont telles qu'elles permettent d'offrir à l'actionnaire une croissance significative du cours de bourse (+ 215 %) et du dividende, en croissance annuelle de 10 %.

TAUX DE CROISSANCE ANNUEL COMPOSE SUR 10 ANS : 2001-2011

- Résultat brut d'exploitation : + 14 %
- Résultat opérationnel courant : + 14 %
- Résultat net part du Groupe : + 18 %
- Bénéfice par action : + 9 %
- Dividende par action : + 10 %

CHIFFRE D'AFFAIRES
(en millions d'euros)

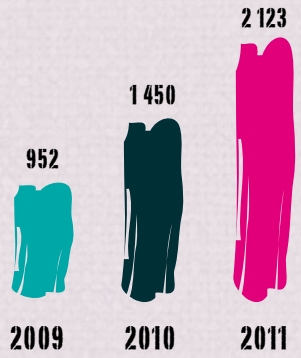

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION
(en millions d'euros)

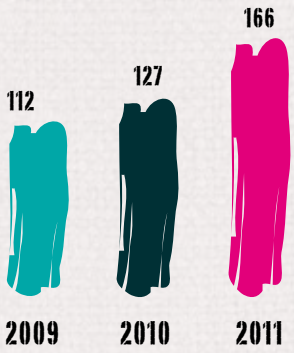

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(en millions d'euros)

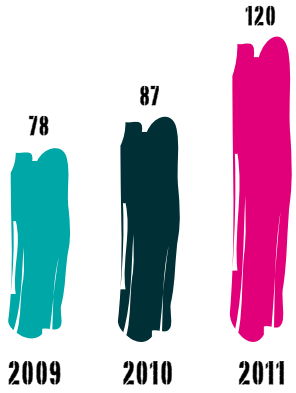

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
(en millions d'euros)

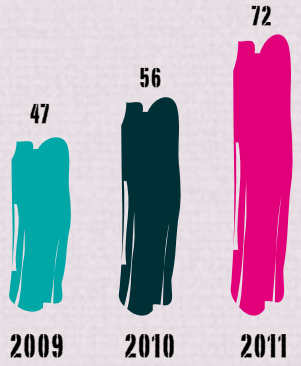

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
(en millions d'euros)

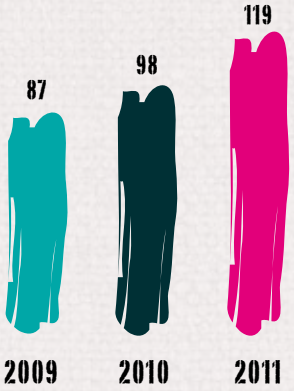

EFFECTIFS
(en nombre de personnes hors sociétés consolidées proportionnellement)

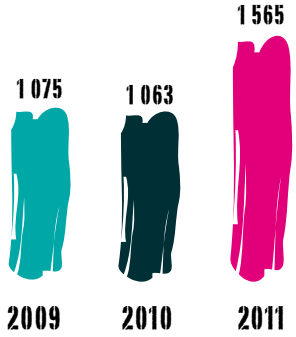

FONDS PROPRES
(en millions d'euros)

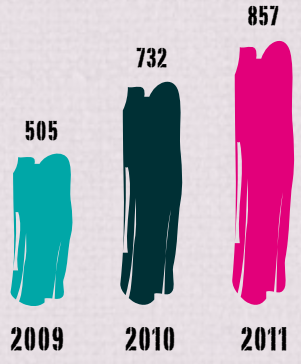

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS
(en millions d'euros)

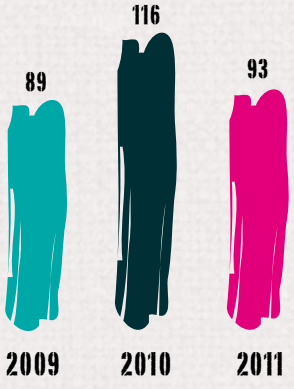

ENDETTEMENT FINANCIER
(en millions d'euros)

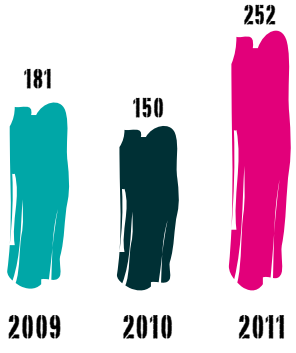

CAPITALISATION BOURSIÈRE
(en millions d'euros)

BÉNÉFICE NET PAR ACTION
Données ajustées (en euros)

DIVIDENDE PAR ACTION
Données ajustées (en euros)

** Soumis à l'approbation de l'AGM du 7 juin 2012.*

1.4. BOURSE ET ACTIONNARIAT

L'ACTION RUBIS

Évolution comparée du cours de l'action Rubis et du SBF 120 depuis le 1er janvier 2011.

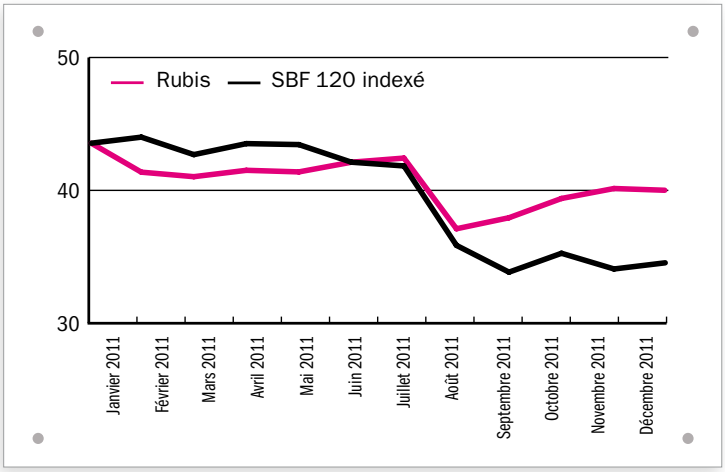

MARCHE DU TITRE ET VIE BOURSIERE

Le titre Rubis est coté sur Nyse Euronext, compartiment A. Son code ISIN est FR0000121253 et son code mnémonique est RUI FP.

Le titre Rubis fait partie des indices SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid and Small, CAC All-Tradable et CAC All-Share.

	2009	2010	2011
Nombre de titres échangés *(cumul en millions de titres)**	4,2	5,9	14,10
Capitaux échangés *(cumul en millions d'euros)**	221,17	479,23	571,10
Cours le plus haut en séance (1) *(en euros)**	32,20	44,44	45,75
Cours le plus bas en séance (1) *(en euros)**	19,75	26,15	32,50

** Source Euronext.*
(1) Cours ramené à un nominal divisé par deux.

L'ACTIONNARIAT DE RUBIS

Le Groupe compte près de 20 000 actionnaires.

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT EN %
(au 31.12.2011)

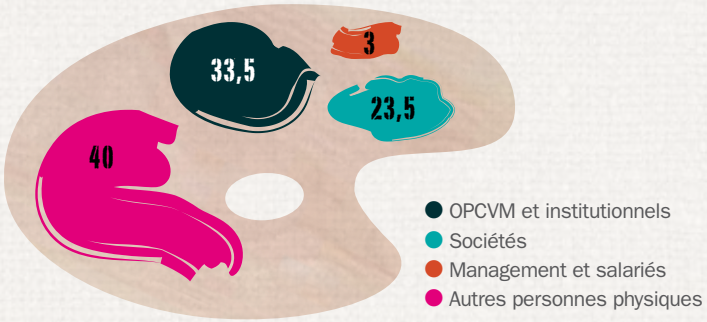

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES EN %
(au 31.12.2011)

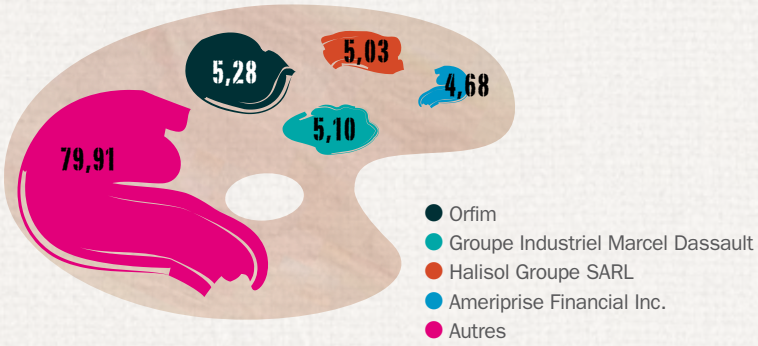

COMMUNICATION FINANCIERE

SOURCES D'INFORMATION

Rubis porte un soin particulier à la diffusion des informations le concernant.

En 2011, plus de 30 communiqués ont été diffusés à la presse et mis simultanément en ligne sur *www.rubis.fr* en versions française et anglaise.

Le site internet permet également de consulter les précédents rapports financiers et documents de référence du Groupe visés par l'AMF et téléchargeables au format PDF.

Rubis publie également, en mars, "L'Essentiel", une plaquette institutionnelle concise, décrivant le groupe Rubis, ses activités et sa stratégie.

Les actionnaires désireux d'entrer en contact avec la Société peuvent appeler la ligne qui leur est dédiée au : **33 (0) 1 45 01 99 51**

SERVICE DU TITRE

Le service du titre est assuré par :
CACEIS Corporate Trust
14, rue Rouget de Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09

RENCONTRE AVEC LES INTERLOCUTEURS FINANCIERS

Tout au long de l'année, le Groupe organise également des rencontres avec les principaux acteurs des marchés financiers : investisseurs institutionnels et analystes financiers des sociétés de bourse à Paris, ainsi que sur les principales places financières européennes.

Le titre Rubis est régulièrement suivi par les analystes des sociétés de bourse suivantes : Arkeon Finance, CA Cheuvreux, Exane BNP Paribas, Gilbert Dupont, Goldman Sachs, HSBC, Merrion Securities, Natixis Securities, Oddo, Portzamparc et Société Générale.

AGENDA DE L'ACTIONNAIRE

14.03.2012	Résultats annuels 2011
10.05.2012	Chiffre d'affaires 1er trimestre 2012 et informations financières
07.06.2012	Assemblée Générale Mixte
08.06.2012	Détachement du coupon et début de la période d'option pour le dividende en actions
22.06.2012	Fin de la période d'option pour le paiement du dividende en actions
06.07.2012	Paiement du dividende en espèces
31.08.2012	Résultats semestriels 2012
08.11.2012	Chiffre d'affaires 3e trimestre 2012 et informations financières
11.02.2013	Chiffre d'affaires 4e trimestre 2012

1.5. PANORAMA DU GROUPE

LA DIMENSION INTERNATIONALE EST AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE RUBIS

Dans un monde tendant à se globaliser, la capacité à se fragmenter devient une force. Rubis est ainsi organisé en multiples centres de profit gérés de façon décentralisée ; une forme essentielle pour conserver intacte son aptitude à réagir, s'adapter, anticiper, en résumé pour déjouer les écueils d'un système mondialisé.

RUBIS DANS LE MONDE

IMPLANTATIONS INTERNATIONALES À FIN MARS 2012

ZONE CARAÏBES
Antigua
Bahamas
Barbade
Bermudes
Iles Caïmans
Dominique
Grenade
Guadeloupe
Guyane française
Guyana
Martinique
Saint-Christophe-et-Niévès
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Trinité et Tobago
Iles Turques-et-Caïques

ZONE EUROPE ET MÉDITERRANÉE
Allemagne
Belgique
Espagne
France
Jersey et Guernesey
Pays-Bas
République tchèque
Suisse
Turquie

ZONE AFRIQUE
Afrique du Sud
Botswana
Comores
Madagascar
Maroc
Namibie
Sénégal

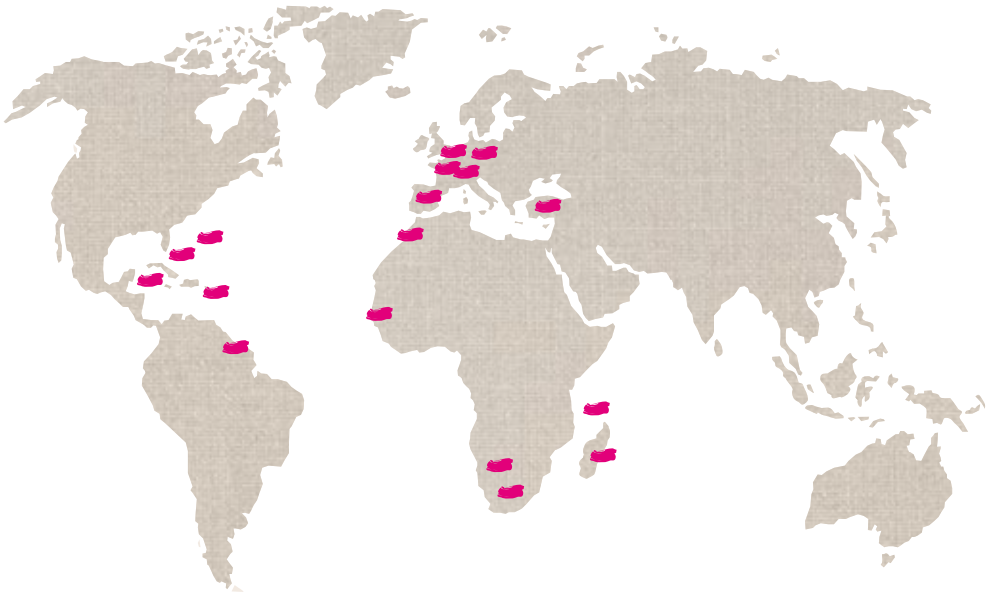

99 %

RUBIS TERMINAL

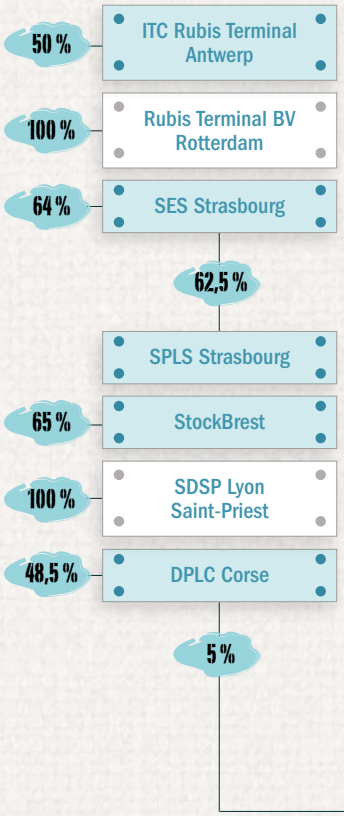

PARTICIPATIONS MINORITAIRES

RUBIS TERMINAL

ITC Rubis Terminal Antwerp	
Mitsui	(35 %)
Intercontinental Terminals Company LLC	(15 %)
SES Strasbourg	
Bolloré Energie	(1 %)
Distridyn	(8,6 %)
Petrovex	(6,8 %)
SCA Pétrole et Dérivés	(10,7 %)
Siplec	(6 %)
Zeller & Cie	(2,9 %)

ORGANIGRAMME SYNTHETIQUE DU GROUPE AU 31.12.2011

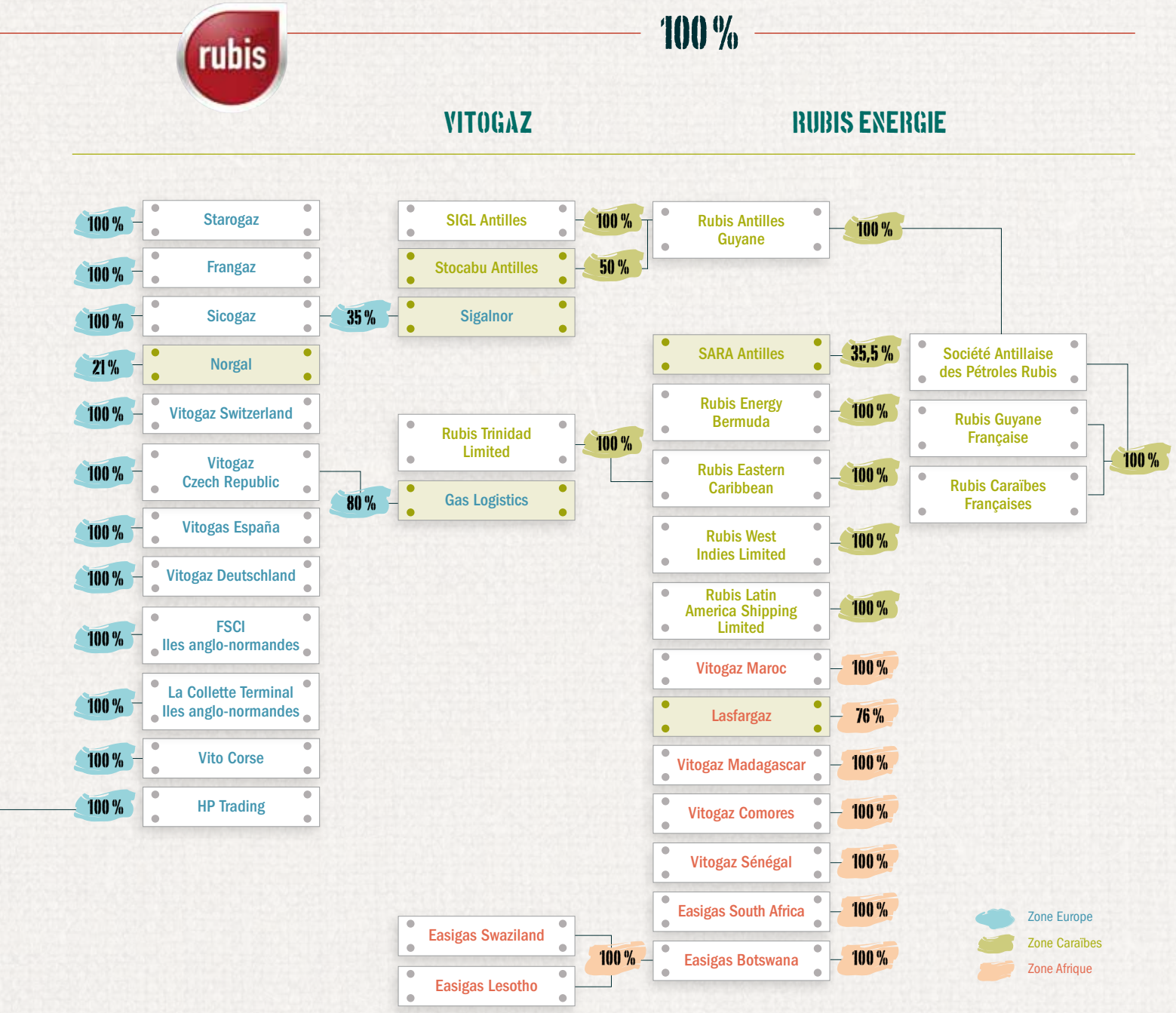

SPLS Strasbourg
Bolloré Energie (37,5 %)

StockBrest
Société Pétrolière de Dépôt (35 %)

DPLC Corse
Total Raffinage Marketing (24,99 %)
Delek France SAS (21,5 %)
M. Joseph-Louis Galleti (0,01 %)

RUBIS ENERGIE

Norgal
Antargaz (52,66 %)
Total Raffinage Marketing (26,40 %)

Sigalnor
CGP Primagaz (35 %)
TotalGaz (30 %)

Gas Logistics
M. Miroslav Kasparek (20 %)

Stocabu Antilles
Antilles Gaz (50 %)

SARA Antilles
Total outre-mer (25 %)
Total France (25 %)
Esso Caribbean Inc. (14,5 %)

Lasfargaz
Ceramica Ouadras SA (3,37 %)
Facemag SA (7,57 %)
Grocer SA (3,92 %)
Sanitaire BS SA (2,25 %)
Union Cerame SA (6,72 %)

1.6. POLITIQUE DE MECENAT

Entreprendre et se responsabiliser : c'est autour de ces deux valeurs que le groupe Rubis forge sa culture d'entreprise et se caractérise aux yeux de ses partenaires.

Ayant renforcé sa dimension internationale ces deux dernières années, le Groupe fait naître en mai 2011, le fonds de dotation Rubis Mécénat, une structure philanthropique, afin de renforcer les liens entre ses filiales, contribuer à l'intégration du Groupe dans son environnement socio-culturel et faire vivre sa culture d'entreprise.

Se positionner comme acteur industriel, social et culturel, dans les pays où il est présent permet à Rubis de renforcer ses actions sur chaque territoire et de s'investir à travers la mise en œuvre de projets philanthropiques.

RUBIS MECENAT A CHOISI L'ART COMME LANGAGE UNIVERSEL

Si l'industrie participe à la construction de notre monde d'aujourd'hui et de demain, l'Art nous permet de nous immerger dans un univers en perpétuelle mutation, de plus en plus difficile à saisir, agissant comme un révélateur de l'évolution de nos sociétés.

L'Art nous apporte un nouveau regard, une évasion, une vérité et parfois un recueillement. Ainsi, Rubis Mécénat souhaite créer des passerelles entre ses actions humanitaires ou environnementales et les artistes porteurs d'une nouvelle énergie.

LES OBJECTIFS DE RUBIS MECENAT

- Accompagner, en France et à l'étranger, une nouvelle génération d'artistes engagés par le biais d'expositions, de commissions et d'acquisitions d'œuvres d'art.
- S'investir dans des causes humanitaires et environnementales.
- Développer des projets culturels et sociaux, les porter, les faire naître, les aider à prendre forme.
- Servir des projets d'intérêt général afin d'agir et de donner un nouveau souffle porteur d'espoir.

"L'individu est au cœur des organisations qui font bouger les choses"

2011 NAISSANCE DE RUBIS MECENAT

Rubis Mécénat a présenté le travail du jeune photographe et cinéaste, Cyprien Clément-Delmas, en novembre 2011 à la Galerie Nikki Diana Marquardt à Paris.

"À la croisée des regards" est la première exposition organisée et commissionnée par Rubis Mécénat. Elle a marqué le début de son soutien envers des artistes engagés.

Passionné par les grands maîtres de la photographie humaniste et du photo reportage, Cyprien Clément-Delmas part à la recherche d'un sourire, d'un geste, d'un instant, d'humanité. Pour cette exposition, Cyprien a traversé les pays de l'ex-Yougoslavie, enrichissant ainsi sa série sur les pays d'Europe de l'Est. Son court métrage, *Luciano*, coréalisé avec Dani de la Orden a été présenté lors de cette exposition.

Cyprien Clément-Delmas nous a offert un vaste reportage, avec pour unique thème "l'être humain".

Cette exposition a permis le soir du vernissage le rassemblement de plusieurs personnes de Rubis, Rubis Terminal et Rubis Énergie ; un moyen de rencontres et de discussions en dehors du contexte professionnel. L'œuvre d'un artiste permet en effet d'échanger, de dialoguer autour de sujets actuels et de fédérer ainsi les équipes.

"À la croisée des regards" a connu un vif succès en interne, mais aussi auprès d'un public externe, optimisant le souhait de Rubis Mécénat d'accompagner et de soutenir une nouvelle génération d'artistes.

En haut : **L'ANGE,** Slovaquie, 2009
En bas : **LE GARDIEN DE BUT,** Serbie, 2011
CYPRIEN CLÉMENT-DELMAS
Collection Rubis Mécénat
© Cyprien Clément-Delmas

rubis mécénat

2012

DES PROJETS REMPLIS D'ESPOIR AVEC L'AFRIQUE DU SUD

Pour l'année 2012, Rubis Mécénat s'allie avec sa filiale Easigas dans des actions humanitaires et culturelles en Afrique du Sud.
Son objectif n'est pas d'agir à court terme mais de porter des projets pérennes, tant avec les artistes que le fonds soutient, que les causes dans lesquelles il s'investit.

L'Afrique du Sud est l'un des trois pays au monde où la distribution des revenus est la plus inégale, créant une disparité entre les communautés noires et blanches. Effacer cet écart et rendre le système égalitaire est l'objectif du gouvernement depuis la fin de l'apartheid et l'arrivée au pouvoir de Nelson Mandela en 1994.
Les acteurs économiques sud-africains se doivent de participer à l'abolition des discriminations raciales fortement ancrées dans le pays. Les opérations menées par le secteur privé et public ont pour but d'aider (par l'éducation, les formations, les aides médicales) les communautés défavorisées à devenir autonomes dans le monde du travail et au sein de la société.

Rubis Mécénat et Easigas avancent main dans la main afin de soutenir une école secondaire de township, privilégiant l'éducation des lycéens, à travers un enseignement artistique et un programme d'acquisition de compétences de vie courante.

Nous souhaitons mener des actions durables en accompagnant l'école à long terme de façon à voir une réelle évolution. Contribuer aux changements sociaux en Afrique du Sud exige une durabilité des soutiens communautaires entrepris.

Pour un premier projet, Rubis Mécénat commissionne deux jeunes photographes, Bieke Depoorter et Cyprien Clément-Delmas. Ils partiront cet été transmettre leur savoir et enseigner aux étudiants l'utilisation et l'utilité de la photographie ; parallèlement, ils réaliseront un photo reportage témoignant de leur expérience et des actions entreprises auprès des communautés désavantagées.

Une exposition des photographies sera organisée courant 2013 à Johannesburg et un catalogue sur l'ensemble du projet sera édité.

Ce programme photographique est la première étape d'une longue collaboration avec les écoles secondaires de townships : il consiste à offrir à une communauté très défavorisée l'opportunité d'acquérir des compétences artistiques, afin d'accéder à de nouveaux modes d'expression et, espérons-le, d'avoir la chance de trouver un emploi, une voie… ou une voix.

PROJETS FUTURS

« Collaborer avec les filiales sur des projets à l'image des valeurs et de la philosophie du Groupe, représente un souhait important de Rubis Mécénat »

- L'artiste Cyprien Clément-Delmas photographiera le dépôt d'Anvers ou de Rotterdam.

- Un appel à projet a été lancé pour commissionner un artiste afin de réaliser une œuvre d'art sur le mur d'entrée du dépôt Rubis Terminal de Saint-Priest.

- Une exposition de l'artiste Fanny Allié est prévue pour cette fin d'année 2012.

- Pour 2013, Rubis Mécénat entend continuer ses actions en Afrique du Sud, s'impliquer au sein des communautés artistiques du pays, créer des échanges entre artistes de différents horizons, s'investir dans de nouveaux projets avec les filiales du Groupe et organiser une exposition questionnant notre rapport à l'environnement avec deux artistes travaillant sur le paysage.

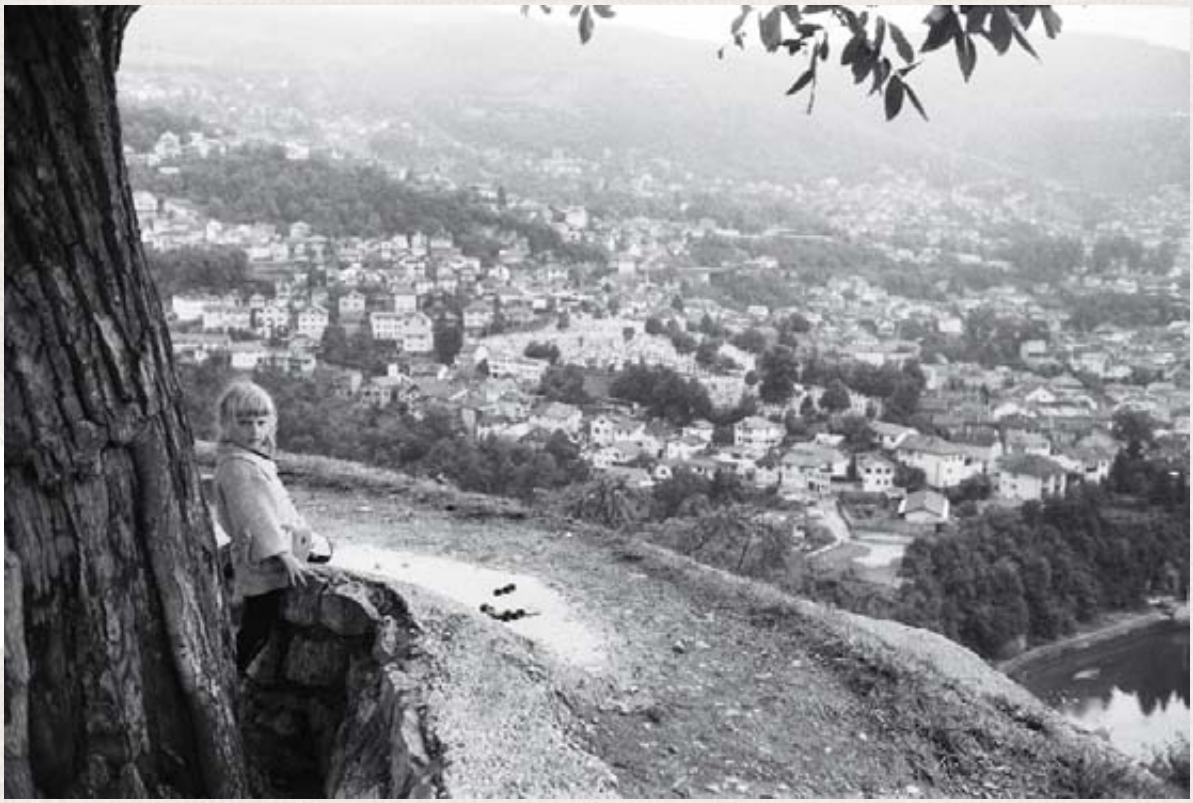

LA FILLE DE SARAJEVO
CYPRIEN CLÉMENT-DELMAS
Bosnie-Herzégovine, 2011
Collection Rubis Mécénat
© Cyprien Clément-Delmas

MOULES ROUGES CASSEROLE (OU TRIOMPHE DE MOULES II)
MARCEL BROODTHAERS
1965
Casserole et son couvercle en métal émaillé rouge contenant des coquilles de moules
Dimensions : 32 x 34 cm
MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, BRUXELLES.
© Johan Geleyns

2.1. STOCKAGE DE PRODUITS LIQUIDES

"Moi aussi
je me suis demandé
si je ne pouvais pas
vendre quelque chose
et réussir dans la vie"

Marcel Broodthaers

RUBIS TERMINAL

e métier de Rubis Terminal consiste à stocker, dans des installations détenues en propre, des produits liquides qui restent la propriété de ses clients. En parallèle, outre les opérations courantes de réception et d'expédition, Rubis Terminal fournit des prestations de services connexes telles que l'additivation, la dilution, le mélange ou l'enfûtage.

La localisation stratégique de ses terminaux permet à Rubis Terminal de détenir une position clé dans le traitement des flux d'importations et d'expéditions de produits tels que les hydrocarbures raffinés, les produits chimiques et pétrochimiques, les engrais, les huiles végétales et les mélasses.

Ses principaux clients

- Les hypermarchés et supermarchés pour le stockage de carburants avant leur distribution.
- Les compagnies pétrolières et groupes chimiques et agroalimentaires, qui, bien que disposant d'unités de stockage en propre, souhaitent optimiser leurs coûts, externaliser la fonction logistique ou avoir une plateforme de distribution, d'importation ou d'exportation.
- Les traders et les intermédiaires qui, dans certains cas et selon les fluctuations des prix ou de la demande, doivent pouvoir stocker les produits qu'ils négocient sur les marchés internationaux.

Rubis Terminal est devenu un acteur essentiel du paysage logistique grâce à sa localisation géographique, mais aussi grâce aux lourds investissements réalisés ces dernières années, soit pour adapter son outil aux besoins du marché et aux nouvelles normes en vigueur, soit pour s'implanter hors des frontières de l'Hexagone, dans des zones à fort potentiel de développement.

CHIFFRE D'AFFAIRES
(en millions d'euros)

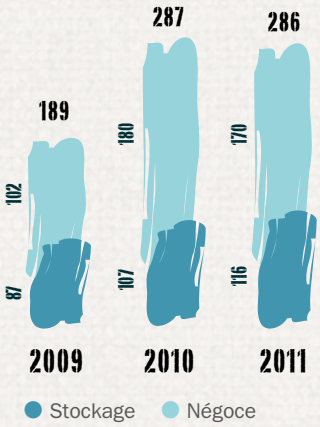

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION
(en millions d'euros)

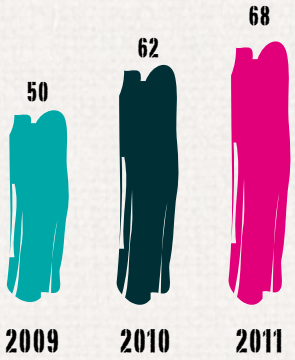

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(en millions d'euros)

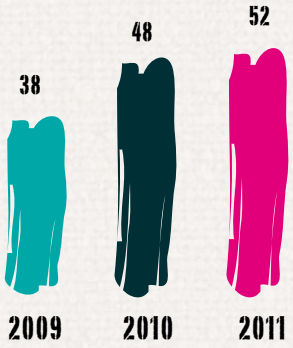

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
(en millions d'euros)

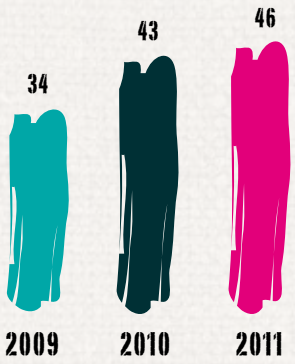

INVESTISSEMENTS
(en millions d'euros)

RECETTES STOCKAGE
(en %)

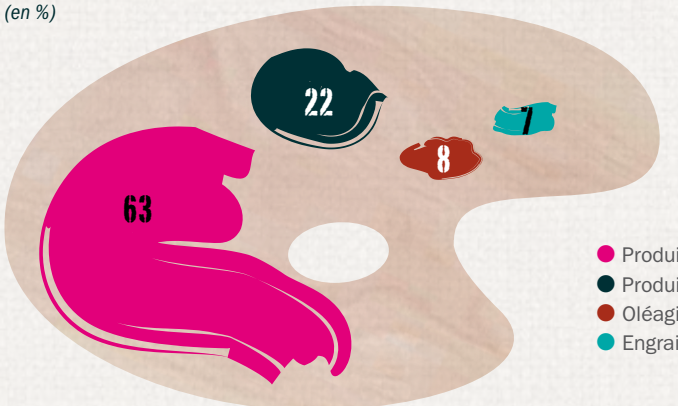

FAITS MARQUANTS 2011

- Nouvelle année record en volumes et chiffre d'affaires.
- Anvers : mise en service progressive de l'ensemble de la capacité construite (à ce jour 72 000 m³).
- Rotterdam : construction de 4 nouveaux réservoirs inox de 2 500 m³ et obtention d'une nouvelle concession de 8 hectares jouxtant le site actuel.
- Rouen : mise en service d'un bac supplémentaire de 19 000 m³ pour le stockage d'engrais liquides.
- Saint-Priest : inauguration de l'aire d'attente pouvant accueillir 30 camions gros porteurs.

CALENDRIER 2012

- Rotterdam : mise en service de 8 nouveaux réservoirs d'une capacité globale de 35 200 m³.
- Ceyhan (Turquie) : finalisation du rachat de 50 % du dépôt pétrolier Delta Petrol, rebaptisé "Delta Rubis".
- Anvers : démarrage de la construction de 37 000 m³ de capacité supplémentaire.
- Salaise-sur-Sanne et Strasbourg : obtention de la certification ISO 14001.

ATOUTS stratégiques

- Localisation (façade maritime et accès fluviaux, branchement pipelines).
- Connexions (pipelines, mer, barge, fer, route).
- Investissements réguliers pour les mises aux normes et l'adaptation aux besoins du marché.
- Qualité des infrastructures.
- Opérateur indépendant.

PRODUITS PETROLIERS

Sites Rubis concernés

• Rouen	373 000 m³
• Strasbourg	315 000 m³
• Dunkerque	258 000 m³
• Brest	130 000 m³
• Saint-Priest	98 000 m³
• Rotterdam	72 000 m³
• Mulhouse	64 000 m³
• Corse	35 000 m³

Les dépôts de Rubis Terminal constituent un maillon essentiel de l'aval pétrolier. Véritable "charnière" entre les fonctions d'approvisionnement et de distribution, ils sont utilisés par tous les opérateurs du marché (centrales d'achats de la grande distribution, opérateurs indépendants, raffineurs, traders, organismes de contrôle et de gestion des stocks stratégiques) à différents niveaux :

- organiser la distribution vers les points de consommation (stations-service et consommateurs directs) ;
- entreposer des produits en période de contango, c'est-à-dire lorsque les prix à terme sont supérieurs aux prix spot ;
- assurer la sécurité et la diversité des approvisionnements, entre les ressources locales et nationales et l'importation ;
- réaliser préalablement à la mise sur le marché des opérations d'additivation des produits, soit en incorporant des additifs de performance, soit par mélange avec des biocarburants comme les esters méthyliques d'acide gras (EMAG) pour le gazole, ou l'éthanol pour l'essence ;
- permettre aux opérateurs de remplir leurs obligations de couverture en stocks de réserve.

La crise du raffinage européen conduit à des rationalisations et des modifications de flux qui rendent toujours plus nécessaires les capacités d'importation. Positionnés à l'entrée d'importantes zones de consommation, les terminaux de Rubis sont en mesure de s'adapter à ce contexte et de jouer un rôle croissant dans l'approvisionnement du territoire.

Dans le même temps, le durcissement des contraintes réglementaires et la hausse des coûts induits poussent à la poursuite de fermetures de dépôts concurrents mal positionnés ou trop petits.
La massification des enlèvements sur les sites les plus sûrs, les mieux situés et les mieux équipés profite à l'ensemble des établissements du groupe Rubis.

Le gouvernement a lancé en 2005 un plan biocarburant destiné à encourager l'additivation d'EMAG (esters méthyliques produits à partir d'huiles végétales ou de graisses animales) dans le gazole et d'éthanol ou d'ETBE (produits à partir de betteraves sucrières principalement) dans les essences. Les taux d'additivation cibles ont progressé de 5 % en 2005 jusqu'à 7 % en 2011. Rubis Terminal, en concertation avec ses grands clients, a mené une politique active pour faciliter la mise en place de ces additivations sur ses sites. Aujourd'hui, Rubis Terminal reste à l'écoute de ses clients afin de proposer des solutions techniques permettant à ces derniers d'optimiser leurs choix en termes de sourcing.

L'utilisation du fioul lourd subsiste dans les centrales thermiques en appoint pour le chauffage urbain et chez certains industriels. La nécessité d'utiliser des produits de moins en moins soufrés conduit les acheteurs à importer les produits que l'outil de raffinage français ne peut fournir ; ils doivent pour cela disposer de capacités de réception suffisantes.
Par ailleurs, depuis son installation à Rotterdam, Rubis Terminal occupe un rôle majeur sur le marché de l'avitaillement des navires, qui constitue le débouché principal de la production de fioul lourd.

CAPACITE GLOBALE DE STOCKAGE

	Capacités attribuées		Sorties de produits	Recettes		
	(en milliers de m³)	(en %)	(en milliers de tonnes)	(en millions d'euros)	(en %)	Variation 2011/2010
Pétrole et fioul lourd	1 345	66 %	9 301	72	63 %	+ 3 %
Produits chimiques	237	12 %	1 344	25	22 %	+ 26 %
Engrais	240	12 %	1 043	8	7 %	+ 12 %
Oléagineux et mélasses	200	10 %	989	10	8 %	+ 13 %
Total	**2 022**	**100 %**	**12 677**	**115**	**100 %**	**+ 8 %**

AUTO-PORTRAIT

"La variété des sujets impose de faire régulièrement le grand écart..."

Ma connaissance des dépôts pétroliers et chimiques est restée longtemps limitée à ceux que je voyais de loin, sur l'autoroute, à la sortie de Lyon… Et ma formation juridique initiale ne me destinait pas au monde du stockage des produits liquides !

Après cinq années d'études de droit et une à l'école du barreau de Paris, j'ai exercé le métier d'Avocate pendant sept ans. Puis j'ai choisi de travailler en entreprise car je souhaitais intégrer une équipe de professionnels de spécialités différentes pour construire des projets sur la durée.

J'ai opté pour le milieu du stockage et intégré Rubis Terminal, alors "Compagnie Parisienne des Asphaltes", au mois d'août 2000. Ma première découverte d'un dépôt a eu lieu à Dunkerque, où j'ai visité les deux sites, Môle V et Unican : une très longue journée à voir se succéder des kilomètres de tuyaux et de bacs…

J'ai pu rapidement appréhender la réalité du métier de stockiste. J'ai trouvé sur chaque site des personnes très investies dans leur métier, ravies de me transmettre les connaissances nécessaires afin que "le juridique" ne reste pas un monde parallèle et déconnecté de l'activité de l'entreprise.

Le métier de Juriste dans une société comme Rubis Terminal est finalement assez atypique. La variété des sujets impose de faire régulièrement le grand écart : vie juridique de l'entreprise, fusion, négociation d'un accord collectif, contrats fournisseurs, contrats commerciaux, achat de terrain…

En plus de mon travail d'accompagnement de la vie des dépôts et de la société, j'ai eu la chance de travailler sur l'ensemble des projets de développement du Groupe : l'acquisition de Propetrol, le renforcement des positions à Brest et à Strasbourg, l'implantation en Corse, à Anvers et à Rotterdam.

La routine n'est donc pas de mise et l'évolution constante du métier et de l'environnement réglementaire (bio-carburants, Plan de Prévention des Risques Technologiques…) permet de dire sans inquiétude que le mouvement va continuer.

Rubis Terminal m'a finalement permis d'inventer mon propre métier et de continuer à le faire évoluer. Mais j'ai surtout trouvé un très fort investissement des salariés et des relations facilitées, ce qui aide le travail et la prise de décisions.

Céline Delcros
Directrice Juridique
de Rubis Terminal

ENGRAIS LIQUIDES

Sites Rubis concernés

• Rouen	180 000 m³ à 250 000 m³
• Dunkerque	24 000 m³

Le dépôt de Rouen constitue le plus gros centre d'importation d'engrais liquides en Europe.
Les produits stockés sont utilisés dans les zones de grande culture de la moitié nord de la France : Picardie, Beauce, Champagne-Ardenne, Berry. Dunkerque, qui participe à l'approvisionnement du nord de la France, de la Champagne et du sud de la Belgique, développe ses positions en s'appuyant sur ses liaisons ferroviaires.

L'existence de moyens logistiques adaptés est essentielle pour la filière :
- l'importation d'engrais fabriqués dans des zones riches en gaz, qui représente déjà plus de 50 % de la consommation de l'Hexagone, va continuer à concurrencer les productions locales et nécessitera de grosses capacités d'accueil ;
- la consommation est très saisonnière et concentrée sur le printemps. Il faut donc à la fois disposer de capacités de stockage importantes et de moyens de chargement proportionnés ;
- l'application d'engrais, avec des volumes globalement stables, tend à être plus précise et efficace.

On assiste au développement de formules de mélanges associant à l'azote d'autres composants, soufrés ou phosphatés.

Rubis Terminal accompagne les distributeurs dans cette voie et met en place des systèmes d'additivation et de mélange, s'orientant ainsi vers des prestations à plus forte valeur ajoutée.

Parallèlement, l'amélioration des flux d'information notamment *via* l'EDI (Electronic Data Interchange) constitue un axe de développement pour Rubis auprès de cette filière regroupant de nombreux intermédiaires.

PRODUITS CHIMIQUES

Sites Rubis concernés

• Anvers	72 000 m³ *
• Rotterdam	45 000 m³
• Strasbourg	31 000 m³
• Rouen	30 000 m³
• Dunkerque	23 000 m³
• Salaise-sur-Sanne (Lyon)	19 000 m³
• Villeneuve-la-Garenne (Paris)	17 000 m³

** dont 14 000 m³ de gaz*

Les dépôts de stockage de produits chimiques de Rubis Terminal sont devenus les maillons indispensables d'une chaîne logistique de plus en plus spécialisée, en offrant une large palette de connexions : fluviales, maritimes, routières ou ferroviaires.

L'extension hors France avec l'implantation de terminaux en zone ARA (Rotterdam/Anvers) permet à Rubis Terminal d'être un acteur majeur en Europe de l'Ouest.

Rubis Terminal a une parfaite maîtrise de la complexité du stockage des produits chimiques, grâce à sa capacité à mettre en place les équipements adaptés, sa réactivité, le professionnalisme de ses équipes et la prise en compte du respect de l'environnement et de la sécurité. Outre sa certification ISO 9001 et sa démarche d'obtention de la certification ISO 14001 pour certains dépôts, sa participation au "Cdi-t" (Chemical Distribution Institute - Terminals) et son engagement "Responsible Care" en sont également les témoins.
Rubis Terminal sait répondre aux demandes de ses clients, que ce soit en tant que plateforme de distribution, d'externalisation de stockage "rattaché" à une plate-forme industrielle, de stockage à proximité d'une usine pour pallier les aléas de sourcing de matières premières, d'arrêt provisoire d'usine ou de tout autre besoin ponctuel.

En chimie, chaque produit a son bac et sa ligne dédiée, ainsi qu'un process adapté ; Rubis Terminal propose donc à ses clients un large choix en termes de :
- capacités (taille de bacs allant de 300 à 6 300 m³) ;
- connexions (maritimes, fluviales, ferroviaires, routières, pipelines) ;
- matériaux (inox, acier, acier revêtu le cas échéant) ;
- autorisations (inflammables, toxiques, dangereux pour l'environnement) ;
- équipements particuliers (azote, air appauvri, contrôle de pression, du taux d'oxygène, dilution, maintien en chauffe du produit [électrique, vapeur ou eau chaude, selon les dépôts], retour ou traitement des vapeurs…).

OLEAGINEUX ET MELASSES

Sites Rubis concernés

• Dunkerque	180 000 m³
• Rouen	20 000 m³

Une part significative des capacités de Rouen et de Dunkerque est consacrée à cette famille de produits dans laquelle sont regroupés les oléagineux, les mélasses et des coproduits issus de l'industrie du sucre.

Les installations de Rubis Terminal permettent à la fois de traiter de gros volumes et de ségréguer les qualités, offrant à ces industries l'outil à la fois flexible et fiable que nécessite leur activité.
Un fort accent est mis sur la traçabilité, enjeu majeur dans la chaîne alimentaire.

Le développement des biocarburants a entraîné un accroissement massif et rapide des flux d'oléagineux : sur Dunkerque, le trafic annuel est passé en 5 ans de 130 000 à 850 000 tonnes. Les unités de production de biocarburant doivent en effet être approvisionnées en huiles et font appel à des origines et des qualités de plus en plus diversifiées : l'importation doit compléter la production nationale et au colza viennent s'ajouter des huiles de soja, de tournesol, ainsi que des graisses animales et des huiles de friture.

Les directives européennes sur la durabilité se traduisent en 2012 par des contraintes supplémentaires en termes de traçabilité.

AUTRE ACTIVITE NEGOCE

Rubis Terminal est également présent dans une activité de vente grossiste de produits pétroliers. Cette activité, marginale mais complémentaire, a généré un chiffre d'affaires de 170 millions d'euros pour des volumes annuels d'environ 170 000 m³.

DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Rotterdam (Pays-Bas)

Situé à Botlek, au cœur du port de Rotterdam, premier port d'Europe avec un trafic de plus de 400 millions de tonnes par an, le terminal de Rubis offrira à terme une capacité de 350 000 m^3 avec des accès ferroviaires et maritimes importants (trois jetées pour navires de haute mer et deux jetées pour barges). Rapportés aux capacités, ces accès se montrent bien supérieurs à ceux des autres opérateurs.

Dans un contexte où la rapidité des opérations maritimes et la réduction des temps d'escale sont des enjeux essentiels de la logistique, ce terminal disposera d'un avantage compétitif indéniable.

Par ailleurs, la ségrégation des bacs de stockage, inox ou acier, dans des cuvettes contenant un faible nombre de bacs permet de stocker des produits très différents sans problème d'incompatibilité.

Les travaux ont commencé en avril 2007 pour un démarrage de l'activité en mai 2008.
Le dépôt dispose aujourd'hui d'une capacité de près de 122 000 m^3, qui lui permet de stocker à la fois des produits pétroliers, des commodités chimiques et des spécialités.

Ce terminal a trouvé sa place sur le marché de la zone ARA (Anvers, Rotterdam, Amsterdam), en offrant à la fois une excellente accessibilité et disponibilité sur ses appontements et une expertise déjà reconnue pour les produits sensibles.
L'ensemble des capacités ont été louées dès leur mise en service et les travaux d'extension se poursuivent.

Anvers (Belgique)

Rubis et le groupe japonais Mitsui ont annoncé en décembre 2007 leur projet de s'associer (à parts égales) pour construire un terminal de produits chimiques liquides et gazeux dans le port d'Anvers, qui constitue le deuxième centre mondial de transit de produits pétrochimiques.

La construction de ce dépôt a démarré en septembre 2008 avec une capacité initiale de 110 000 m^3 implantée sur une concession de 8 hectares. Une nouvelle concession de 13 hectares a été accordée à Rubis, ce qui permettra à terme de porter la capacité à 400 000 m^3 et d'augmenter le stockage de gaz.

La mise en service du dépôt est intervenue en octobre 2010, dans les délais pour les produits liquides et le gaz. La construction de 37 000 m^3 supplémentaires démarre en 2012 pour une mise en service fin 2013.

Ceyhan (Turquie)

Rubis Terminal a finalisé en janvier 2012 le rachat de 50 % du dépôt pétrolier Delta Petrol, le plus gros terminal indépendant de produits pétroliers en Méditerranée, rebaptisé "Delta Rubis", en formant un partenariat avec ses actionnaires actuels.

Située au sud-est de la Turquie, en façade méditerranéenne, Ceyhan est positionnée au débouché des pipelines BTC, acheminant le pétrole brut de la mer Caspienne et KC, acheminant le pétrole brut de Kirkouk (Irak). Bénéficiant d'une localisation stratégique et d'avantages maritimes réels, cette zone de Méditerranée orientale promet de devenir le principal carrefour logistique régional de produits pétroliers : flux inter-Méditerranée, exportations vers l'Afrique et l'Asie, proximité du Canal de Suez et de la mer Noire. Ce terminal de stockage de produits finis a aujourd'hui une capacité de 650 000 m^3 commercialisés auprès d'une clientèle d'opérateurs pétroliers internationaux.

Dans le cadre de cette alliance, le projet de Rubis consiste à construire une jetée de 2,4 km et à porter la capacité totale du dépôt à 1 million de m^3. Cet avantage compétitif essentiel permet de répondre à une demande logistique régionale croissante et de le positionner parmi les plus actifs de la zone en élargissant sa gamme de clientèles, diversifiant la gamme de produits stockés (pétrole brut et soutages) et l'ouvrant au marché local turc, dont les importations sont en forte croissance.

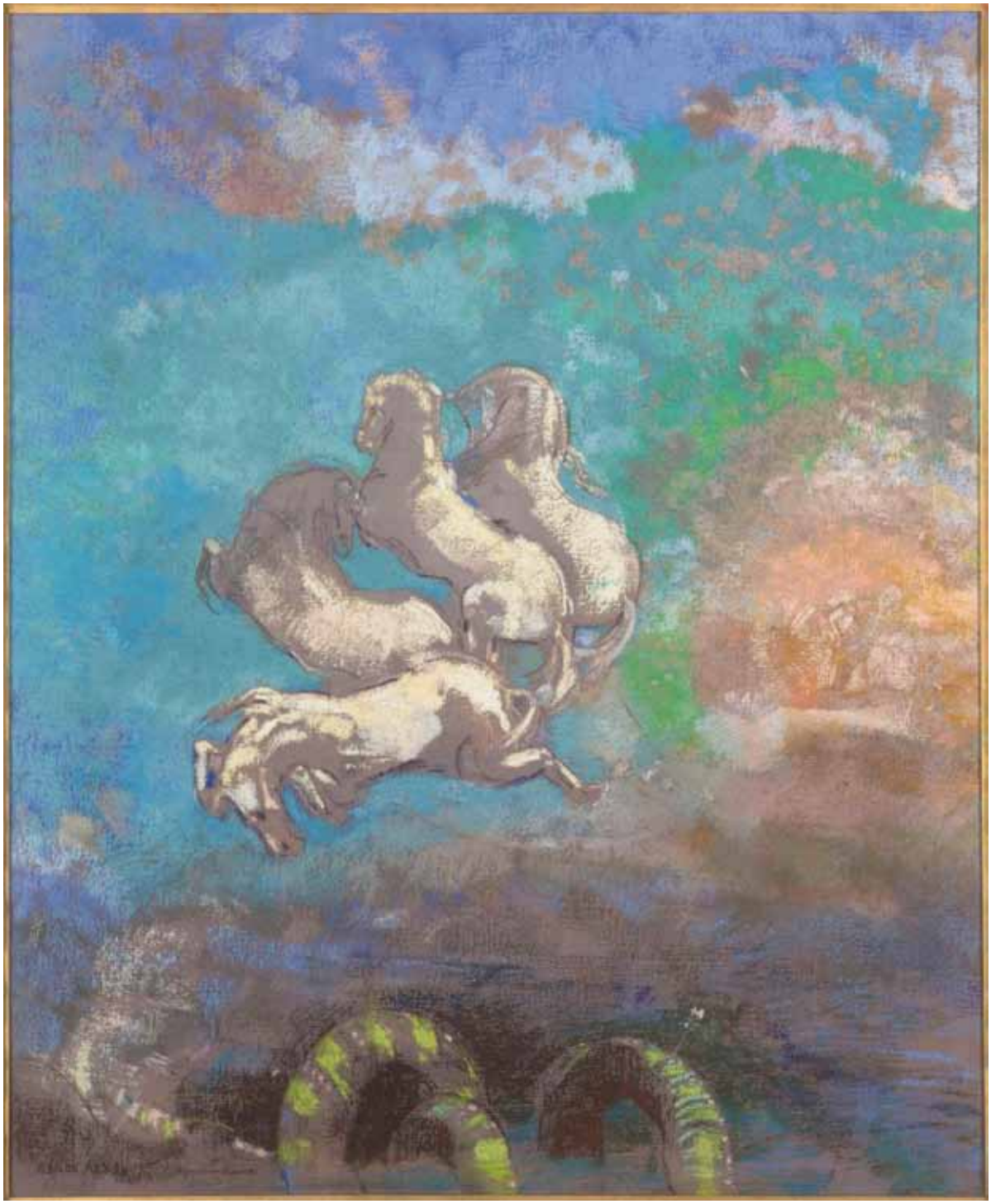

LE CHAR D'APOLLON
ODILON REDON
Vers 1910
Huile avec rehauts de pastel sur toile
Dimensions : 89 x 70 cm
MUSÉE D'ORSAY, PARIS
© Photo RMN - Hervé Lewandowski

2.2. DISTRIBUTION DE GPL ET DE PRODUITS PETROLIERS

“Parce qu’il croyait
uniquement
qu’en ce qu’il ne
voyait pas”

RUBIS ENERGIE

pérateur indépendant, Rubis Energie reste sélective dans sa politique d'investissements en privilégiant son développement sur des marchés de niches : niche géographique (zone structurellement importatrice de produits pétroliers) ou niche produits (GPL, aviation, bitumes, fiouls…).

La fonction de Rubis englobe le contrôle de toute la chaîne de distribution, depuis l'approvisionnement jusqu'à l'utilisateur final.

En maîtrisant une chaîne logistique complète (cellule de négoce, terminaux d'importation, centres emplisseurs, stockages intermédiaires, relais vrac) Rubis rend accessible et de façon pérenne pour ses clients l'énergie (gaz ou carburants) dont ils ont besoin.

Le Groupe est organisé de façon "décentralisée" : chaque centre de profit correspond à une position locale, ce qui permet aux responsables locaux d'avoir une connaissance approfondie de leurs territoires et de conduire une politique d'investissements adaptée. Ce mode d'organisation se traduit par des gains de parts de marché enregistrés régulièrement.

CHIFFRE D'AFFAIRES
(en millions d'euros)

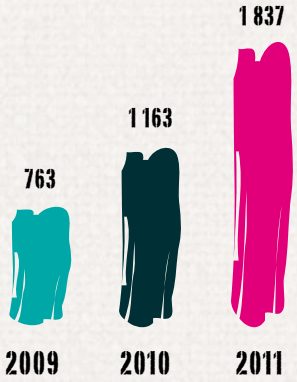

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION
(en millions d'euros)

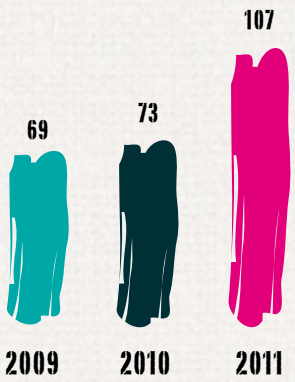

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT
(en millions d'euros)

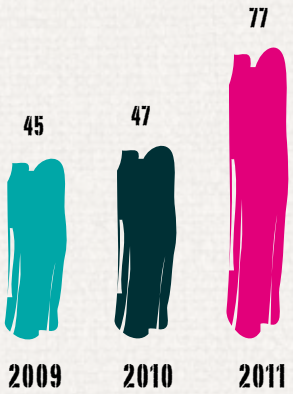

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
(en millions d'euros)

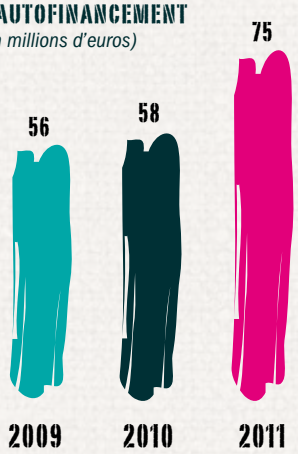

INVESTISSEMENTS
(en millions d'euros)

RÉPARTITION DES VOLUMES : PROJECTION 2012 PAR SEGMENT ET ZONE GÉOGRAPHIQUE

Avec l'accélération des acquisitions, le Groupe a fortement évolué depuis 2010. Compte tenu de l'intégration en 2012 des acquisitions annoncées en 2011, la répartition du portefeuille-produits se présente comme suit (en %) :

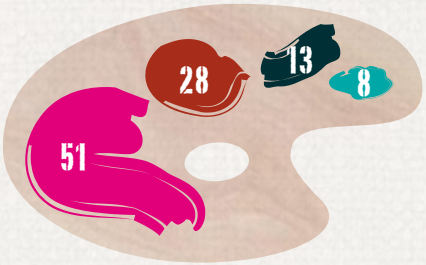

- GPL : 51 %
- Stations-service : 28 %
- Fioul commercial : 13 %
- Aviation : 8 %

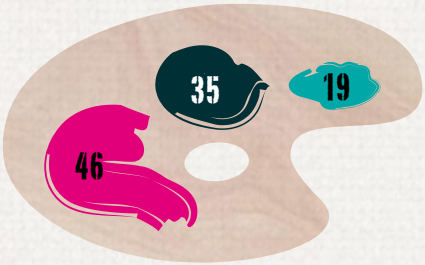

- Caraïbes : 46 %
- Europe : 35 %
- Afrique : 19 %

FAITS MARQUANTS 2011

- Progression du niveau d'activité dans une conjoncture économique mondiale défavorable.
- Passage aux couleurs "RUBiS" des stations-service aux Bermudes.
- Rachat des actifs de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron dans l'arc des Caraïbes, y compris aux Antilles et en Guyane française.
- Ouverture d'un nouveau site à Dillon (Fort-de-France), doté d'une boutique et d'un fast food avec drive-in développé en partenariat avec l'enseigne locale de renom Snack Élizé.

CALENDRIER 2012

- Passage aux couleurs "RUBiS" des stations-service achetées à Chevron dans l'arc Caraïbes.
- Passage aux couleurs "ViTO" des stations-service achetées à Chevron aux Antilles et en Guyane française.
- Rubis est en cours d'acquisition des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron aux Bahamas, Iles Caïmans et Turques-et-Caïques.
- De même, Rubis développe avec Puma Energy sa présence en Afrique australe avec l'intégration de son activité GPL au Botswana et en Namibie (rachetée fin 2011).
- Poursuite de la croissance externe.

ATOUTS stratégiques

- Contrôle de l'approvisionnement.
- Infrastructures stratégiquement situées.
- Diversité de produits, de géographie, de niveau de vie.
- Concentration sur des marchés de niches.

L'ENERGIE UN BESOIN DE BASE

À l'origine spécialisé dans la distribution de GPL (butane et propane), le Groupe a considérablement élargi sa distribution au gré des acquisitions à l'ensemble des produits pétroliers : stations-service, fioul commercial, aviation, marine, lubrifiant, bitumes sur trois zones géographiques : Caraïbes, Europe et Afrique. Le GPL, en 2012, représentera néanmoins la moitié des produits commercialisés (51 %).

Commercialisé en vrac, conditionné (en bouteille) ou sous forme de carburant automobile (GPL-carburant), le GPL reste une énergie disponible, stable et facilement transportable, dont les vertus environnementales sont démontrées : brûlant intégralement, sans poussière, avec de faibles émissions de NOx (oxydes d'azote) et de particules, sans soufre ni benzène.
Ces caractéristiques environnementales en ont fait une énergie promue par les pouvoirs publics dans de nombreux pays.

Entre les Caraïbes (Antilles et Guyane française, arc des Caraïbes, Bermudes), les îles anglo-normandes et la Corse, le Groupe exploitera en carburants et fiouls en 2012 un réseau d'environ 250 stations-service, aux couleurs "RUBiS" ou "ViTO".
Pour l'ensemble de ses métiers, le Groupe est propriétaire des infrastructures nécessaires à chaque activité (terminaux d'importation, unités de stockage, centres emplisseurs…).

DONNEES CHIFFREES

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation 2011/2010
Chiffre d'affaires consolidé	1 837	1 163	+ 58 %
Résultat brut d'exploitation	107	73	+ 47 %
Résultat opérationnel courant	77	47	+ 64 %
• Europe	21	18	+ 17 %
• Caraïbes	40	18	+ 122 %
• Afrique	17	11	+ 55 %
Capacité d'autofinancement	75	58	+ 29 %
Investissements	46	61	–

UNE PRESENCE INTERNATIONALE

Présente en France métropolitaine depuis 1939, Vitogaz, la marque du Groupe, s'est largement internationalisée :
- en Afrique, avec le Maroc en 2000, Madagascar en 2001 et le Sénégal en 2003 ;
- dans la zone des Caraïbes, avec les Antilles et la Guyane française en 2005, puis les Bermudes en 2006 ;
- en Europe, avec l'Allemagne, l'Espagne, la République tchèque et la Suisse en 2007, dans les îles anglo-normandes en 2008 et en Corse début 2010 ;
- en Afrique du Sud et au Botswana fin 2010, et dans l'arc des Caraïbes en 2011.

À l'aube de 2012, hors acquisitions Chevron (Bahamas, Iles Caïmans, Iles Turques-et-Caïques) et Puma Energy (Botswana, Namibie), les ventes annuelles de Rubis Energie représentent environ 1 400 000 tonnes/m³ de produits pétroliers, dont 600 000 tonnes de GPL. Avec une position de leader sur bon nombre de ses marchés et 800 000 m³ de produits pétroliers, notamment à travers ses réseaux de stations-service aux Antilles et en Guyane française (82), en Corse (41), dans l'arc des Caraïbes (66), aux Bermudes (12) et dans les îles anglo-normandes (29).

Rubis Energie est ainsi devenue l'un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niches (géographique ou produit), sur lesquels elle gère une partie des approvisionnements ou possède un outil logistique (stockage massif d'importation) lui assurant un avantage concurrentiel.

Le Groupe dispose d'infrastructures logistiques (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaisons pipelines) lui garantissant l'accès à la source (GPL et produits pétroliers) à des conditions compétitives.

ZONE EUROPE

En France métropolitaine, Vitogaz occupe des positions stratégiques dans le propane vrac, s'adressant à une clientèle résidentielle, agricole, d'élevage et industrielle. C'est aussi un acteur important en GPL-carburant, sous la marque GAZ'L.

En 2011, l'activité France métropolitaine a réalisé 120 000 tonnes de distribution de GPL, représentant une part de marché de 5,8 %.

Si Vitogaz demeure avant tout un propanier s'adressant historiquement à une clientèle résidentielle (27 %) et avicole (25 %), il a néanmoins réussi à construire et consolider une forte position de marché en GPL-carburant (20 %), à travers un réseau de 350 stations-service installées en grandes et moyennes surfaces (GMS) et dans le réseau BP.

Depuis début 2010, Vitogaz est actionnaire unique de Frangaz, société commercialisant des bouteilles de GPL auprès de la grande distribution. Dans le réseau Intermarché, Frangaz distribue des bouteilles de GPL sous la marque Energaz et pour le réseau Casino, sous la marque distributeur. »»

Cette montée de Vitogaz dans l'actionnariat de Frangaz traduit un renforcement du partenariat avec les GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) déjà associées dans la distribution du GPL-carburant. Rappelons qu'en 2011 les volumes commercialisés par Frangaz ont progressé de 22 % par rapport à 2010, à travers un réseau de plus de 1 600 points de vente.

Vitogaz s'appuie sur un dispositif logistique puissant pour développer son fonds de commerce et assurer ses approvisionnements aux meilleures conditions : partenaire à hauteur de 21 % dans le GIE Norgal (situé au Havre), lui donnant accès au plus gros centre de réception de GPL en façade maritime, à des centres emplisseurs et à un réseau de relais-vrac, répartis sur le territoire pour l'approvisionnement secondaire.

L'activité de Vito Corse contribue, en rythme annuel, à environ 90 000 m^3 de distribution de produits pétroliers.

Sans oublier qu'avec l'acquisition faite dans les îles anglo-normandes en 2008, le Groupe est entré dans l'activité de vente de carburant-aviation. Sa présence dans ce segment de marché a été étendue fin 2008 à la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française par le rachat à Shell de sa participation dans les groupements aviation de ces 3 départements d'outre-mer.

UNE ACTIVITE EUROPEENNE ETENDUE EN 2011

ESPAGNE

44 000 tonnes de GPL distribuées, exclusivement vrac et régional, concentrées sur le nord de la péninsule.

SUISSE

Opérateur numéro 1 du marché avec 55 000 tonnes dont 44 000 tonnes de distribution finale (conditionné et vrac). La filiale bénéficie d'une position logistique forte.

ALLEMAGNE

55 000 tonnes de GPL distribuées avec une présence en GPL-carburant qui ne cesse de croître dans un marché en très forte extension.

REPUBLIQUE TCHEQUE

La filiale compte parmi les trois premiers opérateurs du marché avec des volumes de 64 000 tonnes.

ILES ANGLO-NORMANDES

84 000 m^3 de produits pétroliers dont 15 000 m^3 en carburant-aviation.

AUTO-PORTRAIT

“Le train passe et vous devez le prendre...”

J’ai encore en mémoire, en août 2008, le processus de sélection pour intégrer Vitogas España et mon ultime entretien avec le Directeur Général. J’étais impressionnée car je ne connaissais pas le secteur énergétique.

Une phrase prononcée par mon évaluateur va provoquer chez moi une prise de conscience: “le train passe et vous devez le prendre!”. J’ai alors réalisé que je devais saisir ma chance et ne pas sous-estimer mes compétences… et j’ai été recrutée.

En intégrant un groupe d’envergure internationale, ma plus grande crainte était de ne pas pouvoir exercer ma fonction en adéquation avec ma vision personnelle du management.

Je peux attester que cette crainte n’était pas fondée. Je gère mon service, qui est composé de cinq personnes, avec autonomie et avec le soutien de ma hiérarchie.

Cela donne à tous des perspectives d’évolution, draine de l’espoir et rejaillit sur toute l’équipe de Vitogas España.

J’ai vécu deux acquisitions: Totalgaz en 2008 et BP Gas en 2010. Cela m’a permis de capitaliser une expérience bien supérieure à tout ce que j’ai pu engranger pendant mon cursus et lors de mes précédents emplois.

J’ai été amenée à réorganiser mon service, pour répondre à la nouvelle dimension de la Société qui a doublé son périmètre d’activité.

J’ai été tentée de copier le management de mes collègues masculins et j’avoue avoir été bien inspirée de conserver ma personnalité et d’apporter ma “touche féminine”, une écoute, une sensibilité et le respect des autres.

En fait, le plus compliqué reste à concilier activité professionnelle et vie personnelle, mais avec de l’organisation et de la motivation, on peut y parvenir.
Je suis très heureuse d’être actrice de premier plan de cette belle aventure, prête pour de nouveaux défis et je m’épanouis pleinement dans ma fonction de Directrice Financière…

Aujourd’hui, je ne regrette pas… d’avoir pris le train en marche!

Eva Garcia
Directrice Financière
Vitogas España

INTERVIEW

ZONE CARAIBES

Rubis Antilles Guyane

Depuis 2005, Rubis Antilles Guyane est numéro 1* en distribution de GPL et numéro 2* en réseaux de stations-service. Le groupe Rubis dispose en amont d'un puissant dispositif d'approvisionnement, tant à travers sa participation de 35,5 % dans la SARA (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles), unique raffinerie de la région, qu'à travers ses terminaux en propre : deux dépôts de bitumes (en Guadeloupe et Martinique) ainsi que des terminaux de carburants à Marie-Galante et Saint-Barthélémy.

La Société gère le second réseau de distribution de carburants routiers aux Antilles et en Guyane française (comprenant 82 stations-service) et poursuit, sous la marque "ViTO", le programme d'extension et de rénovation de son réseau, incluant désormais le réseau de stations achetées à Chevron en 2011. La Société commercialise également les différents fiouls (marine et industries), bitumes et lubrifiants.

En GPL, Rubis Antilles Guyane est le principal acteur régional, avec une part de marché de 60 % réalisée à travers un réseau de 1 700 dépositaires.
En Guadeloupe, sa participation à 50 % dans l'unique terminal d'importation (Stocabu) et 100 % dans le centre emplisseur lui confère une position logistique stratégique.
En 2011, Rubis Antilles Guyane a commercialisé 187 000 m³ de carburants et fiouls, 17 000 tonnes de GPL et 10 000 tonnes de bitumes.

Rubis Energy Bermuda

Depuis 2006, Rubis gère le premier réseau de distribution de carburants automobile aux Bermudes (12 stations-service). Fort d'un dispositif logistique autonome composé de deux stockages d'importation de carburants et d'un terminal d'importation de GPL, Rubis Energy Bermuda dispose d'une position de leader, tant en matière de réseau de stations-service que d'approvisionnement en GPL.
En 2011, la Société a commercialisé 35 000 m³ de carburants et fiouls ainsi que 4 000 tonnes de GPL.

Rubis West Indies

Depuis 2011, Rubis gère le premier réseau de distribution de carburants automobile dans l'arc des Caraïbes (66 stations-service) suite au rachat des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron réparties à Antigua, la Barbade, la Dominique, Grenade, Guyana, St-Christophe et Niévès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et les Grenadines, Trinité et Tobago.

**Source : Comité Professionnel du Pétrole et sources professionnelles.*

Avec une base puissante d'actifs logistiques, Rubis West Indies dispose d'une position de leader, tant en matière de réseau de stations-service que d'approvisionnement aviation ou GPL.

En 2011, la Société a commercialisé 273 000 m³ de carburants et fiouls ainsi que 18 000 tonnes de GPL. De plus, fin 2011, Rubis était en cours d'acquisition des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron aux Bahamas, Iles Caïmans et Iles Turques-et-Caïques. Cette acquisition permettra d'augmenter de près de 60 % la présence actuelle de Rubis dans l'arc Caraïbes, en rythme annuel, avec un effet positif sur la rentabilité du Groupe dès 2012.

ZONE AFRIQUE

Maroc

Rubis Energie s'est implantée au Maroc en 2000, en partenariat avec les industriels du secteur de la céramique, en construisant à Jorf Lasfar, à 120 km au sud de Casablanca, le plus gros terminal d'importation de propane du continent (10 500 m³). Fort de cet outil logistique, Rubis a développé une stratégie de distribution finale en vrac uniquement, avec une position de leader (part de marché 2011 de 22% en propane vrac). Le Groupe opère à travers sa filiale logistique Lasfargaz (76 %) et sa filiale de distribution Vitogaz Maroc (100 %).
Sur un marché marocain du vrac en régression, destiné pour l'essentiel à une clientèle professionnelle diversifiée (céramique, hôtellerie, agriculture et résidentielle), Vitogaz a distribué 29 000 tonnes de GPL en 2011, dont 25 000 tonnes en distribution finale.

Sénégal

Rubis Energie est présente au Sénégal depuis 2003, date à laquelle le Groupe a acquis auprès de Shell son fonds de commerce de distribution de GPL, devenant ainsi l'un des premiers opérateurs du pays. 30 000 tonnes de butane ont été commercialisées en 2011, correspondant à une part de marché de près de 30%.

Le réseau de distribution de Vitogaz Sénégal s'appuie sur un outil logistique puissant, situé à Mbao, dans la périphérie de Dakar. Il comprend deux réservoirs sous talus de 2 500 m³ et un centre emplisseur de bouteilles dont les dimensions permettent de répondre au développement attendu du marché.

Madagascar

Rubis a démarré son activité de distribution de GPL à Madagascar en 2001 en s'appuyant sur ses infrastructures logistiques propres : terminal d'importation de Mahajunga (5 000 m³) et deux centres emplisseurs.

Le marché du GPL, essentiellement en bouteilles, s'est établi à 7 400 tonnes en 2011, en sensible progression par rapport à 2010. Le secteur de l'énergie domestique est dominé par l'utilisation de charbon de bois et de nombreuses actions en faveur d'une substitution par le GPL ont été entreprises afin de lutter contre la déforestation de l'île.

Rubis joue un rôle clé avec 70 % de parts de marché et se développe dans le vrac.
Mais surtout, sa position logistique unique lui a permis de développer une activité de fourniture de produits à l'ensemble des opérateurs de l'île.

Avec un investissement de 4,5 milliards de dollars US, Ambatovy constitue le plus gros projet minier à Madagascar. Piloté par Sherritt International, il consiste à extraire de la latérite nickélifère puis de la traiter et de la raffiner pour obtenir des briquettes de nickel pur à 99,9 %.

Vitogaz Madagascar a été retenu pour assurer la fourniture de gaz nécessaire au process, mais les investissements ont pris du retard. Un prévisionnel de ventes de 2 000 tonnes de gaz est programmé sur 2012.

Afrique australe

En décembre 2010, Rubis a finalisé le rachat à Shell de ses filiales de distribution de GPL en Afrique australe comprenant l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. Il s'agit d'une acquisition significative pour Rubis qui double ainsi sa taille dans la distribution de GPL sur ce continent.

Cette acquisition s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie de développement de Rubis :
- avec plus de 100 000 tonnes de ventes annuelles de GPL sous la marque Easigas pour ces 4 pays, Rubis se positionne en numéro 2* du secteur avec une part de marché de 30 %, couvrant l'ensemble des segments du GPL (bouteilles et vrac, usages résidentiels, agricoles et industriels) ;
- Easigas a une longue présence historique dans ces pays et bénéficie d'une forte notoriété ;
- la demande en énergie en général et dans le secteur des GPL en particulier, dans cette zone géographique, offre d'excellentes perspectives de croissance ;
- les infrastructures logistiques en place (terminaux d'importation, centres emplisseurs, contrats d'approvisionnement) garantissent un accès pérenne à l'approvisionnement en GPL et les investissements d'ores et déjà identifiés permettront d'accompagner la forte croissance du marché.

En octobre 2011, Rubis a développé sa présence en Afrique australe en signant un accord avec Puma Energy prévoyant le rachat de son activité de distribution de GPL au Botswana et en Namibie.

**Sources professionnelles.*

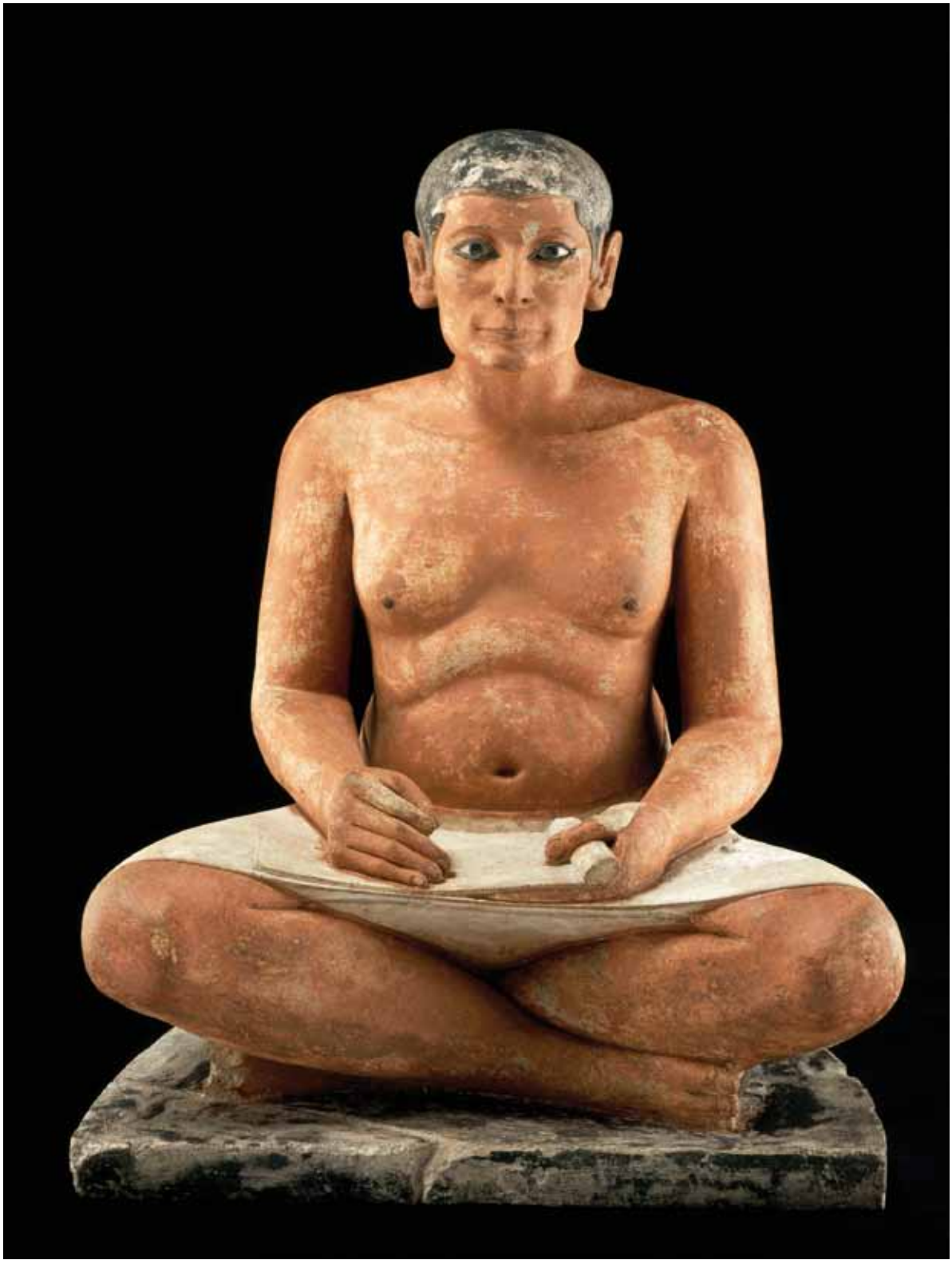

LE SCRIBE ACCROUPI
Entre 2620 et 2500 avant Jésus-Christ
Calcaire peint, yeux incrustés de cristal de roche dans du cuivre
Dimensions : 53 x 44 x 35 cm
MUSÉE DU LOUVRE, PARIS
© Photo RMN - Franck Raux

3. PRESENTATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

3.1	Synthèse des résultats économiques de l'exercice 2011	40
3.2	Évolution récente et perspectives du Groupe	47

"Un regard fascinant qui échappe au temps"

3.1 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2011

L'année 2011 constitue un nouvel exercice record pour le Groupe qui enregistre une croissance globale en volume de 30 % et de son résultat net de 27 %.

Les fortes croissances enregistrées pour les CA (+ 46 %), RBE (+ 30 %) et ROC (+ 38 %) illustrent la dimension nouvelle du Groupe suite aux acquisitions réalisées fin 2010 et durant l'année 2011.

Par ailleurs, Rubis a démontré à nouveau sa forte capacité à absorber les chocs externes : la demande d'énergie restant peu exposée au cycle économique et ses marchés conservant des déterminants locaux. C'est ainsi que, à périmètre constant, la croissance du ROC atteint 7 %, malgré la conjonction de conditions économiques dégradées, d'une climatologie très défavorable en Europe (- 30 % en moyenne), d'une forte hausse des prix d'approvisionnement (+ 19 %) et enfin d'un comparatif 2010 élevé.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2011

(en millions d'euros)	2010	2011	Var. *(en %)*	Var. pér. const. *(en %)*
Chiffre d'affaires (CA)	1 449,8	2 123,0	46 %	8 %
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	127,1	165,7	30 %	4 %
Résultat Opérationnel Courant (ROC)	87,1	120,3	38 %	7 %
dont :				
- Rubis Énergie	47,4	77,5	64 %	
- Rubis Terminal	48,1	51,9	8 %	
Résultat net part du Groupe	56,4	71,8	27 %	
Capacité d'autofinancement	98,5	118,9	21 %	
Investissements industriels	115,8	93,3	-	

En raison de l'étalement des entrées de périmètres sur l'exercice, le compte de résultat 2011 n'enregistre que partiellement leurs contributions : c'est ainsi qu'au niveau du ROC, les comptes pro forma sur 12 mois 2011 (tels que présentés au paragraphe 3.3 des comptes consolidés) font ressortir un écart de contribution avec les comptes publiés de 6,5 millions d'euros.

ÉVOLUTION DU VOLUME D'ACTIVITÉ

Rubis Énergie Volumes commercialisés en distribution finale *(en milliers de m³)*	2010	2011	Var. *(en %)*	Var. pér. const . *(en %)*
Europe	776	763	(2 %)	4 %
Caraïbes	282	658	134 %	(2 %)
Afrique	150	331	121 %	(3 %)
TOTAL	1 208	1 752	45 %	(2 %)
Rubis Terminal - Sorties *(en milliers de tonnes)*				
Tous produits	13 230	12 677	(4 %)	
Facturation stockage *(en millions d'euros)*	107,3	115,9	8 %	

Opérant 20 centres de profit à fin décembre 2011 (incluant la Corse, Frangaz et SARA comme centres de profit autonomes aux côtés des implantations par pays), la branche Rubis Énergie a commercialisé 1 752 000 m³ sur la période en distribution finale se répartissant en 501 000 tonnes de distribution de GPL (1 tonne équivalant à 2 m³) et 750 000 m³ de carburants et fiouls.

Rappelons qu'en 2012 sur un rythme annuel, en intégrant la dernière acquisition de Chevron aux Bahamas, le Groupe commercialisera environ 2,2 millions de m³ dont 50 % de GPL et 50 % de fiouls.

Ces mêmes volumes se répartissant selon trois zones géographiques : Caraïbes (46 %), Europe (35 %) et Afrique (18 %).

L'activité de Rubis Terminal a continué à progresser avec des recettes stockage en hausse de 8 % pour représenter une nouvelle année record, avec un trafic de 12,7 millions de tonnes.

Le périmètre intègre les recettes liées au démarrage du dépôt d'Anvers. À périmètre constant, les recettes enregistrent une progression de 5 %.

Au-delà des changements significatifs de périmètre, rappelons que le Groupe a évolué en 2011 dans un environnement marqué par un ensemble de paramètres externes défavorables :

- une conjoncture économique mondiale plutôt maussade ;
- 2011 aura été l'année la plus chaude répertoriée en Europe, affectant tant l'activité de Rubis Énergie (volumes de chauffage) que Rubis Terminal (sorties de fioul) ;
- les prix d'approvisionnement ont continué à augmenter (+ 19 % pour le propane) ;
- un comparatif défavorable avec 2010, dans la mesure où le précédent exercice avait bénéficié d'une conjoncture externe particulièrement favorable ;
- enfin, un ensemble d'éléments non-récurrents grevant le résultat net de 2,5 millions d'euros, relatif notamment à la contribution d'impôt exceptionnelle.

L'endettement net en fin d'exercice s'élève à 252 millions d'euros pour des fonds propres de 857 millions d'euros, faisant ressortir un taux d'endettement de 29 %. En intégrant les engagements d'investissements (160 millions d'euros) sur Chevron II et la Turquie, l'endettement net devrait atteindre en 2012, 412 millions d'euros avec un ratio de dette/RBE modéré, inférieur à 2.

Au-delà, le Groupe dispose de lignes de crédit disponibles à hauteur de 250 millions d'euros et d'une ligne de capital de 60 millions d'euros.

BILAN RÉSUMÉ

(en millions d'euros)	31/12/2010	31/12/2011
Fonds propres totaux	732	857
dont :		
- part du Groupe	715	839
Disponibilités	182	232
Dette financière	331	484
Dette financière nette	150	252
Ratio dette nette/fonds propres	20 %	29 %

ANALYSE DU MOUVEMENT DE LA POSITION FINANCIÈRE NETTE DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2010

(en millions d'euros)	
Situation financière au 31/12/2010	**(150)**
Capacité d'autofinancement	119
Variation de BFR	(32)
Investissements Rubis Terminal	(47)
Investissements Rubis Énergie	(46)
Acquisitions moins cessions d'actifs (nettes de trésorerie acquise)	(127)
Dividendes aux actionnaires et minoritaires	(53)
Augmentation des fonds propres	81
Autres éléments	3
Situation financière au 31/12/2011	**(252)**

La capacité d'autofinancement augmente de 21 % pour atteindre 119 millions d'euros.

En matière d'investissements, on notera :

- 47 millions d'euros pour Rubis Terminal : dont 18 millions d'euros déployés sur les travaux d'extension de Rotterdam, 11 millions d'euros sur la poursuite du chantier d'Anvers et 18 millions d'euros en France au titre d'extensions et de maintenance ;
- 46 millions d'euros pour la branche distribution : ils se répartissent sur les 20 centres de profit du pôle et concernent des investissements de type courant (terminaux, installations, réservoirs, stations-service, bouteilles).

Les acquisitions nettes de filiales s'élèvent à 127 millions d'euros, dont :

- 89 millions d'euros : sortie nette de trésorerie pour Chevron Caraïbes ;
- 31 millions d'euros : sortie nette de trésorerie pour SARA et les filiales Antilles françaises de Chevron ;
- 8 millions d'euros : acompte auprès de Chevron pour le rachat des Bahamas.

L'augmentation des fonds propres de 81 millions d'euros intègre le paiement du dividende en actions (38 millions d'euros), les tirages sur la ligne de capital en place à hauteur de 34 millions d'euros et les souscriptions d'actions dans le cadre du PEE et des stock-options (9 millions d'euros).

PRÉSENTATION DES CONTRIBUTIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ

	Rubis Terminal		Rubis Énergie		Holding & élim.		Groupe	
(en millions d'euros)	2011	Var. 2011/2010 *(en %)*	2011	Var. 2011/2010 *(en %)*	2011	Var. 2011/2010 *(en %)*	2011	Var. 2011/2010 *(en %)*
Chiffre d'affaires	286,0	0 %	1 837,0	58 %		ns	2 123,0	46 %
RBE	67,9	9 %	106,8	46 %	(9,0)	ns	165,7	30 %
ROC	51,9	8 %	77,5	64 %	(9,0)	ns	120,3	38 %
Capacité d'autofinancement	46,0	8 %	74,5	29 %	(1,6)	ns	118,9	21 %
Investissements	46,9		46,3		0,1		93,3	
Capitaux investis	349,1		843,4		0,0		1 192,6	

RUBIS ENERGIE

PRIX INTERNATIONAUX DU PROPANE

Les cotations du propane se sont stabilisées après la très forte hausse du second semestre 2010 mais font néanmoins apparaître un écart de + 19 % (en USD) par rapport à 2010 (ramené à + 13 % exprimé en euros). Il s'agit de niveaux historiquement élevés, en corrélation avec les cours du baril de brut.

La bonne gestion des marges et du mix-produits sur l'ensemble des centres opérationnels a néanmoins permis d'enregistrer un gain au niveau de la marge unitaire qui s'établit à 342 euros la tonne en hausse de 5 % (sur la base d'un périmètre constant).

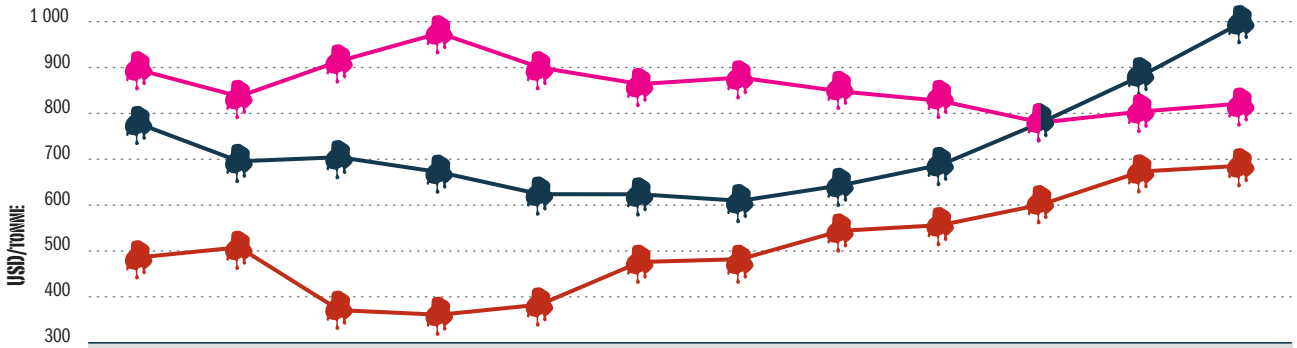

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2009	486	508	371	361	383	476	482	544	556	601	673	686
2010	778	695	704	672	624	623	603	643	688	778	882	998
2011	895	837	914	975	900	864	878	848	827	780	804	821

ÉVOLUTION DES VOLUMES COMMERCIALISÉS PAR ZONE

(en milliers de m³)	2010	2011	Var. *(en %)*	Var. pér. const. *(en %)*
Europe	776	763	(2 %)	4 %
Caraïbes	282	658	134 %	(2 %)
Afrique	150	331	121 %	(3 %)
TOTAL	1 208	1 752	45 %	(2 %)

À périmètre constant, les volumes affichent un retrait de 2 % :

- en Europe, si les volumes chauffage ont souffert d'un hiver clément, le segment GPL-carburant s'est en revanche bien comporté : + 25 %, soulignant l'importance de la répartition à la fois géographique et par segment d'utilisateurs ;
- les Caraïbes enregistrent l'effet des variations de périmètre (Chevron) ;
- l'Afrique enregistre également l'effet périmètre « Afrique australe », racheté à Shell fin 2010. Les volumes à périmètre constant sont affectés par des arrêts de production chroniques chez certains clients céramistes au Maroc.

ÉVOLUTION DES VOLUMES COMMERCIALISÉS PAR PRODUIT

(en milliers de m³)	2010	2011	Var. *(en %)*	Var. pér. const. *(en %)*
Volumes tous produits distribution finale	1 208	1 752	45 %	(2 %)
dont :				
- GPL *(en tonnes)*	409	501	22 %	(3 %)
- carburants et fiouls *(en m³)*	389	750	93 %	0 %

MARGE COMMERCIALE RUBIS ÉNERGIE

La marge commerciale brute tous produits est en augmentation de 44 % et de 2,4 % à structure constante. C'est une bonne performance dans un contexte de forte augmentation (+ 13 %) des cotations exprimées en euros.

Le segment GPL contribue à hauteur de 75 % de la constitution de la marge.

Au niveau du GPL, l'effet périmètre (Afrique australe, Caraïbes, Espagne et Suisse) explique l'avance de 39 % qui est ramenée à 1,8 % après correction du périmètre.

Pour les carburants et fiouls, la hausse des volumes commercialisés atteint 63 %, effet de l'intégration partielle du nouveau périmètre dans les Caraïbes (Chevron) : à structure constante, les volumes font apparaître une avance de 4,7 %.

(en millions d'euros)	2010	2011	Var. *(en %)*	Var. pér. const. *(en %)*
Marge commerciale brute	158	228	44 %	2,4 %
dont :				
- Distribution finale de GPL	124	172	39 %	1,8 %
par tonne à périmètre constant (en euros/tonne)	325	342		5,2 %
- Carburants et fiouls - Caraïbes-Jersey-Corse	35	57	63 %	4,7 %

RÉSULTATS DE RUBIS ÉNERGIE AU 31 DÉCEMBRE 2011

Dans ce contexte la branche Rubis Énergie enregistre une forte hausse de sa contribution au RBE à 107 millions d'euros (+ 46 %) et du ROC (+ 64 %).

À périmètre constant (hors Caraïbes Chevron, Afrique australe) le ROC est en léger retrait : - 1,5 %.

(en millions d'euros)	**2010**	**2011**	**Var.** *(en %)*
Chiffre d'affaires	1 163,0	1 837,0	58 %
RBE	73,0	106,8	46 %
ROC	47,4	77,5	64 %
Capacité d'autofinancement	57,6	74,5	29 %
Investissements	61,2	46,3	-

Les investissements de 46 millions d'euros se répartissent sur les 20 centres de profit distincts et concernent des investissements courants en terminaux, réservoirs, bouteilles et maintenance des installations.

RUBIS ÉNERGIE EUROPE

FRANCE (Y COMPRIS LA CORSE) – ALLEMAGNE – ESPAGNE – RÉPUBLIQUE TCHÈQUE – SUISSE – ÎLES ANGLO-NORMANDES

Ce pôle s'est élargi des actifs de distribution de GPL repris à BP en Espagne et à Linde en Suisse fin 2010. Globalement, ce pôle géographique, à l'opposé de 2010, a été pénalisé par un hiver 2011 particulièrement clément : les indices climatiques affichent des retraits de 32 % en France ou de 34 % en Espagne. En revanche, les ventes de GPL-carburant, qui représentent 30 % des volumes GPL Europe, ont continué à progresser fortement (+ 25 %).

À 763 000 m³, les volumes en distribution finale augmentent de 4 % à périmètre constant, ce qui constitue une performance compte tenu des conditions climatiques. Les filiales ont réalisé de nouveaux gains de parts de marché : ainsi, si le marché français est en retrait de 12 %, Vitogaz limite son retrait à 5 %, de même en Espagne, le secteur vrac recule de 13 % contre 10 % pour la filiale. En Allemagne, les volumes augmentent de 15 % grâce au positionnement sur le GPL-carburant.

En fiouls et carburants, les volumes commercialisés sur les îles anglo-normandes et en Corse ont représenté globalement 143 000 m³, en retrait de 7 %, en raison du recul des volumes aviation et chauffage à Jersey et Guernesey.

RÉSULTAT DU SOUS-GROUPE EUROPE AU 31 DÉCEMBRE

(en millions d'euros)	**2010**	**2011**	**Var.** *(en %)*
Distribution finale *(en milliers de m³)*	776	763	(2%)
Chiffre d'affaires consolidé	658	769	17 %
RBE	29,8	35,4	19 %
ROC	18,1	20,9	16 %
Investissements	46,1	26,0	-

L'évolution des résultats appelle les commentaires suivants par pays :

- En **Suisse :** croissance des volumes (+ 6 %). La part de marché de Vitogaz Suisse atteint 55 %. Les résultats sont en retrait de 5 % en raison d'un effet de marge négatif et des coûts exceptionnels d'intégration des actifs de GPL conditionné rachetés à Linde et entrés dans le périmètre fin 2010.
- En **Allemagne**, la filiale est à présent centrée sur le GPL-carburant et le vrac résidentiel. Le premier segment (70 % des volumes) ayant assuré l'essentiel de la croissance des volumes (+ 15 %). Le ROC est en croissance de 12 %.
- L'**Espagne** continue à très bien performer : la filiale a intégré les actifs de distribution repris à BP fin 2010. Si les volumes ont souffert du climat très clément et d'une conjoncture maussade (- 12 % à périmètre constant et + 48 % à périmètre réel) les marges unitaires ont progressé et la filiale continue à investir pour notamment réduire ses coûts logistiques et d'approvisionnement. La contribution ROC augmente de 48 %.
- En **France,** dans un marché difficile en volume (- 12 %) pour l'ensemble des acteurs de la filière, tant en vrac qu'en conditionné, la marque a réussi à limiter son retrait à 5 %, augmentant ainsi sa part de marché. Le ROC, quant à lui, recule de 11 %.
- En **République tchèque,** malgré de bons volumes (+ 28 %), les marges unitaires sont en retrait dans un marché toujours livré aux opérateurs non-officiels et caractérisé par des guerres de tarifs chroniques, générant un recul de la rentabilité (- 44 %). Un système de contrôle et de gestion de la marge a été mis en place fin 2011 devant porter ses fruits dès 2012.
- Dans les **îles anglo-normandes,** malgré des volumes fioul durement affectés par les conditions climatiques et la baisse des volumes aviation, les résultats sont en forte hausse (ROC + 172 %) grâce à des effets stocks positifs. La réorganisation de cette filiale, intégrant la restructuration de la logistique (accord avec ESSO) est en bonne marche.

RUBIS ÉNERGIE CARAÏBES

ANTILLES – GUYANE – BERMUDES – WEST INDIES

RÉSULTATS DU SOUS-GROUPE CARAÏBES AU 31 DÉCEMBRE 2011

(en millions d'euros)	**Réseaux**	**Var.** *(en %)*	**SARA (24%)**	**Var.** *(en %)*	**Total**	**Var.** *(en %)*
Chiffre d'affaires	652,8	149 %	237,0	36%	889,8	104 %
RBE	30,0	91 %	19,2	33%	49,2	64 %
ROC	26,3	156 %	13,2	66%	39,5	117 %

ACTIVITÉ DE DISTRIBUTION : RÉSEAUX CARBURANTS ET FIOULS

La zone Caraïbes intègre depuis le 1er avril 2011 les actifs de distribution repris à Chevron dans cette zone. Ces actifs sont gérés à partir du siège situé à la Barbade (« West Indies ») et comprennent 8 succursales qui assurent la distribution locale de carburant (automobile, aviation, commercial et GPL), la filiale de négoce qui opère pour le Groupe ainsi que pour compte de tiers et la filiale shipping basée aux Bermudes.

En distribution finale, la zone West Indies représente quelque 400 000 m³ annuellement.

Fin juillet, les actifs Antilles-Guyane de Chevron, ainsi que l'accroissement de la participation de 11 % dans SARA, ont été intégrés dans Rubis.

Les actifs nouvellement acquis auprès de Chevron ont été parfaitement intégrés par le nouveau management. Cet ensemble recèle un potentiel important d'amélioration de résultat (estimé à 40 %) par rapport à la précédente gestion : dynamisme des équipes, renouvellement des contrats d'approvisionnement, renégociation des prix pratiqués au sein des « structures de prix », développement d'une fonction « négoce et approvisionnement » rentable.

À périmètre constant (RAG et Bermudes) sur la période, le ROC est en progression de 15 %.

SARA – RAFFINERIE DES ANTILLES

La SARA, désormais détenue à 35 %, plaçant le Groupe 2e actionnaire après Total (50 %), a évolué dans un contexte redevenu « normal » après l'instauration du nouveau régime administré de prix des carburants qui donne à la raffinerie une vraie visibilité en termes de rentabilité : 8 % de retour sur capitaux engagés (après impôt) pour l'activité raffinage et 12 % pour l'activité « logistique-stockage ».

RUBIS ÉNERGIE AFRIQUE

Le pôle de distribution Afrique, exclusivement GPL, s'est vu adjoindre la partie Afrique australe composée des filiales rachetées à Shell fin décembre 2010 en Afrique du Sud et au Botswana.

L'incorporation de ce pôle s'est parfaitement réalisée avec le maintien de l'équipe de management en place. Cette zone offre d'excellentes perspectives avec notamment le complément d'actifs situés au Botswana, repris à Puma Energy fin 2011, et dont la réalisation définitive est prévue dans le courant du mois de mars 2012.

L'Afrique du Sud a connu un exercice 2011 heurté en raison de ruptures chroniques d'approvisionnement en GPL, de travaux de maintenance en raffinerie, de pannes successives et de grèves dans le secteur des transports.

Pour pallier ces difficultés, priorité a été donnée de constituer une logistique-stockage d'importation propre et adaptée afin de pouvoir opérer ce marché en toute autonomie dans l'avenir. Ce type d'investissement peut représenter jusqu'à 10 millions de dollars, mais permettra de sécuriser l'approvisionnement et de gagner des parts de marché.

Ailleurs sur le continent, les volumes sont en retrait de 9 % en raison de l'arrêt de fourniture de GPL à deux clients céramistes au Maroc (provisionnement de créances clients à hauteur de 2,8 millions d'euros) et aux ruptures d'approvisionnement au Sénégal, ceci entraînant un retrait de la contribution de ces deux pays.

À Madagascar, en dépit des troubles politiques et des difficultés économiques, les résultats sont en croissance. Les perspectives s'annoncent favorables avec le démarrage du contrat de fourniture de vrac pour l'industrie minière qui permettra de doubler le volume d'affaires sur la zone, retardé mais prévu pour fin 2012.

RÉSULTATS DU SOUS-GROUPE AFRIQUE AU 31 DÉCEMBRE

(en millions d'euros)	**2010**	**2011**	**Var.** *(en %)*
Volumes *(en tonnes)*	74 832	165 538	121 %
Chiffre d'affaires	69,3	178,4	157 %
RBE	13,1	22,2	69 %
ROC	11,1	17,0	54 %
Investissements	3,0	9,1	

L'activité de Rubis Terminal a continué de progresser pour représenter une nouvelle année record avec des recettes stockage en hausse de 8 % et avec des trafics de 12,7 millions de tonnes.

Le périmètre intègre les recettes liées au démarrage du dépôt d'Anvers. À périmètre constant, les recettes enregistrent une progression de 5 %.

RÉSULTATS DU PÔLE RUBIS TERMINAL AU 31 DÉCEMBRE

(en millions d'euros)	**2010**	**2011**	**Var.** *(en %)*
Chiffre d'affaires total, dont :	286,5	286,0	0 %
- *Stockage*	107,3	115,9	8 %
- *Distribution*	179,2	170,1	(5 %)
RBE	62,4	67,9	9 %
ROC	48,1	51,9	8 %
Capacité d'autofinancement	42,7	46,0	8 %
Investissements	54,4	46,9	-

Le périmètre historique France est en hausse de 5 %. Cette évolution témoigne d'une bonne performance si l'on tient compte, d'une part, que les sorties de fioul domestique ont été pénalisées par la clémence du climat en 2011, et, d'autre part, que les recettes 2010 avaient bénéficié d'événements conjoncturels (fermeture de la raffinerie de Dunkerque reportant sur notre depôt les trafics du groupe Total).

Par ailleurs, les engrais, produits chimiques et oléagineux ont connu une bonne croissance.

Enfin, les recettes du dépôt de Rotterdam ont enregistré une croissance de 8 %.

La conjonction de ces éléments se traduit par une hausse du ROC de 8 %.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ STOCKAGE PAR CATÉGORIE DE PRODUITS

	Capacités attribuées		**Trafic sorti**	**CA**		
	(en km³)	*(en %)*	*(en Ktonnes)*	*(en millions d'euros)*	*(Répart. en %)*	*(Variation en %)*
Pétrole et fioul lourd	1 345	66 %	9 301	72,7	63 %	3 %
Produits chimiques	237	12 %	1 344	25,3	22 %	26 %
Engrais	240	12 %	1 043	7,9	7 %	12 %
Oléagineux et mélasses	200	10 %	989	9,9	8 %	13 %
TOTAL	2 022	100 %	12 677	115,8	100 %	8 %

Le pétrole continue à représenter deux tiers des capacités de stockage et 63 % des recettes.

Le segment produits chimiques augmente fortement (+ 26 %) et voit sa part relative augmenter à 22 % des recettes en raison de la montée progressive des contributions de la zone ARA (Amsterdam / Rotterdam / Anvers).

INVESTISSEMENTS

Les investissements de 47 millions d'euros comprennent :

- 18 millions d'euros pour l'extension des capacités de Rotterdam : construction de 4 nouveaux réservoirs inox de 2 500 m³ et obtention d'une nouvelle concession de 8 hectares jouxtant le site actuel ;
- 11 millions d'euros sur Anvers : mise en service progressive de l'ensemble de la capacité construite (à ce jour 72 000 m³) ;
- le solde de 18 millions d'euros comprend des adaptations, des extensions et la maintenance des installations existantes en France (y compris la Corse), dont :
  - Rouen : mise en service d'un bac supplémentaire de 19 000 m³ pour le stockage d'engrais liquides,
  - Saint-Priest : Inauguration d'une aire d'attente pouvant accueillir 30 camions gros porteurs.

Pour 2012, les projets d'investissements comprennent notamment :

- Rotterdam : mise en service de 8 nouveaux réservoirs d'une capacité globale de 35 200 m³ ;
- Anvers : démarrage de la construction de 37 000 m³ de capacité supplémentaire ;
- Salaise-sur-Sanne et Strasbourg : obtention de la certification ISO 14001.

3.2 ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES DU GROUPE

Le 19 janvier 2012, Rubis a finalisé le rachat, annoncé en août 2011, de 50 % du dépôt pétrolier Delta Petrol, rebaptisé « Delta Rubis », situé à Ceyhan (Turquie), lequel contrôle et opère le plus gros terminal indépendant de produits pétroliers en Méditerranée en formant un partenariat avec ses actionnaires actuels.

TENDANCE SUR L'EXERCICE EN COURS

Lors de la présentation de ses résultats pour l'exercice 2011, qui s'est tenue le 14 mars dernier, Rubis a indiqué que 2012 intégrera pleinement les résultats des acquisitions réalisées au cours de l'année 2011 et de celles annoncées fin 2011, qui seront réalisées en 2012.

En conséquence, Rubis a indiqué un objectif de croissance de résultats pour l'exercice en cours de l'ordre de 20 %.

4. FACTEURS DE RISQUES ET ASSURANCES

4.1	Identification des risques significatifs	50
4.2	Gestion et suivi des risques	52
4.3	Assurances et politique de couverture des risques	54

“Pour la première fois, une reconstitution d’un événement

LE RADEAU DE LA MÉDUSE
THÉODORE GÉRICAULT
Entre 1818 et 1819
Huile sur toile
Dimensions : 7,16 x 4,91 m
MUSÉE DU LOUVRE, PARIS
© Photo RMN - Daniel Arnaudet

un peintre livrait
réaliste
d'actualité ”

Le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il est exposé à un certain nombre de risques qui peuvent être liés tant à l'exercice de ses activités opérationnelles de stockage de produits liquides (pétroliers, chimiques et agricoles), de transport, et de distribution (GPL et produits pétroliers) qu'à leur environnement juridique, commercial, concurrentiel et financier. L'identification et la gestion des risques font l'objet d'une attention particulière dans le Groupe tant au niveau des filiales qu'à celui de Rubis. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis continue à privilégier une organisation décentralisée très proche du terrain qui permet une meilleure identification et gestion des risques.

4.1 IDENTIFICATION DES RISQUES SIGNIFICATIFS

Depuis 2008, le Groupe a mis en place des cartographies des risques identifiés comme significatifs. Les cartographies sont régulièrement renseignées et mises à jour, tant par Rubis que par Rubis Terminal et Rubis Énergie, ainsi que par tous les responsables des sites et des filiales (en France et à l'étranger). À l'occasion des réunions budget (deux réunions par an pour chaque centre de profit), le sujet des risques est largement évoqué. Un compte-rendu synthétique des risques significatifs du Groupe est ainsi établi, à la fin de chaque exercice, par chaque filiale tête de branche et transmis à la Gérance.

Il est ensuite communiqué au Comité des Comptes de Rubis. Ces cartographies permettent non seulement d'identifier les principaux risques mais également de faire ressortir les mesures prises ou à prendre en vue de les réduire à défaut de pouvoir les éliminer complètement.

Rubis a procédé à une revue des risques qui pouvaient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.1.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

A. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX - INDUSTRIELS – INCENDIE - TRANSPORT

Les activités de Rubis présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés (hydrocarbures, GPL et produits chimiques) ; en effet ceux-ci peuvent être inflammables, explosifs ou éventuellement toxiques et générer un risque environnemental par rejets dans le sol, dans l'atmosphère (COV) ou dans l'eau étant rappelé que, contrairement aux hydrocarbures liquides, les GPL n'ont pas d'incidence sur la pollution des eaux et des sols.

La majeure partie des établissements de Rubis en Europe est classée « Seveso II » et est, de ce fait, soumise à une réglementation très stricte dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Dans les pays où la Directive « Seveso II » n'est pas en vigueur, le Groupe met progressivement en œuvre des critères similaires de gestion environnement/sécurité.

De plus, le transport de ces produits peut également être à l'origine de risques qui dépendent non seulement de leur dangerosité mais également des modes de transport utilisés, des quantités transportées et de la sensibilité des zones traversées. Les activités de transport de matières dangereuses sont soumises à une réglementation européenne très stricte (ADR pour la route/RD pour le fer) et font l'objet au sein du Groupe d'une attention particulière.

Le Groupe a évalué ces différents risques et constitué les provisions adéquates (cf. Annexe aux comptes consolidés en section 4.11).

B. RISQUES CLIMATIQUES

La présence de Rubis dans 26 pays accroît son exposition à des risques météorologiques.

Toutefois, Rubis présente l'avantage d'intervenir sur deux métiers qui n'ont pas la même exposition au risque climatique :

- la branche stockage n'est pas exposée à l'élément climatique ;
- la branche distribution est davantage susceptible d'être exposée aux variations de climat : baisse de la demande de GPL à usage de chauffage domestique pendant les périodes estivales ou d'hiver doux, risque cyclonique aux Caraïbes, etc. Toutefois, la diversification à la fois géographique (Europe, Afrique, Caraïbes) et par catégorie de produits et d'utilisateurs (carburant automobile, carburant aviation, gazole, fioul et GPL) limite l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux aléas climatiques.

C. RISQUES DE VARIATION DES PRIX DU PRODUIT

L'activité de stockage n'est pas liée au niveau des prix des commodités ni à leur variation. Il en est de même pour la distribution de produits pétroliers car, dans les zones où Rubis opère, les prix sont généralement administrés (Caraïbes).

En matière de distribution de GPL, il existe un risque de variation des prix qui est, toutefois, atténué par la courte durée du stockage du produit. Par ailleurs, les hausses sont généralement répercutées sur le client de manière contractuelle (gros vrac par exemple), ou unilatérale, si les conditions de marché le permettent. Dans ce dernier cas, des décalages temporaires peuvent naître.

4.1.2 RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT : JURIDIQUE, COMMERCIAL, CONCURRENTIEL ET FINANCIER

A. RISQUES JURIDIQUES

A) RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

Les activités du Groupe (stockage et distribution) sont soumises à une réglementation rigoureuse dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle (cf. 4.1.1.A.). Du respect de cette réglementation découle l'obtention et/ou le renouvellement des autorisations d'exploiter. De même, l'obtention et le renouvellement de concessions ou de baux portant sur les terrains où se situent les installations font l'objet d'un suivi particulièrement attentif.

B) AUTRES RISQUES – LITIGES EN COURS

Les autres risques majeurs résident dans les litiges auxquels le Groupe pourrait être confronté avec les clients, les fournisseurs ou les prestataires de service ou encore dans la mise en jeu des garanties de passif signées lors d'opérations de cession et/ou d'acquisition de sociétés.

À ce jour, la majorité des procédures liées à la vente, en février 2006, de la filiale italienne de distribution de GPL « IPEM » sont terminées sans mise en cause finale de la responsabilité du Groupe. Il subsiste, toutefois, trois procédures en cours dont une en voie de transaction (vraisemblablement dans le courant du premier semestre 2012). Le Groupe a passé, en toute hypothèse, les provisions adéquates afin de couvrir ces risques (1,3 million d'euros).

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

B. RISQUES COMMERCIAUX

Les risques commerciaux principaux sont ceux de dépendance vis-à-vis des fournisseurs, des sous-traitants et des clients ainsi que les risques d'impayés.

L'impact des risques diffère selon l'activité. Dans le stockage, la dépendance vis-à-vis des fournisseurs est importante mais ne constitue pas un risque significatif. Pour l'activité négoce, 78 % des achats de produits pétroliers sont réalisés sur un produit banalisé dont la seule différenciation entre les fournisseurs est le prix et la disponibilité. Il en est de même de la dépendance vis-à-vis des clients.

Dans la distribution de GPL, les dix premiers fournisseurs de produits sont pour la plupart des compagnies mondiales. De ce fait, il existe toujours une solution alternative pour approvisionner une zone donnée par un autre fournisseur. La situation est plus spécifique en Suisse et en République tchèque où les installations sont connectées par *pipe* à une raffinerie. En ce qui concerne la dépendance vis-à-vis des clients, celle-ci est peu marquée. En effet, en 2011, les dix premiers clients représentent 16 % du CA Groupe.

Les informations relatives au poids des principaux clients et fournisseurs figurent dans l'Annexe aux comptes consolidés (en sections 4.5.6 et 4.10.5).

Enfin, le risque d'impayés, auquel pourraient être confrontées les sociétés du Groupe, est limité grâce à la mise en place d'une bonne gestion et d'un suivi attentif des encours clients.

C. RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et covenants financiers, sont traités dans l'Annexe aux comptes consolidés (en sections 4.10.1, 4.10.2 et 4.10.5).

D. RISQUES CONCURRENTIELS

La politique de Rubis consiste à se développer dans des marchés de niches (géographiques ou produits) où il se trouve dans une position stratégique qui lui confère un avantage concurrentiel. Dans l'activité de stockage de produits liquides, l'environnement concurrentiel doit être considéré sur le long terme, d'une part, à cause des contraintes financières et de sécurité très élevées à l'entrée et, d'autre part, à cause du désengagement progressif des majors de la profession. Toutefois, les besoins logistiques sont en continuelle augmentation du fait de l'accroissement des importations (lié également à la fermeture des raffineries) et de l'évolution des normes en matière de produits pétroliers qui requièrent le stockage de nouveaux produits (oléagineux).

L'activité de distribution de GPL est confrontée à un environnement concurrentiel plus instable. Rubis Énergie est devenue un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niches (géographiques ou produits) sur lesquels elle maîtrise son approvisionnement et/ou possède un outil logistique (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaison pipeline) stratégiquement situé.

E. RISQUES COMPTABLES LIÉS AU REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

GOODWILL

Suite aux acquisitions importantes des dernières années, plusieurs actifs corporels et incorporels du Groupe sont enregistrés dans son bilan consolidé pour des montants déterminés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition. Rubis a également enregistré des *goodwill* importants (le bilan consolidé au 31 décembre 2011 faisait apparaître un poste de *goodwill* pour 360 millions d'euros). Conformément aux normes IFRS, Rubis est tenu d'effectuer des tests de perte de valeur des *goodwill*, tels que détaillés en Annexe aux comptes consolidés.

F. RISQUES POLITIQUES ET SOCIAUX

Les zones d'implantation du Groupe qui sont susceptibles d'être davantage touchées par les risques politiques ou sociaux sont le Sénégal, Madagascar, les Antilles, la Guyane française et la Corse.

L'année 2011 n'a pas connu de mouvements sociaux dans ces zones.

SITUATION SPÉCIFIQUE : SARA

Rubis Énergie détient, *via* Vitogaz, 35,50 % du capital de la raffinerie de la Martinique (SARA). Les prix des produits pétroliers qui sortent de la raffinerie sont fixés par arrêté préfectoral et le budget annuel de la SARA fait l'objet d'une négociation et d'une validation par l'administration.

Un nouveau décret réglementant le prix des carburants dans les DOM est rentré en vigueur en novembre 2010, accompagné en 2011 d'un arrêté préfectoral méthodologique par département. Ce nouveau décret se substitue à celui qui existait avant les mouvements sociaux de 2008.

4.2 GESTION ET SUIVI DES RISQUES

La gestion et le suivi des risques sont du ressort de chaque responsable de site ou de filiale, assisté des directions fonctionnelles de Rubis Terminal et Rubis Énergie. La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable en dernier ressort de la politique de gestion des risques définie par la Gérance. Une revue des risques est portée à l'ordre du jour de chaque Comité de Direction de Rubis Terminal et de Rubis Énergie. En fonction des risques identifiés (potentiels ou avérés), les mesures à prendre font l'objet d'investissements ou de provisions dans le budget. Ainsi, au-delà de cette organisation, dont le fonctionnement est décrit plus précisément dans le chapitre 6.8. Procédures de contrôle interne, le respect des contraintes légales et réglementaires auxquelles les activités sont soumises, ainsi que l'établissement annuel des cartographies des risques, participent à une bonne gestion des risques.

4.2.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

La réglementation relative aux installations classées « Seveso II » impose aux entités opérationnelles une évaluation des risques industriels et environnementaux de leurs activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant leur exploitation. Ces évaluations s'accompagnent de mesures destinées à prévenir et à gérer, le cas échéant, les conséquences d'accidents potentiels.

Rubis s'efforce de minimiser les risques industriels et environnementaux inhérents à ses activités par la mise en place d'organisations performantes, par la mise en œuvre de systèmes de management de la sécurité et de l'environnement efficaces, par la certification « qualité » de ces systèmes (ISO), par la réalisation régulière d'audits techniques internes et par la formation et la sensibilisation de son personnel au maintien de la sécurité et au respect de l'environnement.

A. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX - INDUSTRIELS - INCENDIE - TRANSPORT

Afin de prévenir tout risque environnemental, industriel, incendie ou de transport, les mesures suivantes sont prises :

A) RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- aménagement des installations des dépôts pour éviter tout épandage incontrôlé de produit (par étanchéité des cuvettes de rétention, inspection régulière des capacités de stockage et canalisations associées, gestion rigoureuse des stocks) ; analyses mensuelles et/ou trimestrielles des eaux traitées avant rejet dans l'environnement pour garantir leur conformité ;
- mise en œuvre sur les dépôts stockant des essences de mesures permettant la réduction des rejets atmosphériques (Composés Organiques Volatils « COV ») à moins de 35 g par normo m^3 grâce à la pose d'écrans flottants sur les

réservoirs, l'installation de postes de chargement en source, l'installation d'unités de récupération des vapeurs (URV) et la surveillance régulière des rejets de COV par des mesures continues sur les URV ;

- inventaire permanent des substances ou matières dangereuses présentes sur les dépôts, transmission régulière des informations correspondantes aux autorités locales attestant le respect des seuils autorisés ;
- traitement des déchets par des sociétés locales agréées.

Rubis précise qu'aucune indemnité n'a été versée, au cours de l'exercice 2011, en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

B) RISQUES INDUSTRIELS

- évaluation régulière des risques d'accidents majeurs par la mise à jour des études de danger permettant de définir les éventuels investissements nécessaires à réduire ces risques au mieux et à un coût économiquement acceptable ;
- mise à jour annuelle des politiques de prévention des accidents majeurs, fixant notamment les objectifs de sécurité ;
- mise en œuvre, dans tous les sites français répondant aux critères de la Directive « Seveso II », en concertation avec l'administration, de Plans de Prévention de Risques Technologiques (PPRT) afin de réduire, en matière d'urbanisme, la vulnérabilité des riverains susceptibles d'être impactés par un accident potentiel ;
- mise en place de plans de secours (Plans d'Opération Interne) visant à gérer et à maîtriser un éventuel sinistre sur site afin que ses effets ne sortent pas des limites de l'établissement (ou que les effets du sinistre ne menacent pas la population) ;
- mise en place de Systèmes de Gestion de la Sécurité dans les établissements classés « Seveso seuil haut » ou équivalents, susceptibles de générer des accidents majeurs ; l'objectif d'un tel système étant, par application rigoureuse de procédures, de consignes et de contrôles réguliers, de mettre en évidence des recommandations permettant d'améliorer de façon continue le niveau de sécurité desdits établissements ;
- évaluation régulière des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs permettant de garantir la sécurité des biens et des personnes et de renforcer la sensibilité du personnel ;
- inspections régulières par des consultants externes et indépendants pour vérifier l'application de la politique de gestion des risques ;
- audits réguliers des sites ayant pour objet d'évaluer leur niveau de performance ainsi que les progrès réalisés dans le domaine environnemental.

C) RISQUES INCENDIE

Chaque terminal dispose de moyens de lutte contre l'incendie propres et adaptés aux produits stockés : cuvettes de rétention résistantes au feu pour une durée appropriée, réserves d'eau et moyens de pompage suffisamment dimensionnés, réseaux de canalisations incendie et/ou d'émulseurs, couronnes d'arrosage sur les bacs et canons à proximité, stockage d'émulseurs.

Chaque année, des exercices incendie sont réalisés sur les sites en collaboration avec les pompiers. Après analyse desdits exercices, les améliorations nécessaires aux installations existantes sont ensuite opérées.

D) RISQUES DE TRANSPORT

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 1999, relatif aux opérations de chargement ou de déchargement liées à des transports terrestres de marchandises dangereuses, les sociétés françaises du Groupe désignent un Conseiller à la Sécurité Transport des Matières Dangereuses qui s'assure du respect des procédures en matière de sécurité, rédige les rapports d'accidents répertoriés, définit les mesures correctives en conséquence et établit avant le 31 mars de chaque année un bilan annuel de ses constats et recommandations. À l'étranger, les sociétés du Groupe sont fortement encouragées à mener des actions d'analyse similaires dans le cadre de l'amélioration continue.

E) RISQUES POUR LES ÉQUIPEMENTS EN CLIENTÈLE

Les équipements mis à la disposition de la clientèle GPL (bouteilles et citernes) sont entretenus selon des cahiers des charges descriptifs régulièrement mis à jour. Les bouteilles sont systématiquement contrôlées lors de leur passage en centres emplisseurs et les réservoirs régulièrement inspectés en clientèle. Notons, de surcroît, qu'un certain nombre de filiales de Rubis Énergie (Vitogaz France, Sigalnor, Norgal, Lasfargaz, Vitogaz Switzerland, Vitogaz Germany) exercent leurs activités sous contrôle de certifications ISO 9001.

En ce qui concerne les stations-service de distribution de carburant, les équipements susceptibles de générer des pollutions dans le sol (réservoirs et tuyauteries) sont périodiquement contrôlés et progressivement remplacés par des équipements à technologie « double enveloppe ». Les eaux pluviales susceptibles d'être salies au contact des pistes de circulation sont traitées avant rejet dans l'environnement.

B. RISQUES NATURELS

Les risques naturels tels que séismes, inondations, cyclones et foudre, sont pris en compte lors de la conception et pendant l'exploitation des installations qui le nécessitent.

En ce qui concerne l'impact du climat sur les volumes, le Groupe a décidé de ne plus couvrir cette exposition en raison de sa diversification à la fois géographique et par catégorie de produits et d'utilisateurs qui limite le risque.

C. RISQUES DE VARIATION DU PRIX DES PRODUITS

Compte tenu de la diversification du Groupe par segment de marché, par catégorie de produits et par type de clientèle, l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux variations des prix d'approvisionnement est limitée. Par ailleurs, le Groupe arrive généralement à répercuter les hausses des prix des matières premières aux clients.

La période récente de forte volatilité des prix d'approvisionnement a démontré à nouveau la capacité du Groupe à préserver sa marge commerciale. Par ailleurs, la filiale HP Trading a vocation à sécuriser et optimiser les flux physiques des fournitures des produits en amont des filiales de distribution.

De ce fait, le Groupe a décidé de ne plus recourir aux couvertures produit pour lisser les décalages.

4.2.2 RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT FINANCIER ET COMMERCIAL

A. RISQUES JURIDIQUES

Rubis Terminal et Rubis Énergie disposent d'un département juridique qui suit la gestion des conventions immobilières et des contrats commerciaux importants, des marques, ainsi que des litiges les plus significatifs, avec l'assistance de conseils et de cabinets spécialisés extérieurs.

La Direction Juridique de Rubis traite essentiellement les questions relatives à la commandite cotée en relation avec l'Autorité des Marchés Financiers et les actionnaires. Elle est en étroite relation avec les Directions Juridiques des filiales pour toutes les questions ou les litiges importants pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe. Elle supervise et coordonne la mise à jour de la synthèse des cartographies des risques remplies par toutes les sociétés du Groupe.

B. RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et covenants financiers, sont traités dans l'Annexe aux comptes consolidés (en sections 4.10.1, 4.10.2 et 4.10.5).

En ce qui concerne le risque de liquidité, Rubis a procédé à une revue spécifique de son risque et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

C. RISQUES COMMERCIAUX

La gestion des risques commerciaux – au-delà de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, sous-traitants et des clients qui reste peu marquante – concerne essentiellement le recouvrement des créances et des impayés. La gestion des retards de paiement est suivie de près dans tous les pays. Des cautions bancaires ou des avances sont en général demandées aux clients présentant des en-cours importants. Les procédures de relances commerciales puis contentieuses existent et sont suivies. Les blocages livraisons sont également utilisés pour limiter les risques.

4.3 ASSURANCES ET POLITIQUE DE COUVERTURE DES RISQUES

Les risques non complètement supprimés sont conservés et transférés au marché de l'assurance. Les principales assurances mises en place par le Groupe concernent les dommages aux biens et les pertes d'exploitation d'une part, la responsabilité civile d'autre part. Le montant total des primes payées au titre de ces couvertures pour l'année 2011 s'est élevé à 3,3 millions d'euros dont 1,2 million d'euros au titre de Rubis Terminal et 2,1 millions d'euros pour Rubis Énergie. La prime de Rubis n'est pas significative (23 milliers d'euros).

Enfin, le Groupe a souscrit également une police couvrant la responsabilité civile de ses dirigeants (cf. ci-après). La prime annuelle réglée par Rubis au titre de l'année 2011 s'élève à 31,8 milliers d'euros.

Aucune indemnité n'a été versée par le Groupe au cours de l'exercice 2011 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

RUBIS ÉNERGIE

1. EN MATIÈRE DE RISQUES INDUSTRIELS

En matière de Risques Industriels et Pertes d'Exploitation, une couverture Master a été mise en place comme suit :

- les bâtiments, installations, matériels et stocks de marchandises en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris pour des attentats en France et en Espagne, sont assurés pour un montant global de 434 millions d'euros avec une limitation contractuelle d'indemnité de 100 millions d'euros par sinistre, limitée à 25 millions d'euros pour Rubis Antilles Guyane et Rubis Energy Bermuda ;
- la perte d'exploitation pour un montant total de 9,1 millions d'euros avec une limitation contractuelle combinée à celle des dommages directs, n'est souscrite que pour les filiales Norgal et Vitogaz Madagascar ;
- du fait de la législation locale, les filiales en Afrique, aux Bermudes, en Suisse et aux Caraïbes souscrivent auprès d'un assureur local en première ligne une police Risques Industriels.

2. EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

En matière de Responsabilité Civile, une couverture Master a été mise en place comme suit :

- en Responsabilité Civile « Exploitation », la garantie est pour tous dommages confondus, y compris corporels, de 50 millions d'euros par sinistre dont 15 millions d'euros en dommages matériels et immatériels consécutifs par sinistre. La garantie est limitée à 20 millions d'euros pour tous dommages sur les réseaux canalisés en Espagne ;
- en Responsabilité Civile « Après Livraison », la garantie est pour tous dommages confondus y compris corporels, matériels et immatériels de 50 millions d'euros par sinistre et par année d'assurance ;
- en Responsabilité Civile « Atteintes à l'Environnement », le montant de la garantie par sinistre est de 20 millions d'euros pour tous dommages confondus dont matériels et immatériels, y compris les frais de dépollution des tiers. Le périmètre d'assurance ne concerne que la zone Caraïbes, les Bermudes, les îles anglo-normandes et la Corse.

3. COUVERTURES SPÉCIFIQUES

En plus de la couverture mondiale, Rubis Énergie a mis en place les couvertures spécifiques suivantes :

- en matière de Responsabilité Civile Aviation, Rubis Énergie a souscrit une couverture de 1 milliard de dollars auprès d'un groupement d'assureurs dont les Lloyd's et AIG UK ;
- dans le cadre du Trade Mark License Agreement signé avec Shell, Rubis Énergie a contracté une deuxième ligne en Responsabilité Civile pour un montant de 25 millions d'euros sur Rubis Energy Bermuda. Cette police a été résiliée au 31 décembre 2011.

RUBIS TERMINAL

1. EN MATIÈRE DE RISQUES INDUSTRIELS

Sont couverts :

- les bâtiments, installations, matériels et stocks des clients en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris les attentats, pour un montant global de 971 millions d'euros avec des limitations contractuelles de garantie, par sinistre et par site, de 135 millions d'euros et de 30 millions d'euros pour le coulage de produits ;
- les frais et pertes annexes pour un montant de 10 millions d'euros également par sinistre et par site ;
- la perte d'exploitation pour 62 millions d'euros avec une limitation contractuelle, par sinistre et par site, de 10 millions d'euros.

2. EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

- Rubis Terminal est couvert, par sinistre et par année, pour son « Exploitation » à hauteur de 30 millions d'euros et, « Après Livraison » à hauteur de 15 millions d'euros en dommages corporels, matériels et immatériels, dommages consécutifs confondus ;
- en matière d'atteinte à l'environnement, la couverture par sinistre et par année, tous dommages confondus, s'élève à 10 millions d'euros.

RUBIS

RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS

Sont prises en charge les conséquences pécuniaires des sinistres résultant de toute réclamation mettant en jeu la responsabilité civile, individuelle ou solidaire, et imputable à toute faute professionnelle commise par les assurés dans l'exercice de leurs fonctions de dirigeant. Le plafond des garanties est fixé à 25 millions d'euros par an.

LES RABOTEURS DE PARQUET
GUSTAVE CAILLEBOTTE
1875
Huile sur toile
Dimensions : 1,46 x 1,02 m
MUSÉE D'ORSAY, PARIS
© Photo RMN - Hervé Lewandowski

5. RESPONSABILITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

5.1	Informations sociales	58
5.2	Informations environnementales	64
5.3	Informations sociétales	68

“L’effort
est individuel,
mais la réussite
vient du groupe”

Dicton populaire

La volonté d'entreprendre, le choix de la responsabilité » est plus qu'une devise : ce sont deux principes fondamentaux d'une très forte culture d'entreprise qui place l'Homme au centre de l'organisation. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis demeure une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, le professionnalisme et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celle du contrôle des risques.

Cette culture d'entreprise, socle du développement du Groupe, se décline tant sur le plan de la politique sociale et de la sauvegarde de l'environnement que dans les relations avec tous ses partenaires (les parties prenantes).

Pour l'établissement de ce chapitre sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), la Société n'a pas utilisé un référentiel interne ou externe ; elle s'est appuyée sur le projet de décret d'application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (dite Grenelle 2) et les indicateurs qui y sont présentés.

La collecte des informations sociales et environnementales s'est faite au moyen de cartographies RSE élaborées par Rubis en collaboration avec les Directions fonctionnelles et techniques de Rubis Terminal et de Rubis Énergie. Ces cartographies ont ensuite été adressées aux filiales de ces dernières pour être renseignées.

Ont été intégrées dans le périmètre *reporting* RSE les filiales détenues à plus de 50 % ou à moins de 50 % (hors GIE), mais dont le Groupe est opérateur. Toutefois, compte-tenu de la taille de la société ITC Rubis Terminal Antwerp (détenue à 49,58 % par Rubis Terminal) et bien que Rubis Terminal ne soit pas l'opérateur unique, la Société a souhaité l'intégrer dans le périmètre RSE.

Par ailleurs, en matière environnementale, le Groupe a déjà initié, depuis un certain nombre d'années, un processus d'identification des risques significatifs par la mise en place de cartographies risques. Toutes les informations relatives à cette identification, au suivi et à la gestion des risques sont décrites aux chapitres 4 « Facteurs de Risques » et 6 « Gouvernement d'Entreprise et Contrôle Interne ».

5.1 INFORMATIONS SOCIALES

La performance économique du groupe Rubis est liée aux compétences et à la motivation de ses collaborateurs. Cette motivation passe par l'épanouissement du salarié dans son cadre professionnel. Afin de valoriser au mieux le capital humain et prendre en compte les différentes spécificités liées aux activités du Groupe, les filiales opérationnelles gèrent de manière autonome les ressources humaines. Toutefois, cette gestion se fait dans le respect de la philosophie du Groupe et des enjeux fixés par la Gérance en étroite concertation avec les Directions Générales des filiales têtes de branche. Dans les pays où il est implanté, Rubis veille en permanence à ce qu'on transmette aux collaborateurs les mêmes valeurs et engagements du Groupe afin de leur offrir un environnement de travail sûr, stimulant et épanouissant sur le long terme.

5.1.1 EMPLOI-EFFECTIFS (1)

EFFECTIF TOTAL DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE

2011	2010
1 565	1 063

(1) L'effectif du Groupe pris en considération dans les tableaux de la partie 5.1 est l'effectif au 31 décembre 2011.

5.1.1.1 RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR MÉTIER

	2011	2010
Rubis Terminal France	234	218
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	55	36
Rubis Énergie Europe, dont :	608	574
- France	*213*	*197*
- Hors France	*395*	*377*
Rubis Énergie Caraïbes	300	88
Rubis Énergie Afrique	357	139
Rubis	11	8
TOTAL	1 565	1 063

5.1.1.2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE

	2011			2010		
	Cadres	Employés et ouvriers	Agents de maîtrise et techniciens	Cadres	Employés et ouvriers	Agents de maîtrise et techniciens
Rubis Terminal	48	189	52	44	161	51
Rubis Énergie Europe	94	331	183	92	319	163
Rubis Énergie Caraïbes	61	198	41	29	38	21
Rubis Énergie Afrique	54	254	49	46	66	27
Rubis	6	5	0	5	3	0
TOTAL	263	977	325	216	587	262
% SUR EFFECTIF TOTAL GROUPE	16,82 %	62,40 %	20,78 %	20,28 %	55,12 %	24,60 %

5.1.1.3 CRÉATIONS ET PERTES D'EMPLOI

	Recrutements		Démissions		Départs à la retraite		Licenciements		Ruptures conventionnelles		Décès	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Rubis Terminal	45	33	2	1	1	4	5	2	1	1	0	0
Rubis Énergie Europe	150	78	45	17	9	5	36	27	30	29	0	0
Rubis Énergie Caraïbes	13	3	10	1	5	0	6	1	0	0	1	0
Rubis Énergie Afrique	50	27	17	20	5	4	11	3	11	11	1	0
Rubis	5	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
TOTAL	263	141	74	39	21	13	59	33	42	41	2	0

5.1.1.4 RÉPARTITION PAR ÂGE ET ANCIENNETÉ

La pyramide des âges traduit la nécessité de préserver l'équilibre entre la jeunesse des salariés et l'expérience liée à l'ancienneté.

	2011				2010			
Âge	< à 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 40 et 50 ans	> 50 ans	< à 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 40 et 50 ans	> 50 ans
Rubis Terminal	19,7 %	31,1 %	28,7 %	20,4 %	19,0 %	30,0 %	29,0 %	22,0 %
Rubis Énergie Europe	14,1 %	27,6 %	33,5 %	24,7 %	13,8 %	27,5 %	31,9 %	26,8 %
Rubis Énergie Caraïbes	9,7 %	28,0 %	32,7 %	29,7 %	3,4 %	25,0 %	40,9 %	30,7 %
Rubis Énergie Afrique	16,8 %	44,3 %	28,3 %	10,6 %	23,8 %	45,3 %	18,7 %	12,2 %
Rubis	-	54,5 %	9,1 %	36,4 %	-	25,0 %	37,5 %	37,5 %

L'ancienneté moyenne est de 8,45 ans pour Rubis, 9,72 ans pour Rubis Terminal, de 10,86 ans pour Rubis Énergie.

Toutefois, compte tenu du changement important de la taille du Groupe depuis les trois dernières années et de l'entrée de nouvelles sociétés dans le périmètre, le pourcentage lié à l'ancienneté n'est plus aussi représentatif qu'il a pu l'être dans le passé, de l'attachement réel des salariés aux valeurs du Groupe.

Cet attachement se reflète davantage dans le nombre important de médailles du travail décernées dans le Groupe en 2011.

Rubis Terminal a décerné 5 médailles du travail à des salariés pour leur fidèle collaboration : 1 médaille Grand Or (40 ans d'ancienneté), 2 médailles d'or (35 années d'ancienneté), 1 médaille de vermeil (30 ans d'ancienneté) et 1 médaille d'argent (20 ans d'ancienneté).

Rubis Énergie, de son côté, a décerné 95 médailles du travail : 5 médailles Grand Or (40 ans d'ancienneté), 7 médailles d'or (35 années d'ancienneté), 11 médailles de vermeil (30 ans d'ancienneté) et 72 médailles d'argent (20 années d'ancienneté).

5.1.2 ORGANISATION DU TRAVAIL

5.1.2.1 TEMPS DE TRAVAIL

La durée annuelle moyenne du temps de travail pour les salariés à temps plein est :

(en heures)	Cadres	Employés et ouvriers	Agents de maîtrise et techniciens
Rubis Terminal	1 716,0	1 607,0	1 607,0
Rubis Énergie Europe	1 716,5	1 610,0	1 726,0
Rubis Énergie Caraïbes	1 496,0	1 587,5	1 501,0
Rubis Énergie Afrique	2 073,4	2 061,0	2 026,5
Rubis	1 343,1	1 181,5	-

5.1.2.2 ABSENTÉISME

	% absences pour maladie *		% absences pour accident *		% absences non autorisées *	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Rubis Terminal	3,10 %	2,76 %	1,12 %	0,92 %	0 %	0 %
Rubis Énergie Europe	2,51 %	2,75 %	0,18 %	0,17 %	0,21 %	0,18 %
Rubis Énergie Caraïbes	1,80 %	4,03 %	0,43 %	0 %	0 %	0 %
Rubis Énergie Afrique	0,59 %	2,15 %	0,73 %	0,02 %	0,02 %	0,04 %
Rubis	1,92 %	13,41 %	0 %	0 %	0 %	0 %

* *Pourcentage de jours d'absence par rapport au nombre de jours travaillés par an.*

Le taux élevé d'absentéisme pour maladie chez Rubis en 2010 s'explique par l'impact immédiat que constitue une seule absence prolongée sur un nombre restreint de salariés (8).

5.1.3 DIALOGUE SOCIAL ET ACCORDS COLLECTIFS

L'écoute, le dialogue et le respect mutuel constituent des valeurs sur lesquelles Rubis a fondé sa politique de relation avec l'ensemble de son personnel. Chaque filiale entretient des relations ouvertes et constructives avec les instances représentatives du personnel partout où elles existent (essentiellement les sociétés ayant leur siège en France). Des accords collectifs portant notamment sur les salaires, le plan d'épargne d'entreprise et l'intéressement ont été négociés en 2009 dans chacune des branches d'activité ainsi qu'un *plan d'action pour les seniors*.

	Accords signés en 2011	Accords signés en 2010
Rubis Terminal	3	3
Rubis Énergie	38	18
Rubis	0	0
TOTAL	41	21

45 % des effectifs de Rubis Énergie et 100 % des effectifs de Rubis Terminal sont couverts par une convention ou un accord collectif. Ces pourcentages traduisent la diversité des implantations géographiques des deux branches d'activité : Rubis Énergie s'étant davantage développée à l'international au cours de ces dernières années (cf. 5.1.1.1.), dans des pays où la législation sociale n'est pas aussi développée qu'en France.

5.1.4 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Rubis est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés (notamment les sites « Seveso II ») ; la santé et la sécurité constituent donc des priorités du Groupe. Au-delà des sites « Seveso II » qui disposent d'une organisation et d'un système de gestion de la sécurité très suivis, nombreux sont les sites certifiés ISO 9001 et ISO 14001 qui suivent également des procédures très formalisées.

5.1.4.1 ACCORDS COLLECTIFS

Aucun accord collectif en matière de santé et de sécurité n'a été signé au sein de Rubis Terminal et de Rubis Énergie.

5.1.4.2 ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Le taux de fréquence des accidents du travail est de 0,1 % pour Rubis Énergie et 0,03 % pour Rubis Terminal.

5.1.5 FORMATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Les activités du Groupe relèvent essentiellement d'activités soumises à une réglementation très stricte en matière de sécurité et de fonctionnement (« Seveso II »). C'est ainsi qu'afin de sensibiliser ses collaborateurs aux questions de sécurité, de nombreuses formations spécifiques sont organisées par les filiales.

De plus, selon les vœux émis par les salariés, ainsi que dans le souci d'améliorer leurs compétences et favoriser leur promotion, le Groupe investit également dans des formations plus générales (droit social, informatique, comptabilité, sécurité routière, gestion des conflits clients, etc.) tout au long de leur carrière.

	2011		2010	
	Nombre total d'heures de formation	Nombre de salariés concernés	Nombre total d'heures de formation	Nombre de salariés concernés
Rubis Terminal	2 741	122	2 668	113
Rubis Énergie Europe	7 362	414	6 371	362
Rubis Énergie Caraïbes	2 863	101	707,5	53
Rubis Énergie Afrique	835	63	2 346	23
Rubis	329	7	142,5	4
TOTAL	14 130	707	1 223,5	555

5.1.6 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Rubis est présent dans 26 pays sur trois continents. Conscient que cette diversité est un atout pour le Groupe, Rubis privilégie, lors des rachats des filiales à l'étranger, le maintien et/ou l'embauche de collaborateurs locaux pour leur expérience et leurs connaissances des spécificités du pays. Cette politique favorise la mise en place d'un management plus international et encourage la diversité culturelle.

Bien que les femmes occupent déjà des postes importants dans les Directions fonctionnelles du Groupe, favoriser davantage la féminisation des équipes est un des objectifs majeurs du Groupe dans les années à venir.

5.1.6.1 LE HANDICAP

Aucun accord n'a été signé en matière de handicap. Toutefois, le Groupe adopte une politique d'ouverture en faveur du handicap. Lutter contre les discriminations, quelles qu'elles soient, a toujours constitué une priorité dans tous les pays où Rubis est implanté.

5.1.6.2 RÉPARTITION FEMME/HOMME

Dans un environnement essentiellement industriel où l'essentiel des salariés est affecté aux services d'exploitation, avec des horaires et des conditions de travail difficiles, les hommes sont historiquement majoritaires dans le Groupe. Toutefois, le nombre de femmes nouvellement embauchées et/ou assumant des postes dits « à responsabilité » est en constante augmentation, témoignant ainsi de l'engagement du Groupe en faveur d'une plus grande parité.

2011 a marqué une avancée importante avec la signature d'accords collectifs sur l'égalité professionnelle homme/femme chez Rubis Terminal et chez Rubis Énergie. Chez Rubis Terminal, l'accord porte sur la politique de recrutement, la formation et la promotion professionnelle.

Chez Rubis Energie France, en revanche, l'accent est porté sur les domaines suivants : le recrutement, l'orientation professionnelle et la mixité des métiers, la rémunération, la mobilité, la formation, les évolutions de carrière et l'équilibre entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Rubis veille également à ce que la mixité se reflète dans les recrutements.

NOMBRE DE FEMMES SUR L'EFFECTIF MOYEN 2011 DU GROUPE

16,61 % chez Rubis Terminal (48 femmes), 25,93 % chez Rubis Énergie (328 femmes), et 81,82 % chez Rubis (9 femmes). Les femmes sont présentes davantage dans les activités support, notamment au siège.

EMBAUCHES DES FEMMES

En 2011, le pourcentage de femmes embauchées sur le total des embauches atteint 15,96 % chez Rubis Énergie, 4,44 % chez Rubis Terminal et 80 % chez Rubis.

	2011			2010		
Embauches	**Total**	***(dont)* femmes**	**% des femmes/ total**	**Total**	***(dont)* femmes**	**% des femmes/ total**
Rubis Terminal	45	2	4,44 %	33	7	21,21 %
Rubis Énergie Europe	150	22	14,67 %	78	22	26,50 %
Rubis Énergie Caraïbes	13	0	0 %	3	1	33,33 %
Rubis Énergie Afrique	50	12	24,00 %	27	4	25,00 %
Rubis	5	4	80,00 %	-	-	-
TOTAL	263	40	15,21 %	141	34	24,11 %

CATÉGORIES DE POSTES OCCUPÉS PAR DES FEMMES

	2011			2010		
Catégories	**Non-cadres**	**Cadres**	**Managers**	**Non-cadres**	**Cadres**	**Managers**
Rubis Terminal	37	9	2	38	8	2
Rubis Énergie Europe	116	19	9	125	20	5
Rubis Énergie Caraïbes	75	14	7	17	7	2
Rubis Énergie Afrique	56	12	20	18	13	3
Rubis	4	2	3	2	4	-
TOTAL	288	56	41	200	52	12

Sont considérées « Managers » les femmes qui sont chef de service et/ou membre du Comité de Direction des filiales.

PROMOTIONS DES FEMMES

Dans le cadre des promotions internes, on retrouve le même engagement du Groupe vers un meilleur respect de la parité.

C'est ainsi que les femmes représentent, en 2011, 35,40 % des promotions chez Rubis Énergie et 13,64 % des promotions chez Rubis Terminal. Chez Rubis, compte tenu de son activité de société mère du Groupe ainsi que de son effectif restreint, l'indicateur de la « promotion » n'est pas pertinent.

	2011			2010		
Promotions	**Total**	***(dont)* femmes**	**% des femmes/ total**	**Total**	***(dont)* femmes**	**% des femmes/ total**
Rubis Terminal	44	6	13,64 %	11	5	45,45 %
Rubis Énergie Europe	91	34	37,36 %	30	7	23,33 %
Rubis Énergie Caraïbes	6	2	33,33 %	5	4	80,00 %
Rubis Énergie Afrique	16	4	25,00 %	5	3	60,00 %
Rubis	-	-	-	-	-	-
TOTAL	157	46	29,30 %	51	19	37,25 %

5.1.6.3 LES SENIORS ET LES JEUNES

A) Des plans d'action en faveur des seniors ont été signés au sein de Rubis Énergie France et de Rubis Terminal.

Pour l'élaboration de son plan en faveur des seniors, Rubis Énergie France est partie du postulat que l'emploi des seniors au sein de l'entreprise constitue un facteur essentiel de cohésion sociale entre toutes les générations, grâce notamment à la transmission des savoirs, des expériences et des compétences au sein de la Société. De ce fait, son plan vise à :

- anticiper l'évolution des carrières professionnelles ;
- développer des compétences et des qualifications ;
- transmettre des savoirs et des compétences et procéder au développement du tutorat.

Chez Rubis Terminal, le plan consiste :

- au maintien dans l'emploi des salariés âgés de plus de 55 ans ;
- à la mise en place d'un entretien de deuxième partie de carrière pour les salariés à partir de 50 ans ;
- à la formation relative aux gestes et postures ;
- à la prise en charge de 50 % des frais de validation des acquis d'expérience.

B) En ce qui concerne les jeunes, il n'existe pas de plan ou d'accord spécifique. En revanche, le Groupe favorise l'emploi en alternance qu'il considère être un outil très adapté à l'insertion (*via* la formation) des jeunes dans le monde du travail.

5.1.7 RÉMUNÉRATIONS

5.1.7.1 RÉMUNÉRATION

Tout en restant attentif à la maîtrise des coûts salariaux, le Groupe s'attache à proposer des rémunérations justes et motivantes qui tiennent compte des compétences de chacun et de la réalisation des objectifs fixés avec l'intéressé de manière à encourager l'engagement et la performance des salariés. Au-delà du salaire de base, les collaborateurs perçoivent ainsi des rémunérations complémentaires fondées sur la performance individuelle (salaire variable, primes).

5.1.7.2 PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT

Rubis Énergie France, Rubis Antilles Guyane et Rubis Terminal disposent, dans le cadre de la législation française, d'un accord d'intéressement et d'un accord de participation. Rubis, en revanche, dispose uniquement d'un accord d'intéressement.

Au titre de l'exercice 2011, les salariés de Rubis Terminal ont bénéficié de l'intéressement et de la participation ; ceux de Rubis Énergie (France métropolitaine et Antilles) et de Rubis, uniquement de l'intéressement.

5.1.7.3 PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

Depuis de nombreuses années, le Groupe encourage l'épargne salariale par la mise en place de plans d'épargne d'entreprise et d'augmentations de capital réservées aux salariés (avec décote de 20 % et abondement de l'Entreprise) réalisées *via* le FCP Rubis-Avenir qui détient 0,98 % du capital de Rubis au 31 décembre 2011. En 2011, l'augmentation réservée aux salariés a donné lieu à l'émission de 20 064 actions nouvelles de 5 euros de nominal au prix de 69,59 euros (cf. chapitre 7.5 Actionnariat salarié).

5.1.7.4 PLANS DE STOCK-OPTIONS ET D'ACTIONS DE PERFORMANCE

L'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions de performance a pour objectif de reconnaître la contribution d'un certain nombre de cadres et de dirigeants (en France et à l'international) à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et à son développement. Elle constitue un instrument précieux, dans le domaine des ressources humaines, permettant au Groupe d'attirer et de fidéliser les talents sur le long terme ; elle porte sur une fraction limitée du capital (5 %) et est toujours soumise à des conditions de performance, notamment de progression du cours de l'action Rubis.

Il est important de préciser que les plans ne bénéficient pas aux associés-gérants ou gérants de Rubis.

Rubis a accordé depuis 2001 cinq plans de stock-options et, depuis 2006, sept plans de stock-options et d'actions de performance aux principaux cadres et dirigeants du Groupe (cf. chapitre 6.6.2.).

5.1.7.5 PRIMES ET/OU AUTRES RÉMUNÉRATIONS

Au début 2011, Rubis a versé à l'ensemble des salariés (en France et à l'étranger) faisant partie de l'effectif du Groupe au 31 décembre 2010, sans condition d'ancienneté, une prime exceptionnelle à l'occasion du 20e anniversaire de la création du Groupe. Cette prime a représenté un demi-mois de salaire.

Par ailleurs, conformément à la loi du 28 juillet 2011, Rubis Énergie France et Rubis Terminal ont versé à leurs salariés, en septembre 2011, une prime de partage des profits liés à l'accroissement du dividende versé par Rubis à ses actionnaires au titre de l'exercice 2010.

5.2 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Elle fait partie des priorités de Rubis. Impliqué et responsable, le Groupe œuvre constamment non seulement à la protection de son environnement, mais également à celle de ses salariés et de ses clients. Dans sa démarche continue en faveur de la sauvegarde de la planète, le Groupe consacre une part de son "énergie" et de son talent à promouvoir les énergies vertes et à favoriser les économies d'énergie.

5.2.1 DES ACTIVITÉS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

LE STOCKAGE DE PRODUITS PÉTROLIERS, CHIMIQUES ET AGRICOLES

La société Rubis Terminal stocke des produits sensibles, tels les produits pétroliers et chimiques, mais aussi des produits agricoles comme les oléagineux. À ce titre, ses installations sont soumises à une réglementation européenne stricte (« Seveso II »). Sa vocation première est de restituer les produits, confiés par les clients, dans l'état où ils sont réceptionnés. Toutefois, avec le développement des biocarburants, d'autres prestations se sont développées (opérations d'additivation ou de dilution des produits) générant, certes, de nouvelles contraintes mais permettant aussi d'accroître significativement la valeur ajoutée des terminaux de stockage.

LA DISTRIBUTION DE GPL ET DE CARBURANTS

Rubis Énergie distribue l'énergie verte par excellence ! Le butane et le propane (GPL) sont effectivement des gaz dont la combustion ne produit pas de particules et limite significativement les émissions de CO_2 à l'origine de l'effet de serre et de NOx (oxydes d'azote) à l'origine de maladies respiratoires.

Par ailleurs, Rubis Énergie distribue également des produits pétroliers (essences, kérosènes, fiouls, bitumes…) notamment au travers de réseaux de stations-service et d'installations d'avitaillement pour l'aviation.

Le transport, le stockage et la manipulation de ces différents produits sensibles nécessitent une attention particulière en matière de sécurité et d'environnement qui se traduit par la mise en œuvre de systèmes d'exploitation rigoureux selon des réglementations strictes (telle que la réglementation « Seveso » en Europe).

5.2.2 POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT DE SÉCURITÉ ET DE QUALITÉ

Pour Rubis, le respect de l'environnement se conjugue avec sécurité et qualité. La garantie de ces 3 grands principes se traduit au quotidien par des actions concrètes reposant sur :

- la recherche et l'embauche de collaborateurs expérimentés qui assument de manière autonome l'intégralité des responsabilités liées à leur poste ;
- la formation et la sensibilisation du personnel aux questions techniques et environnementales ;
- le respect strict des normes en vigueur, tant pour les sociétés situées en France qu'à l'étranger ;
- la mise en place de systèmes de gestion de la sécurité dans les sites « Seveso II » ;
- l'adhésion au programme Responsible Care de l'International Council of Chemical Associations ;
- l'adhésion au CDI-Terminals de nos dépôts de stockage de produits chimiques, piloté par le Chemical Distribution Institute ;
- l'obtention des certifications ISO 9001 et ISO 14001 pour un nombre de plus en plus important de sites de stockage ainsi que pour l'activité de distribution de GPL ;
- la réalisation régulière d'audits internes, transversaux et externes (réalisés par des organismes indépendants habilités) ;
- l'évaluation permanente des risques liés aux activités du Groupe afin de mieux les maîtriser.

Conscient que les investissements sont également garants de la compétitivité du Groupe, Rubis continue à investir régulièrement pour faire évoluer ses installations afin de respecter les normes environnementales et de sécurité les plus strictes en matière notamment de protection de l'air, des eaux, des sols, de sécurité incendie et de gestion de l'urbanisme autour des sites à risques.

En 2011, le montant des investissements de maintenance Sécurité/Environnement a été de 7 millions d'euros pour Rubis Terminal et de 5 millions d'euros pour Rubis Énergie.

5.2.3 POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

5.2.3.1 POLLUTION - REJETS

A) POLLUTION DES EAUX

Rubis Terminal

Une inspection systématique suivant un standard international des réservoirs contenant des produits dangereux est effectuée lors des différentes visites périodiques obligatoires. De plus, afin d'éviter la pollution des eaux souterraines en cas d'épandage accidentel, les réservoirs de stockage de produits polluants sont systématiquement disposés dans des bassins étanches de rétention (soit par des revêtements en béton, soit par des complexes argileux).

Ces bassins de rétention sont maintenus fermés. Leur ouverture se fait manuellement, après avoir effectué une vérification d'absence de fuite :

- pour les stockages d'hydrocarbures, vers le réseau de collecte conduisant à des séparateurs déshuileurs eux-mêmes connectés au réseau public ;
- pour les sites de produits chimiques, vers le réseau de collecte conduisant à des séparateurs déshuileurs puis à un bassin tampon. La qualité des eaux est alors vérifiée avant son rejet vers l'extérieur ou son traitement avant rejet.

En ce qui concerne les zones de remplissage ou de déchargement des camions-citernes, les plateformes de rétention sont conçues en fonction des produits manipulés :

- pour les camions d'hydrocarbures, elles sont connectées à des séparateurs déshuileurs eux-mêmes connectés au réseau public ;
- pour les produits solubles dans l'eau, elles sont maintenues fermées. La qualité des eaux est alors vérifiée avant son rejet vers l'extérieur ou son traitement avant rejet ;
- pour les camions de produits chimiques et les wagons-citernes, elles sont connectées à des séparateurs déshuileurs eux-mêmes connectés à des stations de traitement ou à des bassins tampon maintenus fermés avant rejet.

Aux points de rejets, des analyses des eaux sont réalisées au minimum semestriellement et mensuellement en sortie des stations de traitement.

Une surveillance hebdomadaire ou mensuelle de l'absence de pollution flottante dans les puits de contrôle des eaux souterraines situés en aval hydraulique des installations est effectuée sur tous les sites. Tous les sites sont équipés de tels puits.

Rubis Énergie

En ce qui concerne les dépôts de carburant, les installations sont aménagées afin d'éviter tout épandage incontrôlé de produits : étanchéité des cuvettes de rétention, inspection régulière des capacités de stockage et des canalisations associées et gestion rigoureuse des stocks. Les eaux pluviales, industrielles et sanitaires sont traitées avant rejet dans l'environnement et régulièrement analysées pour détecter toute trace éventuelle de début de pollution.

Les équipements des stations-service de distribution de carburant susceptibles de générer des pollutions dans le sol (essentiellement citernes et tuyauteries) sont périodiquement contrôlés et progressivement remplacés par des équipements à technologie « double enveloppe ». Les eaux pluviales susceptibles d'être salies au contact des pistes de circulation sont traitées avant rejet dans l'environnement.

B) ÉMISSIONS DE GAZ

Rubis Terminal

La réglementation oblige les stockistes à déclarer les rejets de COV (Composés Organiques Volatils) et à les mesurer en sortie des unités de traitement.

a) En France, pour le stockage des supercarburants (essences), la chaîne logistique, constituée des dépôts, des camions-citernes et des principales stations-service, collecte les vapeurs d'essences. Ces vapeurs sont captées au pistolet depuis les réservoirs des véhicules venant s'approvisionner et sont remontées par les camions-citernes vers des Unités de Récupération des Vapeurs (URV) qui les condensent en essence liquide réinjectée par la suite dans les réservoirs de stockage. En complément, les réservoirs d'essence sont équipés de toits flottants qui empêchent la vaporisation dans les réservoirs eux-mêmes.

b) Pour les sites d'Anvers et de Rotterdam, situés dans des zones de grande concentration industrielle, les contraintes sur les rejets de COV sont plus sévères qu'ailleurs. Pour ces raisons, sur le site de Rotterdam, Rubis Terminal a conçu un système de traitement des vapeurs capable de traiter la gamme de produits la plus large possible. Tous les réservoirs et les postes de chargement navires, trains et camions sont connectés au système. Des études de dangers ont été réalisées pour concevoir un système performant, flexible et surtout sûr.

Pour les produits peu inflammables et à faible débit, la Société a installé un RTO (*Regenerative Thermal Oxydizer*) capable de brûler à haute température (870-980 °C) les COV contenus dans les rejets. Si la concentration en solvant des COV est dans la plage optimale, l'opération d'oxydation ne demande aucun apport d'énergie, ce qui réduit d'autant la consommation de gaz par ailleurs nécessaire pour maintenir le RTO à bonne température. Les vapeurs ainsi traitées sont rejetées dans l'air par une cheminée.

Pour les produits inflammables et à fort débit, Rubis Terminal a installé un MFO (*Metal Fiber Oxydizer*) qui est en fait un système de combustion contrôlée. L'unité de combustion du MFO est composée d'un lit de fibres métalliques sur lequel les vapeurs provenant des navires et des réservoirs sont brûlées. Toutes les vapeurs d'hydrocarbures sont détruites en respectant des normes de rejet maximum. En fin de process, seuls sont rejetés dans l'atmosphère du CO_2 et de la vapeur d'eau.

Pour des produits spécifiques et/ou à la demande de certains clients, un 3e système appelé Scrubber est utilisé. Le mode opératoire consiste à laver les vapeurs d'un produit particulier avec un fluide adapté.

Le site d'Anvers dispose d'un double oxydateur redondant pour les hydrocarbures capable de traiter les vapeurs, quelle que soit la concentration dans l'air ou dans l'azote, ainsi que

de lits de charbon actif et de systèmes de condensation de vapeur en tête de réservoir pour les vapeurs les plus légères.

Pour le stockage des gaz liquéfiés, Anvers dispose d'un oxydateur de grande dimension (20 MW) à multifonctions permettant le traitement (par l'ajout d'azote) des vapeurs hydrocarbures résiduelles des navires gaziers, des camions et wagons-citernes en station de transfert. Ce système, unique à Anvers, permet d'éviter les rejets des vapeurs résiduelles en mer.

Enfin, les terminaux d'Anvers et de Rotterdam sont équipés de joints de bride pour les stockages liquides d'un type particulier, permettant de diviser par cinq les émissions fugitives.

Cet ensemble de dispositifs permet aux terminaux d'Anvers et de Rotterdam d'être à « zéro » émission de COV continue. Il est à noter que les oxydateurs induisent un rejet de CO_2 qui est moins impactant que « l'effet de serre » induit par les COV. De ce fait, un programme d'optimisation d'exploitation a été mis en place, qui a déjà permis de diminuer fortement les rejets de CO_2 sur l'année 2011 à Anvers. L'étude d'une modification est en cours afin de continuer cette amélioration sur ces deux terminaux.

Rubis Énergie

Les rejets de COV dans l'atmosphère sont réduits autant que possible ; les dépôts de carburant sont progressivement équipés de moyens de chargement en source et d'écrans flottants installés sur les bacs de stockage d'essence. Conformément à la réglementation en vigueur, les établissements français déclarent régulièrement à l'Administration les estimations de quantités de COV rejetées annuellement.

En ce qui concerne la distribution d'essence en stations-service, certaines installations sont équipées de systèmes de récupération de vapeurs, permettant d'éviter les rejets de COV dans l'atmosphère.

C) NUISANCES SONORES

Les activités de Rubis Terminal et de Rubis Energie ne génèrent pas de nuisances sonores.

5.2.3.2 DÉCHETS

Les activités de Rubis Énergie et de Rubis Terminal émettent peu de déchets particulièrement dangereux.

Les plus grosses quantités de déchets sont constituées de boues issues du nettoyage des réservoirs (et/ou séparateurs) lors des maintenances ou lors des changements de produits. L'évacuation des boues, comme tous les autres déchets, est enregistrée, déclarée et transférée systématiquement vers des filières de traitement agréées. Les boues présentant un pouvoir de combustion sont systématiquement envoyées vers des filières de valorisation thermique agréées.

Un inventaire permanent des substances ou matières dangereuses est transmis régulièrement aux autorités locales. Un registre est tenu à la disposition des DREALS dans chaque site.

5.2.4 LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

RUBIS TERMINAL

L'activité de stockage est génératrice de CO_2 tant au niveau des chaudières vapeur qui assurent le maintien de certains produits chauds que, dans une moindre mesure, au niveau du chauffage des locaux, des tests des groupes motopompe incendie ou des groupes électrogènes de secours.

Pour les systèmes de chauffe, Rubis Terminal a mis en place, selon un plan pluriannuel, un programme de réduction des émissions de CO_2.

a) Pour les systèmes existants, il est prévu :

- une mise en place systématique de contrats externalisés d'exploitation et d'entretien des chaudières par des prestataires spécialisés assurant une exploitation optimisée en consommation (donc en rejet de CO_2) ;
- une augmentation de l'efficacité du circuit chauffant par :
- la modification des « circuits vapeur ouverts » en « circuits vapeur fermés » avec un objectif de 100 % de retour condensats et récupération de la chaleur résiduelle en sortie des échangeurs et des serpentins réservoirs ;
- le calorifugeage des circuits de retour condensats afin de conserver la chaleur résiduelle jusqu'en retour chaudière ;
- le remplacement des régulations de chauffe « tout ou rien » en régulations modulées afin de réduire les températures des produits stockés et les pertes thermiques dans les réservoirs ;
- la revue technico-économique des choix de calorifuge réservoir en fonction des températures de stockage ;
- la revue complète du système de purge vapeur pour réduire au minimum la demande vapeur ;
- lors du remplacement des chaudières, une mise en place de chaudières à économiseur et à faible émission de NOx ou de chaudière à condensation lorsque cela est possible.

b) Pour les nouveaux systèmes (cf. les derniers systèmes construits sur les terminaux de Rotterdam et d'Anvers), il est prévu :

- 100 % de retour condensats, calorifugeage à 100 % des circuits de retours condensats, conception optimisée des purges, choix systématique de régulation modulée ;
- à Rotterdam, la production de vapeur et d'électricité à partir de l'unité de cogénération avec l'industriel voisin ;
- à Anvers, la mise en place de chaudière à économiseur et à faible émission de NOx.

c) Enfin, lors de la modernisation ou la création de nouveaux locaux, les chaudières sont systématiquement remplacées par des systèmes de pompes à chaleur ou mixtes (pompes à chaleur et chaudière).

RUBIS ÉNERGIE

Rubis Énergie ne dispose pas, dans ses dépôts, d'installations de combustion et ne génère donc pas de rejets de CO_2.

5.2.5 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

RUBIS TERMINAL

L'eau est consommée de façon limitée pour les exercices incendie. Le rechargement des réserves incendie s'opère, de préférence, à partir des puits.

Sur le dépôt de Saint-Priest, le réservoir de stockage d'eau incendie est alimenté par les eaux du parking des camions-citernes, après passage dans un séparateur déshuileur.

Pour le dosage en eau des engrais liquides et afin de limiter la consommation d'eau, Rubis Terminal utilise les eaux de pluie récupérées, séparées des hydrocarbures éventuels après passage dans des déshuileurs, et stockées dans des réservoirs spécifiques.

RUBIS ÉNERGIE

L'eau industrielle est consommée de façon limitée pour les exercices incendie ainsi que pour le lavage et la requalification des bouteilles dans les centres emplisseurs GPL.

L'énergie consommée est de nature électrique. Elle est utilisée, essentiellement, pour le transfert des produits (pompes de chargement et de déchargement) et pour l'alimentation des équipements d'emplissage de bouteilles de GPL.

5.2.6 PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Les activités du Groupe (stockage, distribution de GPL et carburants) ne portent pas atteinte à l'écosystème.

Le Groupe favorise, toutefois, toute action susceptible de préserver la biodiversité.

À titre d'exemple, Rubis Énergie France a installé, dans ses véhicules de distribution de GPL, des logiciels d'assistance à la conduite permettant, notamment, l'optimisation des tournées de livraison en limitant leur kilométrage et réduisant ainsi la pollution générée par les gaz d'échappement.

Par ailleurs, sensible à la biodiversité et à la protection de la faune sauvage, le Groupe apporte depuis 2010 son soutien financier, dans le cadre de son mécénat, au CAVEX (Conservatoire des Animaux en Voie d'Extinction) dont l'action vise à limiter les atteintes aux équilibres biologiques et milieux naturels afin de protéger les espèces animales en voie de disparition.

5.2.7 REPORTING - VÉRIFICATION DES DONNÉES

Une évaluation régulière des risques encourus est effectuée par le biais de cartographies des risques significatifs complétées annuellement, au sein de Rubis Terminal et de Rubis Energie, par les responsables opérationnels des sites industriels des filiales (cf. chapitres 4.1 Identifications des risques significatifs et 6.8 Procédures de contrôle interne).

5.2.8 CERTIFICATIONS ISO 9001 ET ISO 14001

RUBIS TERMINAL

Les sociétés et les sites disposant de certifications ISO 9001 sont :

- en France : Rubis Terminal, SES, SDSP et StockBrest ;
- aux Pays-Bas : Rubis Terminal B.V.

ITC Rubis Terminal Antwerp est en cours de certification ISO 9001.

Le processus est engagé pour obtenir l'agrément suivant le référentiel ISO 14001. Les premiers agréments sont prévus en 2012.

RUBIS ÉNERGIE

Les sociétés disposant de certifications ISO 9001 sont :

- en France : Vitogaz, Sigalnor, Norgal ;
- au Maroc : Lasfargaz SA ;
- en Allemagne : Vitogaz ;
- en Suisse : Vitogaz (qui est également certifiée ISO 14001).

5.3 INFORMATIONS SOCIÉTALES

Pour Rubis, un management efficace est un management responsable qui prend en compte, pour chaque activité, son impact potentiel sur les divers partenaires de l'entreprise : les salariés, les actionnaires, les clients, les fournisseurs et la société civile.

Rubis tient à rester à l'écoute de ses différents partenaires par un dialogue ouvert et des relations de proximité.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RELATIONS DE RUBIS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Parties prenantes	Actions - Supports
Salariés	Dialogue social ouvert, cf. 5.1 (nombreux accords collectifs signés) Favoriser la formation et la promotion à l'intérieur du Groupe Favoriser l'actionnariat salarié - PEE Rubis-Avenir Rémunération attractive : bonus, intéressement et participation
Actionnaires	Dialogue continu avec les analystes et investisseurs – *Road Show,* conférences téléphoniques Support de communication périodique : *l'Essentiel* Site internet Rubis dynamique et facilement accessible : www.rubis.fr en versions française et anglaise Insertion de communiqués de presse, d'avis financiers et conférences publiques pour les présentations des résultats annuels et semestriels Liaison directe avec les actionnaires préalablement à l'Assemblée annuelle Compte-rendu de l'Assemblée Générale en ligne sur le site de Rubis
Clients - Fournisseurs	**Rubis Énergie :** Espace client Vitogaz permettant de passer commande en temps réel, suivre la commande et la livraison, actualiser le niveau de jauge, imprimer la facture, payer en ligne, poser des questions (F.A.Q.), etc. Service Après-Vente chargé de la renégociation de contrats professionnels Site www.meseconomiesdenergie.com proposant aux internautes des simulations pour générer des économies d'énergie dans le cadre de la collecte des Certificats d'Économie d'Énergie auprès des particuliers en liaison avec ses partenaires (installateurs chauffagistes) Centre de service à la clientèle pour les relations avec la clientèle domestique **Rubis Terminal :** Projet de mise en œuvre en 2012 d'une interface web en vue de la consultation à distance par les clients de l'état instantané de leur stock et de données d'exploitation pertinentes
Société civile	**Impact territorial écologique et environnemental** : pris en compte dans les Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) négociés avec les administrations et les associations de riverains (pour les sites « Seveso II ») Relations et collaboration étroites avec les Chambres de Commerce et de l'Industrie **Partenariats de proximité ou nationaux** : Rubis Énergie exerce des actions de sponsoring en faveur des manifestations de montgolfières en fournissant le gaz nécessaire à leur envol, notamment en France, Suisse et Espagne (Fournisseur Officiel de GPL pour le Championnat d'Europe 2011). Certaines de ces manifestations sont à vocation sociale : accueil d'autistes, de personnes en situation de handicap moteur Par ailleurs, Rubis Énergie participe occasionnellement à des manifestations sportives (football, courses de yoles dans les départements français des Antilles, championnat de Surf au Sénégal, le Tour de Corse (Rallye WRC), Le Mans Sarthe Basket...) et à des événements en faveur des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies (Fondation du Sport, dons d'organes...) **Actions de mécénat** : soutien d'actions sociales (Les enfants des rues au Sénégal), d'actions pour la protection de l'environnement (lutte contre la déforestation à Madagascar, protection des espèces animales préservées par le CAVEX, etc.) et d'actions culturelles (cf. chapitre 1.6 Rubis Mécénat) **Lutte contre la corruption** : au travers des mesures prises pour éviter le risque de fraudes, permettant de contrôler les dépenses d'investissement ou les dépenses importantes par la limitation des pouvoirs d'engagement des dirigeants (selon le budget annuel validé en Comité de Groupe) par la double, voire la triple signature en banque

6. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

6.1	Spécificité de la société en commandite par actions	72
6.2	Déclaration en matière de gouvernement d'entreprise – code de référence	72
6.3	Composition des organes de Direction et de Surveillance	73
6.4	Fonctionnement des organes de Direction et de Surveillance	79
6.5	Rémunération et avantages des organes de Direction et de Surveillance	82
6.6	Options de souscription d'actions et actions de performance (Rapport Spécial de la Gérance)	85
6.7	Opérations avec des apparentés	89
6.8	Procédures de contrôle interne	89
6.9	Rapport du Président du Conseil de Surveillance	94
6.10	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	97

"Il fallait cinq sens pour qu'il y en eût un sixième…"

LA DAME À LA LICORNE
Fin du XV[e] siècle
Tenture composée de six tapisseries
d'une superficie totale d'environ 80 m²
Musée national du Moyen-Âge
THERMES ET HÔTEL DE CLUNY, PARIS
© Photo RMN - Franck Raux

6.1 SPÉCIFICITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Rubis est une société en commandite par actions, de droit français, régie par les articles L. 226-1 à L. 226-14 du Code de commerce et, dans la mesure où elles sont compatibles avec les articles visés ci-dessus, par les dispositions concernant les sociétés en commandite simple et les sociétés anonymes, à l'exception des articles L. 225-17 à L. 225-93. Elle est régie également, dans le cadre de la loi, par les spécificités des statuts.

Cette structure juridique comprend deux catégories d'associés :

- des associés commanditaires (les actionnaires) dont le statut est le même que celui des actionnaires d'une société anonyme : leurs actions sont négociables dans les mêmes conditions et leur responsabilité est limitée au montant de leurs apports ;
- des associés commandités qui sont dans la même situation juridique que les associés en nom collectif ; ils ont la qualité de commerçants et sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales sur leurs biens propres et dont les droits ne sont pas librement cessibles.

Compte tenu de l'existence de deux catégories d'associés, les décisions collectives exigent une double consultation : celle des commanditaires réunis en Assemblée Générale et celle des commandités. Toutefois, les commandités ne participent pas à la désignation des membres du Conseil de Surveillance, celle-ci revenant aux seuls commanditaires.

La Société comprend également un Conseil de Surveillance qui représente les commanditaires. Il assure le contrôle permanent de la gestion de la Société.

La Société est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales, choisis parmi les commandités ou des tiers. Les gérants peuvent être statutaires ou nommés ultérieurement au cours de la vie sociale. Toute nomination ou réélection d'un gérant est de la compétence des commandités. Toutefois, lorsque le candidat n'est pas associé commandité, sa nomination ne pourra se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des commanditaires.

La loi et les spécificités des statuts de Rubis font de la société en commandite une structure moderne parfaitement adaptée aux principes de bonne gouvernance :

- une séparation très nette des pouvoirs entre la Gérance et le Conseil de Surveillance, émanation des actionnaires chargée du contrôle de la gestion et des comptes ;
- la responsabilité indéfinie du commandité sur ses biens propres, qui témoigne de l'adéquation instaurée entre engagement patrimonial, pouvoir et responsabilité ;
- l'attribution au Conseil de Surveillance des mêmes pouvoirs et droits de communication et d'investigation que ceux qui sont dévolus aux Commissaires aux Comptes ;
- un droit d'opposition des actionnaires à la nomination d'un candidat à la Gérance qui n'est pas un associé commandité.

Cette spécificité qui consiste à avoir deux catégories d'associés préserve la Société d'un changement de contrôle non souhaité et lui permet d'être gérée dans la continuité.

6.2 DÉCLARATION EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE – CODE DE RÉFÉRENCE

6.2.1 CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Lors de sa réunion du 17 novembre 2008, le Collège de la Gérance de Rubis a réaffirmé sa volonté de se référer au « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP/MEDEF en octobre 2008 dit « Code AFEP/MEDEF ».

Le Code a été modifié en avril 2010 pour tenir compte de l'obligation légale en matière d'équilibre dans la représentation des hommes et des femmes au sein des conseils.

Le Collège de la Gérance de Rubis considère que ces recommandations s'inscrivent parfaitement dans la démarche « gouvernement d'entreprise » de la Société.

6.3 COMPOSITION DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.3.1 ASSOCIÉS COMMANDITÉS

- Sont associés commandités de Rubis : Gilles Gobin - Sorgema - GR Partenaires.

6.3.2 GÉRANTS

- Sont gérants de Rubis : Gilles Gobin - Sorgema - Agena - GR Partenaires.

Gilles Gobin **Né le 11 juin 1950**	**Adresse professionnelle :** **105, avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris**	**Nombre d'actions Rubis détenues** **au 31/12/2011 : 42 892**

Expérience et expertise

Gilles Gobin est diplômé de l'Essec et Docteur en Économie. Il entre au CCF en 1977 et devient membre du Comité Exécutif en 1986 en charge du Corporate Finance. Il quitte la banque en 1989 pour fonder Rubis en 1990 dont il est gérant statutaire.

État du mandat au sein de Rubis

Gérant-statutaire
Associé commandité
Fondateur du Groupe en 1990

Autres principaux mandats au sein du Groupe (1)

Gérant de :
Sorgema SARL
Magerco SARL
Thornton

Sorgema **SARL au capital de 13 415,51 euros**	**Siège social :** **34, av. des Champs-Élysées - 75008 Paris**	**Nombre d'actions Rubis détenues** **au 31/12/2011 : 319 332**

Gérant

Gilles Gobin

État du mandat au sein de Rubis

Gérant-associé commandité depuis le 30 juin 1992

Autres principaux mandats au sein du Groupe (1)

Associé commandité de GR Partenaires

Agena **SARL au capital de 10 148 euros**	**Siège social :** **6, rue Claude Dalsème - 92190 Meudon**	**Nombre d'actions Rubis détenues** **au 31/12/2011 : 253 999**

Gérant

Jacques Riou
Jacques Riou est diplômé d'HEC et de Sciences Économiques. Avant de rejoindre Gilles Gobin, en 1990, pour créer Rubis, il a exercé différents métiers tant au sein de la BNP Paribas que de la Banque Vernes et Commerciale de Paris et de la société d'investissement Euris.

État du mandat au sein de Rubis

Gérant depuis le 30 novembre 1992

Autres principaux mandats au sein du Groupe (1)

Associé commandité de GR Partenaires
Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal et Vitogaz
Gérant d'Agane

(1) Les gérants n'exercent aucun autre mandat au sein d'un organe d'administration ou de Surveillance de toute autre société.

GR Partenaires Société en commandite simple au capital de 4 500 euros	Siège social : 105, avenue Raymond Poincaré – 75116 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 7 562

Gérants

Magerco, représentée par Gilles Gobin
Agane, représentée par Jacques Riou

État du mandat au sein de Rubis

Associé commandité depuis le 20 juin 1997
Gérant depuis le 10 mars 2005

Autres principaux mandats au sein du Groupe (1)

Néant

(1) Les gérants n'exercent aucun autre mandat au sein d'un organe d'administration ou de Surveillance de toute autre société.

6.3.3 CONSEIL DE SURVEILLANCE : 12 MEMBRES

Olivier Heckenroth*, Président du Conseil Né le 10 décembre 1951	Adresse professionnelle : 63, rue de la Victoire – 75009 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 3 550

Expérience et expertise

Titulaire d'une maîtrise de Droit et de Sciences Politiques et d'une licence d'Histoire, Olivier Heckenroth a débuté sa carrière en 1977 au sein de la Société Commerciale d'Affrètement et de Combustibles (SCAC) puis a été successivement chargé de mission au Service d'Information et de Diffusion du Premier ministre (1980-1981) puis au ministère de la Défense (1981-1987). En 1987, il est nommé Président Directeur Général de HV International puis Président (2002-2004) et Président Directeur Général de HR Gestion (2004-2007). Olivier Heckenroth est associé-gérant de HR Banque devenue Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie depuis 2004.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 15 juin 1995. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Associé-gérant de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie, Administrateur de la Compagnie du Parc, Jean-Philippe Hottinguer Gestion Privée, Horizon, Lalys Textile, Sicav : HR Monétaire, Larcouest Investissements, Bolux, Ariel et Sagone.	Vice-Président du Conseil de Surveillance de Telfrance Holding, Telfrance SA, Président du Conseil d'Administration de HR Gestion, Membre du Conseil de Surveillance de Telfrance Holding, Administrateur de HR Courtage.

Nils Christian Bergene* Né le 24 juillet 1954	Adresse professionnelle : Grimelundshaugen, 11 – 0374 Oslo - Norvège	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 10 604

Expérience et expertise

Nils Christian Bergene a fait une partie de ses études en France. Il est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de l'INSEAD.
Il a débuté sa carrière comme courtier d'affrètement maritime au sein de la société Barry Rogliano Salles à Paris avant d'intégrer le groupe Kvaerner AS à Oslo en qualité de Directeur. Depuis 1993, il est co-gérant de Nitrogas Ltd, société implantée à Boston et Oslo.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 6 juin 2000. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2009 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Co-gérant de Nitrogas Limited	Néant

* *Également membre du Comité des Comptes.*
(1) Conformément aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF tels qu'appliqués par Rubis (cf. 6.4.2 ci-après).

Jacques-François de Chaunac-Lanzac Né le 15 août 1945	Adresse professionnelle : Sediran – 31420 Aurignac	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 610

Expérience et expertise

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise d'Histoire, Jacques-François de Chaunac-Lanzac a débuté sa carrière en 1971 comme Directeur des programmes de Cica France. Il a ensuite occupé divers postes au sein du Groupe Indosuez en tant que Directeur et chargé de mission puis a été associé du cabinet Russell Reynolds & Associates (1984-1990) et du Cabinet Jouve & Associés (1990 à 1997). Il a enfin assuré la direction de la Maison de la Chasse et de la Nature jusqu'en 2010.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 10 juin 2010. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Président de Chaunac-Lanzac Conseil	Directeur de la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature

Hervé Claquin Né le 24 mars 1949	Adresse professionnelle : 9, avenue de Matignon – 75008 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 19 518

Expérience et expertise

Diplômé d'HEC, Hervé Claquin a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier au sein du Crédit Lyonnais en 1974 avant de rejoindre le groupe ABN AMRO en 1976. En 1992, il crée ABN AMRO Capital France pour développer l'activité de Private Equity sur un segment de marché mid-market. En 2008, ABN AMRO Capital France prend son indépendance et devient Abenex Capital. Hervé Claquin a été membre de l'*executive committee* de l'EVCA et a présidé la commission *Professional Standards*.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 14 juin 2007. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2010 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Président d'Abenex Capital SAS et de Financière OFIC SAS, Directeur Général de CVM Investissement SAS, gérant de Stefreba SARL, Administrateur de NOBC Europe Expansion, Membre du Conseil d'Administration de Oeneo SA, IPEV (association) et Société d'Investissement S3 SAS, Président du Comité Stratégique de Dolski SAS, Membre du Conseil de Surveillance de Onduline SA, Société d'Investissement Saliniers SA, Rossini Holding SAS et Buffalo Grill SA.	Président Directeur Général d'Abenex Capital SA, ABN AMRO Capital France SA, Président de Financière Nardobel SA, HPO Holding SAS, Kerups SAS, Hoche 31 SAS, Skiva SAS, Membre du Conseil d'Administration d'Oeneo SA, Noam Europe Expansion (Sicav), Noam France Indice (Sicav), AES Laboratoire Groupe SA et AES Chemunex SA, Membre du Conseil de Surveillance de Oeneo SA, Ouest Distribution Développement SAS, Nardobel SAS, Findis Holding SAS et Nextira One Group BV, Représentant permanent d'ABN AMRO Capital France, Président de la Commission LBO de l'AFIC (association).

(1) Conformément aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF tels qu'appliqués par Rubis (cf. 6.4.2 ci-après).

Olivier Dassault Né le 1er juin 1951	Adresse professionnelle : 8, avenue Montaigne – 75008 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 290

Expérience et expertise

Titulaire d'un doctorat en Informatique, Olivier Dassault est également ingénieur de l'École de l'Air et breveté pilote professionnel IFR.
Il a débuté sa carrière professionnelle en 1974 en tant que Président Directeur Général des productions cinématographiques Marcel Dassault avant de créer, en 1978, le groupe ODIC (Olivier Dassault International Communication). Fondateur du groupe ODIC, il a exercé différents métiers au sein de la société Dassault Aviation. Il a, par ailleurs, effectué une carrière politique (Député de l'Oise, Conseiller Municipal, secrétaire national du RPR, Vice-Président du Conseil Régional de Picardie, Conseiller Général de l'Oise, Membre de la Commission des Finances et Rapporteur spécial du budget du Commerce extérieur...).
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 25 mars 1999. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2010 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Vice-Président du Groupe Valmonde, Président du Conseil de Surveillance de Particulier et Finances Éditions, Président du Conseil de Surveillance de GIMD, Administrateur de Dassault Aviation, Administrateur de Dassault Medias, Administrateur du Figaro.	Administrateur du Musée de l'Air et de l'Espace, Président du Conseil de Surveillance du Groupe Valmonde, Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Socpresse, Vice-Président de Publiprint.

Jean-Claude Dejouhanet Né le 7 mars 1942	Adresse professionnelle : Néant (2)	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 1 718

Expérience et expertise

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur IEG à l'Institut Polytechnique de Grenoble et d'une licence en Science et Économie, Jean-Claude Dejouhanet a effectué toute sa carrière professionnelle au sein du groupe Shell. Il a notamment assuré la direction d'équipes commerciales et la gestion de filiales avant de prendre en charge, en 1990, le développement international des activités « gaz de pétrole liquéfiés ». Il a ensuite assuré la gestion du portefeuille de ces activités entre 1999 et 2003.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 3 juin 2004. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Juge au Tribunal de Commerce de Paris	Néant

Chantal Mazzacurati Née le 12 mai 1950	Adresse professionnelle : Néant (2)	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 1 028

Expérience et expertise

Diplômée d'HEC, Chantal Mazzacurati a fait toute sa carrière professionnelle, pendant 38 ans, chez BNP puis BNP Paribas où elle a exercé différents métiers dans le domaine de la finance, d'abord au sein de la Direction Financière, ensuite en tant que Directeur des Affaires Financières et des Participations Industrielles et enfin comme Responsable de la ligne de Métier Mondiale Actions.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommée membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 10 juin 2010. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Néant	Différentes fonctions dans le domaine de la finance chez BNP puis BNP Paribas, Directeur des Affaires Financières et des Participations Industrielles, Responsable de la ligne de métier Mondiale Actions, Directeur Délégué en charge de missions spécifiques au sein de la Banque de Financement et d'Investissements, Membre du Comité Exécutif de BNP Paribas Investment Partners (filiale de gestion d'actifs de BNP Paribas).

(1) Conformément aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF tels qu'appliqués par Rubis (cf. 6.4.2 ci-après).
(2) En l'absence d'activité professionnelle, la domiciliation au titre de la correspondance est fixée chez Rubis

Olivier Mistral Né le 23 août 1949	Adresse professionnelle : 13, rue Ambroise Thomas – 75009 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 10 846

Expérience et expertise

Olivier Mistral a effectué la plus grande partie de sa carrière professionnelle au sein du groupe Union Normande Industrielle (UNI) auquel appartenait la Compagnie Parisienne des Asphaltes (CPA), qui a été rachetée en 1993 par Rubis, pour devenir aujourd'hui Rubis Terminal. Il a été nommé Administrateur et Directeur Général de Rubis Terminal le 15 octobre 1996 et a assuré cette fonction et mandat jusqu'à son départ en 2009.
Membre non indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 10 juin 2010. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Administrateur de ITC-Rubis, Président de SAS Olivier Mistral.	Administrateur et Directeur Général chez Rubis Terminal (jusqu'à fin 2009).

Christian Moretti* Né le 21 janvier 1946	Adresse professionnelle : 23, rue Bossuet – 91161 Longjumeau	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 2 694

Expérience et expertise

Christian Moretti est diplômé d'HEC et titulaire *d'un Master of Business Administration* de la Columbia Business School à New York. Il est le cofondateur et le Président du groupe Dynaction, société mère de PCAS (société internationale spécialisée dans le domaine de la chimie fine).
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 23 juin 1998. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Président du Conseil d'Administration de Dynaction, PCAS, Quantel Vice-Président de l'UIC, Représentant de l'UIC au CEFIC.	Administrateur de Dynagreen, gérant non associé de SNC Peupliers, Représentant permanent de Dynaction auprès de France Entreprise, Président du Conseil d'Administration de CMD.

Alexandre Picciotto Né le 17 mai 1968	Adresse professionnelle : 59, avenue Marceau – 75116 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2011 : 522

Expérience et expertise

Diplômé de l'École Supérieure de Gestion, Alexandre Picciotto a fait toute sa carrière au sein du groupe de capital développement Orfim-Orfimar, créé par Sébastien Picciotto en 1980. Il a été responsable de différentes filiales dans des secteurs diversifiés tels que l'horlogerie, l'immobilier ou la production audiovisuelle. Il est Directeur Général d'Orfim depuis 2008.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 9 juin 2011. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011	*Ayant expiré*
Directeur Général d'Orfim.	Néant

* *Également membre du Comité des Comptes.*
(1) Conformément aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF tels qu'appliqués par Rubis (cf. 6.4.2 ci-après).

Erik Pointillart*	**Adresse professionnelle :**	**Nombre d'actions Rubis détenues**
Né le 7 mai 1952	**145, rue d'Aguesseau –**	**au 31/12/2011 : 1 186**
	92100 Boulogne-Billancourt	

Expérience et expertise

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Erik Pointillart possède 36 ans d'expérience dans le milieu financier français et européen. Il a assuré la direction d'équipes de gestion et distribution d'OPCVM auprès des investisseurs institutionnels. Il a œuvré à la mise en place des règles de bonne commercialisation, de la formation professionnelle du réseau bancaire en matière financière ainsi que du développement de la pédagogie auprès des clients. Il a assuré le management de 4 500 Agences Caisse d'Épargne.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 24 mars 2003. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2010 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011
Administrateur de la Banque BCP et de Vigéo,
Vice-Président de l'IEFP,
Partner de Nostrum Conseil.

Ayant expiré
Directeur Général, Conseiller Stratégie à la CNCE,
Directeur de la Banque de Détail à la CNCE, Directeur des Partenariats internationaux à la Financière Océor, Directeur International d'Océor,
Président du Directoire d'Écureuil Gestion,
Vice-Président de Carte Bleue Visa, Administrateur de Visa Europe, de la Banque de la Réunion, de Vega Multimanager et San Paolo Asset Management, Président de l'IEFP,
Membre du Conseil de Compagnie 1818, Compagnie 1818 AM, Banque BCP, Écureuil Gestion, Écureuil Vie, Écureuil Iard, Palatine, Ixix PCM, Carte Bleue et Visa Europe,
Représentant permanent d'Écureuil Gestion à Gérer Participations.

Gilles de Suyrot	**Adresse professionnelle :**	**Nombre d'actions Rubis détenues**
Né le 24 juillet 1954	**46, rue Boissière – 75116 Paris**	**au 31/12/2011 : 15 916**

Expérience et expertise

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris, Gilles de Suyrot a fait toute sa carrière au sein de groupes pharmaceutiques tels que Synthélabo, Sanofi, Upsa. Il a intégré le Groupe Halisol en 1994.
Membre indépendant (1)

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 30 mai 2001. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2010 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2011
Administrateur et Président d'Honneur d'Halisol,
Administrateur de CGPPO (Compagnie Générale des Plantations et Palmeraies de Ogoue).

Ayant expiré
Président du Conseil de Surveillance d'Investinov.

* *Également membre du Comité des Comptes.*
(1) Conformément aux critères d'indépendance du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF tels qu'appliqués par Rubis (cf. 6.4.2 ci-après).

6.4 FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.4.1 LA GÉRANCE

La Direction Générale de la Société est assurée par un Collège de la Gérance composé de quatre gérants, Gilles Gobin et les sociétés Sorgema, Agena et GR Partenaires. À l'exclusion d'Agena, les gérants ont la qualité d'associés commandités ; ils sont donc responsables indéfiniment des dettes de Rubis sur leurs biens personnels. Cette spécificité est une garantie importante donnée aux actionnaires et témoigne du fait que le Groupe est géré dans leur intérêt à moyen et long terme. Elle renforce aussi la vigilance de la Direction à l'égard de la maîtrise des risques.

La responsabilité finale de la Commandite et de la Gérance est assurée directement et indirectement par Monsieur Gilles Gobin, fondateur du Groupe, et Monsieur Jacques Riou, gérant d'Agena.

Les gérants sont nommés, pour une durée non limitée, par les associés commandités. Toutefois, si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires.

Les gérants représentent et engagent la Société dans ses rapports avec les tiers dans les limites de son objet social et dans le respect des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires. Dans la mesure où Rubis contrôle à 100 % ses filiales têtes de branche, Vitogaz et Rubis Terminal, les gérants de Rubis :

- élaborent la stratégie du Groupe ;
- animent son développement et son contrôle ;
- arrêtent les principales décisions de gestion qui en découlent avec les Directions Générales des filiales et s'assurent de leur mise en œuvre tant au niveau de la société mère qu'au niveau des filiales.

Dans l'exercice de leur pouvoir de direction du Groupe, les gérants s'appuient sur les dirigeants des deux filiales têtes de branche ainsi que sur les responsables des filiales opérationnelles de ces dernières. Par ailleurs, au quotidien, il existe un travail d'équipe permanent entre les gérants et, également, entre ces derniers et les Directions Financière, Juridique et de la Communication.

En 2011, le Collège de la Gérance s'est réuni officiellement 25 fois. Ces réunions ont eu principalement pour objet :

- l'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe ;
- l'approbation des comptes annuels et consolidés ainsi que celle des comptes semestriels sociaux et consolidés ;
- l'autorisation pour la conclusion de trois conventions de crédit avec des établissements financiers ;
- l'autorisation pour la conclusion d'une convention de crédit en faveur de Vitogaz Deutschland, sous-filiale de Rubis ;
- la division par deux de la valeur nominale des actions de la Société ;
- l'émission au profit de la Société Générale, sans droit préférentiel de souscription, de bons autonomes de souscription d'actions exerçables au gré de l'émetteur ;
- la constatation des augmentations de capital issues : des souscriptions des salariés à l'augmentation de capital qui leur était réservée, du réinvestissement du dividende en actions par les actionnaires, des levées d'options de souscriptions d'actions, des tirages de la ligne de capital (*Equity Line*) et de l'exercice de bons autonomes de souscription d'actions (*programme d'augmentation de capital par exercice d'options - Paceo*) ainsi que de l'attribution définitive d'actions gratuites (plans du 12 février 2008 et du 4 juin 2008).

6.4.2 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

6.4.2.1 COMPOSITION ET NOMINATIONS DU CONSEIL

Le Conseil de Surveillance, qui représente les actionnaires commanditaires, a pour mission le contrôle permanent de la gestion de la Société ; il est l'organe légal de contrôle parallèlement au contrôle exercé par les Commissaires aux Comptes.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale des actionnaires commanditaires.

La durée et l'expiration des mandats des membres du Conseil de Surveillance sont organisées de façon à éviter un renouvellement en bloc des mandats de ceux-ci, conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF.

Le choix des futurs membres est effectué d'un commun accord entre la Gérance et le Conseil de Surveillance qui examine le profil du nouveau membre conformément aux critères retenus par le Code AFEP/MEDEF (notamment celui de l'indépendance).

Outre la sensibilité particulière qu'ils ont pour la situation des actionnaires individuels, les membres du Conseil de Surveillance apportent une valeur complémentaire à la Société par la richesse de leurs connaissances acquises dans leurs domaines professionnels respectifs qu'ils soient industriel, boursier, financier et que leur activité s'exerce dans un cadre national ou international.

Ce dosage de compétences et d'expériences proches ou complémentaires des métiers de Rubis tel qu'il ressort du tableau concernant la composition du Conseil (cf. 6.3.3 ci-dessus), engendre une réelle connaissance de l'activité du Groupe et une maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient Rubis.

Au 31 décembre 2011, le Conseil de Surveillance est composé de 12 membres (dont une femme nommée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010). Consciente que la mixité est un élément important pour un fonctionnement harmonieux du Conseil, la Gérance s'engage à respecter, dans le délai prévu par la loi, soit au plus tard en 2014, le pourcentage légal de 20 % de femmes au sein du Conseil de Surveillance.

L'examen de la situation de chacun des membres par le Conseil permet de conclure que 11 d'entre eux sont indépendants (cf. 6.3.3). Seul Monsieur Olivier Mistral, anciennement Directeur Général de Rubis Terminal, n'a pas été considéré comme indépendant.

CRITÈRES D'INDÉPENDANCE RETENUS PAR LA SOCIÉTÉ

Compte tenu des spécificités des sociétés en commandite par actions et du fait que les membres du Conseil ne s'apparentent pas aux administrateurs d'une société anonyme classique, le Conseil a écarté, dans l'appréciation du critère d'indépendance, celui relatif à la durée maximum des fonctions (12 ans). Le Conseil considère en effet que la durée totale des fonctions d'un membre du Conseil de Surveillance d'une société en commandite par actions n'est pas un obstacle à son indépendance de jugement. Au contraire, l'expérience acquise par les membres du Conseil constitue un atout dans la connaissance du Groupe, permettant d'assurer plus efficacement le contrôle de la gestion et des comptes de la Société.

Par ailleurs, s'agissant des membres du Conseil de Surveillance représentant des actionnaires importants (plus de 10 % du capital et/ou des droits de vote, selon le Code AFEP/MEDEF), le Conseil a considéré que tant Monsieur Olivier Dassault (GIMD) que Monsieur Alexandre Picciotto (Orfim) peuvent être considérés comme des membres indépendants dès lors que les sociétés qu'ils représentent détiennent moins de 10 % du capital.

PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES

- Aucun lien familial n'existe entre les personnes composant le Conseil de Surveillance.
- Aucun membre du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une faillite, d'une mise sous séquestre ou d'une liquidation.
- Aucun membre du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires.
- Aucun membre du Conseil de Surveillance n'est concerné par un conflit d'intérêts entre ses devoirs à l'égard de Rubis et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.
- Aucun des membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

6.4.2.2 PRÉPARATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE : LE COMITÉ DES COMPTES

Le Conseil de Surveillance se réunit régulièrement, pour examiner les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, l'évolution de chaque branche d'activité et les perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance. Il délibère également sur tout autre sujet mis à l'ordre du jour.

Ces réunions sont précédées par l'envoi préalable d'un dossier sur les sujets à l'ordre du jour et par les travaux préparatoires du Comité des Comptes.

Créé en 1997 par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Collège de la Gérance, le Comité des Comptes de Rubis a pour objet d'assister le Conseil de Surveillance dans sa mission de contrôle permanent de la gestion de la Société ainsi que le Président du Conseil de Surveillance dans la préparation de son rapport sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Son organisation, son fonctionnement et ses missions sont précisés par une charte de fonctionnement qui a été adoptée par le Conseil de Surveillance du 11 mars 2008.

Le Comité est désigné par le Conseil de Surveillance dont il est l'émanation.

Au 31 décembre 2011, il est composé de 4 membres : Monsieur Olivier Heckenroth qui le préside et Messieurs Erik Pointillart, Nils Christian Bergene et Christian Moretti. Le Président du Conseil de Surveillance en est membre de droit car il lui incombe de présenter aux actionnaires le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques. Les 4 membres qui composent le Comité des Comptes sont considérés comme indépendants, eu égard aux critères évoqués ci-dessus (6.4.2.A) et tous ont une expertise dans les domaines comptable et financier de par leurs fonctions au sein d'établissements bancaires ou de direction au sein de sociétés commerciales.

Y participent également les gérants, les Commissaires aux Comptes, le Directeur Général-Finance, le Directeur Comptable et le Directeur Juridique et Administratif de Rubis ainsi que les représentants d'une société extérieure spécialisée dans l'expertise comptable. Tous lui rendent compte de leurs travaux et répondent à ses questions.

Le Comité a pour principales fonctions de :

- procéder à l'examen des comptes, s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques ;
- faire des recommandations au Conseil de Surveillance relatives à la sélection des Commissaires aux Comptes et assister le Conseil de Surveillance dans l'examen du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents de synthèse que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes se réunit au moins deux fois par an depuis sa création.

Le Comité des Comptes s'est réuni les 9 mars 2011 et 30 août 2011 en présence de la totalité de ses membres.

Au cours de ces deux réunions, qui ont duré trois heures, ont notamment été examinés : les comptes annuels et semestriels, leur procédure d'élaboration, la situation financière du Groupe ainsi que les points comptables, fiscaux et juridiques majeurs. Ont également été traitées les questions liées aux procédures de contrôle interne et plus spécifiquement celles liées à l'évaluation et à la gestion des risques.

Lors de la séance du 30 août 2011, les membres du Comité des Comptes ont souhaité, avec l'accord de la Gérance, que la question de la gestion des risques et l'examen des cartographies des risques fassent l'objet d'une réunion dédiée ayant lieu préalablement à celle de l'examen des comptes annuels.

Enfin, préalablement à chaque réunion, les membres du Comité des Comptes s'entretiennent en dehors de la présence de la Gérance et de la Direction de Rubis, avec les Commissaires aux Comptes, afin de poser toutes les questions nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

6.4.2.3 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance a adopté, en mars 2009, un règlement intérieur qui décrit, notamment, les conditions et modalités de son organisation et de son fonctionnement ainsi que les pouvoirs et obligations de ses membres dans le cadre des dispositions statutaires et légales d'une société en commandite par actions.

Le règlement intérieur traite notamment des questions suivantes :

- la composition du Conseil de Surveillance : nombre de membres minimum, durée de leur mandat et conditions de nomination et de remplacement ;
- l'information du Conseil de Surveillance. Le Conseil est informé par la Gérance :
- de l'évolution de chaque branche d'activité et de ses perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance,
- des acquisitions et/ou des cessions d'activités ou de filiales, des prises de participation et, plus généralement, de tout investissement majeur,
- de l'évolution de l'endettement bancaire et de la structure financière dans le cadre de la politique financière définie par la Gérance,
- des procédures de contrôle interne définies et élaborées par les sociétés du Groupe sous l'autorité de la Gérance qui veille à leur mise en œuvre,
- des projets de résolutions présentées par la Gérance aux Assemblées Générales des actionnaires,
- de toute opération majeure se situant hors de la stratégie définie, de manière préalable à sa réalisation ;
- les missions du Conseil de Surveillance : le Conseil assure le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il procède :
- à l'examen des comptes et s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société,
- aux recommandations en matière de sélection des Commissaires aux Comptes dont la nomination est proposée par la Gérance à l'Assemblée des actionnaires (le Comité des Comptes s'assure du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes),
- à l'approbation du rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société préparé par le Président du Conseil de Surveillance,
- à l'approbation des conventions réglementées,
- au contrôle de la conformité de la rémunération de la Gérance et des associés commandités avec les dispositions statutaires ;
- les devoirs et les obligations des membres (notamment eu égard aux conflits d'intérêts, à la confidentialité et aux restrictions d'intervention sur les titres de Rubis) ;
- le fonctionnement du Conseil de Surveillance : fréquence et lieux des réunions (deux réunions minimum par an), ordre du jour, délibérations ;
- la rémunération des membres du Conseil : le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée des actionnaires. Le Conseil répartit le montant global entre ses membres (cf. 6.5.3 ci-après) ;
- l'évaluation du Conseil de Surveillance.

6.4.2.4 ÉVALUATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance ou les travaux du Comité des Comptes font l'objet de débats réguliers et informels au sein de ces organes.

Comme préconisé par le Code AFEP/MEDEF et en application du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, un système d'auto-évaluation du Conseil a été mis en place.

Chaque année, un point à l'ordre du jour du Conseil de Surveillance est consacré à évaluer et à débattre de son organisation et de son fonctionnement afin d'en améliorer l'efficacité.

Une évaluation plus formalisée et approfondie, sur la base d'un questionnaire non nominatif remis aux membres du Conseil de Surveillance, a été mise en place selon une périodicité triennale. En 2011, le Conseil a donc procédé à une auto-évaluation écrite portant sur les points suivants :

- organisation du Conseil de Surveillance et nominations ;
- réunions du Conseil de Surveillance ;
- Comité des Comptes – contribution aux travaux du Conseil de Surveillance ;
- rapports avec la Gérance ;

- rapports avec les Commissaires aux Comptes ;
- axes et moyens d'amélioration du fonctionnement du Conseil.

Il est ressorti de cette évaluation que :

- l'organisation du Conseil de Surveillance est très satisfaisante, avec un effort à faire au niveau de la mixité ;
- la qualité des réunions continue de s'améliorer (les informations et documents sont remis de manière régulière et sont de nature à permettre un bon accomplissement de leur mandat) ;
- les rapports avec la Gérance et les Commissaires aux Comptes sont bons ;
- les améliorations souhaitées consistent à favoriser davantage la mixité et à prévoir une réunion dédiée à la présentation et au débat concernant le volet risques/gestion des risques, préalablement à l'examen des comptes et aux autres questions financières.

6.5 RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.5.1 GÉRANCE

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Fixée au titre de l'exercice 1997, elle évolue depuis, en fonction d'un coefficient égal à la moyenne arithmétique du taux d'évolution, pendant l'exercice au titre duquel elle est due, des indices de référence retenus pour le calcul des redevances payées à Rubis par ses deux plus importantes filiales en termes de chiffre d'affaires (Rubis Énergie et Rubis Terminal).

Depuis sa création, Rubis a toujours eu une politique de rémunération de la Gérance conforme aux recommandations AFEP/MEDEF ; elle a ainsi, tout naturellement, adhéré aux recommandations émises par l'AFEP/MEDEF en octobre 2008 en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

La rémunération globale directe et indirecte de la Gérance s'est élevée aux montants ci-après au titre des deux derniers exercices :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Exercice 2011		Exercice 2010	
Sorgema (gérant : Gilles Gobin)	**Montants dus**	**Montants versés**	**Montants dus**	**Montants versés**
Rémunération fixe	1 476 478	1 476 478	1 454 498	1 454 498
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	1 476 478	1 476 478	1 454 498	1 454 498

	Exercice 2011		Exercice 2010	
Gilles Gobin	**Montants dus**	**Montants versés**	**Montants dus**	**Montants versés**
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	11 676	11 676	11 676	11 676
TOTAL	11 676	11 676	11 676	11 676

	Exercice 2011		Exercice 2010	
Agena (gérant : Jacques Riou)	**Montants dus**	**Montants versés**	**Montants dus**	**Montants versés**
Rémunération fixe	632 776	632 776	623 356	623 356
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	632 776	632 776	623 536	623 536

	Exercice 2011		Exercice 2010	
Jacques Riou (Président de Vitogaz et Rubis Terminal)	**Montants dus**	**Montants versés**	**Montants dus**	**Montants versés**
Rémunération fixe	208 883	208 883	205 510	205 510
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	8 880	8 880	8 880	8 880
TOTAL	217 763	217 763	214 390	214 390

RETRAITE – CONTRAT DE TRAVAIL – INDEMNITÉS DE DÉPART – STOCK-OPTIONS

Les gérants ne disposent d'aucun contrat de travail. Ils ne bénéficient d'aucun régime spécifique de retraite au sein de la Société : ils prennent en charge leurs propres cotisations de retraite tout comme les autres charges sociales et de prévoyance. Les gérants ne bénéficient d'aucun avantage ou indemnités en cas de cessation de leurs fonctions ni d'attribution d'options de souscriptions d'actions ou d'actions de performance.

À leur rémunération statutaire, ne s'ajoute aucune rémunération exceptionnelle et/ou variable. De ce fait, les tableaux n° 1, 4 à 7 et 10 rédigés par l'AFEP/MEDEF dans sa recommandation d'octobre 2008, ne sont pas applicables à la Société.

6.5.2 ASSOCIÉS COMMANDITÉS

Fixés à l'article 56 des statuts, selon les modalités décrites au chapitre 8, section 8.1.8 intitulée « Renseignements généraux sur Rubis », les droits des associés commandités dans les résultats de Rubis versés en 2011 et en 2012 au titre respectivement de 2010 et de 2011 s'élèvent aux montants suivants :

Au titre de :	**2011**	**2010**
Sorgema - Gilles Gobin	0 €	3 693 563,25 €
GR Partenaires		
- dont Gilles Gobin - 5/35e	0 €	284 120,25 €
- dont Jacques Riou - 30/35e	0 €	1 704 721,50 €
Soit total Gilles Gobin	0 €	**3 977 683,50 €**
Soit total Jacques Riou	0 €	**1 704 721,50 €**

La rémunération des commandités est un dividende. Son montant est directement lié à la performance boursière du titre Rubis au cours de l'exercice (chapitre 8.1.8.1.). Conformément à la volonté des gérants, 50 % de cette rémunération est immédiatement réinvestie en actions Rubis, qui sont bloquées pendant 3 ans.

6.5.3 CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent des jetons de présence dont la moitié est réinvestie en titres Rubis jusqu'à une détention minimale de 250 actions par membre (conformément au règlement intérieur), exception faite des membres qui représentent une société déjà actionnaire. Le montant global des jetons de présence a été porté à 103 600 euros par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2011. La répartition des jetons incombe au Conseil de Surveillance qui tient compte, dans son allocation, des responsabilités exercées par ses membres. Les membres du Conseil qui appartiennent au Comité des Comptes reçoivent une indemnité plus importante (+ 40 %). Le Président du Conseil reçoit, par ailleurs, une part préciputaire. Au titre de l'année 2011, elle a été de 13 200 euros.

Le taux de participation des membres du Conseil de Surveillance aux réunions, tant du Conseil lui-même que du Comité des Comptes, a toujours été très élevé (pour mémoire en 2011, aucune absence n'a été enregistrée aux réunions du Comité des Comptes et une seule à la réunion du Conseil de Surveillance du 16 mars). De ce fait, la Société n'a pas jugé utile de produire un tableau relatif à la participation des membres du Conseil de Surveillance aux réunions du Conseil et du Comité des Comptes.

TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

	Montants versés au cours de l'exercice N	Montants versés au cours de l'exercice N-1
Membres du Conseil de Surveillance	**2011**	**2010**
Hervé Claquin	6 875,00	5 957,63
Jacques-François de Chaunac-Lanzac	6 875,00	2 978,82
Olivier Dassault	6 875,00	5 957,63
Jean-Claude Dejouhanet	6 875,00	5 957,63
Jean-Pierre Foliguet	-	2 978,82
Chantal Mazzacurati	6 875,00	2 978,82
Olivier Mistral *	6 875,00	5 957,63
Alexandre Picciotto **	3 575,00	-
Gilles de Suyrot	6 875,00	5 957,63
Philip J. Van gestel	-	2 978,82
Membres du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes		
Olivier Heckenroth (Président)	9 675,00	8 149,15
Part préciputaire	13 200,00	12 000,00
Nils Christian Bergene	9 675,00	8 149,15
Christian Moretti	9 675,00	8 149,15
Erik Pointillart	9 675,00	8 149,15
TOTAL	103 600,00	86 300,00

* *Monsieur Olivier Mistral a perçu de Rubis Terminal, à titre d'indemnité de non-concurrence, la somme de 224 218 euros.*
** *Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2011, il reçoit donc 50 % du montant des jetons pour l'année 2011.*

Aucune rémunération autre que les jetons de présence n'est versée aux membres du Conseil de Surveillance.

6.5.4 ABSENCE D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS POUR LES GÉRANTS

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie par Rubis ou par ses filiales aux dirigeants mandataires sociaux de Rubis, que ce soit en 2011 ou au cours d'exercices antérieurs.

6.5.5 CONVENTIONS CONCLUES AVEC DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

- Il existe une convention de conseil et d'assistance dans les domaines de la stratégie générale et du développement du Groupe entre Monsieur Olivier Mistral et Rubis.
- Il n'existe pas de contrat de service liant les gérants ou les associés commandités à l'une quelconque des filiales de Rubis et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.
- Aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des gérants, associés commandités ou membres du Conseil de Surveillance.

6.6 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET ACTIONS DE PERFORMANCE (1)

6.6.1 POLITIQUE D'ATTRIBUTION

L'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions de performance (AP) fait partie, comme le plan d'épargne entreprise, la participation et l'intéressement, de la culture d'entreprise de Rubis. Elle a pour objectif de récompenser l'attitude entrepreneuriale et le sens des responsabilités assumées par un certain nombre de cadres et de dirigeants membres des comités de Direction (en France et à l'international) et, enfin, de reconnaître leur contribution à la mise en œuvre de la stratégie et du développement du Groupe. Elle constitue un instrument précieux, dans le domaine des ressources humaines, permettant au Groupe d'attirer et de fidéliser les talents sur le long terme.

Il est important de souligner que **les plans ne bénéficient pas aux associés-gérants de Rubis**.

Conformément à l'autorisation délivrée par les actionnaires, **le nombre total d'options et d'actions de performance émises** ne peut être supérieur à **5 %** du nombre d'actions en circulation le jour où les options et/ou les AP sont consenties, sachant que les AP sont décomptées doublement à l'intérieur de ce plafond.

Les premiers plans d'AP accordés ont été mis en place à compter de 2006 en association avec les plans d'options de souscription d'actions.

Les conditions d'attributions :

- critères de performance économique : depuis 2009, et conformément au Code AFEP/MEDEF de 2008, la Société a inséré, dans ses nouveaux plans d'options de souscription d'actions et d'attribution d'AP, des conditions de performance économique, telles que spécifiées ci-dessous (1.4 et 2.4) ;
- condition de présence dans l'effectif du Groupe : les bénéficiaires doivent (sauf situations spécifiques prévues par la loi) faire partie de l'effectif du Groupe le jour où ils exercent les options ou se voient attribuer définitivement les AP.

La durée des plans : avant 2006, les plans étaient d'une durée de 10 ans. Cette durée, estimée trop longue par la Gérance a été ramenée à 5 ans à compter de 2006.

1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

1.1 **Le prix d'exercice des options** correspond à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action, lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options de souscription sont consenties par le Collège de la Gérance.

1.2 **Exercice des options :** jusqu'en 2006, les options n'étaient exerçables qu'à l'expiration d'une durée de 4 ans. À compter de cette date et conformément aux dispositions légales, la durée a été ramenée à 3 ans. Toutefois, compte tenu de la crise financière intervenue en 2008 rendant inopérants les plans émis depuis 2006, eu égard au prix de souscription fixé, la Gérance a modifié quatre plans pour décaler d'une année la période d'exercice et rallonger d'autant la durée desdits plans.

1.3 **Période d'indisponibilité :** parallèlement au raccourcissement de la durée d'exercice des options, la période d'indisponibilité (durée au cours de laquelle les actions ne peuvent être cédées) est passée de 5 ans à 4 ans pour les plans émis depuis 2006.

1.4 **Critères de performance économique :** liés à la croissance moyenne annuelle du résultat net part du Groupe sur 3 exercices clos (dont le premier est celui clos avant l'attribution des droits).

(1) Ce chapitre constitue le Rapport Spécial de la Gérance sur les options de souscription d'actions et d'actions de performance conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce.

2. ATTRIBUTION D'ACTIONS DE PERFORMANCE (AP)

2.1 Nombre d'AP attribuées : il existe un rapport (de 7 à 1) entre le nombre d'options de souscription accordées et le nombre d'actions de performance attribuées.

2.2 Période d'acquisition : sous réserve de la réalisation des conditions d'attribution ci-après décrites, l'attribution définitive ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 ans qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. Pour les bénéficiaires fiscalement résidents à l'étranger qui ont opté pour la période d'acquisition de 5 ans, aucune période d'indisponibilité ne sera observée (cf. 2.3).

2.3 Période d'indisponibilité : la durée minimale de conservation des actions, en compte au nominatif, est fixée à 2 années à compter de la date d'acquisition définitive. En conséquence, les actions sont librement cessibles au plus tôt au terme d'une période d'indisponibilité de 5 ans.

2.4 Critères de performance économique : les critères de performance sont plus spécifiquement détaillés dans le tableau ci-après au 6.6.2.2.2 Ils portent alternativement sur :

- un critère externe attaché à une condition de cours minimum de l'action Rubis : ce cours, fixé en fonction d'une estimation sur 3 exercices de la performance globale boursière du titre Rubis (article 56 des statuts), doit être atteint pendant 10 séances de bourse consécutives dans une période de référence de deux ans débutant à l'issue de la troisième année d'émission des plans ;
- un critère interne attaché à une condition de performance économique : liée à la croissance moyenne annuelle du résultat net part du Groupe sur 3 exercices clos (dont le premier est celui clos avant l'attribution des droits). Toutefois, dans certaines situations très spécifiques, notamment pour certains dirigeants des filiales, la condition économique peut être liée à la réalisation, dans les délais fixés, d'un projet industriel dont ils ont la responsabilité.

6.6.2 SITUATION AU COURS DE L'ANNÉE 2011

6.6.2.1 AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 10 JUIN 2009

L'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009, valable jusqu'au 9 août 2012, a autorisé la Gérance à consentir, au bénéfice d'un certain nombre de cadres et de dirigeants du Groupe (hors associés-gérants de Rubis), des options de souscriptions d'actions et des AP dans les conditions suivantes :

- plafond global d'émission : 5 % du nombre d'actions en circulation le jour où les options et/ou les actions conditionnelles seront consenties ;
- sous-plafond pour les AP : 2,5 % du nombre d'actions en circulation le jour où les AP sont consenties, sachant qu'une AP attribuée vaut deux AP dans le calcul du sous-plafond ;
- prix de souscription des actions : ne pouvant être inférieur à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action, lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options de souscription sont consenties ;
- conditions de performance des AP : déterminées par la Gérance.

6.6.2.2 OPTIONS ET AP ATTRIBUÉES EN 2011

Au cours de l'exercice 2011, le Collège de la Gérance a fait usage, à une seule reprise, le 28 avril 2011, des autorisations qui lui avaient été données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 10 juin 2009. Il a procédé à l'attribution de 38 900 options de souscription d'actions et à 5 600 actions de performance.

Dans le cadre des autorisations ci-dessus, le nombre disponible d'options et/ou d'AP pouvant être attribué au 28 avril 2011 s'élevait à **720 308** actions.

Le prix de souscription des options a été fixé à 79,04 euros (*avant division du nominal*). L'attribution définitive des options a été subordonnée à une croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2010 et 2013. L'acquisition définitive des actions de performance a été subordonnée à un objectif de cours minimum de l'action Rubis (91 euros – *avant division du nominal*) ainsi qu'à une croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2010 et 2013.

Le 8 juillet 2011, suite à la division par deux de la valeur nominale des actions de Rubis (ramenée de 5 euros à 2,50 euros), le Collège de la Gérance a multiplié par deux le nombre d'actions non encore levées, susceptibles d'être souscrites dans le cadre des Plans d'options de souscription d'actions ainsi que le nombre d'actions de performance susceptibles d'être acquises. Le prix d'exercice des options ainsi que les conditions de cours desdits plans ont ainsi été réajustés au centième d'euro inférieur.

Par ailleurs, 155 879 options de souscription d'actions ont été exercées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 entraînant l'émission simultanée du même nombre d'actions. Il s'agit de :

- 1 590 options attribuées le 29 juillet 2004, levées à un prix de 31,76 euros, conformément au réajustement intervenu le 21 décembre 2010 suite à l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription de décembre 2010 (1) ;
- 137 064 options attribuées le 27 juillet 2006, levées à un prix de 49,95 euros, conformément au réajustement intervenu le 21 décembre 2010 suite à l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription de décembre 2010 (1) ;
- 17 225 options attribuées le 27 juillet 2006, levées à un prix de 24,97 euros, conformément au réajustement intervenu le 21 décembre 2010 suite à l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription de décembre 2010 (1) ;

(1) Avant division par deux de la valeur nominale des actions de Rubis.

De plus, 2 496 (1) actions de performance ont été définitivement attribuées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 entraînant l'émission simultanée du même nombre d'actions. Il s'agit de :

- 1 768 actions de performance relatives au plan du 12 février 2008 ;
- 728 actions de performance relatives au plan du 4 juin 2008.

(1) Avant division par deux de la valeur nominale des actions de Rubis.

6.6.2.2.1 SUIVI DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS EN COURS

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des onze plans d'options de souscription d'actions en cours consentis par Rubis et l'état des levées de ces options à la date du 31 décembre 2011.

Plans d'options	2004	2004	2005	2006
Date d'Assemblée	30/05/2001	30/05/2001	08/06/2005	08/06/2005
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	19/01/2004	29/07/2004	12/07/2005	27/07/2006
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	37 815 (1) (2)	4 978 (1) (2)	6 487 (1) (2)	344 980 (1) (2)
Nombre total de bénéficiaires, *dont*	2	1	2	25
- *mandataires sociaux*	*0*	*0*	*0*	*2*
Date de départ d'exercice des options	19/01/2008	29/07/2008	12/07/2009	27/07/2010 *
Date d'expiration	18/01/2014	28/07/2014	11/07/2015	26/07/2012 *
Prix de souscription *(en euros)*	13,42 (1) (2)	15,88 (1) (2)	22,41 (1) (2)	24,97 (1) (2)
Nombre d'options exercées au 31/12/2011	**13 635**	**1 590**	**2 107**	**282 202**
Nombre d'options annulées/caduques (3)	0	0	0	21 371
Nombre d'options restantes en circulation au 31/12/2011	**24 180 (2)**	**3 388 (2)**	**4 380 (2)**	**41 407 (2)**

(1) Après dernier réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.
(2) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 8/07/2011.
(3) Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.
** Après décalage période.*

Plans d'options	2006	2007	2008	2008
Date d'Assemblée	08/06/2005	08/06/2005	08/06/2005	08/06/2005
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	17/11/2006	29/08/2007	12/02/2008	04/06/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	5 116	8 314 (1) (2)	24 732 (1) (2)	10 392 (1) (2)
Nombre total de bénéficiaires, *dont*	1	1	3	1
- *mandataires sociaux*	*0*	*0*	*0*	*0*
Date de départ d'exercice des options	17/11/2010 *	29/08/2011 *	12/02/2011	04/06/2012 *
Date d'expiration	16/11/2012 *	28/08/2013 *	11/02/2013	03/06/2014 *
Prix de souscription *(en euros)*	55,10 *	28,07 (1) (2)	25,45 (1) (2)	27,45 (1) (2)
Nombre d'options exercées au 31/12/2011	**5 116**	**0**	**0**	**0**
Nombre d'options annulées/caduques (3)	0	0	0	0
Nombre d'options restantes en circulation au 31/12/2011	**0**	**8 314 (2)**	**24 732 (2)**	**10 392 (2)**

(1) Après dernier réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.
(2) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 8/07/2011.
(3) Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.
** Après décalage période.*

Plans d'options	2009	2009	2011
Date d'Assemblée	10/06/2009	10/06/2009	10/06/2009
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	22/07/2009	22/07/2009	28/04/2011
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	665 046 (1) (2)	83 130 (1) (2)	77 800 (2)
Nombre total de bénéficiaires, *dont*	27	1	7
- *mandataires sociaux*	*1*	*1*	0
Date de départ d'exercice des options	22/07/2012	22/07/2012	28/04/2014
Date d'expiration	21/07/2014	21/07/2014	27/04/2016
Prix de souscription *(en euros)*	24,06 (1) (2)	24,06 (1) (2)	39,52 (2)
Nombre d'options exercées au 31/12/2011	**0**	**0**	**0**
Nombre d'options annulées/caduques (3)	0	0	0
Nombre d'options restantes en circulation au 31/12/2011	**665 046 (2)**	**83 130 (2)**	77 800

(1) Après dernier réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.
(2) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 8/07/2011.
(3) Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

6.6.2.2.2 SUIVI DES PLANS D'ATTRIBUTIONS D'ACTIONS DE PERFORMANCE (AP)

Plans d'attribution d'AP	Plan 2006	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008
Date d'Assemblée	08/06/2005	08/06/2005	08/06/2005	08/06/2005
Date d'attribution par la Gérance	27/07/2006	17/11/2006	29/08/2007	12/02/2008
Nombre d'AP attribuées	44 304*	717*	600	1 768 (1)
Nombre total de bénéficiaires, *dont*	25	1	1	3
- *mandataires sociaux*	2	0	0	0
- *résidents français*	21	1	0	1
- *résidents hors de France*	2	0	1	2
Date d'acquisition définitive des actions :				
- *résidents français*	11/03/2010	11/03/2010	15/10/2010	14/02/2011
- *résidents hors de France*	11/03/2010	11/03/2010	15/10/2010	14/02/2011
Date de cessibilité des actions (date de départ)	11/03/2012	11/03/2012	15/10/2012	14/02/2013
Condition de cours *(en euros)* et/ou autre condition	65,49 ou condition économique (2)	65,49 ou condition économique (2)	73,60 ou condition économique (2)	64,48 ou condition économique (3)
Nombre d'actions annulées/caduques	3 054	0	0	0
Nombre d'actions attribuées définitivement au 31/12/2011	**44 304**	**717**	**600**	**1 768**
Nombre d'actions restantes au 31/12/2011	**0**	**0**	**0**	**0**

* *Après réajustement du 25/07/2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de juillet 2007.*
(1) Après réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.
(2) Condition de cours ou Résultat Net Part du Groupe 2009 ≥ à 90 % de celui de 2008.
(3) Condition de cours ou croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2007 et 2010.

Plans d'attribution d'AP	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2009	Plan 2011
Date d'Assemblée	08/06/2005	10/06/2009	10/06/2009	10/06/2009
Date d'attribution par la Gérance	04/06/2008	22/07/2009	22/07/2009	28/04/2011
Nombre d'AP attribuées	728 (1)	94 482 (1) (2)	11 846 (1) (2)	11 200 (2)
Nombre total de bénéficiaires, *dont*	1	27	1	7
- *mandataires sociaux*	0	1	1	0
- *résidents français*	1	21	0	2
- *résidents hors de France*	0	5	0	5
Date d'acquisition définitive des actions :				
- *résidents français*	16/06/2011	22/07/2012 au 21/07/2013	22/07/2012 au 21/07/2013	28/04/2014 au 27/04/2015
- *résidents hors de France*	16/06/2011	22/07/2014 au 22/07/2015	22/07/2014 au 22/07/2015	28/04/2016 au 27/04/2017
Date de cessibilité des actions (date de départ)	16/06/2013	22/07/2014	22/07/2014	28/04/2016
Condition de cours *(en euros)* et/ou autre condition	70,89 ou condition économique (3)	27,42 ou condition économique (2) (4)	27,42 ou condition de résultat (2) (5)	45,50 et condition économique (2) (6)
Nombre d'actions annulées/caduques	0	0	0	0
Nombre d'actions attribuées définitivement au 31/12/2011	**728**	**0**	**0**	**0**
Nombre d'actions restantes au 31/12/2011	**0**	**94 482 (2)**	**11 846 (2)**	**11 200 (2)**

(1) Après réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.
(2) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 8/07/2011.
(3) Croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2007 et 2010.
(4) Croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2008 et 2011.
(5) Mise en service du terminal d'Anvers au plus tard le 30/06/2011.
(6) Croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2010 et 2013.

Le tableau ci-après vous informe des options consenties et levées au 31 décembre 2011 par les dix premiers salariés non mandataires sociaux de Rubis.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré *(en euros)*	Plan du 27/07/2006	Plan du 28/04/2011
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale).	77 800 (1)	39,52 (1)		X
Options détenues sur l'émetteur levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé (information globale).	251 722 (2)	24,97 (2)	X	

(1) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 8/07/2011.
(2) Calculs effectués en prenant en compte la division du nominal du 08/07/2011.

Rubis, société mère du Groupe, est la seule société du Groupe à avoir attribué des options de souscription d'actions et des actions de performance.

6.7 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Les apparentés du Groupe comprennent les entreprises associées (les « coentreprises ») ainsi que les principaux dirigeants et les membres proches de leur famille (voir note 7.3 de l'Annexe aux comptes consolidés), les transactions entre la société mère et ses filiales sont éliminées dans les comptes consolidés.

Les conventions conclues par Rubis avec ses filiales Rubis Terminal et Rubis Énergie se sont poursuivies au cours de l'exercice 2011. Il s'agit de conventions d'assistance interne au Groupe.

6.8 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

6.8.1 DESCRIPTION

La description ci-après des procédures de contrôle interne au sein du groupe Rubis se fonde sur le Guide simplifié de l'AMF du 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière de contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs (VaMPs). Bien qu'ayant dépassé le milliard de capitalisation boursière au 31 décembre 2010, Rubis a choisi de continuer à se référer en 2011, conformément à la recommandation de l'AMF du 22 juillet 2010, au cadre de référence destiné aux VaMPs.

Le dispositif prévu par le cadre de référence destiné aux VaMPs est davantage en rapport avec la réalité et les activités du Groupe. En effet, bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis souhaite demeurer une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, les échanges réguliers entre la Gérance d'une part et les Directions des deux branches d'activité ainsi que de leurs filiales étrangères d'autre part.

Toutefois, Rubis a tenu à adapter les principes généraux résultant du référentiel de l'AMF à son activité et ses caractéristiques propres.

6.8.2 OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Rubis s'est doté d'un certain nombre de procédures ayant pour objectif d'assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements ;
- l'application des instructions et des orientations définies par les organes sociaux de Rubis et de ses filiales ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;
- l'existence d'un processus d'identification des principaux risques liés à l'activité de l'entreprise.

Comme pour tout système de contrôle interne, celui mis en place par Rubis ne peut, cependant, fournir une garantie absolue à l'entreprise quant à sa capacité à atteindre ses objectifs et à éliminer tous les risques.

6.8.3 PÉRIMÈTRE DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures décrites ci-dessous sont applicables aux sociétés dont Rubis consolide les comptes selon la méthode de l'intégration globale ou proportionnelle.

6.8.4 LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Rubis contrôle à 100 % l'ensemble de ses filiales têtes des branches énergie et stockage, élabore la stratégie du Groupe, anime et finance son développement, arrête les principales décisions de gestion qui en découlent et s'assure de leur mise en œuvre tant au niveau de ses filiales directes que des sous-filiales de ces dernières.

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière.

6.8.4.1 UNE ORGANISATION

LE SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Le service comptable de Rubis procède à la consolidation trimestrielle, semestrielle et annuelle des comptes du Groupe, en étroite coordination avec les services comptables de Rubis Énergie et de Rubis Terminal qui effectuent leur propre consolidation. Il procède :

- à un contrôle de cohérence des comptes consolidés avec les résultats prévisionnels consolidés établis par les filiales ;
- à la vérification de la correcte application des normes IFRS ;
- à l'analyse des comptes consolidés par le biais d'une revue analytique, motivant la variation de chaque rubrique des comptes consolidés entre deux arrêtés de comptes.

Il est assisté d'un cabinet spécialisé dans les métiers de l'audit et de l'expertise comptable et opère sous la supervision des gérants, du Directeur Général-Finance et du Directeur Comptable.

Chez Rubis Terminal, l'élaboration de l'information comptable et financière est effectuée par le service comptable qui est assisté, notamment pour les filiales étrangères et la société StockBrest, d'un cabinet extérieur d'expertise comptable. Le service comptable opère sous la supervision de la Direction Financière du pôle Rubis Terminal qui est en charge de l'activité et du contrôle de l'information financière remontée par les filiales.

Chez Rubis Énergie, l'élaboration de l'information comptable et financière est assurée au niveau de chaque pays par des services comptables, qui rapportent opérationnellement au directeur du pays et fonctionnellement à la Direction Financière de Rubis Énergie. Par ailleurs, compte tenu de son développement à l'international, il a été mis en place, chez Rubis Énergie, une direction du contrôle de gestion et du contrôle interne (Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation) à laquelle ont été affectées 5 personnes.

C'est vers la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis et, *in fine*, vers le Collège de la Gérance de Rubis que convergent les résultats de l'information comptable et financière établie par les filiales.

LE COMITÉ DES COMPTES

Le Comité des Comptes dont la composition et le fonctionnement sont décrits au paragraphe 6.4.2.2 ci-dessus, a notamment pour mission :

- de procéder à l'examen des comptes, de s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- de prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques.

Pour accomplir ces travaux, le Comité des Comptes entend tous les responsables de la chaîne d'information : la Direction Générale, le Directeur Général-Finance, le Directeur Comptable, le Directeur Juridique et Administratif et le cabinet d'expertise comptable, ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents que les Commissaires aux Comptes dont ils examinent la synthèse des travaux.

6.8.4.2 DES PROCÉDURES

6.8.4.2.1 ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

a) Recueils de procédures

Il existe chez Rubis ainsi que chez Rubis Énergie et Rubis Terminal des manuels de procédures comptables détaillant un ensemble de règles sur l'organisation du service comptable, la comptabilité budgétaire, le traitement des achats, des ventes, des opérations de banque, des immobilisations, des salaires, des remboursements des frais, etc.

Ces textes de référence définissent des principes communs d'établissement des comptes sociaux et consolidés.

Il existe, par ailleurs, des notes et des procédures formalisées, notamment en matière de :

- délégations et limites de pouvoir, tant en termes d'engagement de dépenses (y compris les investissements), qu'en matière de pouvoir d'approbation des factures et de pouvoirs de paiement en banque ;
- gestion commerciale, pour encadrer les conditions particulières accordées aux clients, pour limiter les en-cours autorisés, pour obtenir des cautions bancaires en garantie de paiement, etc.

b) Les budgets et les *reportings*

Les budgets sont élaborés en fin d'année par, successivement, les filiales et les sous-filiales des branches énergie et stockage, dans le cadre d'un budget plan de trois ans glissant en fonction d'éléments de gestion et d'indicateurs budgétaires fournis par la Direction Générale et les Directions Opérationnelles et en tenant compte de la stratégie de Rubis.

Les indicateurs budgétaires sont, notamment, les suivants :

- chiffres d'affaires
- RBE
- ROC
- investissements
- *free cash flow*
- endettement
- trafics
- taux d'utilisation des capacités
- etc.

Chez Rubis Terminal, les budgets sont élaborés par les directeurs des sites assistés des services comptables et validés par les directeurs opérationnels et les membres du Comité de Direction.

Chez Rubis Énergie, les budgets sont élaborés par pays pour chaque filiale. Ils sont revus par la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation de Rubis Énergie, avant d'être présentés au Comité de Direction (cf. 6.8.4.2.2.a). Après discussion et/ou révision des budgets présentés en Comité de Direction, la Direction Financière de Rubis Énergie élabore un budget consolidé qu'elle transmet à Rubis.

Les Directions Financières et Contrôle de Gestion des deux branches élaborent les *reportings* mensuels et analysent les écarts entre réalisations et prévisions budgétaires.

Les *reportings* sont diffusés dans les 10 jours environ suivant la fin de chaque mois et sont examinés et comparés avec les prévisions initiales lors du Comité de Direction suivant de la filiale concernée, en présence de la Gérance. Les tableaux de bord budgétaires sont ajustés en conséquence.

c) Le financement et la gestion de la trésorerie

La Direction Financière de Rubis est en charge de négocier auprès des banques les besoins de financement d'acquisitions. Elle analyse les covenants bancaires. Les placements de trésorerie sont effectués sur des instruments de bonne qualité à l'exclusion de tout placement spéculatif ou à risque et gérés par chaque entité.

d) Les comptes

Les sociétés du Groupe établissent les comptes sociaux trimestriels, semestriels et annuels. Les comptes semestriels et annuels sont audités par les Commissaires aux Comptes. La Direction Financière et Comptable de Rubis élabore les comptes consolidés du Groupe conformément aux normes émises par l'IASB (*International Accounting Standards Board*). Les procédures de consolidation prévoient une série de contrôles garantissant la qualité et la fiabilité de l'information financière.

6.8.4.2.2 CONTRÔLE COMPTABLE ET FINANCIER

Contrôle comptable et financier

Le système de contrôle interne s'appuie tant sur des procédures techniques et opérationnelles visant à identifier les points sensibles que sur une organisation légère et resserrée autour de la Gérance de Rubis et des Directions Générales et Opérationnelles des deux principales filiales permettant de s'assurer, à travers les Comités de Direction, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

a) Les Comités de Direction

Au niveau de chaque branche d'activité, les procédures de contrôle sont organisées autour du Comité de Direction de chacune des deux principales filiales, Vitogaz et Rubis Terminal, respectivement à la tête des sous-groupes Rubis Énergie et Rubis Terminal.

Chez Rubis Terminal, le Comité de Direction réunit, environ toutes les trois semaines, la Direction Générale et les Directeurs Généraux Adjoints (Commercial, Travaux - Exploitation, Finance) ainsi que les gérants et le Directeur Général-Finance de Rubis.

Chez Rubis Énergie, il a été mis en place un Comité de Direction par pays qui se réunit, environ trois fois par an, et comprend : le directeur du pays, la Direction Générale, la Direction Finance, la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation, la Direction Technique et la Direction des Ressources et des Risques de Rubis Énergie ainsi que les gérants et le Directeur Général-Finance de Rubis.

C'est au cours de ces réunions que sont analysés les *reportings*/tableaux de bord budgétaires ainsi que les comptes sociaux et consolidés de chaque branche d'activité, les projets de développement et leur suivi, les événements considérés

comme importants pour la vie de la Société et du Groupe tant en matière de stratégie, d'exploitation que de personnel. Les questions et les points soulevés lors des précédentes réunions peuvent, si nécessaire, être également revus.

C'est donc, *in fine*, les Comités de Direction qui analysent les informations financières et non financières collectées à travers le processus de *reporting* mis en place dans chaque Direction opérationnelle des deux filiales têtes de branche et de leurs sous-filiales. L'ensemble du cycle de *reporting* est basé sur des principes unifiés et sur une base de données unique partagée par l'ensemble des équipes des Directions Financières et Opérationnelles qui produisent les *reportings*.

b) La Gérance, la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis

La Direction Comptable de Rubis effectue de nombreux contrôles, qui visent également à garantir la fiabilité de l'information financière, notamment à l'occasion des revues réalisées lors des phases de clôture des comptes.

La Direction Financière et la Direction Générale du Groupe analysent régulièrement les comptes des filiales et rencontrent périodiquement les dirigeants des filiales têtes de branche afin de faire le bilan et d'évaluer les risques et les actions correctrices éventuellement nécessaires pour atteindre les objectifs.

6.8.5 LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RISQUES

L'ensemble des risques majeurs ainsi que la politique de couverture de ces risques font l'objet d'une description détaillée figurant au chapitre 4 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2011.

En matière de risques, le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il dispose de ce fait d'une organisation adaptée. Tous les établissements français classés SEVESO II disposent de systèmes de gestion de la sécurité (SGS) dont les objectifs essentiels sont la définition de l'organisation, des fonctions des personnels, des procédures et des ressources permettant de déterminer et de mettre en œuvre une politique de prévention des accidents majeurs.

Par ailleurs, les entités du Groupe, aussi bien chez Rubis Terminal que chez Rubis Énergie, exercent leurs activités, notamment en ce qui concerne l'établissement et l'application des procédures et des consignes liées à la sécurité et à l'environnement, de plus en plus fréquemment dans le cadre de certifications Qualité ISO 9001 (voire Environnement ISO 14 000) et exécutent de ce fait des procédures extrêmement formalisées.

Les procédures de contrôle interne en matière de gestion et de surveillance des risques s'appuient sur un processus d'identification et d'analyse des principaux risques conforté par une organisation appropriée.

6.8.5.1 UNE ORGANISATION APPROPRIÉE

La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable, en dernier ressort, de la politique de gestion des risques dans le cadre défini par la Gérance de Rubis.

Les responsables opérationnels de chaque site sont assistés par les directions fonctionnelles de leur société mère telles que Direction Technique, Direction Sécurité, Direction Juridique, Direction Assurance.

Dans les sites les plus importants, ces responsables sont assistés d'un ingénieur Qualité et/ou d'un ingénieur HSE.

Le directeur d'une entité est globalement responsable de la gestion et du contrôle des risques de ses installations. Par ailleurs, chez Rubis Énergie, il a été créé une Direction Technique qui régulièrement intervient à titre de conseil opérationnel et procède à des audits d'inspection des installations, cela dans le but de garantir le respect de standards minimaux en matière d'Exploitation, de Sécurité et d'Environnement.

Dans son organisation décentralisée, le Groupe privilégie la qualité et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celle du contrôle des risques.

6.8.5.2 IDENTIFICATION ET ANALYSE DES PRINCIPAUX RISQUES

Afin de se conformer au Cadre de Référence de l'AMF, Rubis a élaboré et mis en place, en 2007, des cartographies des risques significatifs auxquels sont exposées les différentes activités du Groupe. Ces cartographies font l'objet d'auto-évaluations triennales. Celle de 2009 a abouti à la prise en compte de risques non identifiés auparavant ainsi qu'à une analyse de leur occurrence et de leur impact en termes financier et d'image. Les risques significatifs ont été classés en 11 familles : risques marché, risques d'erreur d'appréciation comptable, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques climatiques, risques logistiques, risques sociaux, risques juridiques et contractuels et risques informatiques.

Les cartographies sont remplies en fin d'année, par branche d'activité, par les responsables opérationnels des sites industriels et par les directeurs des filiales concernées, assistés par les responsables fonctionnels de Rubis Terminal et/ou de Rubis Énergie. Elles sont actualisées en cours d'année à l'occasion de chaque Comité de Direction. Leur objectif est de donner, au 31 décembre de chaque année, l'état du suivi des risques significatifs identifiés et de décrire les éventuelles mesures prises ou à prendre en vue de les réduire à défaut de pouvoir les éliminer complètement.

L'ensemble de ces cartographies font l'objet d'une consolidation au niveau de Rubis Terminal et de Rubis Énergie avant d'être transmises par la Gérance de Rubis au Comité des Comptes lors de la séance spécifique dédiée aux risques. Le Comité des Comptes et la Gérance en rendent compte au Conseil de Surveillance. Depuis leur mise en place, elles se sont révélées être un outil de gestion et de suivi des risques très apprécié par les responsables des sites et des filiales.

6.8.5.3 CONTRÔLE PAR DES ORGANISMES EXTÉRIEURS PERMANENTS

Ils sont assurés par :

- l'Administration des Douanes : pour les dépôts pétroliers de Rubis Terminal ayant le statut d'entrepôt fiscal sous douane, les produits y sont stockés en « suspension de taxes » ; ces dernières ne devenant exigibles que lors de la mise à la consommation des produits. De ce fait, les directeurs des dépôts rendent compte trois fois par mois aux autorités douanières des mouvements de leurs stocks que la Douane a toute latitude pour vérifier avec la comptabilité tenue sur le site. Par là même, un contrôle supplémentaire et strict de la comptabilité matière est réalisé régulièrement ;
- les DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui effectuent en France des contrôles réguliers des installations industrielles des sites et de l'application du « Système de Gestion de la Sécurité » en vue de vérifier la maîtrise par la filiale des risques liés à son activité ;
- les organismes de certification ISO tels que l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) ou le LRQA (Lloyds Register Quality Assurance) qui auditent régulièrement les principales filiales de Rubis Terminal ainsi que six filiales de Rubis Énergie certifiées ISO 9001 ; au cours de ces audits sont régulièrement contrôlés le respect des procédures, consignes et modes opératoires mis en place dans le cadre du plan Qualité afin d'assurer le maintien de la certification acquise et d'initier de nouveaux axes d'amélioration ;
- les clients qui effectuent régulièrement des audits au sein des dépôts auxquels ils confient des prestations. Ils vérifient ainsi le respect par l'exploitant de leur cahier des charges, essentiellement en matière de qualité.

6.9 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 226-10-1 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Afin de répondre aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Conformément aux dispositions légales, je vous informerai également du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère, des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, ainsi que des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Toutefois, en tant que Président du Conseil de Surveillance d'une société en commandite par actions, je tiens à apporter les précisions suivantes qui ont présidé à l'établissement de ce rapport et plus particulièrement à la partie relative aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Selon les dispositions du Code de commerce, la Gérance d'une société en commandite par actions dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et s'apparente de ce fait davantage au Conseil d'Administration d'une société anonyme classique qu'au directoire d'une société anonyme dualiste.

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il ne doit, en aucun cas, s'immiscer dans la gestion de la Société assurée par la Gérance.

Pour ces raisons, Rubis a toujours considéré que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques qui sont mises en place par la Gérance, doivent être décrites par celle-ci dans le Rapport Financier Annuel - Document de Référence. Le rapport du Président du Conseil de Surveillance doit porter une appréciation sur l'existence et l'adéquation des procédures de contrôle, qui lui sont décrites, par rapport aux risques significatifs répertoriés par la Gérance.

I. COMPOSITION, PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE RUBIS AU COURS DE L'EXERCICE 2011

Toutes les informations utiles concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes sont développées dans la partie Gouvernement d'Entreprise du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2011 aux chapitres 6.3 et 6.4. J'ai revu ces chapitres et j'en confirme les termes.

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil de Surveillance s'est réuni à deux reprises :

- **le 16 mars 2011,** pour examiner l'activité du Groupe durant l'exercice 2010, ses résultats et les comptes sociaux et consolidés ainsi que le marché du titre Rubis. Il s'est penché sur la description qui lui a été faite par la Gérance des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière de la Société et du Groupe ainsi que sur les procédures de gestion des risques. Eu égard à ce dernier point, le Conseil a entendu le compte-rendu, présenté par le Comité des Comptes, de l'examen des cartographies des risques élaborées par le Groupe. Il a également travaillé sur le rapport du Conseil de Surveillance et le rapport de son Président sur les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Ces rapports ont été présentés à l'Assemblée des actionnaires qui s'est tenue le 9 juin 2011.

  Enfin, le Conseil s'est prononcé sur le projet de nomination d'un nouveau membre, soumis au vote de l'Assemblée Générale du 9 juin 2011, ainsi que sur le renouvellement des mandats de trois membres du Conseil de Surveillance arrivant à expiration lors de la même Assemblée ;

- **le 31 août 2011,** pour examiner les comptes sociaux et consolidés du premier semestre 2011, le marché du titre Rubis, la répartition de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

  Il a, par ailleurs, été informé des nouvelles procédures judiciaires et administratives en cours ainsi que du renforcement des moyens financiers du Groupe par la mise en place, en juillet 2011, d'une nouvelle ligne de capital (« *Paceo* ») par émission de 1 652 000 bons de souscription d'actions au profit de la Société Générale.

  Enfin, conformément aux recommandations de l'AFEP/MEDEF en matière de bonne gouvernance, les membres du Conseil ont reçu un questionnaire d'auto-évaluation qu'ils se sont engagés à compléter et à transmettre à la Direction Juridique de Rubis pour la fin de l'année 2011. L'analyse de cette auto-évaluation est traitée dans le chapitre 6.4 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2011.

Chacune de ces réunions a été précédée par une réunion du Comité des Comptes destinée à préparer les séances du Conseil pour les sujets qui sont de sa compétence. Les réunions du Conseil de Surveillance se sont caractérisées par un taux élevé de participation, supérieur à 90 % et ont donné lieu à de nombreux échanges. Ont participé également à ces réunions les Gérants, le Directeur Général-Finance, le Directeur Juridique et Administratif de Rubis ainsi que les Commissaires aux Comptes qui ont pu apporter, en séance, tous les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension des questions à l'ordre du jour.

Les procès-verbaux des Conseils sont établis à l'issue de chaque réunion et transmis à tous les membres du Conseil, préalablement à la réunion suivante, afin d'être approuvés à l'occasion de celle-ci.

II. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE AU SEIN DU GROUPE ET DE LA SOCIÉTÉ

Les procédures de contrôle interne sont définies par la Gérance et mises en œuvre sous sa responsabilité et celle des organes dirigeants des sociétés filiales en prenant en compte les spécificités de l'organisation et des activités du Groupe. Elles sont décrites au chapitre 6.8 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2011.

La définition et les objectifs du contrôle interne adoptés par Rubis sont ceux définis par l'AMF dans son Guide publié le 9 janvier 2008 portant cadre de référence en matière du contrôle interne pour les petites et moyennes valeurs (VaMPs). Bien qu'ayant franchi le seuil du milliard de capitalisation boursière, Rubis a choisi de continuer à se référer au cadre de référence spécifique aux VaMPs pour l'année 2011 qu'elle considère être davantage en rapport avec ses activités et l'organisation du Groupe.

Le contrôle interne a pour périmètre Rubis et les sociétés filiales intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode globale ou proportionnelle.

1. ÉLABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière. Elles sont décrites dans le chapitre 6.8 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2011. Le Comité des Comptes a été en mesure, lors des réunions, de poser toutes les questions et obtenir toutes les informations, tant auprès de la Gérance que des Commissaires aux Comptes, nécessaires à la garantie que les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière, pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, reflètent de façon sincère et objective la situation patrimoniale et l'activité du Groupe. Il en a rendu compte au Conseil de Surveillance.

2. GESTION DES RISQUES

L'identification et l'analyse des principaux risques, décrits au chapitre 4 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2011, font l'objet de cartographies élaborées, à la fin de chaque exercice, par les responsables fonctionnels et opérationnels de Rubis et de ses filiales directes (Rubis Terminal et Rubis Energie France) et indirectes. Les risques majeurs ont été classés en 11 familles : risques marché, risques d'erreur d'appréciation comptable, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques climatiques, risques logistiques, risques sociaux, risques juridiques et contractuels et risques informatiques.

Les risques sont analysés sous l'angle de leur occurrence et de leur impact en termes financier et d'image.

Eu égard au développement du Groupe et à l'importance croissante de la réglementation en matière de risques et de contrôle des risques, les membres du Comité des Comptes, lors de la séance du 30 août 2011, ont souhaité, avec l'accord de la Gérance, que la question de la gestion des risques et l'examen des cartographies des risques fassent l'objet d'une réunion dédiée ayant lieu préalablement à celle de l'examen des comptes annuels.

Une synthèse écrite de ces cartographies a été transmise aux Commissaires aux Comptes et aux membres du Comité des Comptes préalablement à la réunion du Comité des Comptes du 9 mars 2012, spécifiquement dédiée à la gestion des risques, afin que ceux-ci puissent poser à la Gérance toutes les questions et obtenir toutes les informations souhaitées. Le Comité des Comptes en a rendu compte au Conseil de Surveillance lors de la réunion du 14 mars 2012. Cette présentation n'a pas mis en évidence de risques majeurs susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs fixés par la Gérance et permet de conclure que les procédures de contrôle interne existent au sein du Groupe et sont conformes à la description qui vous en est faite au chapitre 6.8. du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2011.

III. CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rubis se réfère volontairement aux recommandations de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées issues du Code AFEP/MEDEF de décembre 2008 modifié en avril 2010. Rubis adapte, toutefois, ces recommandations de manière adéquate à sa forme juridique de société en commandite par actions. Elle s'est détachée de recommandations susvisées sur un certain nombre de points :

- **le Comité des Nominations :** dans la mesure où les gérants sont nommés dans les statuts et par les associés commandités, avec l'agrément des actionnaires lorsque le gérant n'est pas commandité, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité ; la sélection des nouveaux membres du Conseil de Surveillance fait l'objet d'une ample information et d'un échange de vues entre les membres du Conseil et la Gérance lors de la réunion qui précède l'Assemblée Générale des actionnaires ;

- **le Comité des Rémunérations :** la rémunération de la Gérance ainsi que des associés commandités étant fixée par les articles 54 et 56 des statuts, celle des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale des actionnaires, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité ;
- **critère d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance :** le Conseil n'a pas retenu le critère lié à la durée maximum des fonctions de 12 ans considérant que la durée n'est pas un obstacle à l'indépendance de jugement d'un membre du Conseil. Au contraire, l'expérience acquise par les membres du Conseil constitue un atout dans la connaissance du Groupe, permettant d'assurer plus efficacement le contrôle de la gestion et des comptes de la Société.
- **mixité au sein du Conseil de Surveillance :** le Conseil est composé de 12 membres (dont une femme nommée lors du renouvellement des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 juin 2010). Le sujet de la représentation équilibrée entre les hommes et les femmes au sein du Conseil de Surveillance a été traité dans l'auto-évaluation de décembre 2011. Conscient des progrès restant à accomplir, le Conseil a, toutefois, noté que la Société dispose d'un délai allant jusqu'à l'Assemblée Générale de 2014 pour se conformer aux dispositions légales requérant un ratio de 20 % de femmes au sein du Conseil.

IV. PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les conditions de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont décrites aux articles 34 à 40 des statuts de Rubis qui peuvent être consultés au siège de la Société ou sur son site internet.

V. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Rubis applique les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 modifiées en avril 2010. La rémunération de la Gérance ainsi que des associés commandités est fixée par les articles 54 et 56 des statuts et fait l'objet de vérifications par les Commissaires aux Comptes. Les informations concernant la rémunération et les avantages de toute nature accordés aux gérants et membres du Conseil de Surveillance figurent au chapitre 6.5 du Rapport Financier Annuel - Document de Référence 2011.

VI. DILIGENCES MISES EN ŒUVRE POUR ÉTABLIR LE PRÉSENT RAPPORT

Pour rédiger le présent Rapport, j'ai bénéficié :

- des informations et documents obtenus lors des réunions du Comité des Comptes et du Conseil de Surveillance ;
- des questions posées aux Commissaires aux Comptes, en dehors de la présence de la Gérance et/ou de la Direction de Rubis ;
- des échanges réguliers avec la Gérance et les Directions Financière et Juridique de Rubis.

VII. APPROBATION DU PRÉSENT RAPPORT

Par le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 14 mars 2012.

Fait à Paris, le 14 mars 2012

Olivier Heckenroth

Président du Conseil de Surveillance

6.10 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 226-10-1 DU CODE DE COMMERCE

Exercice clos le 31 décembre 2011.

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société RUBIS et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance.

CONCLUSION SANS OBSERVATION SUR LES INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie et à Meudon, le 24 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Louis Monnot
SCP MONNOT & GUIBOURT

Daniel Escudeiro

Pierre Sardet
MAZARS

7. RUBIS ET SES ACTIONNAIRES

7.1	Renseignements de caractère général concernant le capital social	100
7.2	Dividendes	101
7.3	Programme de rachat d'actions - auto-contrôle	102
7.4	Répartition du capital et des droits de vote	102
7.5	Actionnariat salarié	103
7.6	Tableau d'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices	104

« Voir le possible
là où les autres voient l'impossible,
telle est la clé du succès »

Charles-Albert Poissant

LES NOCES DE CANA
PAOLO VÉRONÈSE
Entre 1562 et 1563
Huile sur toile
Dimensions : 9,94 x 6,77 m
MUSÉE DU LOUVRE, PARIS
© Photo RMN. Tous droits réservés

7.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

7.1.1 CAPITAL SOUSCRIT AU 31 DÉCEMBRE 2011

Après division du nominal, telle que décrite ci-après, le montant du capital social au 31 décembre 2011 est de 76 012 062,50 euros divisé en 30 404 825 actions d'une valeur nominale de 2,50 euros contre 70 347 875 euros divisé en 14 069 575 actions de 5 euros de nominal chacune au 31 décembre 2010, suite à la réalisation des opérations suivantes :

- souscription des salariés des entités françaises du Groupe, par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis-Avenir, à une augmentation de capital réservée dans le cadre des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail. Cette opération, décidée par le Collège de la Gérance réuni le 3 janvier 2011 sur délégation des Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités en date du 10 juin 2009, a donné lieu à l'émission de 20 064 actions nouvelles au prix de 69,59 euros l'action (soit 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la décision de la Gérance) pour un versement global de 1 396 253,76 euros correspondant à hauteur de 100 320 euros à la libération de la valeur nominale des 20 064 actions de 5 euros chacune et à hauteur de 1 295 933,76 euros à la libération de la prime d'émission ;
- exercice par les commandités et par une majorité (environ 73,02 %) de commanditaires de l'option offerte pour le paiement du dividende en actions, à un prix d'émission de 72,72 euros l'action. À la suite de cette option, 528 011 actions nouvelles ont été émises correspondant à une augmentation du capital de 2 640 055 euros. La prime d'émission afférente à cette augmentation de capital est de 35 756 904,92 euros ;
- 7 augmentations de capital au titre d'une « ligne de capital » (*Equity Line*) négociée avec le Crédit Agricole Corporate Investment Bank pour un montant maximum de 10 % du capital. Les tirages ont donné lieu à l'émission de 410 000 actions nouvelles correspondant à une augmentation du capital de 2 050 000 euros et à une prime d'émission de 29 955 600 euros. Ce contrat d'*Equity Line* est arrivé à expiration en juillet 2011 ;
- levées de 155 879 options de souscription d'actions :
- 1 590 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 29 juillet 2004, à un prix de souscription de 31,76 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
- 137 064 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 27 juillet 2006, à un prix de souscription de 49,95 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
- 17 225 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 27 juillet 2006, à un prix de souscription de 24,97 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,

  L'augmentation de capital en résultant est de 736 332,50 euros et la prime d'émission y afférente de 6 590 620,95 euros ;
- attribution définitive de 1 768 actions de performance relatives au Plan du 12 février 2008 et de 728 actions de performance relatives au Plan du 4 juin 2008 ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions, correspondant à une augmentation de capital de 12 480 euros ;
- augmentation de capital par exercice de 50 000 bons autonomes de souscription d'actions, émis au profit de la Société Générale, dans le cadre d'un contrat d'émission portant sur un « programme d'augmentation de capital par exercice d'options – *Paceo* » signé le 20 juillet 2011 et ayant donné lieu à l'émission totale de 1 652 000 bons de souscription d'actions. Ce tirage a donné lieu à l'émission de 50 000 actions nouvelles correspondant à une augmentation de capital de 125 000 euros et à une prime d'émission de 1 815 500 euros.

Par ailleurs, en raison de la forte progression depuis cinq ans du cours de l'action Rubis et afin de faciliter l'investissement des actionnaires, le Collège de la Gérance a procédé le 8 juillet 2011, sur délégation reçue par l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2011, à la division par deux de la valeur nominale des actions.

À chaque détenteur d'une action Rubis d'une valeur nominale initiale de 5 euros, il a été attribué deux actions nouvelles d'une valeur nominale de 2,50 euros. Le Collège de la Gérance a réajusté en conséquence le nombre d'actions non encore levées, susceptibles d'être souscrites dans le cadre des Plans d'options de souscription d'actions ainsi que le nombre d'actions de performance attribuées. Le prix d'exercice des options ainsi que les conditions de cours desdits plans ont ainsi été réajustés au centième d'euro inférieur.

7.1.2 CAPITAL AUTORISÉ MAIS NON ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2011

Les informations figurent au chapitre 8.2.

7.1.3 TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Les titres donnant accès au capital résultent :

- des options de souscription d'actions non encore levées ;
- des actions de performance attribuées mais non encore définitivement acquises ;
- de l'exercice des bons de souscription d'actions émis dans le cadre du contrat d'émission portant sur un « programme d'augmentation de capital par exercice d'options – *Paceo* ».

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital.

Au 31 décembre 2011, en tenant compte de l'ensemble des plans d'options de souscription d'actions et d'actions de performance (cf. chapitre 6.6. « Gouvernement d'Entreprise »), ainsi que de l'émission de bons autonomes de souscription d'actions (*Paceo*), il existait : 942 769 options de souscription d'actions susceptibles d'être exercées, 117 528 actions de performance susceptibles d'être définitivement acquises et 1 602 000 actions susceptibles d'être émises par exercice des bons autonomes de souscription d'actions.

En conséquence, un actionnaire détenant 1 % du capital au 31 décembre 2011 sur une base non diluée, détiendrait sur une base diluée 0,92 % du capital.

7.2 DIVIDENDES

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Rubis mène une politique active de distribution de dividendes. Ainsi, le taux de distribution historique représente plus de 50 % des bénéfices. Depuis 2008, ce taux s'est établi en moyenne à 58 %. Au titre de l'exercice 2011, la Société propose un dividende unitaire de 1,67 euro, en hausse de 9,5 % par rapport au dividende versé en 2011 (3,05 euros avant division par deux du nominal). Depuis 2008, le dividende unitaire a connu une croissance moyenne de 8 %.

Cette politique dynamique sera maintenue en fonction des résultats.

DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué *(en euros)*	Total des sommes nettes distribuées *(en euros)*
AGM 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14 (2)	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45 (2)	24 332 287
AGM 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65 (2)	27 282 463
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85 (2)	31 471 384
AGM 09/06/2011	2010	14 534 985	3,05 (2) (1)	44 331 704

(1) Avant division par deux de la valeur nominale des actions (08/07/2011).
(2) Somme ayant donné droit à un abattement de 40 % aux personnes physiques domiciliées en France.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans, à compter de la date de leur mise en paiement, sont prescrits et versés au Trésor Public.

7.3 PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS – AUTO-CONTRÔLE

Pour réguler le marché du titre Rubis, la Société a mis en place en juin 2006 et renouvelé depuis, un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité : 800 000 euros. Au 31 décembre 2011, la Société détenait 13 118 titres Rubis.

7.4 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

- Nombre total des droits de vote au 31 décembre 2011 : 30 404 825. Il est égal au nombre d'actions composant le capital social et disposant toutes des mêmes droits. Il n'existe pas d'actions à vote double ;

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Situation au 31 décembre	2011 (1)		2010		2009	
Actionnariat	**Nombre d'actions***	**% du capital ***	**Nombre d'actions ***	**% du capital ***	**Nombre d'actions ***	**% du capital ***
Participations supérieures à 5 %						
Halisol Group BV**	-	-	-	-	658 239	6,08 %
Halisol Groupe SARL	1 529 942	5,03 %	737 819	5,24 %	-	-
Orfim	1 605 552	5,28 %	770 461	5,48 %	606 776	5,61 %
Groupe Industriel Marcel Dassault	1 549 880	5,10 %	730 789	5,19 %	591 389	5,46 %
Columbia Wanger Asset Management	-	-	-	-	246 600	2,28 %
Ameriprise Financial Inc.***	1 423 851	4,68 %	844 722	6,00 %	-	-
Organes de Direction et de Surveillance						
Associés commandités et gérants	623 785	2,05 %	255 481	1,82 %	175 074	1,62 %
Conseil de Surveillance	68 482	0,23 %	32 542	0,23 %	23 383	0,21 %
FCP Rubis-Avenir	297 598	0,98 %	136 614	0,97 %	135 683	1,25 %
Auto-contrôle	13 118	0,04 %	6 594	0,05 %	1 700	0,02 %
Public	23 292 617	76,61 %	10 554 553	75,02 %	8 382 900	77,47 %
TOTAL	30 404 825	100 %	14 069 575	100 %	10 821 744	100 %

(1) Après division par deux de la valeur nominale des actions (08/07/2011).
** À la connaissance de la Société.*
*** Halisol Group BV a été liquidée le 31/03/2010, tous ses actifs ont été transférés à Halisol Groupe SARL.*
**** Société mère de Columbia Wanger Asset Management.*

- la société Halisol Groupe SARL, société anonyme à responsabilité limitée, est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est la prise de participations dans des entreprises. Elle est contrôlée par Madame Nicole Bru-Magniez,
- la société Orfim est une société de capital-développement contrôlée par la famille Picciotto,
- Ameriprise Financial Inc. est une société américaine d'investissements agissant pour le compte de trois fonds communs de placement à savoir : Columbia Management Invest Advisors, Columbia Wanger Asset Management, Threadneedle Asset Management Holdings Ltd.,
- la société Groupe Industriel Marcel Dassault est une société patrimoniale de prises de participations détenue entièrement par la famille Dassault.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant 5 % ou plus du capital.

- Évolution à compter du 1er janvier 2012 :
- une opération d'augmentation de capital destinée aux salariés est en cours et se terminera le 13 avril 2012,
- 39 173 options de souscription d'actions ont été levées (au 31 mars 2012) et d'autres sont susceptibles d'intervenir jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 juin 2012 pouvant entraîner une augmentation simultanée du capital social.

Enfin, il n'y a eu aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni de garantie de cours effectuées par des tiers sur les actions de la Société et Rubis n'a pas fait d'offre publique d'échange sur les actions d'une autre société.

FRANCHISSEMENTS DE SEUILS DÉCLARÉS EN 2011

- Le 4 octobre 2011, la société américaine Ameriprise Financial Inc. a adressé à Rubis une déclaration de franchissement de seuil à la baisse (sous le seuil de 5 %), effective au 28 septembre 2011, ramenant sa participation dans le capital de Rubis à 4,98 %.

AUTRES INFORMATIONS

- Absence de convention, prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, susceptible d'être transmise à l'Autorité des Marchés Financiers ;
- absence de nantissement d'actions de l'émetteur au nominatif pur.

7.5 ACTIONNARIAT SALARIÉ

7.5.1 CONTRATS D'INTÉRESSEMENT ET DE PARTICIPATION

Ces contrats sont individualisés pour chaque filiale opérationnelle du Groupe. Rubis a mis en place uniquement un contrat d'intéressement.

7.5.2 PLANS D'ÉPARGNE ENTREPRISE

Ils ont été créés au sein de chaque filiale opérationnelle et chez Rubis ; par leur intermédiaire, les salariés du Groupe ont régulièrement souscrit, depuis 2002, au Fonds Commun de Placement « Rubis-Avenir » ; au 31 décembre 2011, leur participation atteint 0,98 % du capital de Rubis.

AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DU GROUPE : OPÉRATION 2011

Le 3 janvier 2011, agissant en vertu de la délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009, le Collège de la Gérance a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis-Avenir.

En conformité avec l'article L. 3332-19 du Code du travail et à la délégation reçue par les actionnaires, le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la réunion du 3 janvier 2011, soit du 6 décembre au 31 décembre 2010. Cette moyenne s'élève à 86,98 euros donnant un prix de souscription de 69,59 euros.

Les souscriptions de chaque salarié ont bénéficié d'un abondement fixe de 127,50 euros et d'une part variable égale à 15 % du versement, jusqu'à un plafond maximal de 3 000 euros.

À l'issue de cette opération, 20 064 actions nouvelles ont été souscrites pour un versement global de 1 396 253,76 euros représentant à hauteur de 100 320 euros la libération de la valeur nominale et à hauteur de 1 295 933,76 euros la libération de la prime d'émission. Le taux de souscription est ressorti à 63,44 %.

Une nouvelle opération a été décidée par le Collège de la Gérance du 6 janvier 2012 ; elle se terminera à la fin du mois d'avril 2012.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉSERVÉES AUX SALARIÉS :

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des trois dernières opérations d'augmentation de capital réservées aux salariés réalisées par Rubis.

	2011	2010	2009
Nombre de salariés éligibles	424	402	397
Nombre de souscriptions	269	227	181
Taux de souscription	63,44 %	56,47 %	45,59 %
Prix de souscription *(en euros)*	69,59	48,98	35,72
Nombre total d'actions souscrites	20 064	23 806	25 643

7.6 TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
2007					
11/05	Levées de stock-options	66 145 €	13 229	43 657 260 €	8 731 452
11/05	Épargne salariale	130 605 €	26 121	43 787 865 €	8 757 573
02/07	Exercice de BSA	4 696 020 €	939 204	48 483 885 €	9 696 777
11/07	Levées de stock-options	250 €	50	48 484 135 €	9 696 827
11/07	PDA (1)	1 189 695 €	237 939	49 673 830 €	9 934 766
2008					
09/05	Épargne salariale	120 120 €	24 024	49 793 950 €	9 958 790
07/07	Levées de stock-options	8 175 €	1 635	49 802 125 €	9 960 425
07/07	PDA (1)	1 624 220 €	324 844	51 426 345 €	10 285 269
03/11	Levées de stock-options	55 000 €	11 000	51 481 345 €	10 296 269
2009					
20/05	Épargne salariale	128 215 €	25 643	51 609 560 €	10 321 912
10/07	PDA (1)	2 480 160 €	496 032	54 089 720 €	10 817 944
07/12	Levées de stock-options	19 000 €	3 800	54 108 720 €	10 821 744

Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
2010					
29/01	*Equity Line*	106 200 €	21 240	54 214 920 €	10 842 984
11/03	Actions gratuites	209 835 €	41 967	54 424 755 €	10 884 951
18/03	*Equity Line*	125 000 €	25 000	54 549 755 €	10 909 951
07/04	*Equity Line*	250 000 €	50 000	54 799 755 €	10 959 951
29/04	*Equity Line*	150 000 €	30 000	54 949 755 €	10 989 951
19/05	*Equity Line*	250 000 €	50 000	55 199 755 €	11 039 951
20/05	Épargne salariale	119 030 €	23 806	55 318 785 €	11 063 757
20/05	Levées de stock-options	28 035 €	5 607	55 346 820 €	11 069 364
02/06	*Equity Line*	200 000 €	40 000	55 546 820 €	11 109 364
22/06	*Equity Line*	200 000 €	40 000	55 746 820 €	11 149 364
09/07	*Equity Line*	250 000 €	50 000	55 996 820 €	11 199 364
15/07	PDA (1)	2 552 030 €	510 406	58 548 850 €	11 709 770
15/07	Levées de stock-options	49 495 €	9 899	58 598 345 €	11 719 669
28/07	*Equity Line*	200 000 €	40 000	58 798 345 €	11 759 669
08/09	*Equity Line*	200 000 €	40 000	58 998 345 €	11 799 669
24/09	*Equity Line*	250 000 €	50 000	59 248 345 €	11 849 669
30/09	Levées de stock-options	251 725 €	50 345	59 500 070 €	11 900 014
11/10	*Equity Line*	250 000 €	50 000	59 750 070 €	11 950 014
15/10	Actions gratuites	3 000 €	600	59 753 070 €	11 950 614
26/10	*Equity Line*	250 000 €	50 000	60 003 070 €	12 000 614
30/10	Levées de stock-options	189 280 €	37 856	60 192 350 €	12 038 470
25/11	Levées de stock-options	162 640 €	32 528	60 354 990 €	12 070 998
30/11	Levées de stock-options	66 500 €	13 300	60 421 490 €	12 084 298
24/12	Augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription	9 926 385 €	1 985 277	70 347 875 €	14 069 575
2011					
07/01	*Equity Line*	300 000 €	60 000	70 647 875 €	14 129 575
25/01	*Equity Line*	300 000 €	60 000	70 947 875 €	14 189 575
26/01	Levées de stock-options	224 095 €	44 819	71 171 970 €	14 234 394
09/02	*Equity Line*	200 000 €	40 000	71 371 970 €	14 274 394
14/02	Actions gratuites	8 840 €	1 768	71 380 810 €	14 276 162
23/03	*Equity Line*	250 000 €	50 000	71 630 810 €	14 326 162
08/04	*Equity Line*	400 000 €	80 000	72 030 810 €	14 406 162
03/05	*Equity Line*	250 000 €	50 000	72 280 810 €	14 456 162
31/05	Épargne salariale	100 320 €	20 064	72 381 130 €	14 476 226
31/05	Levées de stock-options	351 550 €	70 310	72 732 680 €	14 546 536
01/06	Levées de stock-options	74 430 €	14 886	72 807 110 €	14 561 422
16/06	Actions gratuites	3 640 €	728	72 810 750 €	14 562 150
20/06	*Equity Line*	350 000 €	70 000	73 160 750 €	14 632 150
30/06	Levées de stock-options	43 195 €	8 639	73 203 945 €	14 640 789
08/07	PDA (1)	2 640 055 €	528 011	75 844 000 €	15 168 800
21/11	Paceo	125 000 €*	50 000	75 969 000 €	30 387 600*
21/11	Levées de stock-options	37 680 €*	15 072	76 006 680 €	30 402 672*
28/12	Levées de stock-options	5 382,50 €*	2 153	76 012 062,50 €	30 404 825*
31/12	**ÉTAT DU CAPITAL**			**76 012 062,50 €**	**30 404 825***

(1) PDA : paiement du dividende en actions.
** Après division par deux de la valeur nominale des actions de Rubis.*

8. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR RUBIS

8.1	Renseignements statutaires	108
8.2	Renseignements concernant les délégations de compétence et de pouvoirs	111
8.3	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 juin 2012	113

“ La première sculpture naturaliste de l'histoire de l'art ”

LA PETITE DANSEUSE DE 14 ANS
EDGAR DEGAS
Entre 1921 et 1931
Bronze avec patine aux diverses colorations. Socle en bois
Dimensions : 98 x 35 x 24 cm
MUSÉE D'ORSAY, PARIS
© RMN-GP (Musée d'Orsay)/ René-Gabriel Ojéda

8.1 RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES

8.1.1 DÉNOMINATION SOCIALE, SIÈGE SOCIAL, REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS (ARTICLES 3 ET 4 DES STATUTS)

Rubis
105 avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris
RCS Paris 784 393 530

8.1.2 DATE DE CONSTITUTION, DURÉE ET EXERCICE SOCIAL (ARTICLES 5 ET 52 DES STATUTS)

La Société a été constituée le 21 juillet 1900. Sa forme actuelle est née de la fusion, le 30 juin 1992, de deux sociétés cotées en bourse, Rubis Investment & Cie et la Compagnie de Penhoët. Sa durée s'étend jusqu'au 25 juin 2040 sauf cas de dissolution anticipée ou de nouvelle prorogation.

Chaque exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre.

8.1.3 OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

« La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de droits sociaux ou d'obligations convertibles ou non, de fusion, d'alliance ou autrement.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location Gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ».

Son activité est celle d'un opérateur industriel dans le secteur de l'énergie, plus particulièrement dans l'aval pétrolier et chimique.

8.1.4 GÉRANCE (ARTICLES 7 ET 20 À 22 DES STATUTS)

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, personne physique ou morale, associé commandité ou non.

Si une personne morale est gérante, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'ils étaient gérants en leur nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

8.1.4.1 NOMINATION - RÉÉLECTION

Au cours de l'existence de la Société, la nomination de tout nouveau gérant ou sa réélection sont de la compétence des associés commandités qui statuent à l'unanimité des voix. Toutefois si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des commanditaires.

8.1.4.2 POUVOIRS

Chaque gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou les statuts aux Assemblées et au Conseil de Surveillance.

En cas de pluralité de gérants, il y a lieu de requérir l'accord unanime du Collège de la Gérance pour toute décision impliquant des dépenses supérieures à 152 449 euros.

8.1.4.3 GÉRANT STATUTAIRE

Monsieur Gilles Gobin a été nommé gérant statutaire.

8.1.5 CONSEIL DE SURVEILLANCE (ARTICLES 27 À 29 DES STATUTS)

8.1.5.1 CONSTITUTION

La Société est dotée d'un Conseil de Surveillance dont les membres sont choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité de commandité ni celle de gérant.

Les membres sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, les actionnaires ayant la qualité de commandité ne pouvant participer au vote des résolutions concernées.

La durée de leurs fonctions est de trois années et prend fin à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent leurs mandats. Ils sont rééligibles.

Le nombre des membres du Conseil ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des membres en fonction. En cas de dépassement de cette proportion, le membre le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée.

8.1.5.2 DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil, sur convocation de son Président ou de la Gérance, se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par semestre.

8.1.5.3 POUVOIRS

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société tel que prévu par la loi. Il établit chaque année, à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire, un rapport qui est mis à la disposition des actionnaires en même temps que le Rapport de la Gérance et les comptes de l'exercice. Son Président établit, également, un rapport sur le fonctionnement des organes de direction et de contrôle ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe et la Société.

8.1.6 COMMANDITÉS (ARTICLES 19 ET 24 DES STATUTS)

8.1.6.1 AGRÉMENT DE NOUVEAUX ASSOCIÉS COMMANDITÉS

Les droits sociaux attachés à la qualité d'associé commandité ne peuvent être cédés qu'avec l'accord unanime de tous les autres associés commandités et lorsque le cessionnaire n'est pas déjà associé commandité, de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires commanditaires statuant à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires.

8.1.6.2 POUVOIRS ET DÉCISIONS

Ils exercent toutes les prérogatives attachées par la loi et les statuts à leur qualité. Les décisions des commandités peuvent être recueillies soit en Assemblée soit par consultation écrite.

Toutes les décisions des associés commandités (art. 24.4) sont prises à l'unanimité de tous les commandités à l'exception de celle concernant la révocation d'un gérant non commandité qui est prise à la majorité (art. 20.2).

8.1.7 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES (ARTICLES 34 ET 38 DES STATUTS)

8.1.7.1 MODES DE CONVOCATION

Elles sont convoquées par la Gérance ou le Conseil de Surveillance dans les formes et délais prévus par la loi ou par toute autre personne disposant de ce droit en vertu de la loi.

Le Collège de la Gérance adresse ou met à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions législatives, les documents permettant aux actionnaires de se prononcer en connaissance de cause.

8.1.7.2 CONDITIONS D'ADMISSION

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire, au 3e jour ouvré précédant l'Assemblée à 0 heure, heure de Paris, soit dans les comptes des titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes des titres au porteur tenus par les intermédiaires habilités teneurs de compte. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes des titres au porteur tenus par les intermédiaires habilités est constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers.

Toute cession intervenue après la date d'enregistrement ci-dessus n'aura aucune influence sur le fonctionnement de l'Assemblée : le cédant pourra voter pour l'intégralité du montant antérieur de sa participation.

8.1.7.3 CONDITIONS D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE

Chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède, ou représente, d'actions ayant le droit de vote.

Il n'y a pas de droits de vote multiples.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, l'actionnaire a la possibilité de donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, ou encore à toute autre personne physique ou morale de son choix. Il peut aussi envoyer une procuration sans indication de mandataire ce qui signifie que le Président de l'Assemblée émettra un vote favorable à l'adoption des seuls projets de résolutions présentés ou agréés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions ; l'actionnaire peut, également, voter par correspondance.

8.1.7.4 LIEU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Les documents relatifs à la Société et en particulier les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports présentés à ces Assemblées par le Collège de la Gérance, le Conseil de Surveillance ou les Commissaires aux Comptes, peuvent être consultés au siège social ainsi que sur le site Internet de la Société (www.rubis.fr).

8.1.8 RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES (ARTICLES 55, 56 ET 57 DES STATUTS)

Sur les bénéfices nets diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social. La réserve légale, constituée pour consolider le capital apporté par les actionnaires commanditaires, restera leur appartenir intégralement et ne pourra, en aucun cas, être distribuée aux associés commandités et ce, même par voie d'augmentation de capital. Cette réserve, calculée sur l'ensemble des bénéfices réalisés par la Société, sera à la charge exclusive des actionnaires commanditaires.

Le solde desdits bénéfices augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable qui est réparti comme suit :

8.1.8.1 DIVIDENDE STATUTAIRE AUX ASSOCIÉS COMMANDITÉS

Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social, un dividende égal à 3 % de la performance boursière globale, si elle est positive, des actions Rubis, déterminée comme indiqué ci-dessous, dans la limite d'une somme au plus égale à 10 % du résultat net consolidé de Rubis, avant dotation aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et dans la limite du bénéfice distribuable.

La performance boursière globale correspond à :

- l'évolution de la capitalisation boursière, égale au produit de la différence entre la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt dernières séances de bourse de l'exercice concerné et de l'exercice précédent, par le nombre d'actions à la clôture de l'exercice concerné. Il n'est pas tenu compte des actions nouvelles créées en cours d'exercice à la suite de toute augmentation de capital, à l'exception des actions qui seraient attribuées gratuitement du fait d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et du fait d'éventuelles divisions ou regroupements d'actions ;
- augmentée du dividende net distribué et, le cas échéant, des acomptes payés par Rubis à ses associés commanditaires au cours de l'exercice concerné, ainsi que des sommes correspondant à la valeur des droits cotés en bourse détachés des actions ou à la valeur de tout titre attribué gratuitement aux actionnaires autres que des actions de la Société. Notamment, en cas d'existence d'un droit préférentiel de souscription ou d'une attribution gratuite de bon de souscription, la valeur de chaque action entrant dans le calcul de la capitalisation boursière sera augmentée, à due concurrence des droits préférentiels ou des bons de souscription auxquels elle a donné droit, d'une somme correspondant à la moyenne des dix premiers cours cotés desdits droits préférentiels de souscription ou bons de souscription.

Le montant du dividende statutaire est constaté par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités. Il est réinvesti pour moitié en actions de la Société, bloquées pendant trois ans (pacte entre associés commandités du 19 juin 1997 complétant les dispositions statutaires relatives à leur rémunération).

8.1.8.2 DIVIDENDE AUX ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES

La part distribuée aux actionnaires commanditaires requiert l'accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités.

Il peut être accordé à chaque associé commandité et commanditaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions.

En aucun cas, cette faculté ne peut être accordée aux associés commandités sans qu'elle soit ouverte aux associés commanditaires aux mêmes conditions.

8.1.8.3 AFFECTATION DE LA PART NON DISTRIBUÉE

L'Assemblée affecte la part non distribuée du bénéfice distribuable de l'exercice dans les proportions qu'elle détermine, soit à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, qui restent à sa disposition, soit au compte « Report à nouveau ».

8.1.9 SEUILS STATUTAIRES (ARTICLE 14.7 DES STATUTS)

Outre la déclaration de franchissement de seuils légaux prévue par l'article L. 233-7 du Code de commerce, un actionnaire détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote est tenu d'informer la Gérance, dans les 5 jours de bourse, de toute variation ultérieure supérieure à 1 % du capital ou des droits de vote.

En cas de non-respect des obligations d'information ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils prévus au I de l'article L. 233-7 du Code de commerce, la privation des droits de vote n'interviendra qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

8.2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS

Au cours de l'exercice 2011, le Collège de la Gérance disposait des autorisations suivantes données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 10 juin 2009 et du 9 juin 2011 :

AUTORISATIONS DONNÉES PAR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES MIXTES DES COMMANDITAIRES ET DES COMMANDITÉS DU 10 JUIN 2009

a) Augmentations de capital par appel public à l'épargne ou par placement privé, avec ou sans DPS, à savoir :

Montant nominal global autorisé, commun à toutes les augmentations de capital énumérées ci-après au a) : 25 000 000 euros.

- Émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription :
- utilisation en cours d'exercice : néant,
- terme de l'autorisation : le 10 août 2011 (anticipation du terme au 9 juin 2011 par l'effet de l'approbation de la 16e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2011) ;
- émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, sans maintien du droit préférentiel de souscription mais avec droit de priorité :
- utilisation en cours d'exercice : néant,
- terme de l'autorisation : le 10 août 2011 ;
- émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, sans maintien du droit préférentiel de souscription par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code Monétaire et Financier (placement privé – décote 5 %).

  Montant autorisé : 10 % du capital social au jour de mise en œuvre de la délégation (déduction opérée des augmentations de capital effectuées (tirages) dans les 12 derniers mois au titre du placement privé « *ligne de capital* »), soit un maximum de 1 653 760 actions après division du nominal :
- utilisation en cours d'exercice :
- le 20 juillet 2011 : émission de 1 652 000 de bons de souscription d'actions « *Paceo* »,
- le 21 novembre 2011 : émission de 50 000 actions par tirage des bons de souscription d'actions,

- total utilisé/autorisé : 50 000/1 652 000 actions,
- terme de l'autorisation : le 10 août 2011 ;
- augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demandes excédentaires lors d'augmentations de capital avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription :
- utilisation en cours d'exercice : néant,
- terme de l'autorisation : le 10 août 2011 ;
- émettre des actions et/ou des valeurs mobilières sans droit préférentiel de souscription en fixant le prix d'émission, avec une décote maximale de 15 % en cas de droit de priorité ou avec une décote maximale de 8 % en l'absence de droit de priorité (en cas de placement privé).

  Montant autorisé : 10 % du capital social au jour de la mise en œuvre de la délégation (soit un maximum de 1 082 174 actions avant division du nominal) :
- utilisation en cours d'exercice : par tirage de la « *ligne de capital* » du 18 janvier 2010 :
- le 7 janvier 2011 : 60 000 actions,
- le 25 janvier 2011 : 60 000 actions,
- le 9 février 2011 : 40 000 actions,
- le 23 mars 2011 : 50 000 actions,
- le 8 avril 2011 : 80 000 actions,
- le 3 mai 2011 : 50 000 actions,
- le 20 juin 2011 : 70 000 actions,
- total utilisé[1]/autorisé : 410 000 actions/1 082 174 actions,
- terme de l'autorisation : le 10 août 2011.

b) Attribution d'options de souscription d'actions

5 % du nombre d'actions en circulation au jour où les options sont consenties, soit au 28 avril 2011 : 720 308 options [2].

- Utilisation en cours d'exercice : le 28 avril 2011.
- Total utilisé/autorisé : 38 900/720 308.
- Terme de l'autorisation : le 10 août 2012.

c) Attribution d'actions de performance

2,5 % du nombre d'actions en circulation au jour de l'attribution [3] : 360 154 actions [2].

- Utilisation en cours d'exercice : le 28 avril 2011.
- Total utilisé/autorisé : 5 600/360 154.
- Terme de l'autorisation : le 10 août 2012.

d) Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE établi en application des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail

Montant nominal autorisé : 700 000 euros.

- Utilisation en cours d'exercice : le 3 janvier 2011.
- Total utilisé/autorisé : 219 350 euros/700 000 euros.
- Terme de l'autorisation : le 10 août 2011.

AUTORISATIONS DONNÉES PAR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES MIXTES DES COMMANDITAIRES ET DES COMMANDITÉS DU 9 JUIN 2011

a) Augmentation de capital par appel public à l'épargne avec droit préférentiel de souscription, à savoir :

- émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription.

  Montant nominal global autorisé : 35 000 000 euros :
- utilisation en cours d'exercice : néant,
- terme de l'autorisation : le 9 août 2013.

b) Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes

Montant nominal autorisé : 15 millions d'euros (soit 3 millions d'actions ou 6 millions d'actions après division du nominal).

- Utilisation en cours d'exercice : néant.
- Terme de l'autorisation : le 9 août 2013.

c) Émission d'actions de la Société en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital

Montant autorisé : 10 % du capital social au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2011 (soit 7 280 711 euros/1 456 142 actions)[2].

- Utilisation en cours d'exercice : néant.
- Terme de l'autorisation : le 9 août 2013.

d) Augmentation de capital par émission d'actions réservées aux adhérents d'un PEE établi en application des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail

Montant nominal autorisé : 700 000 euros.

- Utilisation en cours d'exercice : le 6 janvier 2012.
- Total utilisé/autorisé : en cours.
- Terme de l'autorisation : le 9 août 2013.

(1) En 2010 (536 240 actions) et en 2011 (410 000 actions) soit au total 946 240 actions.
(2) Avant division par deux de la valeur nominale des actions de Rubis.
(3) S'imputant sur le plafond de 5 % des options de souscription d'actions (720 308).

8.3 ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 7 JUIN 2012

QUESTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapports du Collège de la Gérance et du Conseil de Surveillance.
- Rapports des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.
- Affectation du bénéfice et fixation du dividende.
- Modalités de paiement du dividende, en numéraire ou en actions.
- Renouvellement du mandat de Monsieur Nils Christian Bergene comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement du mandat de Monsieur Hervé Claquin comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Mistral comme membre du Conseil de Surveillance.
- Renouvellement du mandat de Monsieur Erik Pointillart comme membre du Conseil de Surveillance.
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance à l'effet de procéder à un programme de rachat d'actions (contrat de liquidité).
- Conventions et engagements réglementés.

QUESTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Plafond global des émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.
- Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société sans droit préférentiel de souscription mais avec droit de priorité dans le cadre d'une offre publique.
- Délégation de compétence au Collège de la Gérance à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes, conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce.
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance à l'effet de consentir aux salariés de la Société et du Groupe ainsi qu'aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe (hors associés-gérants de Rubis) des options de souscription d'actions exerçables sous conditions de performance.
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance pour procéder à l'attribution d'actions de performance, existantes ou à émettre, aux salariés de la Société et du Groupe ainsi qu'aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe (hors associés-gérants de Rubis) sous réserve de la réalisation de conditions de performance.
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance conformément à l'article L.225-129-6 du Code de commerce, à l'effet d'augmenter le capital dans les conditions prévues à l'article L.3332-18 et suivants du Code du travail.
- Modification de l'article 5 des statuts relatif à la durée.
- Pouvoirs pour les formalités.

9. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

9.1	Attestation des personnes responsables	116
9.2	Incorporation par référence	118
9.3	Documents accessibles au public	119
9.4	Table de concordance du Document de Référence	120
9.5	Table de concordance du Rapport Financier Annuel	121
9.6	Table de concordance des informations sociales et environnementales	122

“Une réelle atmosphère de complicité...”

SECRETS D'EN HAUT
HIPPOLYTE MOULIN
Entre 1873 et 1875
Marbre
Dimensions : 1,70 m x 96 cm x 54 cm
MUSÉE D'ORSAY, PARIS
© Photo RMN. Tous droits réservés

9.1 ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES

PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Gilles Gobin : Associé-gérant

Jacques Riou : Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE CONTENANT UN RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion du Rapport Financier Annuel défini à la section 9.5. présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, figurant en section 10.3 du Document de Référence, contient une observation : sans remettre en cause la conclusion leur opinion, ils attirent l'attention sur la note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de périmètre de l'exercice et sur la note 3.3 qui précise la manière dont les informations pro forma ont été établies et indique que ces informations ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si les opérations étaient survenues au 1er Janvier 2011.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 incorporés par référence dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 132 et 133 du Document de Référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D. 11-0384, qui contient une observation.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 incorporés par référence dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 130 et 131 du Document de Référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D. 10-0349, qui contient une observation.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Fait à Meudon et à Paris, le 26 avril 2012

Jacques Riou
Gérant d'AGENA, société co-gérante de RUBIS

Gilles Gobin
Associé-gérant

INFORMATION CONCERNANT LES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

	Date de nomination	Date expiration
SCP JL MONNOT & L GUIBOURT 2 bis A, avenue Le Corbeiller 92190 Meudon représentée par Jean-Louis Monnot	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016
MAZARS Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault 92400 Courbevoie représentée par Daniel Escudeiro et Pierre Sardet	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

	Date de nomination	Date expiration
Pascal Faramarzi 7, rue Beccaria 75012 Paris	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016
Manuela Baudoin-Revert Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault 92400 Courbevoie	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016

9.2 INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

Conformément à l'article 28 (se rapportant au point 24 de l'annexe 1) du Règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2010

- Les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011, répertorié sous le n° D. 11-0384, aux pages 68 à 115 et aux pages 132 à 133.
- Les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés sont inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011, répertorié sous le n° D. 11-0384, aux pages 118 à 129 et aux pages 134 à 137.

INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2009

- Les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2010, répertorié sous le n° D. 10-0349, aux pages 66 à 111 et aux pages 130 à 131.
- Les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés sont inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2010, répertorié sous le n° D. 10-0349, aux pages 114 à 126 et aux pages 132 à 135.

9.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les responsables du présent Rapport Financier Annuel – Document de Référence 2011 attestent que pendant la durée de celui-ci, les documents suivants pourront être consultés par toute personne sur le site Internet de la Société (www.rubis.fr) sous les rubriques suivantes, ainsi qu'au siège social de la Société :

DERNIÈRES PUBLICATIONS

- Présentations des résultats semestriels et annuels 2011.

RELATIONS INVESTISSEURS

- Information réglementée – information périodique :
- Rapports Financiers Semestriels des trois derniers exercices ;
- Rapports Financiers Annuels - Documents de Référence des trois derniers exercices.
- Information réglementée – information permanente – opérations financières :
- Opérations sur titres des dirigeants.

RELATIONS ACTIONNAIRES

- Titre et actionnariat :
- Informations mensuelles sur le capital et les droits de vote ;
- Contrat de liquidité.
- Assemblée :
- Documents d'Assemblées Générales relatifs aux trois derniers exercices.
- Dividende :
- Dividende.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- Statuts à jour.

9.4 TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le Règlement européen CE n° 809/2004 pris en application de la Directive Européenne dite « Prospectus » 2003/71/CE.

Rubriques de l'annexe 1 du Règlement européen CE n° 809/2004		Chapitres	Pages
1	Attestation des personnes responsables	9.1	116
2	Commissaires aux Comptes	9.1	117
3	Informations financières sélectionnées	1-3-8-10	8 à 11-40-41-108-162-163
4	Facteurs de risques	4	50 à 55
5	Informations concernant l'émetteur	8	108
6	Aperçu des activités	2	18 à 37
7	Organigramme	1-10	12-13-139 à 142
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	10	183
9	Examen de la situation financière et du résultat	3-10	38 à 47-124 à 201
10	Trésorerie et capitaux	10	172 à 176
11	Recherche et développement, brevets et licences	sans objet	-
12	Information sur les tendances et perspectives	3	47
13	Prévisions ou estimation du bénéfice	sans objet	-
14	Organes d'administration, de direction et de surveillance	6-8	73 à 84-108-109
15	Rémunération et avantages	6	82 à 84
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	6	79 à 84
17	Salariés	1-5-6-10	9-58 à 63-85 à 89-137-138-159 à 163
18	Principaux actionnaires	1-7	11-102
19	Opérations avec des apparentés	6	89
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	3-10	38 à 47-124 à 201
21	Informations complémentaires	9	114 à 119
22	Contrats importants	sans objet	-
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet	-
24	Documents accessibles au public	9	119
25	Informations sur les participations	2-10	18 à 37-139 à 142

9.5 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le Rapport Financier Annuel, établi en application de l'article L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier de l'article 223-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, comprend les documents, rapports et informations figurant dans le présent Document de Référence aux parties susvisées.

Le rapport de gestion du Groupe est constitué des informations présentées dans le présent Rapport Financier Annuel - Document de Référence sous les chapitres 1 à 8.

Le Collège de la Gérance expose dans un document séparé (l'Avis de Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2012) les projets des résolutions (cf. chapitre 8.3) soumis au vote des actionnaires.

	Chapitres	Pages
- Comptes annuels et consolidés 2011	10.1 et 10.2	125 à 193
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et consolidés	10.3	194 à 201
- Attestation des personnes responsables	9.1	116

9.6 TABLE DE CONCORDANCE DES INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Articles du Code de commerce R225-104 et R225-105 et projet de décret d'application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (dite Grenelle 2)	Chapitres	Pages
Informations sociales	**5.1**	**58 à 63**
Emploi	**5.1.1**	**58 à 60**
Effectif total (répartition des salariés par sexe et par zone géographique)	5.1.1.1 5.1.6.2	59 62
Embauches (contrats à durée déterminée et indéterminée, difficultés éventuelles de recrutement)	5.1.1.3	59
Licenciements (motifs, efforts de reclassement, réembauches, mesures d'accompagnement)	5.1.1.3	59
Rémunérations (évolution, charges sociales, intéressement, participation et plan d'épargne salariale)	5.1.3 5.1.6.2 5.1.7	60-61 62 63
Organisation du travail	**5.1.2.1**	**60**
Organisation du temps de travail (durée du temps de travail pour les salariés à temps plein et à temps partiel, heures supplémentaires, main-d'œuvre extérieure à la Société)	5.1.2.1	60
Absentéisme (motifs)	5.1.2.2	60
Relations sociales	**5.1.3**	**60-61**
Organisation du dialogue social (règles et procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel)	5.1.3	60-61
Bilan des accords collectifs	5.1.3	60-61
Œuvres sociales	sans objet	
Santé et sécurité	**5.1.4**	**61**
Conditions d'hygiène et de sécurité	5.1.4	61
Accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	5.1.4.1	61
Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et comptabilisation des maladies professionnelles	5.1.4.2	61
Respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT	sans objet	
Formation	**5.1.5**	**61**
Nombre total d'heures de formation	5.1.5	61
Programmes spécifiques de formation professionnelle destinés aux salariés	5.1.5	61
Diversité et égalité des chances (politique mise en œuvre et mesures prises en faveur)	**5.1.6**	**61 à 63**
Égalité entre les femmes et les hommes	5.1.6 5.1.6.2	61à 63 62
Emploi et insertion des personnes en situation de handicap	5.1.6.1	61
Lutte contre les discriminations et promotion de la diversité	5.1.6.3	63
Informations environnementales	**5.2**	**64 à 67**
Politique générale en matière environnementale	**5.2.1**	**64**
Organisation de la Société et démarches d'évaluation ou de certification	5.2.1 5.2.2	64 64
Formation et information des salariés en matière de protection de l'environnement	5.2.2	64
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	5.2.2	64
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	5.2.2	64
Pollution et gestion des déchets	**5.2.3**	**65-66**
Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	5.2.3.1	65-66
Prévention de la production, recyclage et élimination des déchets	5.2.3.1	65-66
Prise en compte des nuisances sonores	5.2.3	66
Prise en compte de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	5.2.3.1	65-66

Articles du Code de commerce R225-104 et R225-105 et projet de décret d'application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 (dite Grenelle 2)	Chapitres	Pages
Utilisation durable des ressources	**5.2.3.1 5.2.5**	**65-66 67**
Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales	5.2.3.1 5.2.5	65-66 67
Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation	5.2.3.1 5.2.5	65-66 67
Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	5.2.3.1 5.2.5	65-66 67
Utilisation des sols	5.2.3.1	65-66
Contribution à l'adaptation et à la lutte contre le réchauffement climatique	**5.2.4**	**66**
Rejets de gaz à effet de serre	5.2.3.1	65-66
Prise en compte des impacts du changement climatique	5.2.4	66
Protection de la biodiversité	**5.2.6**	**67**
Mesures prises pour limiter les atteintes aux équilibres biologiques, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées	5.2.6	67
Informations sociétales	**5.3**	**68**
Impact territorial, économique et social de l'activité	**5.3**	**68**
Impact des activités en matière d'emploi et de développement régional	5.3	68
Impact de l'activité sur les populations riveraines ou locales	5.3	68
Relations avec les parties prenantes	**5.3**	**68**
Conditions du dialogue avec les parties prenantes	5.3	68
Actions de soutien, de partenariat ou de mécénat	5.3	68
Sous-traitance et fournisseurs	**5.3**	**68**
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	5.3	68
Importance de la sous-traitance	5.3	68
Responsabilité sociale et environnementale dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants	5.3	68
Loyauté des pratiques	**5.3**	**68**
Actions engagées pour prévenir toutes formes de corruption	5.3	68
Mesures prises en faveur de la santé, la sécurité des consommateurs	5.3	68
Actions engagées en faveur des droits de l'homme	sans objet	

DES GLANEUSES
JEAN-FRANÇOIS MILLET
1857
Huile sur toile
Dimensions : 1,11 m x 83 cm
MUSÉE D'ORSAY, PARIS
© Photo RMN - Jean Schormans

10.1. COMPTES CONSOLIDES 2011 ET ANNEXE

10.1.1	Bilan consolidé au 31 décembre	126
10.1.2	Compte de résultat consolidé au 31 décembre	128
10.1.3	État des autres éléments du résultat global	128
10.1.4	État des variations des capitaux propres consolidés	129
10.1.5	Tableau de flux de trésorerie consolidés au 31 décembre	130
10.1.6	Annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre	132

"Donner à voir ce qui ne se montrait pas..."

10.1 COMPTES CONSOLIDÉS 2011 ET ANNEXE

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2011	2010	2009
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	4.3	20 871	19 028	5 225
Écarts d'acquisition	4.2	360 452	246 558	245 175
Immobilisations corporelles	4.1	694 665	554 947	465 966
Titres mis en équivalence	4.4	18 323	18 327	18 328
Autres actifs financiers	4.5.1	9 874	87 780	12 152
Impôts différés	4.6	6 992	6 002	3 972
Autres actifs long terme	4.5.3	456	1 141	1 168
Total actifs non courants (I)		1 111 633	**933 783**	**751 986**
Actifs courants				
Stocks et en-cours	4.7	130 738	77 697	52 368
Clients et autres débiteurs	4.5.4	253 419	188 501	148 469
Créances d'impôt		5 924	143	1 326
Autres actifs courants	4.5.2	23 526	26 220	3 777
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	231 772	181 596	99 314
Total actifs courants (II)		645 379	**474 157**	**305 254**
Total Groupe d'actifs destinés à être cédés (III)				
TOTAL ACTIF (I + II + III)		1 757 012	1 407 940	1 057 240

PASSIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2011	2010	2009
Capitaux propres - part du Groupe				
Capital		76 012	70 348	54 109
Primes liées au capital		477 676	403 506	225 226
Résultats accumulés		285 217	241 240	211 525
TOTAL		838 905	715 094	490 860
Intérêts minoritaires		18 409	**17 302**	**14 471**
Capitaux propres (I)	**4.8**	857 314	**732 396**	**505 331**
Passifs non courants				
Emprunts et dettes financières	4.10.1	309 906	247 221	217 665
Consignations d'emballages		79 779	68 301	58 904
Engagements envers le personnel	4.12	19 026	13 485	12 080
Autres provisions	4.11	39 158	22 979	20 292
Impôts différés	4.6	27 386	27 343	28 659
Autres passifs long terme	4.10.3	1 218	1 354	7 156
Total passifs non courants (II)		476 473	**380 683**	**344 756**
Passifs courants				
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	173 820	84 078	62 735
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	235 748	198 756	132 493
Dettes d'impôt		5 388	4 121	3 682
Autres passifs courants	4.10.3	8 269	7 906	8 243
Total passifs courants (III)		423 225	**294 861**	**207 153**
Total passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés (IV)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		1 757 012	1 407 940	1 057 240

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers d'euros)	Référence annexe	%	2011	2010	2009
Ventes de marchandises			1 275 235	832 850	476 292
Production vendue de biens et services			847 736	616 931	475 653
Chiffre d'affaires net	**5.1**	**46 %**	2 122 971	**1 449 781**	**951 945**
Autres produits de l'activité			1 574	765	265
Achats consommés	5.2		(1 630 681)	(1 077 312)	(641 830)
Charges externes	5.4		(177 041)	(128 654)	(112 484)
Charges de personnel	5.3		(95 912)	(76 482)	(71 529)
Impôts et taxes			(53 638)	(40 205)	(14 350)
Amortissements et provisions nets	5.5		(51 802)	(42 046)	(33 731)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		4 833	1 275	(571)
Résultat brut d'exploitation		**30 %**	165 699	**127 128**	**111 752**
Résultat opérationnel courant		**38 %**	120 304	**87 122**	**77 715**
Autres produits et charges opérationnels	5.7		1 714	728	(1 217)
Résultat opérationnel		**39 %**	122 018	**87 850**	**76 498**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			1 067	1 669	1 707
Coût de l'endettement financier brut			(13 009)	(8 439)	(9 235)
Coût de l'endettement financier net	**5.8**	**76 %**	(11 942)	**(6 770)**	**(7 528)**
Autres produits et charges financiers	5.9		(2 051)	3 159	655
Résultat avant impôt		**28 %**	108 025	**84 239**	**69 625**
Impôt sur les bénéfices	**5.10**		(32 125)	**(23 986)**	**(19 746)**
Résultat après impôt		**26 %**	75 900	**60 253**	**49 879**
Quote-part de résultat des mises en équivalence			(1)	(2)	(3)
Résultat net total		**26 %**	75 899	**60 251**	**49 876**
Résultat net part du Groupe		**27 %**	71 756	**56 388**	**47 212**
Résultat net minoritaire		**7 %**	4 143	**3 863**	**2 664**
Résultat non dilué par action (en euros) *	5.11	(1 %)	2,43	2,47	2,24
Résultat dilué par action (en euros) *	5.11	1 %	2,36	2,34	2,16

* *Après division du nominal (cf. 4.8).*

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	75 899	60 251	49 876
Réserves de conversion	22 592	5 336	284
Instruments de couverture	(471)	1 097	5 995
Gains et pertes actuariels	(1 508)	687	(244)
Impôts sur les autres éléments du résultat global	220	(362)	(1 871)
Résultat global de la période	96 731	67 009	54 040
Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	92 570	**63 131**	**51 376**
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 161	**3 878**	**2 664**

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Actions en circulation	Dont actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
	(en nombre d'actions)					*(en milliers d'euros)*				
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2008	**10 296 269**	**10 167**	**51 481**	**206 773**	**(438)**	**189 435**	**(3 714)**	**443 537**	**14 142**	**457 679**
Résultat global de la période						**51 105**	**271**	**51 376**	**2 664**	**54 040**
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(263)		263		0		
Variation de pourcentage d'intérêts									5	5
Paiement en actions						1 465		1 465		1 465
Augmentation de capital	525 475		2 628	18 717				21 345		21 345
Actions propres		(8 467)			334			334		334
Distribution de dividendes						(27 282)		(27 282)	(2 261)	(29 543)
Autres variations						85		85	(79)	6
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2009	**10 821 744**	**1 700**	**54 109**	**225 227**	**(104)**	**215 071**	**(3 443)**	**490 860**	**14 471**	**505 331**
Résultat global de la période						**57 795**	**5 336**	**63 131**	**3 878**	**67 009**
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(1 624)		1 624		0		
Variation de pourcentage d'intérêts									1 613	1 613
Paiement en actions						1 728		1 728		1 728
Augmentation de capital	3 247 831		16 239	179 904				196 143		196 143
Actions propres		4 894			(409)			(409)		(409)
Distribution de dividendes						(36 224)		(36 224)	(2 783)	(39 007)
Autres variations						(135)		(135)	123	(12)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2010	**14 069 575**	**6 594**	**70 348**	**403 506**	**(513)**	**239 859**	**1 893**	**715 094**	**17 302**	**732 396**
Résultat global de la période						**69 982**	**22 588**	**92 570**	**4 161**	**96 731**
Division de la valeur nominale de l'action	15 168 800	7 611								
Réserve légale imputée sur prime d'émission				(566)		566		0		
Variation de pourcentage d'intérêts						(456)		(456)	(133)	(589)
Paiement en actions						1 451		1 451		1 451
Augmentation de capital	1 166 450		5 664	74 736				80 400	347	80 747
Actions propres		(1 087)			(11)			(11)		(11)
Distribution de dividendes						(50 013)		(50 013)	(3 268)	(53 281)
Autres variations						(130)		(130)		(130)
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2011	**30 404 825**	**13 118**	**76 012**	**477 676**	**(524)**	**261 259**	**24 481**	**838 905**	**18 409**	**857 314**

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	75 899	60 251	49 876
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES			
Ajustements :			
Élimination du résultat des mises en équivalence	1	2	2
Élimination du résultat des amortissements et provisions	47 361	45 165	35 977
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(684)	2 469	929
Élimination des produits de dividende	(150)	(190)	(131)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie **	(3 526)	(9 205)	396
Flux liés aux activités abandonnées			
CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	118 901	98 492	87 049
Élimination de la charge d'impôt	32 125	23 986	19 746
Élimination du coût de l'endettement financier net	11 942	6 770	7 528
Flux liés aux activités abandonnées			
CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	162 968	129 248	114 323
Incidence de la variation du BFR	(29 684)	(3 363)	3 589
Impôts payés	(34 749)	(24 386)	(17 645)
Flux liés aux activités abandonnées			
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	98 535	101 499	100 267
Incidence des variations de périmètre :	45 246	(2 716)	
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Caraïbes	(164 534)	(22 669)	
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Europe	(15)	(25 058)	(3 925)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Afrique	(2 734)	(7 425)	
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal	(1 678)	(999)	
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Europe		7 000	
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(93 315)	(115 821)	(88 578)
Variation des prêts et avances consentis	(6 501)	(46 746)	(246)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 436	2 607	752
Acquisition d'actifs financiers	(457)	2 262	(1 112)
Dividendes reçus	150	190	131
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux liés aux activités abandonnées			
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(220 402)	(209 375)	(92 978)

(en milliers d'euros)	Référence Annexe	2011	2010	2009
Augmentation de capital		80 693	196 142	21 680
Acquisition d'actions propres		(11)	(409)	337
Émission d'emprunts		366 893	246 378	116 612
Remboursement d'emprunts		(210 581)	(208 139)	(99 248)
Intérêts financiers nets versés		(11 682)	(6 254)	(7 666)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe		(50 013)	(36 225)	(27 282)
Dividendes payés aux minoritaires		(3 268)	(2 782)	(2 261)
Flux liés aux activités abandonnées				
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		172 031	188 711	2 172
Incidence de la variation des taux de change		12	1 447	292
Incidence des changements de principes comptables				
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		50 176	82 282	9 753
Trésorerie des activités poursuivies				
Trésorerie d'ouverture *	4.5.5	181 596	99 314	89 561
Variation de la trésorerie		50 176	82 282	9 753
Trésorerie de clôture *	4.5.5	231 772	181 596	99 314
Dettes financières	4.10.1	(483 726)	(331 299)	(280 400)
Trésorerie nette de dettes financières		(251 954)	(149 703)	(181 086)

* *Trésorerie hors concours bancaires.*
** *Principalement écart d'acquisition.*

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Sommaire des notes

1. Généralités 132
2. Principes comptables 133
3. Périmètre de consolidation 139
4. Notes annexes au bilan 145
5. Notes annexes au compte de résultat 162
6. Information sectorielle 166
7. Autres informations 170

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE

La publication des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 a été autorisée par le Collège de la Gérance le 14 mars 2012.

Les états financiers consolidés 2011 de Rubis ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (*International Accounting Standard Board*) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que les interprétations de l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretation Committee*). La note 2 présente les principes comptables appliqués aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1.2. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité **Rubis Terminal**, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présentes en Europe (France [y compris la Corse], Hollande et Belgique) dans le stockage et le négoce de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agro-alimentaires ;
- l'activité **Rubis Énergie,** négoce et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers :

EUROPE

France : sous l'égide de la société Vitogaz, stockage, négoce et distribution des GPL (Vito Corse pour la Corse).

Suisse : à travers la société Vitogaz Switzerland, premier opérateur dans la distribution des GPL.

Espagne : à travers la société Vitogas Espana, challenger dans la distribution des GPL, entité qui étend son activité en 2011 grâce au rachat du fonds de commerce GPL vrac du groupe BP en Espagne.

République tchèque : à travers la société Vitogaz Czech Republic, challenger dans la distribution des GPL.

Allemagne : à travers la société Vitogaz Deutschland, spécialisée dans la distribution des GPL.

Îles anglo-normandes Jersey et Guernesey : à travers la société Fuel Supplies Channel Islands, opérateur clé sur l'ensemble des segments de la distribution locale de produits pétroliers et à travers le dépôt de La Collette.

AFRIQUE

Maroc : à travers les sociétés Lasfargaz, qui exploite le premier terminal d'importation de propane du Royaume, et Vitogaz Maroc qui intervient dans la distribution finale.

Madagascar : à travers la société Vitogaz Madagascar qui se développe dans la distribution finale à partir du terminal d'importation construit à cet effet et destiné également à approvisionner des marchés régionaux voisins (Comores).

Sénégal : à travers la société Vitogaz Sénégal, troisième opérateur du pays dans la distribution des GPL.

Afrique australe : le Groupe a fait son entrée dans la distribution des GPL en Afrique australe grâce au rachat fin 2010 auprès du groupe Shell des entités Easigas South Africa, Easigas Botswana, Easigas Swaziland et Easigas Lesotho.

CARAÏBES

Antilles : à travers la société Rubis Antilles Guyane, principal opérateur de distribution de GPL et de produits pétroliers aux Antilles et en Guyane française.

Au cours du second semestre 2011, le Groupe a accru sa présence dans cette zone grâce au rachat des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron en Guadeloupe, Martinique et Guyane. Ces nouvelles activités sont portées par les entités Sociétés Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Guyane Française et Rubis Caraïbes Françaises.

La transaction conclue avec le groupe Chevron a également permis au Groupe de porter sa participation dans la raffinerie de Fort-de-France, SARA, de 24 % à 35,5 %.

Arc des Caraïbes : au cours du premier semestre le Groupe a étendu son activité à cette zone grâce à la transaction signée avec le groupe Chevron. À travers les entités nouvellement acquises, Rubis Eastern Caribbean, Rubis Latin America Shipping, Rubis West Indies Ltd. et Rubis Trinidad Ltd, le Groupe détient un ensemble diversifié d'activités de distribution de carburants, fiouls, GPL et d'avitaillement dans les pays formant l'arc des Caraïbes : Antigua, La Barbade, La Dominique, Grenade, Guyana, Saint Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago.

Bermudes : à travers la société Rubis Energy Bermuda, leader en distribution finale de produits pétroliers.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2011 :

Norme/Interprétation	
IAS 24 révisée	Information relative aux parties liées
Améliorations de diverses normes	Améliorations des normes IFRS publiées en 2010
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation - Classement des émissions de droits
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres
Amendement d'IFRIC 14	IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiements d'avance d'exigences de financement minimal

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2011 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2011 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire
IFRS 10	États financiers consolidés *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
IFRS 11	Partenariats *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
IFRS 13	Évaluation de la juste valeur *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
IAS 27 R	États financiers séparés *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
Amendement d'IAS 1	Présentation des états financiers – Présentation des autres éléments du résultat global *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
Amendement d'IAS 12	Impôts sur le résultat – Recouvrement d'actifs sous-jacents *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2012
Amendement d'IAS 19	Avantages du personnel *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
Amendement d'IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises – Amendement suite à la nouvelle norme IFRS 11 *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
Amendement d'IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir – décomptabilisation des instruments financiers	1er janvier 2013
IFRIC 20	Frais de découverture engagés en phase de production d'une mine à ciel ouvert *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2013
IFRS 9	Instruments financiers pour la phase « classification et évaluation » *(sous réserve d'adoption par l'UE)*	1er janvier 2015

Le Groupe est en cours d'étude de l'impact sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements.

2.1. BASE D'ÉVALUATION UTILISÉE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.2. RECOURS À DES ESTIMATIONS

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs relatives aux regroupements d'entreprise, les tests de perte de valeur des Goodwill, la reconnaissance du chiffre d'affaires, les immobilisations incorporelles et corporelles, les provisions et l'évolution des engagements envers les salariés.

2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les sociétés dans lesquelles Rubis détient, directement ou indirectement, le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale et ce, jusqu'à la date où ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

2.4. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, a été comptabilisé en Goodwill lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif.

Regroupements d'entreprises postérieurs au 1er janvier 2010

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1er janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;
- la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires et, d'autre part la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif.

2.5. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les associés-gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis, le Groupe est géré en deux pôles principaux :

- Rubis Terminal regroupant les activités de stockage de produits liquides ;
- Rubis Énergie regroupant les activités de distribution des GPL et de produits pétroliers.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois secteurs géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes.

2.6. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions.

Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

2.7. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « autres produits et charges financiers ».

2.8. TRAITEMENT DES ÉCARTS DE CHANGE SUR TRANSACTIONS ET FLUX INTERNES

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidé.

2.9. ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont déterminés comme décrits en note 2.4. Ils font l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 2.12).

Le montant des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie par Unité Génératrice de Trésorerie ainsi que la description des hypothèses de calcul des valeurs d'utilité utilisées dans les tests de dépréciation sont précisés à la note 4.2.

2.10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

2.11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les subventions d'équipement sont inscrites au bilan en produits différés au poste « Autres passifs courants ».

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien alors inscrits en immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les coûts d'emprunts sont inclus dans le coût des immobilisations lorsqu'ils sont significatifs.

2.12. DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie *in fine*. Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs (ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwill.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwill sont irréversibles.

2.13. CONTRATS DE LOCATION

A. Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

B. Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont des contrats de location simple pour lesquels seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.14. ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

A. Les actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- les actifs à la juste valeur par le résultat sont des actifs détenus à des fins de transaction destinés à être vendus à court terme ; cette catégorie inclut les valeurs mobilières de placement n'entrant pas dans les « équivalents de trésorerie », les instruments dérivés hors couverture ; ils sont évalués à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le résultat de la période ;
- les prêts et créances émis correspondent aux actifs financiers ayant des paiements fixes ou déterminables et non cotés sur un marché actif ; cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts ainsi que les créances clients et autres débiteurs. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti en appliquant, le cas échéant, la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance, sont les actifs financiers assortis de paiements fixes ou déterminables, ayant une date d'échéance fixe et que l'entité a l'intention expresse et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance ; cette catégorie comprend principalement les dépôts et cautionnement versés au titre des contrats de location simple. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente comprennent les actifs financiers qui n'entrent dans aucune catégorie ci-dessus dont les titres de participation dans des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur (généralement leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction). Les variations de juste valeur des actifs « disponibles à la vente » sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de diminution significative ou prolongée de la juste valeur en dessous de leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat net.

B. Les passifs financiers

La norme IAS 39 distingue deux catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers évalués au coût amorti : ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts avec utilisation, le cas échéant, de la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les passifs financiers évalués à la juste valeur, par résultat, qui ne représentent pour le Groupe que des cas de figure très restreints et n'ont pas d'incidence significative sur les comptes.

C. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*. Le Groupe peut aussi utiliser des contrats de caps, *floors* et options. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a la conséquence suivante :

- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres

éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

2.15. ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur.

2.16. STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré pour l'activité Rubis Énergie et selon la méthode du premier entré - premier sorti pour l'activité Rubis Terminal.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

2.17. CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.18. PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la valeur d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressource ou du taux d'actualisation sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « autres charges financières ».

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.19. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les salariés du groupe bénéficient :

- des régimes de droit commun à cotisations définies en vigueur dans le pays concerné (sociétés françaises et allemande) ;
- de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, allemande, bermudienne, sénégalaise et entités situées à la Barbade et au Guyana) ;
- d'un régime fermé de complément de retraite (fonds de pension FSCI – îles anglo-normandes) ;
- de régimes de couvertures médicales post emploi (sociétés bermudienne et sud-africaine).

Ces régimes sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de 1re catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés de Vitogaz France, de Rubis Antilles Guyane, de Rubis Energy Bermuda, de Rubis Suisse et de Vitogaz Deutschland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière, a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

2.20. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu :

- pour les produits issus des activités de stockage, par étalement sur la durée du contrat de prestations ;
- pour les produits issus des activités de négoce et de distribution (Rubis Énergie) à la livraison ; en cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

2.21. RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

2.22. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

2.23. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle. Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- des regroupements et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession…) ;
- des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
- des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;
- des dotations aux provisions et pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

2.24. IMPÔTS

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différés ne sont pas actualisés.

2.25. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le « Résultat net – Part du Groupe » par le nombre d'actions ordinaires en circulation majoré de l'impact maximal de la conversion de tous les instruments dilutifs.

2.26. TRAITEMENT DES VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DANS L'ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Une rubrique spécifique du tableau des flux de trésorerie consolidé présente l'effet net :

- du prix payé ou reçu par le Groupe lors de l'acquisition ou de la cession de sociétés consolidées ;
- et de la trésorerie détenue par ces dernières ajoutée à, ou soustraite de la trésorerie consolidée.

2.27. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

Plans d'options de souscription d'actions

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ces modèles permettent de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres.

Attributions gratuites d'actions

Des plans d'attributions gratuites d'actions sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions gratuites d'actions sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividendes sur la période d'acquisition des droits.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres.

Plans d'épargne entreprise

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée à une valeur décotée par rapport au cours de bourse.

Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions (communiqué du 21 décembre 2004 du Conseil National de la Comptabilité).

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant 5 ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt d'un prêt à la consommation ordinaire sur une durée de 5 ans.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2011

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social	31/12/2011 % contrôle	31/12/2010 % contrôle	31/12/2011 % d'intérêt	31/12/2010 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis	105, av. Raymond-Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 784 393 530					Société mère
Coparef	105, av. Raymond-Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 309 265 965	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Cofidevic	105, av. Raymond-Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 323 069 112	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 775 686 405	99,16 %	99,11 %	99,16 %	99,11 %	Filiale
StockBrest	Z I Portuaire St-Marc 29200 Brest N° DE SIREN : 394 942 940	65,00 %	65,00 %	64,46 %	64,42 %	Sous-filiale
Société du Dépôt de Saint-Priest	16, rue des Pétroles 69800 Saint-Priest N° DE SIREN : 399 087 220	100,00 %	100,00 %	99,16 %	99,11 %	Sous-filiale
Société des Pipelines de Strasbourg	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 382 433 852	62,50 %	62,49 %	39,77 %	39,64 %	Sous-filiale
Société Européenne de Stockage	28, rue de Rouen 67000 Strasbourg-Robertsau N° DE SIREN : 304 575 194	64,18 %	64,17 %	63,64 %	63,43 %	Sous-filiale
Dépôt Pétrolier de La Corse	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 652 020 659	53,50 %	53,50 %	53,09 %	53,07 %	Sous-filiale
Rubis Terminal BV	Welplaatweg 26 3197 KS Botlek-Rotterdam Hollande	100,00 %	100,00 %	99,16 %	99,11 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31/12/2011 % contrôle	31/12/2010 % contrôle	31/12/2011 % d'intérêt	31/12/2010 % d'intérêt	Lien juridique
ITC Rubis Terminal Antwerp	Blikken, Haven 1662 B-9130 Beveren (Doel) Belgique	50,00 %	50,00 %	49,58 %	49,56 %	Sous-filiale
Vitogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 552 048 811	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
HP Trading	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 384 025 839	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sicogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 672 026 523	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sigalnor	Route du Hoc 76700 Gonfreville-l'Orcher N° SIREN : 353 646 250	35,00 %	35,00 %	35,00 %	35,00 %	Sous-filiale
Starogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 418 358 388	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Norgal	Route de la Chimie 76700 Gonfreville-l'Orcher N° SIREN : 777 344 623	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	Sous-filiale
Frangaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 491 422 127	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vito Corse	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 518 094 784	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Switzerland	A Bugeon CH - 2087 Cornaux Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Czech Republic	Jandova 10/3 190 00 Praha 9 République tchèque	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Gas Logistics	Jandova 10/3 190 00 Praha 9 République tchèque	80,00 %	80,00 %	80,00 %	80,00 %	Sous-filiale
Vitogas España	Avda. Baix Llobregat 1-3, 2A Poligono Industrial Màs Blau II 08820 El Prat de Llobregat Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Deutschland	Stau 169 26122 Oldenburg Allemagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Fuel Supplies Channel Islands	PO Box 85 Bulwer Avenue, St Sampsons Guernsey GY1 3EB Channel Islands	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
La Collette Terminal	La Collette Saint Helier Jersey JE1 0FS Channel Islands	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Maroc	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31/12/2011 % contrôle	31/12/2010 % contrôle	31/12/2011 % d'intérêt	31/12/2010 % d'intérêt	Lien juridique
Lasfargaz	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	76,17 %	70,00 %	76,17 %	70,00 %	Sous-filiale
Kelsey Gas Ltd	c/o Interface International Ltd Raffles Tower, 19 Cybercity Ebene Mauritius	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Vitogaz Madagascar	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra - BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Eccleston	c/o Interface International Ltd Raffles Tower, 19 Cybercity Ebene Mauritius	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Comores	Voidjou BP 2562 Moroni Union des Comores	100,00 %	99,97 %	100,00 %	99,97 %	Sous-filiale
Vitogaz Sénégal	Kilomètre 18 Route de Rufisque BP 20971 Thiaroye Dakar Sénégal	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Gazel	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra BP 3984 - Antananarivo 101 Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	Sous-filiale
Rubis Antilles Guyane	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 542 095 591	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
SIGL	Voie principale ZI de Jarry 97122 Baie - Mahaut Guadeloupe - France N° SIREN : 344 959 937	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Stocabu	L'avenir du Morne Caruel Route des Abymes 97139 Abymes Cedex Guadeloupe - France N° SIREN : 388 122 054	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	Sous-filiale
Sara	Californie 97232 Lamentin Martinique - France N° SIREN : 692 014 962	35,50 %	24,00 %	35,50 %	24,00 %	Sous-filiale
Société Antillaise des Pétroles Rubis	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN 303 159 875	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Guyane Française	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 351 571 526	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Caraïbes Françaises	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux - France N° SIREN : 428 742 498	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Bermuda	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Energy Bermuda	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31/12/2011 % contrôle	31/12/2010 % contrôle	31/12/2011 % d'intérêt	31/12/2010 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis Eastern Caribbean SRL	4th Floor, International Trading Centre Warrens St.Michael Barbados	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Caribbean Holdings Inc	4th Floor, International Trading Centre Warrens St.Michael Barbados	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Latin America Shipping Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis West Indies Limited	Ten Dominion Street London EC2M 2EE England	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Trinidad Limited	Ten Dominion Street London EC2M 2EE England	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Easigas (Pty) Ltd	Gate 5, Hibiscus Road Alrode 1451 Gauteng, PO Box 17297 Randhart 1457 Gauteng South Africa	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Easigas Botswana (Pty) Ltd	Acumen Park, Plot 50370, Fairground Office Park, PO Box 1157 Gaborone - Botswana	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Easigas Swaziland (Pty) Ltd	PO Box 24 Mbabane H100 - Swaziland	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Easigas Lesotho (Pty) Ltd	2nd Floor, Metropolitan Life Building Kingsway Maseru 100 Lesotho	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale

Toutes les sociétés du Groupe ont été intégrées globalement, à l'exception des sociétés Sigalnor, Stocabu, ITC Rubis Terminal Antwerp et de la SARA, consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle et du GIE Norgal, consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les comptes des filiales de Vitogaz Deutschland ne sont pas consolidés ; ils ne sont pas significatifs.

La société Rubis Antilles Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; les comptes de ces entités n'étant pas significatifs, ils ne sont pas consolidés.

3.2. CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.2.1 Rachat des filiales de distribution de GPL en Afrique australe

Rubis a signé un accord, le 15 octobre 2010, avec Shell pour le rachat de ses filiales de distribution de GPL en Afrique australe, principalement en Afrique du Sud et incluant le Botswana, le Lesotho et le Swaziland.

Cette acquisition est devenue définitive en fin d'année 2010 et a donné lieu au paiement des titres de participation pour un montant de 8 millions d'euros (un complément de prix a été versé en août 2011 pour 0,9 million d'euros) et au remboursement des avances financières de Shell pour 46 millions d'euros.

Les comptes des sociétés Easigas South Africa, Easigas Botswana, Easigas Swaziland et Easigas Lesotho ont été intégrés globalement à compter du 1er janvier 2011.

Les impacts liés à cette acquisition sont résumés ci-dessous :

Données contributives à l'entrée dans le périmètre *(en milliers d'euros)*	Afrique australe
Écart d'acquisition	15 969
Actif immobilisé	36 646
Clients et autres débiteurs	22 232
Disponibilités	8 030
TOTAL ACTIFS	82 878
Prix d'acquisition des titres	7 988
Emprunts et dettes financières	46 205
Consignations	14 750
Provisions	394
Fournisseurs et autres créditeurs	13 542
TOTAL PASSIFS	82 878

3.2.2 Acquisition des activités de distribution de Chevron dans la zone Caraïbes

Rubis a acquis les activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron, dans la zone des Caraïbes, réparties dans 13 pays et en trois lots :

- lot A : 3 départements français : Guadeloupe, Guyane et Martinique ;
- lot B : 9 pays formant l'arc des Caraïbes : Antigua, la Barbade, la Dominique, Grenade, la Guyane, St Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago ;

- lot C : 3 pays de la zone Caraïbes localisés en Amérique Centrale : Belize, Costa Rica et Nicaragua.

Cette transaction a été finalisée selon les modalités décrites ci-après :

- le lot B est entré dans le périmètre de consolidation au 31 mars 2011 pour un montant de 143 millions d'euros incluant un complément de prix de 15 millions d'euros calculé sur les éléments de besoin en fonds de roulement (BFR) ;
- le lot A1, Société Antillaise des Pétroles Rubis – SAPR, a été acquis le 29 juillet pour un prix arrêté à 7 millions d'euros (après prise en compte de l'ajustement de prix calculé sur les éléments de BFR acquis). Les sociétés correspondantes (Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Guyane Française et Rubis Caraïbes Françaises) sont intégrées globalement à compter du 1er août 2011 ;
- le lot A2, qui correspond à une prise de participation supplémentaire de 11,5 % dans la société SARA, a été acquis le 16 août 2011 pour 26 millions d'euros (après prise en compte d'une restitution de prix calculé sur les éléments de situation nette). L'entité SARA est intégrée à 24 % du 1er janvier au 15 août 2011 puis à 35,5 % à partir du 16 août ;
- le lot C n'a pas été consolidé : les activités du Nicaragua achetées pour 28 millions d'euros ont été revendues dans le courant du second semestre lors de la levée de la condition suspensive d'approbation des autorités de la concurrence. Cette transaction a généré une plus-value de 3,5 millions d'euros. Les activités du Costa Rica et du Belize achetées pour 11 millions d'euros ont été revendues au premier semestre pour 12,4 millions d'euros, générant une plus-value de 1,4 million d'euros.

Les impacts de cette entrée de périmètre sont détaillés ci-dessous :

Incidence de l'entrée dans le périmètre/variation du pourcentage de détention *(en milliers d'euros)*	**Rubis West Indies Ltd (Lot B)**	**Caraïbes (Lot A1)**	**SARA (Lot A2)**	**Total**
Écart d'acquisition	65 499	6 690		72 189
Actif immobilisé	29 959	10 871	15 562	56 393
Stocks	11 487	191	17 945	29 623
Clients et autres débiteurs	18 520	11 107	10 534	40 161
Impôts différés	1 969	2 971		4 939
Disponibilités	33 174	2 945		36 119
TOTAL ACTIFS	160 607	34 775	44 042	239 424
Prix d'acquisition des titres	143 466	6 644	26 406	176 516
Écart d'acquisition négatif (produits opérationnels)			1 300	1 300
Emprunts et dettes financières		145	6 389	6 534
Impôts différés	1 730		684	2 414
Provisions	7 003	10 947	2 546	20 496
Fournisseurs et autres créditeurs	8 408	17 039	6 717	32 165
TOTAL PASSIFS	160 607	34 775	44 042	239 424

3.2.3 Rachat de l'activité de GPL du Groupe BP en Espagne

Rubis a signé en novembre 2010 un accord prévoyant le rachat de l'activité GPL du Groupe BP en Espagne pour 24,3 millions d'euros.

Cette transaction, réalisée à travers la filiale Vitogas España, porte sur le fonds de commerce GPL vrac de BP, ainsi que les actifs associés : parc de réservoirs en clientèle résidentielle et industrielle, dépôt de stockage secondaire ; la distribution s'opérant également à travers des réseaux canalisés. Les actifs acquis ont été logés dans une structure qui a été fusionnée dans le courant du premier semestre 2011.

Contribution du rachat de cette activité dans le bilan consolidé à la date de fusion

Données contributives à l'entrée dans le périmètre à la date de fusion *(en milliers d'euros)*	**Actifs et passifs acquis par Vitogas España**
Écart d'acquisition	10 540
Actif immobilisé	11 751
Clients et autres débiteurs	1 015
Stocks	1 124
TOTAL ACTIFS	24 430
Prix d'acquisition des titres	24 261
Fournisseurs	169
TOTAL PASSIFS	24 430

3.2.4 Acquisitions en cours de finalisation au 31 décembre 2011

3.2.4.1 Renforcement de la présence du Groupe dans la zone Caraïbes

Le Groupe a signé en novembre 2011 un accord prévoyant le rachat des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron aux Bahamas, Îles Caïman et îles Turques-et-Caïques. La réalisation définitive de cette transaction est soumise à l'obtention de différentes conditions incluant des autorisations réglementaires. Ces entités seront intégrées dans le périmètre de consolidation à la date du transfert des titres de participation. Un acompte de 8,5 millions d'euros a été versé sur 2011 comme mentionné en note 4.5.2.

3.2.4.2 Renforcement de la présence du groupe en Afrique australe

Le Groupe a signé fin 2011 un accord avec Puma Energy prévoyant le rachat de son activité de distribution au Botswana et en Namibie. La réalisation définitive de cette transaction est soumise à l'obtention de différentes conditions y compris réglementaires.

3.2.4.3 Acquisition en 2012 du dépôt pétrolier Delta Petrol en Turquie

Conformément à l'annonce faite en août 2011, le Groupe a finalisé en janvier 2012 le rachat de 50 % du dépôt pétrolier Delta Petrol, rebaptisé « Delta Rubis », situé à Ceyhan en Turquie. Cette opération, réalisée *via* un partenariat avec les actionnaires actuels, permet au Groupe de gérer conjointement le plus gros terminal indépendant de produits pétroliers en Méditerranée. Ce terminal de stockage de produits finis a aujourd'hui une capacité de stockage de 650 000 m^3 commercialisés auprès d'une clientèle d'opérateurs pétroliers internationaux. Le projet dans sa globalité (y compris les travaux d'extension qui permettront de porter la capacité totale du dépôt à 1 million de m^3) représente pour le Groupe un investissement de l'ordre de 160 millions de dollars.

Cette entité sera consolidée au cours du premier semestre 2012.

3.3. INFORMATION FINANCIÈRE PRO FORMA

Les informations financières pro forma, présentées sous une forme résumée, pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, ont été établies selon les normes IFRS afin de traduire les effets des acquisitions réalisées en cours d'exercice comme si elles étaient intervenues au 1er janvier 2011.

Les informations financières ayant servi à l'élaboration des comptes pro forma correspondent aux données financières 2011 des entités nouvellement acquises retraitées selon les hypothèses suivantes :

- intégration sur une année pleine soit 12 mois pour les activités Caraïbes françaises et arc des Caraïbes (les acquisitions réalisées en Afrique australe et en Europe ne donnent pas lieu à retraitement car elles ont été consolidées dans les comptes du Groupe au 1er janvier 2011) ;
- retraitements liés à la mise en conformité avec les principes comptables du Groupe appliqués rétroactivement au 1er janvier 2011 ;
- élimination des opérations réciproques ;
- conversion des données financières en devises en retenant le taux moyen de conversion sur l'exercice 2011 ;
- détermination corrélative des charges d'impôts sur les sociétés en appliquant aux résultats de ces entités le taux d'impôt existant dans chacun de ces pays/territoires ;
- l'effet du coût de financement net des acquisitions n'est pas matériel et n'a pas été retraité en conséquence.

Les informations financières pro forma sont communiquées à titre purement illustratif. Elles traitent d'une situation hypothétique et par conséquent ne représentent pas la situation ou les résultats effectifs du Groupe tels qu'ils auraient été si les acquisitions avaient eu lieu au 1er janvier 2011. Les informations financières pro forma ne constituent pas une prévision de l'évolution de la situation financière du Groupe.

(en milliers d'euros)	2011 Publié	2011 Pro forma	2010 Publié
Chiffre d'affaires net	2 122 971	2 392 757	1 449 781
Résultat opérationnel courant	120 304	126 791	87 122
Résultat avant impôt	108 025	115 381	84 239
Résultat net total	75 899	81 438	60 251

4. NOTES ANNEXES AU BILAN

4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2010	Acquisitions (1)	Diminutions et reclassements (2)	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2011
Autres immobilisations corporelles	72 953	81 766	(109)	(8 187)	146 423
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	28	453	0	0	481
Immobilisations en cours	80 158	57 004	(84 155)	(462)	52 545
Installations techniques, matériel et outillage	609 584	127 073	56 087	7 587	800 331
Terrains et constructions	269 484	50 476	19 665	1 631	341 256
TOTAL	1 032 207	316 772	(8 512)	569	1 341 036

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2010	Augmentations (1)	Diminutions et reclassements (2)	Écart de conversion	Amortissements au 31/12/2011
Autres immobilisations corporelles	(29 745)	(31 898)	1 021	3 246	(57 376)
Installations et matériel	(335 545)	(110 923)	5 465	(4 604)	(445 607)
Terrains et constructions	(111 970)	(32 255)	823	14	(143 388)
TOTAL	(477 260)	(175 076)	7 309	(1 344)	(646 371)
VALEUR NETTE	554 947				694 665

(1) Les entrées de périmètre décrites en partie 3 représentent 226 millions d'euros en valeur brute et 125 millions d'euros d'amortissements. Elles se décomposent en :
a. acquisitions Caraïbes françaises : 35 millions d'euros en valeur brute et 27 millions d'euros d'amortissements au titre des acquisitions réalisées en Martinique, Guyane et Guadeloupe et 57 millions d'euros en valeur brute et 42 millions d'euros d'amortissements au titre de la prise de participation complémentaire dans l'entité SARA ;
b. acquisition arc des Caraïbes : 64 millions d'euros en valeur brute et 34 millions d'euros d'amortissements ;
c. acquisition Afrique australe : 58 millions d'euros en valeur brute et 22 millions d'euros d'amortissements ;
d. acquisition Europe : 12 millions d'euros en valeur brute correspondant au rachat de l'activité GPL de BP en Espagne.
(2) Dont valeur nette comptable du terrain Rubis Terminal à Gennevilliers/Villeneuve La Garenne : 0,5 million d'euros pour un prix de cession s'élevant à 2,1 millions d'euros. Le reliquat des « diminutions et reclassements » correspond essentiellement à des mises au rebut.

4.2. ÉCART D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variation	31/12/2011
Écart d'acquisition (valeur brute)	246 558	113 894	360 452
Dépréciation			
ÉCART D'ACQUISITION (VALEUR NETTE)	246 558	113 894	360 452

Les variations correspondent aux entrées de périmètre de la période à hauteur de 99 millions d'euros et aux écarts de conversion pour le complément.

Les écarts d'acquisition constatés au cours de l'année se décomposent en :

a. acquisitions Caraïbes françaises : 7 millions d'euros au titre des acquisitions réalisées en Martinique, Guyane et Guadeloupe, la prise de participation complémentaire dans l'entité SARA a généré un *badwill* de 1 million d'euros ;

b. acquisition arc des Caraïbes : 65 millions d'euros ;

c. acquisition Afrique australe : 16 millions d'euros ;

d. acquisition Europe : 11 millions d'euros correspondant au rachat de l'activité de GPL en Espagne.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises et de l'application de la norme IFRS 8, Secteurs Opérationnels, les UGT retenues par Rubis sont :

- l'activité Stockage de Produits Liquides (Europe) ;
- l'activité Distribution de GPL (Europe) ;
- l'activité Distribution de GPL (Afrique) ;
- l'activité Distribution de GPL (Caraïbes).

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des opérations du Groupe et sur le *reporting* interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, i. e. le niveau auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne.

Le montant des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie par UGT est le suivant au 31 décembre 2011 :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Incorporels à durée de vie indéfinie
Activité Stockage de Produits liquides (Europe)	49 616	2 319*
Activité Distribution de GPL (Europe)	160 080	
Activité Distribution de GPL (Afrique)	15 064	
Activité Distribution de GPL (Caraïbes)	135 693	
TOTAL	360 452	2 319

* *Cf. note 4.3.*

Tests de dépréciation au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition définitivement déterminés à la date de réalisation des tests selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers approuvés en fin d'exercice par la direction couvrant une période de trois ans. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les prix de marché. Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont extrapolés en appliquant un taux de croissance de 1 %.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque unité génératrice de trésorerie. Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

- Activité Stockage de Produits liquides (Europe) 5,4 % ;
- Activité Distribution de GPL (Europe) entre 5,3 et 5,5 % ;
- Activité Distribution de GPL (Afrique) entre 5,8 et 7,3 % ;
- Activité Distribution de GPL (Caraïbes) entre 5,3 et 6 %.

Ces tests n'ont révélé aucune perte de valeur au 31 décembre 2011.

Sensibilité des tests de dépréciation

Les tests de dépréciation reposent sur une hypothèse de taux d'actualisation, de taux de croissance à l'infini et d'étude de sensitivité faisant varier le taux de croissance à l'infini de +/- 1 % et le taux d'actualisation de +/- 1 %.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance n'aurait pas pour effet de générer des valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures à la valeur nette comptable.

4.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les concessions, brevets et droits similaires et notamment les droits aux conventions des Ports Autonomes de Rubis Terminal pour 2 319 milliers d'euros.

Rubis Terminal dispose pour son exploitation de terrains concédés par les Ports Autonomes de Rouen et Dunkerque d'une surface totale de 203 146 m^2. Ces droits ont été valorisés en fonction des conventions existantes.

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2010	Acquisitions	Diminutions et reclassements	Écart de conversion	Valeur brute au 31/12/2011 (1)
Droits aux conventions des ports autonomes (Rubis Terminal)	2 319				2 319
Autres concessions, brevets et droits similaires	13 189	4 117	426	140	17 872
Droit au bail (Vitogaz Sénégal et Rubis Guyane française)	87	35			122
Autres immobilisations incorporelles	9 774	1 493	(1 446)	12	9 833
VALEUR BRUTE	25 368	5 646	(1 020)	152	30 146

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2010	Augmentations	Diminutions et reclassements	Écart de conversion	Amortissements au 31/12/2011 (1)
Autres concessions, brevets et droits similaires	(1 955)	(1 548)	210	(12)	(3 306)
Autres immobilisations incorporelles	(4 385)	(1 611)	35	(8)	(5 969)
Amortissements	**(6 340)**	**(3 159)**	**245**	**(21)**	(9 275)
VALEUR NETTE	19 028				20 871

(1) Dont incidence des entrées de périmètre de la période : 5 millions d'euros en valeur brute et 1 million d'euros d'amortissements.

4.4. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le Groupe détient 20,94 % d'intérêts dans le GIE Norgal, qui est l'un des plus gros terminaux d'importation (60 000 m³) du nord de l'Europe, situé au Havre et capable de réceptionner des navires de toute taille et de toute provenance. Ce GIE a pour objet d'assurer au profit de ses membres le stockage de GPL et la répartition des coûts correspondants. Le GIE Norgal est inclus dans l'unité génératrice de trésorerie Rubis Énergie Europe dans le cadre des tests de perte de valeur : Rubis Énergie Europe bénéficie en effet des avantages liés à la participation à ce GIE.

4.5. ACTIFS FINANCIERS

Répartition des actifs financiers par classes (IFRS7) et par catégories (IAS 39)	Valeur au bilan			Juste valeur		
(en milliers d'euros)	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	221	**226**	**2 446**	221	**226**	**2 446**
Obligations et titres de créances négociables	221	226	2 446	221	226	2 446
Prêts et créances	289 350	**267 466**	**159 660**	289 350	**267 466**	**159 660**
Prêts à court terme		195	283		195	283
Prêts à long terme	4 742	50 794	3 795	4 742	50 794	3 795
Dépôts et cautionnements	9 585	1 226	1 366	9 585	1 226	1 366
Créances clients et autres débiteurs	253 419	188 501	148 469	253 419	188 501	148 469
Autres	21 604	26 750	5 747	21 604	26 750	5 747
Actifs financiers disponibles à la vente	3 612	**35 707**	**4 734**	3 612	**35 707**	**4 734**
Titres de participation	3 612	35 707	4 748	3 612	35 707	4 748
Autres			(14)			(14)
Actifs financiers à la juste valeur	16	**387**	**51**	16	**387**	**51**
Instruments dérivés	16	387	51	16	387	51
Trésorerie et équivalents de trésorerie	231 772	**181 596**	**99 315**	231 772	**181 596**	**99 315**
ACTIFS FINANCIERS	524 971	485 382	266 206	524 971	485 382	266 206

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7) :

- les titres de participations sont considérés être de niveau 3 (données non observables) s'agissant de titres non cotés ;
- la juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2) ;
- la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4 - 5.5. Ils sont de niveau 1 à l'exception des dépôts à terme pour 66 millions d'euros classés en niveau 2.

4.5.1 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes *(en milliers d'euros)*	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Titres de participation	3 622	35 706	4 748
Autres créances rattachées à des participations	4 742	50 794	3 795
Titres immobilisés	1 390	1 362	3 390
Prêts, dépôts et cautionnements versés	1 319	1 054	1 170
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	11 073	88 916	13 102
Dépréciation	(1 199)	(1 136)	(950)
VALEURS NETTES	9 874	87 780	12 152

Les titres de participation correspondent essentiellement :

- aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane ;
- aux titres détenus par la société Vitogaz Deutschland.

La diminution du poste par rapport au 31 décembre 2010, soit 32 millions d'euros, s'explique par l'intégration dans le périmètre de consolidation des entités LPG Propano (25 millions d'euros), Easigas South Africa et Easigas Botswana (7 millions d'euros).

La diminution des autres créances rattachées à des participations pour 46 millions d'euros s'explique par l'entrée en périmètre des entités Easigas South Africa et Easigas Botswana.

4.5.2 Autres actifs financiers courants

Les actifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an :

- des créances rattachées à des participations ;
- des prêts et des dépôts et cautionnements versés ;
- des valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie ;
- des charges constatées d'avance ;
- de la juste valeur des instruments de couverture ;
- des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de titres.

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Autres créances rattachées à des participations		196	283
Prêts, dépôts et cautionnements versés	8 295	182	199
Actifs financiers courants bruts	8 295	**378**	**482**
Dépréciation	(10)	(10)	(10)
Actifs financiers courants nets	8 285	**368**	**472**
Juste valeur des instruments financiers	16	387	52
Autres débiteurs - avances et dépôts	8 520	22 016	
Charges constatées d'avance	6 705	3 449	3 253
Actifs courants	15 241	**25 852**	**3 305**
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	23 526	26 220	3 777

Les autres créances rattachées à des participations concernent essentiellement des créances détenues par la société Vitogaz sur le GIE Norgal.

Les prêts, dépôts et cautionnements versés correspondent essentiellement à des dépôts réalisés par l'entité Rubis Eastern Caribbean auprès de deux fournisseurs en garantie de conditions de paiement préférentielles.

Les autres débiteurs - avances et dépôts incluent l'acompte de 8,5 millions d'euros versé au groupe Chevron sur le prix d'acquisition des activités de distribution aux Bahamas, Îles Caïman et Îles Turques-et-Caïques.

Pour rappel, ce poste au 31 décembre 2010 enregistrait l'avance financière de 22 millions d'euros versée au groupe Chevron sur le prix d'acquisition des activités de distribution de produits pétroliers dans la zone Caraïbes.

4.5.3 Autres actifs long terme

Valeurs brutes *(en milliers d'euros)*	**De un à cinq ans**	**À plus de cinq ans**
Crédit d'impôt italien		
Charges constatées d'avance - part à plus d'un an	456	-
TOTAL	456	-

Les crédits d'impôt à recevoir du Trésor italien, soit 645 milliers d'euros au 31 décembre 2010, ont été encaissés au cours de l'année 2011.

4.5.4 Clients et autres débiteurs (actifs d'exploitation courants)

Les clients et autres débiteurs comprennent la part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés, des créances liées au personnel, des créances sur l'État et des autres créances d'exploitation. La part à plus d'un an des postes précités est incluse dans les actifs financiers non courants.

Valeurs brutes *(en milliers d'euros)*	**31/12/2011**	**31/12/2010**	**31/12/2009**
Créances clients et comptes rattachés	211 892	158 690	112 186
Créances liées au personnel	129	144	203
Créances sur l'État	15 460	11 519	12 475
Autres créances d'exploitation	33 401	21 423	15 083
Produits à recevoir			11 571
TOTAL	260 882	191 776	151 518

La progression des créances clients et comptes rattachés, soit 53 millions d'euros, est essentiellement liée à la contribution des entités nouvellement acquises (y compris le rachat d'intérêts complémentaires dans la société SARA).

Dépréciation *(en milliers d'euros)*	**31/12/2010**	**Entrées de périmètre**	**Dotations**	**Reprises**	**31/12/2011**
Créances clients et comptes rattachés	3 199	1 466	4 017	(1 250)	7 432
Autres créances d'exploitation	76			(45)	31
TOTAL	3 275	1 466	4 017	(1 295)	7 463

4.5.5 Trésorerie et Équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les soldes débiteurs des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe ainsi que des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont des Sicav et FCP détenus à des fins de transactions et sont à ce titre comptabilisées à leur juste valeur à savoir le cours de clôture.

(en milliers d'euros)	**31/12/2011**	**31/12/2010**	**31/12/2009**
Sicav	18 808	79 626	9 274
Actions	2	2	2
Autres fonds	36 569	45 790	42 814
Intérêts à recevoir	12 057	11 342	10 036
Disponibilités	164 336	44 836	37 188
TOTAL	231 772	181 596	99 314

98 % des valeurs mobilières de placement sont détenues par la société mère Rubis.

Risque sur actions

Le Groupe n'est pas exposé au risque actions, le portefeuille détenu n'étant pas matériel.

4.5.6 Risque de crédit

Risque clients de la Société :

Chiffre d'affaires réalisé avec le 1er client, les 5 et les 10 premiers clients sur les trois derniers exercices.

(en %)	**2011**	**2010**	**2009**
Premier client	5 %	2 %	3 %
Cinq premiers clients	12 %	8 %	7 %
Dix premiers clients	16 %	13 %	9 %

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique est la suivante :

	Valeur nette comptable		
(en milliers d'euros)	**2011**	**2010**	**2009**
Europe	102 225	104 998	69 964
Caraïbes	41 718	29 064	23 425
Afrique	60 517	21 429	15 858
TOTAL	204 460	155 491	109 247

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

					Montant des actifs échus non dépréciés		
(en milliers d'euros)	**Valeur comptable**	**Provision**	**Valeur nette comptable**	**Montants des actifs non échus**	**0-6 mois**	**6 mois - 1 an**	**plus d'un an**
Clients et autres débiteurs	260 882	7 463	253 419	194 833	47 731	4 384	6 471
Créances d'impôt	5 924	0	5 924	112	606	5 206	0
Autres actifs courants	23 536	10	23 526	21 453	1 505	555	13
TOTAL	290 342	7 473	282 869	216 398	49 842	10 145	6 484

4.6. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et (passifs) peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	**2011**	**2010**	**2009**
Immobilisations et amortissements	(41 052)	(34 934)	(33 422)
Reports déficitaires	8 933	5 806	4 056
Différences temporaires	2 961	2 400	(380)
Provisions risques	1 731	791	490
Provisions pour coûts environnementaux	3 304	1 965	1 935
Instruments financiers	1 432	1 315	1 702
Engagements de retraite	2 281	1 317	931
Autres	16	(0)	0
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(20 394)	(21 341)	(24 688)
Impôts différés actifs	6 992	6 002	3 972
Impôts différés passifs	(27 386)	(27 343)	(28 660)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(20 394)	(21 341)	(24 688)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent essentiellement le report en avant des pertes fiscales des entités Frangaz, ITC Rubis Terminal Antwerp, Rubis Terminal BV et Vitogaz Madagascar. Les déficits de Rubis Terminal BV et Vitogaz Madagascar sont principalement liés à la pratique d'amortissements fiscaux accélérés.

Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère hautement probable de l'imputation des impôts différés actifs.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture de matières premières, de taux d'intérêt et de taux de change pour les sociétés Rubis Terminal, Vitogaz, Rubis Antilles Guyane et Vitogaz Switzerland.

Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale de certains actifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entités ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entité ou par groupe d'intégration fiscale.

Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le groupe, celui de la mère Rubis, qui comprend les entités : Rubis Terminal, Vitogaz, Vito Corse, Frangaz, HP Trading, Starogaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane et SIGL.

Les impôts différés constatés sur les reports déficitaires de l'entité Frangaz concernent les pertes reportables réalisées avant l'intégration au périmètre fiscal Rubis. Ces pertes sont imputables sur les bénéfices réalisés par Frangaz.

4.7. STOCKS

Valeurs brutes *(en milliers d'euros)*	**31/12/2011**	**31/12/2010**	**31/12/2009**
Stocks de matières premières et fournitures	52 068	26 563	18 657
Stocks de produits finis et intermédiaires	36 439	20 501	14 235
Stocks de marchandises	46 465	33 779	22 117
TOTAL	134 972	80 843	55 008

Dépréciation *(en milliers d'euros)*	**31/12/2010**	**Dotations**	**Reprises**	**31/12/2011**
Stocks de matières premières et fournitures	2 909	2 992	1 870	4 031
Stocks de produits finis et intermédiaires	93	42	93	42
Stocks de marchandises	144	332	315	161
TOTAL	3 146	3 366	2 278	4 234

4.8. CAPITAUX PROPRES

En date du 8 juillet 2011, le Collège de la Gérance a ramené la valeur nominale de chaque action de 5 euros à 2,50 euros. Au 31 décembre 2011, le capital social est composé de 30 404 825 actions entièrement libérées de 2,50 euros chacune et s'élève à 76 012 milliers d'euros.

Les opérations décrites ci-après ont été réalisées avant la division par deux de la valeur nominale :

Les souscriptions à une opération d'épargne salariale (PEE) ont donné lieu à une augmentation de capital de 20 064 actions nouvelles dont 100 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 296 milliers d'euros à la prime d'émission, soit 64,59 euros par action. Un montant de 17 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'option exercée par les associés commandités et certains actionnaires pour le paiement de leur dividende en actions, a donné lieu à une augmentation de capital de 528 011 actions nouvelles dont 2 640 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 35 757 milliers d'euros à la prime d'émission soit 67,72 euros par action. Un montant de 168 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, 2 496 actions gratuites ont été attribuées définitivement au prix du nominal de l'action Rubis, soit 5 euros par action. Cette attribution a donné lieu à une augmentation de capital de 12 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale par prélèvement sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, 1 590 options ont été levées pour un prix de souscription de 31,76 euros par action, soit un montant global de 51 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 1 590 actions nouvelles dont 8 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 43 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 26,76 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que sur l'exercice 2011, 137 064 options ont été levées pour un prix de souscription de 49,95 euros par action, soit un montant global de 6 846 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 137 064 actions nouvelles dont 685 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 6 161 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 44,95 euros par action.

L'opération décrite ci-après a été réalisée après division par deux de la valeur nominale :

Le Collège de la Gérance constate que pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, 17 225 options ont été levées pour un prix de souscription de 24,97 euros par action, soit un montant global de 430 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 17 225 actions nouvelles dont 43 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 2,50 euros par action et 387 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 22,47 euros par action.

Un montant de 9 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés aux augmentations de capital sur options levées, a été imputé sur la prime d'émission.

Les opérations décrites ci-après ont été réalisées avant la division par deux de la valeur nominale :

Rubis a mis en place, le 18 janvier 2010, avec Calyon, une convention de « ligne de capital » lui garantissant des augmentations de capital successives dont le montant cumulé sera inférieur à 10 % du capital social, à un prix de souscription faisant ressortir, au moment de chaque émission, un décote de 8 % par rapport au cours moyen pondéré des 3 jours de bourse précédant sa fixation. Sur l'année 2011, cette convention a donné lieu aux augmentations de capital suivantes :

- 60 000 actions nouvelles dont 300 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 4 609 milliers d'euros à la prime d'émission soit 76,82 euros par action ;
- 60 000 actions nouvelles dont 300 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 4 466 milliers d'euros à la prime d'émission soit 74,44 euros par action ;
- 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 916 milliers d'euros à la prime d'émission soit 72,90 euros par action ;
- 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 507 milliers d'euros à la prime d'émission soit 70,13 euros par action ;
- 80 000 actions nouvelles dont 400 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 5 836 milliers d'euros à la prime d'émission soit 72,95 euros par action ;
- 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 571 milliers d'euros à la prime d'émission soit 71,42 euros par action ;
- 70 000 actions nouvelles dont 350 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 5 051 milliers d'euros à la prime d'émission soit 72,15 euros par action.

Un montant de 182 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'opération décrite ci-après a été réalisée après division par deux de la valeur nominale :

En juillet 2011, au terme de ce premier programme, le Collège de la Gérance a procédé à la signature avec la Société Générale d'une nouvelle ligne de capital dans la limite autorisée de 1 652 000 actions. Ce programme, signé pour 24 mois, prévoit un prix de souscription basé sur le cours de bourse du moment diminué d'une décote de 5 %. Ainsi, 1 652 000 bons autonomes de souscription d'actions ont été émis, par augmentation de la prime d'émission, pour un montant de 2 milliers d'euros et intégralement remis à la Société Générale. Sur le second semestre 2011, cette convention a donné lieu à l'augmentation de capital suivante :

- 50 000 actions nouvelles dont 125 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 2,50 euros par action et 1 816 milliers d'euros à la prime d'émission soit 36,31 euros par action.

Un montant de 291 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à ces augmentations de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Un montant de 566 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission pour doter la réserve légale.

Au 31 décembre 2011, Rubis possédait 13 118 actions d'auto-contrôle.

Nombre d'actions Rubis au 1er janvier 2011	**14 069 575**
Equity Line	410 000
Paiement du dividende en actions	528 011
Levée de stock-options	138 654
Actions gratuites	2 496
Plan Épargne Entreprise	20 064
Nombre d'actions Rubis au 7 juillet 2011 avant division par deux de la valeur nominale	**15 168 800**
Effet de la division par deux de la valeur nominale	15 168 800
Nombre d'actions Rubis au 8 juillet 2011 après division par deux de la valeur nominale	**30 337 600**
Paceo	50 000
Levée de stock-options	17 225
NOMBRE D'ACTIONS RUBIS AU 31 DÉCEMBRE 2011	30 404 825

4.9. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Suite à la division par deux de la valeur nominale des actions décidée en juillet 2011, le nombre d'actions susceptibles d'être souscrites dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions ainsi que le nombre d'actions gratuites susceptibles d'être acquises ont été multipliés par deux et le prix d'exercice des options et les conditions de cours de ces plans ont été réajustés au centième d'euro inférieur.

Options de souscription d'actions

Caractéristiques des plans

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice *(en euros)*	Nombre d'options caduques ou annulées au 31/12/2011	Nombre d'options exercées au 30/06/2011 avant division du nominal par deux	Nombre d'options attribuées en 2011 avant division du nominal par deux	Nombre d'options non exercées au 30/06/2011 avant division du nominal par deux
19 janvier 2004	25 725	26,85		13 635		12 090
29 juillet 2004	3 284	31,76		1 590		1 694
12 juillet 2005	4 297	44,83		2 107		2 190
27 juillet 2006	315 664	49,95	21 371	264 977		29 316
29 août 2007	4 157	56,15				4 157
12 février 2008	12 366	50,90				12 366
4 juin 2008	5 196	54,91				5 196
22 juillet 2009	374 088	48,12				374 088
28 avril 2011		79,04			38 900	38 900
TOTAL	744 777		21 371	282 309	38 900	479 997

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options non exercées avant division du nominal par deux en juillet 2011	Nombre d'options attribuées suite à la division du nominal par deux en juillet 2011	Prix d'exercice *(en euros)* après division du nominal par deux en juillet 2011	Nombre d'options exercées après division du nominal par deux	Nombre d'options non exercées au 31/12/2011
19 janvier 2004	12 090	12 090	13,42		24 180
29 juillet 2004	1 694	1 694	15,88		3 388
12 juillet 2005	2 190	2 190	22,41		4 380
27 juillet 2006	29 316	29 316	24,97	17 225	41 407
29 août 2007	4 157	4 157	28,07		8 314
12 février 2008	12 366	12 366	25,45		24 732
4 juin 2008	5 196	5 196	27,45		10 392
22 juillet 2009	374 088	374 088	24,06		748 176
28 avril 2011	38 900	38 900	39,52		77 800
TOTAL	479 997	479 997		17 225	942 769

	Options en circulation			Options exerçables	
Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice *(en euros)* après division du nominal par deux en juillet 2011	Nombre d'options	Prix d'exercice *(en euros)* après division du nominal par deux en juillet 2011
19 janvier 2004	24 180	18/01/2014	13,42	24 180	13,42
29 juillet 2004	3 388	28/07/2014	15,88	3 388	15,88
12 juillet 2005	4 380	11/07/2015	22,41	4 380	22,41
27 juillet 2006	41 407	26/07/2012	24,97	41 407	24,97
29 août 2007	8 314	28/08/2013	28,07	8 314	28,07
12 février 2008	24 732	11/02/2013	25,45	24 732	25,45
4 juin 2008	10 392	03/06/2014	27,45		
22 juillet 2009	748 176	21/07/2014	24,06		
28 avril 2011	77 800	27/04/2016	39,52		
TOTAL	942 769			106 401	

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a décidé de décaler d'un an l'ouverture des périodes d'exercice des options des plans du 27 juillet 2006, du 29 août 2007 et du 4 juin 2008.

Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées avant division du nominal par deux	Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées après division du nominal par deux	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 décembre 2011
22 juillet 2009	53 164	106 328	
28 avril 2011	5 600	11 200	
TOTAL	58 764	117 528	

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.

Valorisation des plans d'options et des actions gratuites

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la France de duration équivalente à celle des options (source Iboxx).

Le taux de dividende annuel a été estimé à 2.50 % pour l'ensemble des plans de stock-options antérieurs à 2009, à l'exception du plan du 27 juillet 2006 pour lequel un taux de dividende de 3,10 % a été retenu. Pour les plans mis en place en 2009 et les modifications de plan survenues en 2009, un taux de 5 % a été pris en compte. Le taux de dividende annuel a été estimé à 3,7 % pour le plan mis en place le 28 avril 2011.

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options, le modèle repose sur l'hypothèse d'un comportement moyen, la durée d'exerçabilité considérée dans la valorisation correspond à la moitié de la durée d'exerçabilité totale. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Plan d'épargne entreprise

Valorisation des PEE

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de duration équivalente à celle des instruments (source Iboxx). La décote liée à l'incessibilité a été estimée à partir du taux d'emprunt moyen sur 5 ans, soit 3,21 % pour le plan 2011.

La charge constatée en 2011 au titre des options de souscription d'actions, des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 1 451 milliers d'euros en « charges de personnel ».

4.10. PASSIFS FINANCIERS

Répartition des passifs financiers par classes (IFRS 7) et par catégories (IAS 39)	Valeur au bilan			Juste valeur		
(en milliers d'euros)	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Passifs financiers à la juste valeur	4 287	**4 209**	**4 969**	4 287	**4 209**	**4 969**
Instruments dérivés	4 287	4 209	4 969	4 287	4 209	4 969
Passifs financiers au coût amorti	733 255	**574 856**	**464 259**	733 255	**574 856**	**464 259**
Emprunts et dettes financières	407 140	298 627	258 751	407 140	298 627	258 751
Consignations d'emballages	79 779	68 301	58 904	79 779	68 301	58 904
Autres passifs long terme	1 218	1 354	7 156	1 218	1 354	7 156
Fournisseurs et autres créditeurs	235 748	198 756	132 493	235 748	198 756	132 493
Dette d'impôt	5 388	4 121	3 682	5 388	4 121	3 682
Autres passifs courants	3 982	3 697	3 274	3 982	3 697	3 274
Banques	76 586	**32 672**	**21 649**	76 586	**32 672**	**21 649**
PASSIFS FINANCIERS	814 128	611 737	490 877	814 128	611 737	490 877

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7) :

- La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

4.10.1 Dettes financières

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

	Courants		
(en milliers d'euros)	**31/12/2011**	**31/12/2010**	**31/12/2009**
Emprunts auprès des établissements de crédit	96 240	50 766	40 970
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	1 408	1 022	665
Concours bancaires	76 105	32 290	21 100
Autres emprunts et dettes assimilées	67		
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)	173 820	84 078	62 735

	Non Courants		
(en milliers d'euros)	**31/12/2011**	**31/12/2010**	**31/12/2009**
Emprunts auprès des établissements de crédit	303 338	244 725	215 255
Consignations citernes	22 090	22 376	22 944
Consignations bouteilles	57 689	45 925	35 960
Autres emprunts et dettes assimilées	6 568	2 496	2 410
Total emprunts et dettes financières	389 685	**315 522**	**276 569**
TOTAL	563 505	399 600	339 304

Emprunts et Dettes Financières	**31 décembre 2011**	
(en milliers d'euros)	**De un à cinq ans**	**À plus de cinq ans**
Emprunts auprès des établissements de crédit	292 110	11 228
Autres emprunts et dettes assimilées	5 611	957
TOTAL	297 721	12 185

Au 31 décembre 2011 *(en milliers d'euros)*	**Hypothèques**	**Nantissements de titres**	**Nantissements d'immobilisations corporelles**	**Autres garanties**	**Non Garantis**	**Total**
Emprunts auprès des établissements de crédit	418	137 143	784	103 570	157 663	399 578
Concours bancaires				6 122	69 983	76 105
Autres emprunts et dettes assimilées					6 635	6 635
TOTAL	418	137 143	784	109 692	234 281	482 318

La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	**31/12/2010**	**Émission** [1]	**Remboursement**	**Écart de conversion**	**31/12/2011**
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	331 299	400 386	(243 141)	(4 818)	483 726

(1) Dont incidence de l'entrée en périmètre d'Easigas Afrique du Sud pour 38 millions d'euros et variation du taux d'intégration de la SARA pour 5 millions d'euros.

	31 décembre 2011	
(en milliers d'euros)	**Taux fixe**	**Taux variable**
Emprunts auprès des établissements de crédit	32 160	271 178
Emprunts auprès des établissements de crédit - part à moins d'un an	7 141	89 099
TOTAL	39 301	360 277

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 252 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe et par chacun des secteurs d'activité de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- endettement net sur Ebitda inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2011, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable de Rubis par rapport à ces contraintes. De même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. Le non-respect des ratios entraînerait un remboursement anticipé des emprunts.

4.10.2 Instruments financiers dérivés

Couverture/*entités*	**Élément couvert**	**Nominal couvert**	**Échéances**	**Type d'instrument**	**Valeur de marché au 31.12.2011** *(en milliers d'euros)*
Matière *	Achat de Propane	2 000 tonnes de Propane	01/2012 02/2012	*Swap* « prix » fixe	16
Taux					
Rubis Terminal	Financement investissement Rotterdam	20 M€	12/2012	*Swap*	(523)
	Financement de l'exploitation	20 M€	10/2015	*Swap*	(400)
	Financement investissement Rotterdam	10 M€	07/2013	Tunnel	(427)
	Financement investissement Anvers	15 M€	06/2012	Tunnel	(14)
	Dette Rubis Terminal	10 M€	04/2012	Tunnel	(52)
Vitogaz	Emprunts	15 M€	06/2012	Tunnel	(133)
	Emprunts	8 M€	12/2012	Tunnel	(64)
	Emprunts	50 M€	11/2014	*Swap*	(587)
	Dette Vitogaz Calyon	10 M€	03/2012	*Swap*	(38)
	Emprunts	45 M€	12/2015	*Swap*	(397)
	Emprunts	40 M€	10/2014	*Swap*	(645)
Vitogaz Switzerland	Emprunts	10,5 M€	12/2017	*Swap*	(198)
Rubis Antilles Guyane	Dette financement activité d'exploitation	1,20 M€	07/2017	*Cap*	(34)
Autres instruments non éligibles à la comptabilité de couverture		10 M€	10/2015	*Swap*	(774)
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS		264,7 M€			(4 271)

* *Uniquement Vitogaz.*

a) Risque de taux

Caractéristique des titres émis ou des emprunts contractés	**Taux**	**Montant global des lignes** *(en milliers d'euros)*	**Échéances**			**Existence ou non de couverture**
			Moins d'un an	**Entre 2 et 5 ans**	**À plus de 5 ans**	
Emprunts	Fixe	8 154	773	6 811	570	
(en euros)	Variable	357 897	86 719	263 164	8 013	OUI
Emprunts	Fixe	418	43	198	177	
(en dirham marocain)	Variable	2 380	2 380			
Emprunts	Fixe	649	557	92		
(en couronne tchèque)	Variable					
Emprunts	Fixe	457	299	159		
(en franc cfa)	Variable					
Emprunts	Fixe	16 739	2 607	11 663	2 468	
(en franc suisse)	Variable					
Emprunts	Fixe	12 884	2 862	10 023		
(en rand)	Variable					
TOTAL		399 578	96 240	292 110	11 228	

Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de covenants.

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor,* tunnel) à hauteur de 264,7 millions d'euros (incluant 10 millions d'euros d'instruments non éligibles à la comptabilité de couverture) sur un total de 360,3 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2011, représentant 73 % de ce montant (cf. ligne Hors bilan du tableau ci-dessous).

Tableau de la position nette de taux

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an [4]	De 1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers [1]	173 820	292 110	11 228
Actifs financiers [2]	231 772		
Position nette avant gestion	(57 952)	292 110	11 228
Hors bilan [3]	(78 000)	(175 000)	(11 700)
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(135 952)	117 110	(472)

(1) Dépôts, titres de créances négociables, emprunts obligataires, autres emprunts et dettes, passifs divers...
(2) Obligations, bons du Trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances, actifs divers...
(3) Titres à réméré, contrats à terme de taux (FRA, contrats d'échange de taux d'intérêt, autres engagements de hors-bilan y compris les positions conditionnelles : options, cap, floor, collars, engagements futurs, renégociations). Chaque opération de hors-bilan est une position acheteuse ou vendeuse et contribue à modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.
(4) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 205 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (360,3 millions d'euros) plus concours bancaires courants (76,1 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (231,8 millions d'euros).

Compte tenu des couvertures mises en place, une variation de 1 % des taux court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat financier du Groupe ni sur le coût de l'endettement financier net ou encore sur le résultat net total 2011.

b) Risque de change

Les achats des GPL ou de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Rubis Terminal (activité négoce) reste marginalement exposé (position quasiment nulle) à un risque de change dans la mesure où les achats de produits en dollars sont financés par des achats quotidiens de dollars contre euros correspondant aux ventes réalisées. Une position positive peut ponctuellement être enregistrée en cas de faible niveau des stocks et correspond alors à la valeur du stock outil à reconstituer.

Rubis Énergie affiche au 31 décembre 2011 une position débitrice nette en dollars de 5,2 millions de USD correspondant essentiellement au financement du fonds de roulement de la raffinerie SARA et à des achats de GPL.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro d'un centime par rapport au dollar, le risque de change serait défavorable de 31 milliers d'euros.

(en millions de dollar US)	Au 31/12/2011
Actifs	20,3
Passifs	25,5
Position nette avant gestion	**(5,2)**
Position hors-bilan	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(5,2)

c) Risque de variation des prix des GPL et produits pétroliers

Le risque lié aux variations des prix des GPL et produits pétroliers doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

1. Le risque de variation de prix est atténué par la courte durée de stockage des produits.
2. Les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

4.10.3 Autres passifs

	Courants		
(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	3 982	3 697	3 274
Juste valeur des instruments financiers	4 287	4 209	4 969
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	8 269	7 906	8 243

	Non Courants		
(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Autres dettes - part à plus d'un an	746	891	6 457
Produits constatés d'avance - part à plus d'un an	472	463	699
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	1 218	1 354	7 156

Les autres dettes – part à plus d'un an comprennent notamment la part hors groupe des comptes courants avec les coentreprises.

4.10.4 Fournisseurs et autres créditeurs (passifs d'exploitation courants)

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Dettes fournisseurs	154 302	134 295	90 655
Dettes sur acquisitions d'actifs	1 290	4 005	3 171
Dettes sociales	20 619	17 278	13 131
Dettes fiscales	22 008	16 852	19 518
Charges à payer	115	213	200
Comptes courants (envers minoritaires)	23 071	17 530	590
Dettes diverses d'exploitation	14 343	8 583	5 228
Intérêts courus sur dettes			
TOTAL	235 748	198 756	132 493

4.10.5 Risque de liquidité

a) Risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants

Achats du Groupe réalisés avec le 1er fournisseur, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les 3 derniers exercices :

(en %)	2011	2010	2009
Premier fournisseur	8 %	9 %	13 %
Cinq premiers fournisseurs	34 %	33 %	32 %
Dix premiers fournisseurs	43 %	39 %	37 %

b) Risque de liquidité

Au 31 décembre 2011 le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 224 millions d'euros. Compte tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (29 %) du Groupe au 31 décembre 2011 ainsi que du niveau de la capacité d'auto-financement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des covenants.

(en millions d'euros)	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Échéance de remboursement	96	292	11

Parallèlement il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie mobilisable immédiatement de 232 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers non dérivés *(en milliers d'euros)*	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'1 mois	1-3 mois	3 mois à 1 an	1-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	309 906	339 178	901	211	79	325 709	12 278	339 178
Consignations d'emballage	79 779	79 824	0	0	4 139	29 056	46 629	79 824
Autres passifs long terme	1 218	1 218	0	0	0	1 218	0	1 218
Emprunts et concours bancaires	173 820	175 076	26 850	6 729	141 495	2	0	175 076
Fournisseurs et autres débiteurs	235 748	235 749	146 189	23 550	40 321	24 806	883	235 749
Autres passifs courants	8 269	8 269	3 272	143	4 452	401	1	8 269
TOTAL	808 740	839 314	177 212	30 633	190 486	381 192	59 791	839 314

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

4.11. PROVISIONS

Non courants *(en milliers d'euros)*	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Avantages au personnel	19 026	13 485	12 080
Provisions pour risques et charges (a)	23 616	13 277	9 384
Provisions pour renouvellement d'immobilisations (b)	15 542	9 702	10 908
Sous-total (a) + (b)	39 158	**22 979**	**20 292**
TOTAL	58 184	36 464	32 372

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- une provision pour indemnités de fin de contrat, à verser aux gérants de stations-service du pôle Antilles, est inscrite au 31 décembre 2011 pour un montant de 1 448 milliers d'euros ;
- lors de la cession de IPEM en février 2006, Rubis et Vitogaz ont conservé le suivi et la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à IPEM et ses filiales. Une provision relative aux risques encourus figure au bilan au 31 décembre 2011 pour un montant de 1 251 milliers d'euros. Le montant plafonné de la garantie de passif IPEM est de 14 millions d'euros ;
- une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de personnaliser les actifs de ses nouvelles acquisitions est inscrite au 31 décembre 2011 pour un montant de 5 443 milliers d'euros dont 4 857 milliers d'euros liés aux acquisitions de la période ;
- la provision relative à un risque pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis, constituée au 31 décembre 2010 pour un montant de 2,8 millions d'euros, n'a enregistré aucune variation sur la période.

Les provisions pour renouvellement des immobilisations sont conformes à la norme IAS 16 :

- le Groupe a procédé à une estimation des coûts de dépollution et de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes. Rubis a appliqué les dispositions de l'interprétation IFRIC et a ainsi inclus dans le coût des immobilisations corporelles correspondantes le montant de la provision déterminée à la date de transition (1er janvier 2004) et ramené par actualisation financière à la date à laquelle l'obligation correspondante est née en l'espèce en 1995. Cet actif a été amorti rétrospectivement depuis cette date sur une durée de 15 à 40 ans selon les sites industriels et l'échéance probable des dépenses concernées. Dans le bilan au 31 décembre 2011, la provision destinée à couvrir ces coûts s'élève à 15 542 milliers d'euros dont 8 545 milliers d'euros liés aux entités acquises au cours de la période.

(en milliers d'euros)	Provisions au 31/12/2010	Entrée et sortie de périmètre	Dotations	Reprises		Provisions au 31/12/2011
				provisions utilisées	provisions non utilisées	
Provisions pour risques et charges	13 277	9 658	3 397	(2 716)		23 616
Provisions pour pensions et retraite	13 485	2 511	4 213	(1 183)		19 026
Provisions pour renouvellement d'immobilisations	9 702	8 835	1 706	(687)	(4 014)	15 542
TOTAL	36 464	21 004	9 316	(4 586)	(4 014)	58 184

4.12. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel concernent essentiellement les engagements de retraites et avantages similaires (avantages postérieurs à l'emploi) et les primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail (avantages à long terme – pôle Rubis Énergie uniquement).

Tous ces régimes sont comptabilisés conformément à la méthode décrite dans la note 2.19.

Le détail des provisions est le suivant :

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Provision pour retraite	13 478	9 795	9 196
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	4 666	2 913	2 310
Provision pour médailles du travail	882	778	574
TOTAL	19 026	13 486	12 080

La variation des provisions liées aux avantages au personnel se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Provisions au 1er janvier	13 486	**12 080**	**10 245**
Entrées de périmètre	2 392	100	0
Charge d'intérêt de la période	1 560	1 503	1 300
Coût des services rendus de la période	1 564	1 075	688
Rendement attendu des actifs de la période	(802)	(731)	(505)
Prestations payées sur la période	(898)	(214)	(352)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	1 593	(612)	779
Écarts de conversion	131	286	(75)
PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE	19 026	13 486	12 080

Avantages postérieurs à l'emploi

Les engagements postérieurs à l'emploi sont constitués :

- des engagements d'indemnités de départ à la retraite (France, Allemagne, Sénégal, Afrique du sud, Caraïbes et Bermudes) ;
- des engagements au titre d'un fonds de pension en Angleterre, ce régime ayant été fermé en novembre 2008 ;
- des primes des dispositifs de préretraite et congés de fin de carrière de la société SARA (située aux Antilles) ;
- des engagements de prise en charge par les sociétés localisées aux Bermudes de la couverture d'assurance maladie lors du départ à la retraite des salariés présents lors de l'acquisition de ces entités par le Groupe.

Au 31 décembre 2009, 2010 et 2011, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses	2011	2010	2009
Taux d'actualisation	de 0,74 % à 8,49 % (selon structure)	de 1,67 % à 5,63 % (selon structure)	de 4,25 % à 6,29 % (selon structure)
Taux d'inflation	1 % à 7,25 % (selon structure)	2 % à 3,20 % (selon structure)	2,15 % (3,20 % structure anglo-normande)
Taux de revalorisation des salaires	de 0,0 à 4,90 % (selon structure)	de 0,0 à 4,50 % (selon structure)	de 0,0 à 4,50 % (selon structure)
Taux de charges sociales	de 0 à 48 % (selon structure)	de 0 à 51,33 % (selon structure)	de 0 à 51,33 % (selon structure)
Proportion de départ volontaire	100 %	100 %	100 %
Âge de départ volontaire à la retraite	de 58 à 65 ans (selon structure)	de 58 à 65 ans (selon structure)	de 58 à 65 ans (selon structure)
Table de mortalité	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais TV 88-90 pour les salariés bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands Table de survie TB20 pour les salariés allemands Table de survie TGH-TGF05 pour les salariés du Guyana Table de survie SA85-9.0 pour les salariés de l'Afrique du Sud Table de survie 1998-2003 pour les salariés suisses Table de mortalité GAM 94 pour les salariés de la Barbade	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais TV 88-90 pour les salariés bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands Table de survie 1998-2003 pour les salariés suisses Table de mortalité 2001-2003 pour les salariés bulgares	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais et la SARA TV 88-90 pour les salariés bulgares et bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Le calcul de sensibilité de l'engagement du plan de couverture maladie, en vigueur aux Bermudes, à la variation d'un point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux (hypothèse centrale : 9.95 %) montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages du personnel dans les comptes du Groupe :

(en milliers d'euros)	Hypothèse 8,95 % (en 2011) diminution de 0,5 % par an de 2012 à 2019	Hypothèse 9,95 % (en 2011) diminution de 0,5 % par an de 2012 à 2019	Hypothèse 10,95 % (en 2011) diminution de 0,5 % par an de 2012 à 2019
Dette actuarielle 31/12/2011	**3 812**	**4 538**	**5 445**
Coût des services rendus	177	219	274
Charge d'intérêt	177	210	252
Prestations payées	(43)	(43)	(44)
DETTE ACTUARIELLE 31/12/2012	4 123	4 923	5 927

Détail des engagements

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Dette actuarielle des engagements non couverts par des actifs	16 667	11 596	10 170
Dette actuarielle des engagements couverts par des actifs	20 712	18 448	19 355
Valeur de marché des actifs de couverture	(25 150)	(19 815)	(18 019)
Déficit	12 229	**10 229**	**11 506**
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	5 915	**2 479**	
PROVISION CONSTITUÉE AU 31/12/2011	18 144	12 708	11 506

Évolution de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Dette actuarielle au 1er janvier	30 042	**29 526**	**24 939**
Coût des services rendus de la période	1 561	841	688
Charge d'intérêt de la période	1 528	1 476	1 300
Prestations payées sur la période	(1 379)	(669)	(737)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	2 664	(2 035)	2 705
Entrées de périmètre et variation de pourcentage d'intérêt *	2 319	79	0
Écarts de conversion	645	824	631
DETTE ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE	37 379	30 042	29 526

* *Principalement variation du pourcentage d'intérêt de la SARA.*

Évolution des actifs de couverture

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Actifs de couverture au 1er janvier	17 336	**18 019**	**14 997**
Entrées de périmètre	7 329		
Écart de conversion	528	567	1 076
Rendement attendu des fonds	802	731	478
Prestations payées	(502)	(467)	(385)
Écarts actuariels	(343)	965	1 103
Actifs de couverture au 31 décembre	25 150	**19 815**	**17 269**
Limitation des actifs	(5 915)	(2 479)	750
ACTIFS RECONNUS AU 31 DÉCEMBRE 2011	19 235	17 336	18 019

L'analyse géographique des avantages au personnel s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 0,74 % à 4,72 %	de 4,60 % à 5,90 %	de 4,60 % à 8,49 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	5 540	11 752	860
Provision pour médailles du travail	595	268	11

5. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

Chiffre d'affaires *(en milliers d'euros)*	31/12/2011		31/12/2010		31/12/2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	**1 275 235**	**100 %**	**832 850**	**100 %**	**476 293**	**100 %**
Rubis Terminal	170 114	13,34 %	179 190	21,52 %	102 032	21,42 %
Rubis Énergie Europe	401 944	31,52 %	329 992	39,62 %	103 814	21,80 %
Rubis Caraïbes	638 492	50,07 %	256 014	30,74 %	215 977	45,35 %
Rubis Énergie Afrique	64 685	5,07 %	67 654	8,12 %	54 470	11,43 %
Société mère						
Production vendue de biens et services	**847 736**	**100 %**	**616 931**	**100 %**	**475 652**	**100 %**
Rubis Terminal	115 860	13,67 %	107 563	17,44 %	87 391	18,37 %
Rubis Énergie Europe	366 873	43,28 %	327 613	53,10 %	245 781	51,67 %
Rubis Caraïbes	251 260	29,64 %	180 074	29,19 %	140 646	29,57 %
Rubis Énergie Afrique	113 744	13,42 %	1 680	0,27 %	1 835	0,39 %
Société mère			1	0,00 %	1	0,00 %
TOTAL	2 122 971	-	1 449 781	-	951 945	-

5.2. ACHATS CONSOMMÉS

Achats consommés *(en milliers d'euros)*	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Achat matières premières, fournitures et autres approvisionnements	318 715	239 071	142 199
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	(18 609)	(8 097)	1 470
Variation de stocks de marchandises	3 454	(13 368)	(6 431)
Production stockée	(2 535)	(5 709)	(605)
Autres achats	9 385	2 064	1 986
Achats de marchandises	1 320 273	863 398	503 261
Reprise de provisions des stocks de matières premières et marchandises	(2)	(47)	(51)
TOTAL	1 630 681	1 077 312	641 830

5.3. FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Salaires et traitements	68 719	53 508	51 161
Rémunération de la Gérance	2 109	2 078	2 062
Charges sociales	25 083	20 896	18 305
TOTAL	95 912	76 482	71 529

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31/12/2011
Cadres	273
Employés et ouvriers	910
Agents de maîtrise et techniciens	329
TOTAL	1 512

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2010	Entrées *	Sorties	31/12/2011
TOTAL	1 029	663	(165)	1 512

* *Dont entrées de périmètre 435.*

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2011
TOTAL	116

5.4. CHARGES EXTERNES

Charges externes *(en milliers d'euros)*	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Locations et charges locatives	13 064	10 710	9 156
Rémunérations intermédiaires et honoraires *	16 848	12 162	10 785
Autres services extérieurs	147 129	105 782	92 543
TOTAL	177 041	128 654	112 484

* *Concerne essentiellement Rubis Antilles Guyane et Vitogaz :*
- *rémunération des concessionnaires distributeurs de GPL ;*
- *primes versées aux indicateurs de nouveaux réservoirs ;*
- *commissions versées pour les stations-service GPL-carburant.*

5.5. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations incorporelles	1 558	646	1 568
Immobilisations corporelles	50 145	41 528	33 480
Actifs circulants	3 002	963	602
Risques et charges d'exploitation	(2 903)	(1 091)	(1 919)
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS	51 802	42 046	33 731

5.6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Autres produits et charges d'exploitation	4 833	**1 275**	**(571)**
Subventions d'exploitation	723	20	37
Produits divers de gestion courante	6 723	3 597	1 783
Autres produits d'exploitation	7 446	**3 617**	**1 820**
Charges diverses de gestion courante	2 613	2 342	2 391
Autres charges d'exploitation	2 613	**2 342**	**2 391**
TOTAL	4 833	1 275	(571)

5.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Résultat de cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 189	(763)	(1 217)
Frais d'acquisition stratégiques	(3 525)	(1 292)	
Autres charges et provisions	(2 200)	(1 836)	
Impact des regroupements d'entreprises et cession d'entreprises	6 250	4 619	
TOTAL AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	1 714	728	(1 217)

5.8. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Revenus des équivalents de trésorerie	537	1 393	1 516
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	530	276	192
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(13 009)	(8 439)	(9 235)
TOTAL	(11 942)	(6 770)	(7 528)

5.9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Pertes de change	(6 199)	(2 614)	(2 025)
Gains de change	3 070	5 004	1 736
Autres résultats financiers	1 078	769	944
TOTAL	(2 051)	3 159	655

5.10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

5.10.1 Charge d'impôt sur les résultats des sociétés françaises intégrées fiscalement

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Le taux de base de l'impôt en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

La loi de finances rectificative 2011 a instauré une contribution exceptionnelle de 5 % assise sur le montant de l'impôt sur les sociétés dû par les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros. Cette contribution est applicable aux exercices clos au 31 décembre 2011 et 2012.

En conséquence, le résultat de l'intégration fiscale française est taxé au taux de 36,10 %.

L'entité SARA Antilles est également soumise à la contribution exceptionnelle de 5 %.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 2.24.

La contribution additionnelle de 5 % applicable aux exercices 2011 et 2012 n'a pas eu d'impact significatif sur la position nette d'impôt différé.

5.10.2 Réconciliation entre l'impôt théorique calculé avec le taux d'impôt en vigueur en France et la charge d'impôt réelle

	31/12/2011		
(en milliers d'euros)	**Résultat**	**Impôt**	**Taux**
Résultat au taux normal	**108 025**	**(37 193)**	**34,43 %**
Effet géographique		8 423	(7,8) %
Impôt de distribution (quote-part F&C, RAS)		(1 325)	1,2 %
Contribution additionnelle France		(838)	0,8 %
Effet des changements de taux		(1 030)	1,0 %
Impôt sur augmentations capital		(377)	0,3 %
Divers autres		215	(0,2) %
Résultat avant impôts et SME	**108 025**	**(32 125)**	**29,74 %**
Résultat des sociétés mises en équivalence	(1)		
Résultat avant impôts	**108 024**	**(32 125)**	**29,74 %**

Le taux d'impôt en vigueur en France a été maintenu à 34,43 %, la contribution additionnelle étant limitée aux exercices 2011 et 2012.

5.11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont calculés comme suit :

- le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ;
- le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéfices.

Sont présentés, ci-dessous, les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

(en milliers d'euros)	**31/12/2011**	**31/12/2010 ***	**31/12/2009 ***
Résultat par action			
Résultat net consolidé part du Groupe	71 756	56 388	47 212
Résultat net consolidé part du Groupe des activités poursuivies	71 756	56 388	47 212
Effet résultat des stock-options	600	622	853
Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options	72 356	57 010	48 065
Nombre d'actions à l'ouverture	28 139 150	21 643 488	20 592 538
PEE	23 854	47 612	51 286
Ligne de capital et *PACEO*	650 388	1 072 480	0
Droit préférentiel de souscription	200 083	3 970 554	0
Dividende en actions	516 277	1 020 812	992 064
Actions gratuites	115 061	111 320	192 234
Nombre moyen de stocks-options	1 016 743	1 415 724	1 022 048
Nombre moyen d'actions (y.c. stock-options)	30 661 556	24 346 280	22 246 314
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION *(en euros)*	2,36	2,34	2,16
RÉSULTAT NON DILUÉ PAR ACTION *(en euros)*	2,43	2,47	2,24

* *Après division de la valeur nominale par deux.*

5.12. DIVIDENDES VOTÉS ET PROPOSÉS

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires tel que le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 67 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué *(en euros)*	Total des sommes nettes distribuées *(en euros)*
AGM 30/05/2001	2000	5 250 168	1,24	6 510 208
AGO 31/05/2002	2001	6 072 216	1,30	7 893 880
AGM 04/06/2003	2002	6 326 582	1,37	8 667 417
AGM 03/06/2004	2003	6 586 911	1,42	9 353 413
AGM 08/06/2005	2004	6 847 306	1,50	10 270 959
AGO 13/06/2006	2005	8 450 594	1,90	16 056 129
AGO 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45	24 332 287
AGO 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65	27 282 463
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85	31 471 384
AGO 09/06/2011	2010	14 534 985	3,05	44 331 704

6. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les associés-gérants) (cf. note 2.5).

6.1. INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

6.1.1 Résultat opérationnel par secteur d'activité

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2011, 2010 et 2009. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

31 décembre 2011 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	285 974	1 836 998			2 122 971
Chiffre d'affaires inter-secteurs			4 253	(4 253)	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	285 974	1 836 998	4 253	(4 253)	2 122 971

31 décembre 2010 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	286 753	1 163 027	1		1 449 781
Chiffre d'affaires inter-secteurs			4 023	(4 023)	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	286 753	1 163 027	4 024	(4 023)	1 449 781

31 décembre 2009 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	189 423	762 521	1		951 945
Chiffre d'affaires inter-secteurs		1	3 960	(3 961)	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	189 423	762 522	3 961	(3 961)	951 945

6.1.2 Éléments du bilan par secteur d'activité

31 décembre 2011 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	340 739	741 145	823		1 082 707
Titres de participation		17 537	461 877	(475 730)	3 684
Titres mis en équivalence		18 323			18 323
Actifs d'impôt différé	1 532	10 127	(4 667)		6 992
Actifs sectoriels	75 902	436 787	273 239	(140 622)	645 306
Actif total	**418 173**	**1 223 919**	**731 272**	**(616 352)**	**1 757 012**
Capitaux propres consolidés	189 272	419 508	724 264	(475 730)	857 314
Dettes financières	93 189	389 040	1 497		483 726
Passif d'impôt différé	6 924	19 134	1 329		27 387
Passifs sectoriels	128 788	396 237	4 183	(140 622)	388 586
Passif total	**418 173**	**1 223 919**	**731 272**	**(616 352)**	**1 757 012**
Emprunts et dettes financières	93 189	389 040	1 497		483 726
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 836	88 588	132 348		231 772
Dette financière nette	**82 353**	**300 452**	**(130 851)**		**251 954**
Investissements	**46 878**	**46 318**	**119**		**93 315**

31 décembre 2010 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	310 157	562 014	1 591		873 762
Titres de participation		49 633	332 724	(346 650)	35 707
Titres mis en équivalence		18 327			18 327
Actifs d'impôt différé	789	5 213			6 002
Actifs sectoriels	80 512	259 662	316 695	(182 727)	474 142
Actif total	**391 458**	**894 849**	**651 010**	**(529 377)**	**1 407 940**
Capitaux propres consolidés	135 511	304 597	638 938	(346 650)	732 396
Dettes financières	132 063	195 821	3 415		331 299
Passif d'impôt différé	6 522	16 928	3 893		27 343
Passifs sectoriels	117 362	377 503	4 764	(182 727)	316 902
Passif total	**391 458**	**894 849**	**651 010**	**(529 377)**	**1 407 940**
Emprunts et dettes financières	132 063	195 821	3 415		331 299
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 202	30 003	134 391		181 596
Dette financière nette	**114 861**	**165 818**	**(130 976)**		**149 703**
Investissements	**54 433**	**61 200**	**189**		**115 822**

31 décembre 2009 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	259 445	461 786	3 707		724 938
Titres de participation		14 778	333 836	(343 866)	4 748
Titres mis en équivalence		18 328			18 328
Actifs d'impôt différé	761	3 211			3 972
Actifs sectoriels	57 762	191 289	91 014	(34 811)	305 254
Actif total	**317 968**	**689 392**	**428 557**	**(378 677)**	**1 057 240**
Capitaux propres consolidés	142 274	289 607	417 315	(343 866)	505 330
Dettes financières	109 265	168 865	2 270		280 400
Passif d'impôt différé	6 794	17 963	3 902		28 659
Passifs sectoriels	59 635	212 957	5 070	(34 811)	242 851
Passif total	**317 968**	**689 392**	**428 557**	**(378 677)**	**1 057 240**
Emprunts et dettes financières	109 265	168 865	2 270		280 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 198	29 536	55 580		99 314
Dette financière nette	**95 067**	**139 329**	**(53 310)**		**181 086**
Investissements	**51 083**	**37 521**	**216**		**88 820**

6.1.3 Autres informations par secteur d'activité

31 décembre 2011 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(5 216)	(10 345)	110	3 510	(11 942)
Charge d'impôt	(15 160)	(16 562)	(403)		(32 125)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(1)			(1)
Résultat brut d'exploitation	**67 863**	**106 820**	**(8 983)**		**165 700**
Résultat opérationnel courant	**51 884**	**77 450**	**(9 030)**		**120 304**
Résultat opérationnel	**51 767**	**79 286**	**(9 035)**		**122 018**
Résultat net généré par les activités poursuivies	**31 608**	**50 059**	**(5 768)**		**75 899**

31 décembre 2010 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(3 863)	(4 858)	1 186	765	(6 770)
Charge d'impôt	(14 127)	(10 391)	534		(23 984)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(2)			(2)
Résultat brut d'exploitation	**62 435**	**72 996**	**(8 303)**		**127 128**
Résultat opérationnel courant	**48 076**	**47 366**	**(8 320)**		**87 122**
Résultat opérationnel	**48 583**	**47 616**	**(8 349)**		**87 850**
Résultat net généré par les activités poursuivies	**30 514**	**35 586**	**(5 849)**		**60 251**

31 décembre 2009 *(en milliers d'euros)*	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(4 020)	(5 108)	1 100	500	(7 528)
Charge d'impôt	(11 076)	(8 046)	(624)		(19 746)
QP du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(3)			(3)
Résultat brut d'exploitation	**49 822**	**69 459**	**(7 529)**		**111 752**
Résultat opérationnel courant	**37 766**	**45 387**	**(5 438)**		**77 715**
Résultat opérationnel	**37 834**	**44 104**	**(5 435)**	(5)	**76 498**
Résultat net généré par les activités poursuivies	**23 658**	**30 690**	**(4 469)**		**49 879**

6.2. INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(après élimination des opérations entre secteurs)

31 décembre 2011 *(en milliers d'euros)*	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	1 054 790	889 752	178 429	2 122 971
Résultat brut d'exploitation	94 297	49 169	22 232	165 699
Résultat opérationnel courant	63 797	39 538	16 968	120 304
Résultat opérationnel	66 487	38 548	16 982	122 018
Investissements	72 202	12 078	9 035	93 315

31 décembre 2010 *(en milliers d'euros)*	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	944 359	436 088	69 334	1 449 781
Résultat brut d'exploitation	83 946	30 059	13 123	127 128
Résultat opérationnel courant	57 834	18 236	11 052	87 122
Résultat opérationnel	61 927	17 301	8 622	87 850
Investissements	100 747	12 113	2 960	115 820

31 décembre 2009 *(en milliers d'euros)*	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	539 018	356 623	56 304	951 945
Résultat brut d'exploitation	70 476	28 010	13 266	111 752
Résultat opérationnel courant	50 929	16 084	10 702	77 715
Résultat opérationnel	50 239	15 538	10 721	76 498
Investissements	77 206	9 861	1 753	88 820

31 décembre 2011 *(en milliers d'euros)*	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	340 461	242 957	61 888	645 306
Titres mis en équivalence	18 323			18 323
Titres de participation	754	2 930		3 684
Actifs immobilisés	720 536	284 094	78 077	1 082 707
Actifs d'impôt différé	1 484	4 630	878	6 992
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 081 558	534 611	140 843	1 757 012

31 décembre 2010 *(en milliers d'euros)*	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	353 022	85 812	35 308	474 142
Titres mis en équivalence	18 327			18 327
Titres de participation	32 799	2 908		35 707
Actifs immobilisés	693 741	151 481	28 541	873 763
Actifs d'impôt différé	5 164	63	774	6 001
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 103 053	240 264	64 623	1 407 940

31 décembre 2009 *(en milliers d'euros)*	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	192 466	86 084	26 704	305 254
Titres mis en équivalence	18 328			18 328
Titres de participation	1 840	2 908		4 748
Actifs immobilisés	596 518	100 652	27 768	724 938
Actifs d'impôt différé	2 960	51	961	3 972
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	812 112	189 695	55 433	1 057 240

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Dettes garanties par des sûretés réelles	138 345	**82 261**	**175 557**
Engagements donnés	100 127	**57 292**	**69 119**
Avals et cautions	81 035	32 621	51 621
Plafond des garanties de passif	14 000	14 000	14 000
Hypothèques et nantissements	1 397	1 392	1 372
Autres	3 695	9 279	2 126
Engagements reçus	481 756	**402 563**	**247 921**
Lignes de crédit confirmées	473 813	395 190	245 058
Avals et cautions	5 709	2 487	2 368
Effets escomptés non échus	163	1 115	
Autres	2 071	3 771	495

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor,* tunnel) à hauteur de 264,7 millions d'euros, sur un total de 360,3 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2011, représentant 73 % de ce montant.

7.2. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Obligations contractuelles au 31 décembre 2011 *(en milliers d'euros)*	**Total**	**Paiements dus par période**		
		Moins d'un an	**Entre 2 et 5 ans**	**À plus de 5 ans**
Dettes à long terme	399 578	96 240	292 110	11 228
Obligations en matière de location-financement	578	353	204	21
Contrats de location simple	10 219	2 307	5 386	2 526
Obligations d'achats irrévocables *	166 978	166 903	75	
Autres obligations à long terme	2 585	375	1 050	1 160
TOTAL	579 938	266 178	298 825	14 935

* *Concerne principalement les acquisitions d'activités en cours de finalisation décrites en partie 3 « Périmètre de consolidation ».*

Les engagements commerciaux pris par le Groupe ne sont pas significatifs.

7.3. PARTIES LIÉES

7.3.1 Transactions avec les co-entreprises (au 31 décembre 2011)

(en milliers d'euros)	**Actifs**	**Passifs**	**Chiffre d'affaires**	**Charges externes**	**Charges d'intérêts**
Co-entreprises					
Stocabu	177	215	1 752	423	
Sigalnor	156	16	1 525	350	
SARA	14 094	14 305	139 752	47 489	
ITC Rubis Terminal Antwerp		44 784			959
TOTAL (À 100 %)	14 427	59 320	143 029	48 262	959

7.3.2 Rémunération des dirigeants

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour la période à 2 327 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 109 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants) que celle due au titre des fonctions de direction dans les filiales (soit 218 milliers d'euros bruts). Le montant des jetons de présence revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 104 milliers d'euros pour l'exercice 2011.

7.3.3 Droits des associés commandités sur les résultats de la Société

La rémunération des associés commandités relève de l'article 56 des statuts. Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social, un dividende calculé en fonction de la performance boursière globale des actions de Rubis. Aucune rémunération n'est due pour 2011.

7.3.4 Informations relatives aux entreprises associées

(en milliers d'euros)	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Charges externes
Norgal				
Montant pris à 100 %	**327**	**4 802**	**906**	**364**

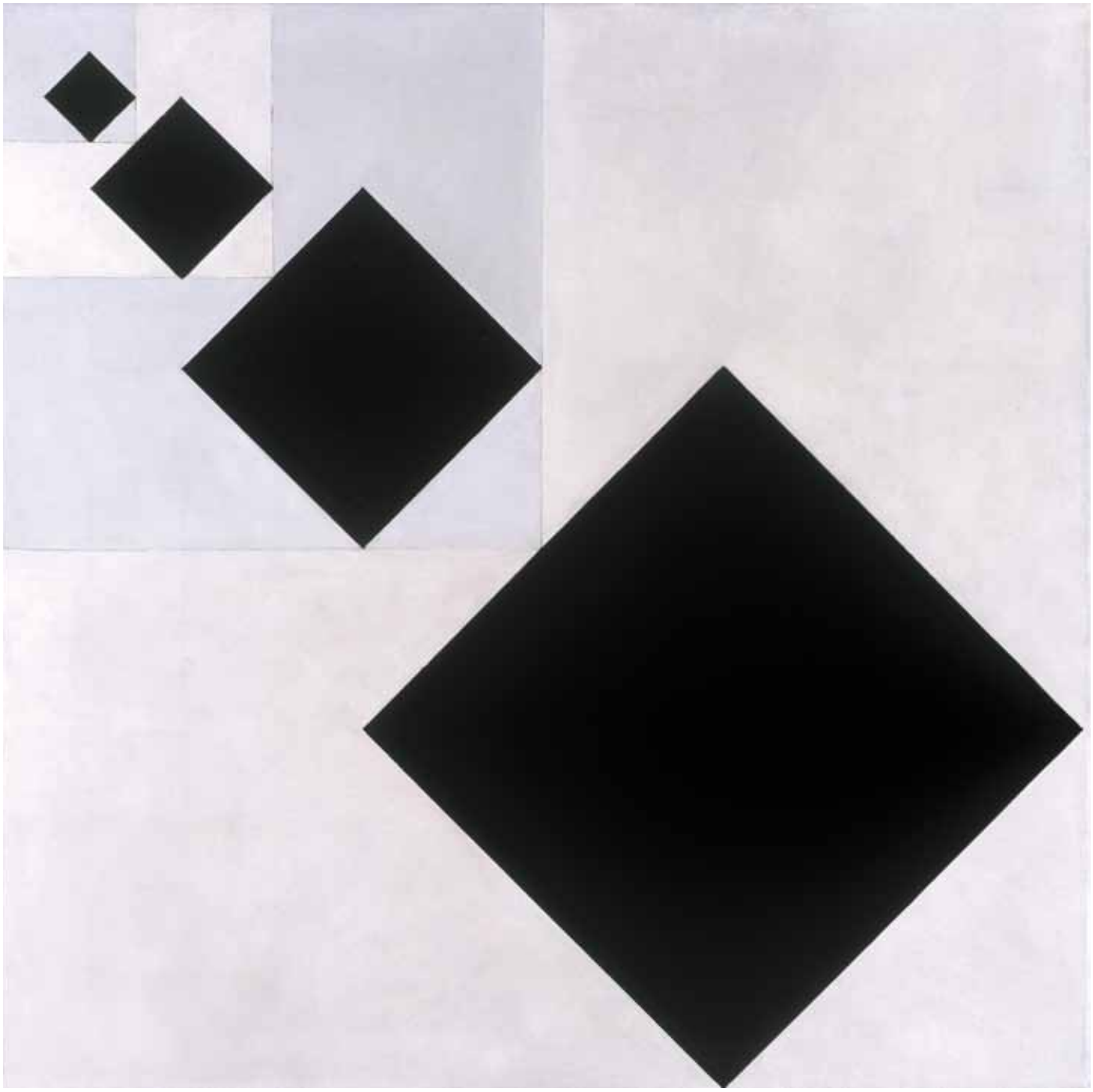

COMPOSITION ARITHMÉTIQUE
THEO VAN DOESBURG
1930
Huile sur toile
Dimensions : 1,01 x 1,01 m
KUNSTMUSEUM, WINTHERTUR
Prêt permanent d'une collection privée 2001

10.2. COMPTES SOCIAUX 2011, ANNEXE ET AUTRES INFORMATIONS

10.2.1	Bilan social au 31 décembre	174
10.2.2	Compte de résultat au 31 décembre	175
10.2.3	Tableau de flux de trésorerie	176
10.2.4	Annexe des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre	177
10.2.5	Tableau des filiales et participations	183
10.2.6	Propriétés immobilières, usines et équipements	183
10.2.7	Inventaires des valeurs mobilières	186
10.2.8	Résultats financiers de Rubis au cours des cinq derniers exercices	187
10.2.9	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leur réseaux	188
10.2.10	Nantissements d'actifs	190
10.2.11	Nantissements d'actions des filiales nanties	192

“ Symbole
des revendications
de l'art concret :
un effort pour
la clarté absolue ”

10.2 COMPTES SOCIAUX 2011, ANNEXE ET AUTRES INFORMATIONS

BILAN SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements ou provisions	Net 2011	Net 2010	Net 2009
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles et corporelles		1 288	539	749	714	593
Participation et titres relevant du régime des plus-values à long terme	3.1	461 920		461 920	332 767	333 879
Autres immobilisations financières	3.2	599		599	745	464
Total (I)		**463 807**	**539**	463 268	**334 226**	**334 936**
Actif circulant						
Autres créances	3.4	140 685		140 685	182 724	35 987
Valeurs mobilières de placement	3.3	66 553	434	66 119	133 617	57 091
Disponibilités		65 912		65 912	448	256
Charges constatées d'avance		111		111	129	119
Total (II)		**273 261**	**434**	272 827	**316 918**	**93 453**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		737 068	973	736 095	651 144	428 389

PASSIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2011	2010	2009
Capitaux propres				
Capital social		76 012	70 348	54 109
Primes d'émission		477 676	403 506	225 226
Réserve légale		7 601	7 035	5 411
Réserve indisponible		1 763	1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626	94 626
Report à nouveau		17 412	5 405	13 167
Bénéfice de l'exercice		57 107	62 020	28 462
Total (I)	**3.5**	732 197	**644 703**	**422 764**
Provisions pour risques et charges (II)	**3.6**	1 038	**1 053**	**1 127**
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.7	162	2 080	2 028
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.7	89	1 589	620
Dettes fiscales et sociales	3.7	2 463	1 665	1 851
Autres dettes	3.7	146	54	
Total (III)		2 860	**5 388**	**4 499**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		736 095	651 144	428 389

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2011	2010	2009
Produits d'exploitation				
Prestations de services		4 085	4 028	3 964
Autres produits		46		
Chiffre d'affaires net		4 131	**4 028**	**3 964**
Autres achats et charges externes		3 344	2 473	2 302
Impôts, taxes et versements assimilés		165	117	185
Frais de personnel		1 897	1 827	1 531
Dotations aux amortissements sur immobilisations		78	62	47
Dotations et reprises de provisions sur actif circulant				
Dotations et reprises de provisions pour litiges	4.1	(14)	(26)	(2 270)
Autres charges		2 214	2 165	2 148
Excédent brut d'exploitation		(1 275)	**(389)**	**(54)**
Résultat d'exploitation		(3 553)	**(2 590)**	**21**
Produits financiers de participation		55 226	58 317	26 288
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		761	1 450	1 334
Autres intérêts		3 948	760	490
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		318	267	180
Dotations aux provisions financières		(434)		(11)
Reprises de provisions financières			49	14
Intérêts et charges assimilées		(921)	(620)	(426)
Résultat financier		58 898	**60 223**	**27 870**
Résultat courant avant impôts		55 345	**57 633**	**27 891**
Résultat exceptionnel	**4.2**	65	**3 863**	
(Charge)/Produit d'impôt sur les bénéfices	**4.3**	1 697	**524**	**571**
RÉSULTAT NET TOTAL		57 107	62 020	28 462

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2011	2010	2009
Activité opérationnelle			
Résultat de l'exercice	57 107	62 020	28 462
Amortissements et provisions	498	(85)	(2 226)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	5	(3 863)	
Capacité d'auto-financement (a)	57 610	**58 072**	**26 236**
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement d'exploitation (b) :	41 447	(146 147)	(11 655)
- Créances d'exploitation	42 057	(146 985)	(8 079)
- Dettes d'exploitation	(610)	838	(3 576)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (a + b) (I)	99 057	**(88 075)**	**14 581**
Activité investissement			
- Cession des titres Lasfargaz [1]		4 995	
Acquisitions de participations de l'exercice en cours :			
- branche stockage [2]	(56 653)		
- branche butane propane française [3]	(72 500)		
Autres	28	(173)	103
Trésorerie affectée aux investissements (II)	(129 125)	**4 822**	**103**
***Cash-flow* généré par l'activité (I) + (II)**	(30 068)	**(83 253)**	**14 684**
Financement			
Augmentation (diminution) des dettes financières	(1 918)	52	(2 515)
Augmentation des capitaux propres	80 400	196 143	21 343
Dividende mis en paiement	(50 014)	(36 224)	(27 282)
Trésorerie résultant du financement (III)	28 468	**159 971**	**(8 454)**
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE (I) + (II) + (III)	(1 600)	76 718	6 230
Trésorerie disponible au début de la période	134 065	57 347	51 117
Variation globale de la trésorerie	(1 600)	76 718	6 230
Trésorerie disponible à la fin de la période	132 465	134 065	57 347
Dettes financières	(162)	(2 080)	(2 028)
Trésorerie nette de dettes financières à la fin de la période	132 303	131 985	55 319

(1) Reclassement interne au Groupe.
(2) Augmentation du capital de Rubis Terminal.
(3) Augmentation du capital de Vitogaz.

ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE

Sommaire des notes

1. Présentation de la Société 177
2. Règles et méthodes comptables 177
3. Notes relatives à certains postes du bilan 178
4. Notes relatives à certains postes du compte de résultat 182
5. Autres informations 182

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité Rubis Terminal, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal (anciennement Compagnie Parisienne des Asphaltes) et les sociétés que celle-ci détient dans le stockage de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agro-alimentaires ;
- l'activité Rubis Énergie, négoce et distribution de Gaz de Pétrole Liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2011 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels de la société Rubis sont présentés en euros.

Cette présentation des comptes appelle, en outre, les précisions suivantes :

2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le plan suivant :

	Durée	Mode
- Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans	Linéaire
- Agencements et installations	4 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de bureau	4 à 5 ans	Linéaire
- Mobilier	4 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de transport	5 ans	Linéaire

2.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

2.3. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode "premier entré - premier sorti".

À la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- pour les titres cotés, ou titres d'OPCVM à la valeur du marché ;
- pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

2.4. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est de 75 milliers d'euros, charges sociales comprises. L'évaluation a été réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées.

2.5. CHIFFRE D'AFFAIRES

Il est constitué par les redevances de gestion perçues des filiales.

2.6. CALCUL DE L'IMPÔT

La ventilation de la charge d'impôt se fait entre impôt sur résultat courant et impôt sur résultat exceptionnel.

3. NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2011	Valeur nette au 31 décembre 2010	Valeur nette au 31 décembre 2009
Titres de participations	461 920	332 767	333 879
Provisions sur titres			
TOTAL	461 920	332 767	333 879

L'augmentation du montant des titres de participation en 2011, soit 129 153 milliers d'euros, est liée aux augmentations de capital intervenues dans les filiales Rubis Terminal (56 653 milliers d'euros) et Vitogaz (72 500 milliers d'euros).

3.2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux actions propres et aux dépôts versés.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 juin 2007 a autorisé le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres actions, en vue d'assurer la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

Au 31 décembre 2011, Rubis possède 13 118 actions Rubis pour un prix d'achat de 524 milliers d'euros. Ce montant figure en « autres immobilisations financières » pour une valeur nette de 524 milliers d'euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

3.3. PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2011, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 66 553 milliers d'euros en valeur brute et 66 119 milliers d'euros en valeur nette :

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2011	Valeur de marché au 31/12/2011 *	Valeur brute au 31/12/2010	Valeur brute au 31/12/2009
Sicav	17 930	17 930	78 499	1 711
Actions	2	2	2	2
Titres de créances négociables			10 650	10 415
Fonds communs de placement	36 567	36 134	33 129	34 786
Intérêts à recevoir sur Fonds communs de placement	12 054	12 054	11 161	9 940
Intérêts à recevoir sur Titres de créances négociables			176	237
TOTAL	66 553	66 120	133 617	57 091

* *Valeur de marché définitive au 31 décembre 2011.*

Les placements en Fonds communs de placement ont fait l'objet d'une dépréciation de 434 milliers d'euros correspondant à l'écart entre leur valeur d'acquisition et leur valeur de marché au 31 décembre 2011.

Les éléments présentés en titres de créances négociables au cours des arrêtés précédents répondent à la définition de comptes à terme. Ils ont par conséquent été reclassés en disponibilités.

3.4. CRÉANCES

3.4.1 État des échéances

(en milliers d'euros)	À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Autres créances	140 685	-	-

3.4.2 Les autres créances d'un montant de 140 685 milliers d'euros sont essentiellement constituées de créances sur le Trésor Public français et de créances intragroupes :

- 139 868 milliers d'euros de créances intragroupes ;
- 697 milliers d'euros de créances sur le Trésor Public français ;
- 120 milliers d'euros de créances diverses.

Les crédits d'impôt à recevoir du Trésor italien, soit 645 milliers d'euros au 31 décembre 2010, ont été encaissés au cours de l'année 2011.

3.5. CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux propres au début de l'exercice	644 703	422 764	400 240
Augmentation de capital	5 664	16 239	2 628
Augmentation de la prime d'émission	74 170	178 280	18 453
Dotation à la réserve légale imputée sur la prime d'émission	566	1 624	263
Distribution de dividende	(44 331)	(31 472)	(27 282)
Rémunération des associés commandités	(5 682)	(4 752)	0
Résultat de l'exercice	57 107	62 020	28 462
Capitaux propres à la fin de l'exercice	732 197	644 703	422 764

En date du 8 juillet 2011, le Collège de la Gérance a divisé par deux la valeur nominale de chaque action, la ramenant de 5 euros à 2,50 euros. Au 31 décembre 2011, le capital social est composé de 30 404 825 actions entièrement libérées (14 069 575 au 31 décembre 2010) de 2,50 euros chacune et s'élève à 76 012 milliers d'euros.

Les opérations décrites ci-après ont été réalisées avant la division par deux de la valeur nominale :

Les souscriptions à une opération d'épargne salariale (PEE) ont donné lieu à une augmentation de capital de 20 064 actions nouvelles dont 100 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 1 296 milliers d'euros à la prime d'émission, soit 64,59 euros par action. Un montant de 17 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'option exercée par les associés commandités et certains actionnaires pour le paiement de leur dividende en actions a donné lieu à une augmentation de capital de 528 011 actions nouvelles dont 2 640 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 35 757 milliers d'euros à la prime d'émission soit 67,72 euros par action. Un montant de 168 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à cette augmentation de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, 2 496 actions gratuites ont été attribuées définitivement au prix du nominal de l'action Rubis, soit 5 euros par action. Cette attribution a donné lieu à une augmentation de capital de 12 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale par prélèvement sur la prime d'émission.

Le Collège de la Gérance constate que, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, 1 590 options ont été levées pour un prix de souscription de 31,76 euros par action, soit un montant global de 51 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 1 590 actions nouvelles dont 8 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 43 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 26,76 euros par action.

Le Collège de la Gérance constate que, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, 137 064 options ont été levées pour un prix de souscription de 49,95 euros par action, soit un montant global de 6 846 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 137 064 actions nouvelles dont 685 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 6 161 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 44,95 euros par action.

L'opération décrite ci-après a été réalisée après division par deux de la valeur nominale :

Le Collège de la Gérance constate que, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2011, 17 225 options ont été levées pour un prix de souscription de 24,97 euros par action, soit un montant global de 430 milliers d'euros. Chaque levée d'option a entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions et a donné lieu à une augmentation de capital de 17 225 actions nouvelles dont 43 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 2,50 euros par action et 387 milliers d'euros correspondant à la prime d'émission soit 22,47 euros par action.

Un montant de 9 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés aux augmentations de capital sur options levées, a été imputé sur la prime d'émission.

Les opérations décrites ci-après ont été réalisées avant la division par deux de la valeur nominale :

Rubis a mis en place, le 18 janvier 2010, avec Calyon, une convention de « ligne de capital » lui garantissant des augmentations de capital successives dont le montant cumulé sera inférieur à 10 % du capital social, à un prix de souscription faisant ressortir, au moment de chaque émission, un décote de 8 % par rapport au cours moyen pondéré des 3 jours de bourse précédant sa fixation. La mise en place de cette convention a donné lieu aux augmentations de capital suivantes :

- 60 000 actions nouvelles dont 300 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 4 609 milliers d'euros à la prime d'émission soit 76,82 euros par action ;
- 60 000 actions nouvelles dont 300 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 4 466 milliers d'euros à la prime d'émission soit 74,44 euros par action ;
- 40 000 actions nouvelles dont 200 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 2 916 milliers d'euros à la prime d'émission soit 72,90 euros par action ;
- 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 507 milliers d'euros à la prime d'émission soit 70,13 euros par action ;

- 80 000 actions nouvelles dont 400 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 5 836 milliers d'euros à la prime d'émission soit 72,95 euros par action ;
- 50 000 actions nouvelles dont 250 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 3 571 milliers d'euros à la prime d'émission soit 71,42 euros par action ;
- 70 000 actions nouvelles dont 350 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 5 euros par action et 5 051 milliers d'euros à la prime d'émission soit 72,15 euros par action.

Un montant de 182 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à ces augmentations de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

L'opération décrite ci-après a été réalisée après division par deux de la valeur nominale :

En juillet 2011, au terme de ce premier programme, le Collège de la Gérance a procédé à la signature avec la Société Générale d'une nouvelle ligne de capital dans la limite autorisée de 1 652 000 actions. Ce programme, signé pour 24 mois, prévoit un prix de souscription basé sur le cours de bourse du moment diminué d'une décote de 5 %. Ainsi, 1 652 000 bons autonomes de souscription d'actions ont été émis, par augmentation de la prime d'émission, pour un montant de 2 milliers d'euros et intégralement remis à la Société Générale. Sur le second semestre 2011, cette convention a donné lieu à l'augmentation de capital suivante :

- 50 000 actions nouvelles dont 125 milliers d'euros correspondant à la valeur nominale soit 2,50 euros par action et 1 816 milliers d'euros à la prime d'émission soit 36,31 euros par action.

Un montant de 291 milliers d'euros net d'impôt, relatif aux frais liés à ces augmentations de capital, a été imputé sur la prime d'émission.

Un montant de 566 milliers d'euros a été imputé sur la prime d'émission pour doter la réserve légale.

Au 31 décembre 2011, Rubis possédait 13 118 actions d'auto-contrôle.

Les modalités des plans d'option de souscription d'actions et d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2011 sont illustrées dans les tableaux ci-après. Les informations sont présentées avant et après modification du nominal :

Options de souscription d'actions au 30 juin 2011 (avant division du nominal par deux)

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice *(en euros)*	Nombre d'options caduques ou annulées au 31/12/2011	Nombre d'options exercées au 30/06/2011 avant division du nominal par deux	Nombre d'options attribuées en 2011 avant division du nominal par deux	Nombre d'options non exercées au 30/06/2011 avant division du nominal par deux
19 janvier 2004	25 725	26,85		13 635		12 090
29 juillet 2004	3 284	31,76		1 590		1 694
12 juillet 2005	4 297	44,83		2 107		2 190
27 juillet 2006	315 664	49,95	21 371	264 977		29 316
29 août 2007	4 157	56,15				4 157
12 février 2008	12 366	50,90				12 366
4 juin 2008	5 196	54,91				5 196
22 juillet 2009	374 088	48,12				374 088
28 avril 2011		79,04			38 900	38 900
TOTAL	744 777		21 371	282 309	38 900	479 997

Options de souscription d'actions au 31 décembre 2011 (après division du nominal par deux)

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options non exercées avant division du nominal par deux en juillet 2011	Nombre d'options attribuées suite à la division du nominal par deux en juillet 2011	Prix d'exercice *(en euros)* après division du nominal par deux en juillet 2011	Nombre d'options exercées après division du nominal par deux	Nombre d'options non exercées au 31/12/2011
19 janvier 2004	12 090	12 090	13,42		24 180
29 juillet 2004	1 694	1 694	15,88		3 388
12 juillet 2005	2 190	2 190	22,41		4 380
27 juillet 2006	29 316	29 316	24,97	17 225	41 407
29 août 2007	4 157	4 157	28,07		8 314
12 février 2008	12 366	12 366	25,45		24 732
4 juin 2008	5 196	5 196	27,45		10 392
22 juillet 2009	374 088	374 088	24,06		748 176
28 avril 2011	38 900	38 900	39,52		77 800
TOTAL	479 997	479 997		17 225	942 769

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a décidé de décaler d'un an l'ouverture des périodes d'exercice des options des Plans du 27 juillet 2006, du 29 août 2007 et du 4 juin 2008.

	Options en circulation			Options exerçables	
Date du Collège de la Gérance	**Nombre d'options**	**Date limite d'exercice**	**Prix d'exercice après division du nominal par deux en juillet 2011** *(en euros)*	**Nombre d'options**	**Prix d'exercice après division du nominal par deux en juillet 2011** *(en euros)*
19 janvier 2004	24 180	18/01/2014	13,42	24 180	13,42
29 juillet 2004	3 388	28/07/2014	15,88	3 388	15,88
12 juillet 2005	4 380	11/07/2015	22,41	4 380	22,41
27 juillet 2006	41 407	26/07/2012	24,97	41 407	24,97
29 août 2007	8 314	28/08/2013	28,07	8 314	28,07
12 février 2008	24 732	11/02/2013	25,45	24 732	25,45
4 juin 2008	10 392	03/06/2014	27,45		
22 juillet 2009	748 176	21/07/2014	24,06		
28 avril 2011	77 800	27/04/2016	39,52		
TOTAL	942 769			106 401	

Actions gratuites

Date du Collège de la Gérance	**Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées avant division du nominal par deux**	**Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées après division du nominal par deux**	**Nombre d'actions caduques ou annulées au 31 décembre 2011**
22 juillet 2009	53 164	106 328	
28 avril 2011	5 600	11 200	
TOTAL	58 764	117 528	

3.6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision couvrant l'appréciation de risques dans le cadre de litiges liés à la cession, en 2006, des titres de la société IPEM, est inscrite au bilan au 31 décembre 2011 pour un montant de 1 038 milliers d'euros.

3.7. CHARGES À PAYER

Les charges à payer s'élèvent à 724 milliers d'euros dont 20 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 121 milliers d'euros les intérêts courus et 583 milliers d'euros les dettes fiscales et sociales. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation et de charges financières.

Toutes les dettes inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs qui figurent au bilan pour un montant de 69 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à 3 mois.

3.8. ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)	
Créances	139 868
Dettes	140
Produits de participations	55 226
Produits financiers et charges financières nets	3 503

4. NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS POUR LITIGES

Les dotations et reprises de provisions pour litiges correspondent pour la totalité à la reprise partielle de la provision pour risques, relative au suivi et à la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à IPEM, filiale italienne de Rubis cédée en 2006.

4.2. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel, soit 65 milliers d'euros, correspond essentiellement aux intérêts de retard versés par l'État italien lors du remboursement des crédits d'impôt (voir note 3.4 créances).

4.3. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)	Assiette	Taux	Impôt brut d'impôt	Crédit	Impôt net
IS sur résultat courant au taux de droit commun	2 235	36,10 %	807	(214)	593
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	1 045	36,10 %	377	-	377
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale			(2 667)	-	(2 667)

Rubis bénéficie du régime fiscal des sociétés mères et filiales, qui prévoit l'exonération des dividendes versés par les filiales, dans les conditions prévues par la loi de finances pour 2001.

À compter du 1er janvier 2001, Rubis a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec sa filiale Rubis Terminal. À compter du 1er janvier 2006, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir la filiale de Rubis, Vitogaz ainsi que ses filiales Rubis Antilles Guyane, SIGL, HP Trading, Sicogaz et Starogaz. À compter du 1er janvier 2011, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir les filiales de Vitogaz, Frangaz et Vito Corse.

Dans le cadre de ces conventions, chaque société calcule son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS.

Rubis est la société mère du groupe d'intégration fiscale.

La convention de répartition de l'impôt est la suivante :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale ;
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont constatées en résultat par la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

4.4. ACCROISSEMENT ET ALLÉGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

Conformément à la loi de finances rectificative pour 2004, les réserves spéciales des plus-values à long terme existant avant le 1er janvier 2004, ont perdu leur statut particulier : elles cessent d'être incorporables au capital ou de pouvoir servir à apurer des pertes.

Les sociétés étaient tenues de les libérer durant l'année 2005 contre le paiement d'une taxe exceptionnelle de 2,5 % tenant lieu de complément d'impôt sur les sociétés jusqu'à présent. Cette taxe s'élevait pour Rubis à 2 403 milliers d'euros, à la place d'un impôt complémentaire qui aurait dû être supporté pour 15 513 milliers d'euros en cas de distribution de ses réserves spéciales avant la parution de la loi de finances rectificative pour 2004.

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2011 est de 11 personnes.

5.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

Engagements donnés *(en milliers d'euros)*	Filiale	Sous-filiale	
Lettre d'intention		Vitogaz Sénégal	576
	Kelsey		2 473
	Rubis Terminal		291

Engagements reçus

Rubis dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant de 399,32 millions d'euros au 31 décembre 2011.

5.3. RÉMUNÉRATION ALLOUÉE AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour l'exercice 2011 à 2 109 milliers d'euros. Les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les Gérants.

Le montant des jetons de présence versé aux membres du Conseil de Surveillance est de 104 milliers d'euros.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales : 50 % au moins de capital détenu par Rubis.

(en milliers d'euros)	Vitogaz SA	Rubis Terminal SA	Kelsey [1]	Coparef SA
Capital	260 000	5 719	1	40
Capitaux propres autres que le capital	102 848	112 600	2 840	177
Subventions d'investissement et provisions réglementées	32 177	5 713		
Quote-part du capital détenu (*en %*)	100,00	99,16	100,00	99,97
Valeur brute comptable des titres détenus	322 503	139 379	4	34
Valeur nette comptable des titres détenus	322 503	139 379	4	34
Prêts et avances consentis par Rubis et non remboursés	75 000	60 211		2
Montant des cautions et avals donnés par la Société		291	2 473	
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	133 127	232 933	60 437	
Résultat net du dernier exercice clos	19 265	25 607	2 616	(4)
Dividendes encaissés par Rubis au cours de l'exercice 2011	24 975	29 732	519	

(1) Les comptes de la Société sont tenus en USD. Les taux de conversion suivants ont été retenus :
- *capitaux propres : taux de clôture (1 € = 1,2939 $) ;*
- *chiffre d'affaires et résultat net : taux moyen (1 € = 1,3917 $).*

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

Le groupe Rubis détient en propriété ses établissements industriels (bâtiments, réservoirs, équipements) exception faite, dans la branche Rubis Terminal, de certains terrains portuaires pris en concession auprès des autorités portuaires de Rouen, Dunkerque, Strasbourg et Brest.

Les informations concernant ces propriétés immobilières sont fournies dans le tableau ci-dessous :

A. RUBIS TERMINAL

Les propriétés immobilières de cette branche d'activité sont des dépôts situés en France, en Belgique et aux Pays-Bas ayant tous pour objet le stockage de produits liquides.

Société	Site	Terrains	Immobilier, bacs et bâtiments
Rubis Terminal	Rouen (76)	Propriété et concession	Propriété
	Dunkerque (59)	Concession	Propriété
Rubis stockage	Salaise (38)	Concession	Propriété
	Villeneuve-La-Garenne (92)	Propriété	Propriété
	Village Neuf (68)	Propriété et concession	Propriété
	Strasbourg (67)	Concession	Propriété et concession
SES	Strasbourg (67)	Concession	Propriété
SDSP	Saint-Priest (69)	Propriété	Propriété
StockBrest	Brest (29)	Propriété et convention d'affermage	Propriété et convention d'affermage
ITC Rubis Terminal Antwerp	Anvers (Belgique)	Concession	Propriété
Rubis Terminal BV	Rotterdam (Pays-Bas)	Concession	Propriété
DPLC	Ajaccio (Corse)	Propriété	Propriété
	Bastia (Corse)	Baux	Propriété

B. RUBIS ÉNERGIE

Pays	Site	Activité
FRANCE	Vitogaz, HP Trading et Starogaz *La Défense*	Trading, et distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) - *7 dépôts relais de GPL (terrains en location)*
	Frangaz *La Défense* *Port la Nouvelle (11)* *Sillery (51)*	Distribution de GPL (bouteilles) - *2 dépôts et un centre emplisseur de bouteilles*
	Sicogaz *Quéven (56)* *Brûlon (72)*	Dépôts de stockage de GPL - *2 dépôts dont 1 en pleine propriété*
	Sigalnor *Le Havre (76)* *Hauconcourt (57)*	Dépôts de stockage et centre emplisseur de GPL - *2 dépôts et 1 centre emplisseur de bouteilles en JV*
	Vito Corse *Bastia (20)*	Distribution de produits pétroliers - *40 stations-service dont 4 sur terrains en toute propriété*
	Rubis Antilles Guyane *Abymes - Guadeloupe* *Le Lamentin-Martinique* *Kourou- Guyane française*	Distribution produits pétroliers et de GPL : - *54 stations-service dont 47 sur terrains en toute propriété* - *2 dépôts bitumes dont un sur terrains en toute propriété* - *2 dépôts produits blancs dont un sur terrain en toute propriété* - *3 dépôts aviation en JV*
	Sté Antillaise des Pétroles Rubis *Fort de France – Martinique*	Distribution de produits pétroliers - *20 stations-service dont 19 sur terrains en toute propriété*
	Rubis Guyane Française *Cayenne – Guyane française*	Distribution de produits pétroliers - *8 stations-service sur terrains en toute propriété* - *1 dépôt aviation en JV*
	Stocabu *Guadeloupe*	Dépôt de stockage de GPL (terrain du Port Autonome)
	SIGL *Guadeloupe*	Centre emplisseur de GPL (terrain du Port Autonome)
EUROPE	Vitogaz Czech Republic *Kralupi – Horka – Hnevice*	Distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) - *3 dépôts et 2 centres emplisseurs de bouteilles*
	Vitogaz Deutschland *Oldenburg*	Distribution GPL (vrac et GPL-carburant) - *2 dépôts de GPL dont 1 en JV*
	Vitogas España *Barcelone – Tarragone* *Totana - Sober – Puig Reig*	Distribution de GPL (vrac et GPL-carburant) - *4 dépôts de GPL dont 3 sur terrains loués*
	Vitogaz Switzerland *Cornaux – Niederhasli – Wintherthur – Rancate*	Distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) - *4 dépôts de GPL et 3 centres emplisseurs de bouteilles*
	Fuel Supplies C. I. *Guernsey - Jersey*	Distribution de produits pétroliers - *29 stations-service* - *2 dépôts de produits blancs* - *2 dépôts aviation*
AFRIQUE DU SUD	Easigas (South Africa) (Pty) *Johannesburg, Durban, Port Elisabeth, Cape-Town, Nigel, East-London, Bloemfontein, Kimberley, Nelspruit*	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) - *7 dépôts de GPL et 8 centres emplisseurs de bouteilles*
BOTSWANA	Easigas Botswana (Pty) *Phakalane, Serule*	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) - *2 dépôts de GPL et 2 centres emplisseurs de bouteilles*
MAROC	Vitogaz Maroc *Casablanca*	Distribution de GPL en vrac
	Lasfargaz *Jorf Lasfar*	Terminal d'importation de GPL
SÉNÉGAL	Vitogaz Sénégal *Dakar*	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) - *1 dépôt de GPL et 1 centre emplisseur de bouteilles*

Pays	**Site**	**Activité**
OCÉAN INDIEN	Vitogaz Madagascar *Antananarivo* *Mahajanga*	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) - *1 terminal d'importation de GPL* - *2 centres emplisseurs de bouteilles*
	Vitogaz Comores *Moroni (Grande Comore)*	Distribution de GPL (bouteilles)
BERMUDES	Rubis Energy Bermuda *St. Georges*	Distribution de produits pétroliers y compris GPL - *12 stations-service dont 2 sur terrains en toute propriété* - *2 dépôts de produits blancs* - *1 dépôt de GPL*
	Rubis Latin America Shipping *St Georges*	Transport maritime de produits pétroliers y compris GPL
CARAÏBES	Rubis Eastern Caribbean *La Barbade*	Trading de produits pétroliers y compris GPL
	Rubis West Indies *Antigua, La Barbade, La Dominique, Grenade, Guyana, St Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinidad*	Distribution de produits pétroliers y compris GPL - *66 stations-service dont 33 sur terrains en toute propriété* - *6 dépôts de stockage de produits blancs* - *5 dépôts de GPL et 5 centres emplisseurs de bouteilles* - *6 dépôts aviation dont 3 en pleine propriété et 3 en JV*

INVENTAIRES DES VALEURS MOBILIÈRES

	Nombre de parts ou d'actions	Valeur nette au 31 décembre 2011 *(en milliers d'euros)*
I - Actions et parts sociales		
Titres de participations français :		
Coparef	2 494	34
Cofidevic	1	0
Rubis Terminal	371 862	139 379
Vitogaz	10 399 995	322 503
Titres de participations étrangers :		
Kelsey	1 000	4
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS		461 920
OPCVM :		
Sicav SG Monétaire Plus	723	16 991
Sicav CPR Cash	42	939
Autres :		
Fonds AGIPI		15 947
Fonds Open Capital		23 652
Fonds Republic Evolution		4 485
FCP Union Monecourt 3D		3 537
FCP BNP Paribas Cash Invest		566
Actions diverses :		2
TOTAL OPCVM ET ASSIMILÉS		66 119

RÉSULTATS FINANCIERS DE RUBIS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	2007	2008	2009	2010	2011
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	49 674	51 481	54 109	70 348	76 012
Nombre d'actions émises **	9 934 766	10 296 269	10 821 744	14 069 575	30 404 825
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	5 113	4 218	3 964	4 028	4 085
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	35 495	26 038	25 664	61 483	55 907
Impôt sur les bénéfices (1)	2 392	43	571	524	1 697
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	37 097	27 934	28 462	62 020	57 107
Montant des bénéfices distribués aux associés	26 570	27 373	36 224	50 014	50 954 *
Résultat des opérations réduit à une seule action *(en euros)*					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	3,81	2,53	2,42	4,41	1,89
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	3,73	2,71	2,63	4,41	1,88
Dividende attribué à chaque action	2,45	2,65	2,85	3,05	1,67 *
Personnel					
Nombre de salariés	8	8	8	8	11
Montant de la masse salariale	883	954	947	953	1 373
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	442	507	493	548	658

* *Montant proposé à l'AGM du 7 juin 2012.*
** *En date du 8 juillet 2011, le Collège de la Gérance a divisé par deux la valeur nominale de chaque action, la ramenant de 5 € à 2,50 €.*
(1) Produit-(charge).

HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

	MAZARS					
(en milliers d'euros)	*Montant HT*			*%*		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Audit						
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	235	235	223	19,2 %	20,0 %	27,0 %
Filiales intégrées globalement	618	494	492	50,5 %	42,0 %	59,6 %
Rubis Énergie	544	420	450			
Rubis Terminal	74	74	42			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	371	448	111	30,3 %	38,0 %	13,4 %
Rubis Énergie	301	374	111			
Rubis Terminal	70	73				
Sous-total	1 224	**1 177**	**826**	100 %	**100 %**	**100 %**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
TOTAL	1 224	1 177	826	100 %	100 %	100 %

	SCP MONNOT & GUIBOURT					
(en milliers d'euros)	*Montant HT*			*%*		
	2011	2010	2009	2011	2010	2009
Audit						
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	120	110	100	61,1 %	60,6 %	42,5 %
Filiales intégrées globalement	86	70	65	38,9 %	39,4 %	57,5 %
Rubis Énergie	47	40	24			
Rubis Terminal	39	30	41			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement						
Rubis Énergie						
Rubis Terminal						
Sous-total	206	**180**	**165**	100 %	**100 %**	**100 %**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
TOTAL	206	180	165	100 %	100 %	100 %

	AUTRES					
(en milliers d'euros)	*Montant HT*			*%*		
	2011	**2010**	**2009**	**2011**	**2010**	**2009**
Audit						
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	310	68	60	93 %	39 %	50 %
Rubis Énergie	287	58	60			
Rubis Terminal	23	10				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	25	107	60	7 %	61 %	50 %
Rubis Énergie	25	107	60			
Rubis Terminal						
Sous-total	**335**	**175**	**120**	**100 %**	**100 %**	**100 %**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
TOTAL	**335**	**175**	**120**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

NANTISSEMENTS D'ACTIFS

Au 31 décembre 2011	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement
Sur immobilisations corporelles		
Vitogaz Maroc	27/09/2005	27/09/2012
Total Vitogaz Maroc		
Vitogaz Czech Republic	01/06/2009	28/02/2013
Total Vitogaz Czech Republic		
Sur immobilisations financières		
Titres Rubis Antilles Guyane	30/09/2005	21/06/2012
Titres Vitogaz Switzerland	22/10/2007	31/12/2012
Titres Vitogas España	31/01/2008	30/06/2013
Titres Vitogaz Czech Republic	08/01/2008	30/06/2013
Titres Fuel Supplies Channel	15/12/2008	30/06/2013
Titres Vito Corse	22/12/2009	31/12/2012
Titres Rubis Eastern Caribbean	21/09/2011	31/10/2014
Total Vitogaz		
Titres Société Antillaise des Pétroles Rubis	12/12/2011	25/07/2018
Total Rubis Antilles Guyane		
Titres Rubis Terminal BV	01/01/2008	16/03/2014
Total Rubis Terminal		
TOTAL DES DETTES GARANTIES		

Les actifs nantis représentent 17 % du bilan consolidé de Rubis au 31 décembre 2011.

(en milliers d'euros)	**Dettes garanties**	**Montant d'actif nanti (a)**	**Total du poste d'actif en valeur brute (b)**	**% a/b**
	135	898		
	135	**898**	**11 328**	**8 %**
	649	649		
	649	**649**	**14 981**	**4 %**
	7 084	107 715		
	37 700	37 442		
	9 612	9 449		
	3 684	6 916		
	13 404	23 000		
	1 300	1 154		
	40 000	66 856		
	112 784	**252 532**	**561 572**	**45 %**
	9 359	9 007		
	9 359	**9 007**	**13 977**	**64 %**
	15 000	35 072		
	15 000	**35 072**	**70 224**	**50 %**
	137 927			

NANTISSEMENTS D'ACTIONS DES FILIALES

RUBIS ANTILLES GUYANE

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
	Consortium bancaire :	30/09/2005	21/06/2012	Remboursement total de l'emprunt	53 250	100 %
	Agent CALYON					
	CRCAM Île-de-France					
	Crédit du Nord					
	CIC					
	HSBC					
	BNP Paribas					
	LCL					
Vitogaz	Natixis					
TOTAL					53 250	100 %

VITOGAZ SWITZERLAND

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Natixis	22/10/2007	31/12/2012	Remboursement total de l'emprunt	100	100 %
TOTAL					100	100 %

VITOGAS ESPAÑA

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	31/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	672 269	100 %
TOTAL					672 269	100 %

VITOGAZ CZECH REPUBLIC

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	08/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	1	100 %
TOTAL					1	100 %

FUEL SUPPLIES CHANNEL

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	15/12/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	6 506 000	100 %
TOTAL					6 506 000	100 %

VITO CORSE

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Natixis	22/12/2009	31/12/2012	Remboursement total de l'emprunt	10 000	100 %
TOTAL					10 000	100 %

RUBIS EASTERN CARIBBEAN

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
Vitogaz	Société Générale	21/09/2011	31/10/2014	Remboursement total de l'emprunt	1 000	100 %
TOTAL					1 000	100 %

SOCIÉTÉ ANTILLAISE DES PÉTROLES RUBIS

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
	Natixis	12/12/2011	25/07/2018	Remboursement total de l'emprunt	35 000	100 %
Rubis Antilles Guyane	LCL					
TOTAL					35 000	100 %

RUBIS TERMINAL BV

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% d'actions nanties de l'émetteur
Rubis Terminal	BNP Paribas	01/01/2008	16/03/2014	Remboursement total de l'emprunt	37 720	100 %
TOTAL					37 720	100 %

ENGAGEMENTS DONNÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2011
Dettes garanties par des sûretés réelles	138 345
Dettes garanties par des avals, cautions et autres garanties	109 692
Avals, cautions et autres garanties donnés	100 127
TOTAL	348 164

ENGAGEMENTS REÇUS

(en milliers d'euros)	31/12/2011
Avals, cautions et autres garanties reçus	7 943
Lignes de crédit confirmées	473 813
TOTAL	481 756

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap, floor, tunnel*) à hauteur de 264,7 millions d'euros, sur un total de 360,3 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2011, représentant 73 % de ce montant.

“Le jugement dernier...”

10.3. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

10.3.1	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	196
10.3.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	198
10.3.3	Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	200

LE JUGEMENT DERNIER
ROGIER VAN DER WEYDEN
Entre 1445 et 1449
Huile sur bois
Dimensions : 5,60 x 2,15 m
MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU, BEAUNE
© Hospices Civils de Beaune,
photo Paul M. R Maeyaert

10.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS, LES COMPTES ANNUELS ET LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

10.3.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RUBIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les changements de périmètre de l'exercice et sur la note 3.3 qui précise la manière dont les informations pro forma ont été établies et indique que ces informations ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si les opérations étaient survenues au 1er Janvier 2011.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme indiqué aux notes 2.9 et 4.2 de l'Annexe aux comptes consolidés, les écarts d'acquisitions font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actif ». Dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à l'analyse de la méthodologie adoptée et de sa mise en œuvre et apprécié le caractère raisonnable des appréciations retenues ;
- les notes 2.18 et 4.11 « Provisions » exposent les critères retenus pour l'application de la norme IAS 37 « Provisions ». Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et les données sur lesquelles se fondent ces estimations ;

- la note 2.19 « Avantages au personnel » précise les modalités d'évaluation des engagements de retraites et autres engagements assimilés. Ces engagements ont fait l'objet d'une évaluation par des actuaires externes. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, et à vérifier que la note 4.12 « Avantages au personnel » fournit une information appropriée. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application ;
- les notes 2.24 et 4.6 exposent les modalités de reconnaissance des allégements futurs d'impôts découlant de l'utilisation probable de reports fiscaux déficitaires lorsque leur utilisation peut-être raisonnablement anticipée. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour estimer les résultats taxables futurs justifiant le caractère recouvrable des actifs d'impôts différés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et à Meudon, le 24 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Louis Monnot
SCP MONNOT & GUIBOURT

Daniel Escudeiro

Pierre Sardet
MAZARS

10.3.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RUBIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note 2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations retenues

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Nous avons par ailleurs vérifié l'application des dispositions de l'article 56 des statuts relatives à la détermination des droits des associés commandités aux résultats de l'exercice.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Meudon, le 24 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Louis Monnot
SCP MONNOT & GUIBOURT

Daniel Escudeiro

Pierre Sardet
MAZARS

10.3.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R 226-2 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance :

CONVENTION D'INTÉGRATION FISCALE

La convention d'intégration fiscale du 9 Juin 2006 a été modifiée au cours de l'exercice 2011 pour prendre en compte la sortie du périmètre d'intégration fiscale de la société RUBIS STOCKAGE, suite à son absorption par la société RUBIS TERMINAL et l'entrée dans le périmètre d'intégration de sociétés FRANGAZ et VITO CORSE.

Selon cet avenant n°1 du 9 septembre 2011 :

- les membres de la convention sont désormais RUBIS et les sociétés RUBIS TERMINAL, VITOGAZ, SICOGAZ, STAROGAZ, HP TRADING, RUBIS ANTILLES GUYANE, SIGL, FRANGAZ et VITO CORSE ;
- les sociétés intégrées versent à RUBIS, au titre de leur participation au paiement de l'impôt du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés concernées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE RUBIS ET RUBIS TERMINAL DU 30 JUILLET 1993

Convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique du 30 juillet 1993, modifiée par les avenants n°1 du 18 décembre 1996, n°2 du 8 novembre 1999, n°3 du 9 mars 2004, n°4 du 10 septembre 2009.

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société a facturé à la société RUBIS TERMINAL, au titre de l'exercice 2011, une redevance forfaitaire hors taxe de 1 938 953 euros.

2. CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE RUBIS ET VITOGAZ DU 23 DÉCEMBRE 1994

Convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique du 23 décembre 1994, modifiée par les avenants n°1 du 9 décembre 1996, n°2 du 8 octobre 1999, n°3 du 19 novembre 2001, n°4 du 30 juin 2006, n°5 du 13 novembre 2007 et n°6 du 25 septembre 2009.

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société a facturé à la société VITOGAZ, au titre de l'exercice 2011, une redevance forfaitaire hors taxe de 2 141 656 euros.

3. CONVENTION DE COMPTE COURANT ENTRE RUBIS ET VITOGAZ DU 5 JUIN 1997

Votre Société a consenti à VITOGAZ une avance en compte courant d'un montant de 95 millions d'euros, compte tenu des opérations de croissance externe de VITOGAZ nécessitant des besoins de financement importants.

Le solde de l'avance consentie par RUBIS s'élève au 31 décembre 2011 à 75 000 000 euros et votre Société a enregistré un produit financier de 1 815 056 euros au titre de cette convention.

Fait à Courbevoie et à Meudon, le 24 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Louis Monnot
SCP MONNOT & GUIBOURT

Daniel Escudeiro

Pierre Sardet
MAZARS

« UN ÉLÉPHANT QUI SE CACHE DERRIÈRE UN ARBRE »
CAPUCINE, 2 ANS ½
2012
Feutres sur papier recyclé du bureau de Maman
COLLECTION « RUBIS FAMILY »

« LE CROCODILE VA SE BAIGNER »
MARTIN, 2 ANS ½
2012
Feutres malheureusement indélébiles sur papier de récupération
COLLECTION « RUBIS FAMILY »

« FLEURS ENJOLIVEURS »
HUGO, 4 ANS
2011
Crayons de couleur sur le mur de la chambre de ma sœur
COLLECTION « RUBIS FAMILY »

« LE PETIT ARC-ANCIEL »
CLARA, 7 ANS
2011
Crayons de couleur mal taillés sur le verso d'une facture de gaz
COLLECTION « RUBIS FAMILY »

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2012, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.
Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS
AU CAPITAL DE 76 109 995 EUROS

Siège social : 105, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris - 784 393 530 RCS Paris
Tél. : 33 (0) 1 44 17 95 95 - Fax : 33 (0) 1 45 01 72 49

Relations actionnaires :
33 (0) 1 45 01 99 51

Crédits photos :
Photothèque groupe Rubis, Cyprien Clément-Delmas et Gilles Dacquin

Remerciements :
Musée d'Orsay, Paris ; Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles ;
Musée du Louvre, Paris ; Thermes et Hôtel de Cluny, Paris ; Kunstmuseum, Winthertur ;
Musée de l'Hôtel-Dieu, Beaune.
Et un grand merci aux "artistes en herbe" de Rubis : Capucine, Martin, Clara et Hugo.

PUBLICIS CONSULTANTS FRANCE

Labrador

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

Rubis - 105 avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris